NDO PIZZOFALCO

NAZIONALE
B. Prov.
XIII
212
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

PROVINCIALE

madio

XVIII

Palchetto

Num.° d' ordine

B. Prou.
XIII
212 - 241

544944

HISTOIRE MODERNE

DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, DES INDIENS, DES PERSANS, DES TURCS, DES RUSSIENS, &c.

*Pour servir de suite à l'*Histoire Ancienne *de M.* ROLLIN.

Nouvelle Édition revue & corrigée.

TOME PREMIER.

C.C.C.

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. D. C C. L V.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

VITTORIO EMANUELE III - BIBLIOTECA NAZIONALE - NAPOLI

INTRODUCTION.

J'Essaye ſur l'Hiſtoire de notre tems, ce que M. Rollin a ſi heureuſement exécuté ſur l'Hiſtoire Ancienne. Je me propoſe de faire connoître les Peuples modernes, dont l'Hiſtoire n'eſt pas moins curieuſe, & doit même nous intéreſſer davantage que celle des anciens Peuples, parce qu'elle nous touche de plus près.

Comme mon Sujet eſt aſſez vaſte, il eſt néceſſaire d'en renfermer l'exécution

dans de juſtes bornes. Je réduirai aux objets ſuivans, ce que j'ai à dire des Nations modernes.

Je m'appliquerai d'abord à bien développer ce qui concerne l'origine & les accroiſſemens de chaque Peuple. J'indiquerai l'époque & les circonſtances remarquables de ſon établiſſement, l'ordre de ſes Dynaſties, ſes Princes célébres, ſes plus fameuſes révolutions.

Plan de cette Hiſtoire.

Je marquerai enſuite, avec quelque ſorte d'exactitude, la poſition, l'étendue & les limites de ſon Empire; les principales Villes, les Curioſités qu'elles renferment,

les monumens de l'Art, les productions de la Nature.

Enfin, je m'attacherai à faire connoître le Génie de chaque Peuple, ſon Gouvernement, ſes Arts, ſon Culte religieux, ſes Mœurs & ſes Uſages.

C'eſt, à peu près, la méthode que l'Auteur de l'Hiſtoire Ancienne a obſervée dans les premieres parties de ſon excellent Ouvrage, principalement dans l'Hiſtoire des Egyptiens & des Babyloniens. Il ſe borne au choix d'un petit nombre d'événemens mémorables : les détails purement Hiſtoriques l'arrêtent peu : des objets plus intéreſſans arrê-

tent ſon attention. Origine & progrès des Arts, Inventions utiles, Curioſités naturelles, Loix & Coutumes remarquables, mille recherches importantes s'offrent à ſa plume, & répandent ſur ſon Ouvrage une agréable variété.

J'ai toujours été frappé de la beauté de ce Plan, & je regrette que M. Rollin s'en ſoit quelquefois écarté. Son Hiſtoire des Perſes, des Macédoniens & des Romains, n'offre plus la même diverſité de tableaux. C'eſt une compilation rapide de Siéges, de Batailles, de Révolutions & de Guerres: les digreſſions y ſont

moins fréquentes : tous les faits ſe ſuivent & ſe ſuccédent avec l'enchaînement méthodique, & la triſte uniformité des longues Hiſtoires.

De puiſſantes conſidérations m'ont déterminé à préférer le premier Plan de M. Rollin, & à m'y attacher invariablement. Perſuadé que le récit des exploits militaires d'un Peuple, n'eſt pas la partie la plus intéreſſante de ſon Hiſtoire, je m'étendrai peu ſur ces ſortes de détails. Aſſez d'autres Ecrivains ont pris ſoin d'en inſtruire le Public : les *Hiſtoires Modernes* de ce genre ne ſont que trop com-

munes. Mais raſſembler ſous un même point de vue, & comme dans un ſeul tableau, ce que l'origine, les accroiſſemens, les proſpérités & les diſgraces d'un Peuple offrent de plus remarquable : développer le ſyſtême de ſa politique & de ſa Religion, donner une juſte idée de ſa puiſſance & de ſon induſtrie : ajouter à ces différentes notions, le portrait fidéle de ſes mœurs, la deſcription de ſes uſages, le détail de ſes occupations, de ſes plaiſirs, & l'hiſtoire intéreſſante de ſa vie privée ; c'eſt ce que fort peu d'Ecrivains ont entrepris, & ce que perſonne n'a exé-

cuté d'une maniere ſatisfaiſante.

J'ai fait connoître mon deſſein : c'eſt, je crois, en avoir fait l'éloge ; & je me trouve heureuſement diſpenſé du ſoin trivial & ſuperflu de vanter mon travail. Entrons en matiere, & commençons par les Chinois, le plus ancien & le plus conſidérable des Peuples modernes.

TABLE
DES CHAPITRES ET DES ARTICLES
CONTENUS DANS CE VOLUME, & qui indiquent les principales Matieres.

HISTOIRE DES CHINOIS.

PREMIERE PARTIE.

Idée générale de l'Hiſtoire des Chinois.

CHAPITRE I. *Origine des Chinois. Doutes légitimes qu'on peut former ſur l'authenticité de leurs Annales. Certitude de l'ancienneté de ce peuple.* Page 2.
CHAP. II. *Des accroiſſemens de l'Empire Chinois.* 15.
CHAP. III. *Des Dynaſties de la Chine.* 20.
CHAP. IV. *Empereurs célébres.* 35.

SECONDE PARTIE.

Deſcription de la Chine.

CHAPITRE. I. *Des Provinces de la Chine.* 52.
ART. I. *De la Chine proprement dite.* 54.
ART. II. *Poſſeſſions des Chinois dans les Iſles de la Mer d'Orient. Mœurs des habitans de ces Iſles.* 64.
ART. III. *Poſſeſſions des Chinois dans la grande Tartarie. Mœurs des Tartares qui leur ſont ſoumis.* 74.

CHAP. II. *Des villes de la Chine.* 89.
ART. I. *Des villes de la Chine en général.* ibid.
ART. II. *Des villes de la Chine en particulier.* 95.

CHAP. III. *Des Edifices publics de la Chine.* 118.
ART. I. *Arcs de Triomphe.* ibid.
ART. II. *Pagodes.* 120.
ART. III. *Grande Muraille.* 124.
ART. IV. *Canaux.* 128.
ART. V. *Ponts & Chemins.* 133.

CHAP. IV. *Des Lacs & des Rivieres de la Chine. Barques du pays. Mauvaiſe Marine des Chinois.* 141.

CHAP. V. *Hiſtoire Naturelle de la Chine.* 149.

ART. I. *Climat. Terroir. Culture des Campagnes. Fruits de la Chine.* ibid.

ART. II. *Arbres & plantes remarquables.* 159.

1. *Arbre de double eſpéce.* ibid.

2. *Arbres qui portent des fleurs.* 161.

3. *L'Arbre du Vernis.* 152.

4. *Arbres qui produiſent la cire & le ſuif.* 164.

5. *Roſeaux. Cannes de Bambou. Bois pour les conſtructions.* 165.

6. *Le Thé.* 168.

7. *Le Gin-ſeng.* 173.

ART. III. *Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Reptiles & Inſectes.* 175.

ART. IV. *Foſſiles de la Chine. Minéraux de différente eſpéce. Concluſion de cette ſeconde Partie.* 185.

TROISIEME PARTIE.

Du Gouvernement des Chinois.

CHAPITRE. I. *Idée générale de ce Gouvernement.* 193.

CHAP. II. *Idée plus particuliere du Gouvernement des Chinois.* 203.

ART. I. *De l'Empereur.* ibid.

ART. II. *Des Mandarins Lettrés.* 207.

ART. III. *Des Mandarins de guerre & des forces militaires de l'Empire.* 212.
ART. IV. *Des Finances.* 216.
CHAP. III. *Loix & Coutumes remarquables.* 219.

QUATRIEME PARTIE.

Du Commerce, des Manufactures, des Arts & des Sciences des Chinois.

CHAP. I. *Commerce de la Chine.* 230.
CHAP. II. *Monnoies de la Chine. Poids & mesures.* 235.
CHAP. III. *Arts & Manufactures des Chinois.* 242.
ART. I. *Soyeries.* ibid.
ART. II. *Porcelaines.* 247.
ART. III. *Papier Chinois.* 252.
ART. IV. *Encre des Chinois. Leur maniere d'écrire.* 255.
ART. V. *De l'Art d'imprimer.* 257.
CHAP. IV. *Des Sciences de la Chine.* 260.
ART I. *Combien les Sciences sont anciennes chez les Chinois, & combien malgré cela elles sont imparfaites,* ib.
ART. II. *Philosophie, Géométrie, Arithmétique.* 262.
ART. III. *Astronomie.* 264.

ART. IV. *Médecine.* 271
ART. V. *Eloquence, Hiſtoire, Poëſie.* 277
ART. VI. *Piéces de Théâtre. Muſique.* 280
ART. VII. *Notions de la Langue Chinoiſe.* 285
ART. VIII. *Premieres études des enfans. Lettrés ou Docteurs de la Chine.* 292
ART. IX. *Des Livres que les Chinois appellent* Sacrés. 298

CINQUIEME PARTIE.
De la Religion, des Mœurs, & des Uſages particuliers des Chinois.

CHAP. I. *Des Religions dominantes à la Chine.* 303
ART. I. *Secte de Confucius.* ibid.
ART. II. *Secte de Lao-kiun.* 315
ART. III. *Secte de Foë.* 320
CHAP. II. *Des Religions moins accréditées à la Chine.* 327
ART. I. *Adorateurs du grand Lamas.* ibid.
ART. II. *Etat du Judaïſme.* 329
ART. III. *Etat du Mahométiſme & du Chriſtianiſme.* 334

CHAP. III. *Des Mœurs & des Uſages de la Chine.* 340
ART. I. *Des Mariages.* ibid
ART. II. *Du Deuil & des Funérailles,* 348.
ART. III. *Des Fêtes & des Réjouiſſances.* 353
ART IV. *Uſages dans les Repas.* 357
ART. V. *Politeſſe cérémonieuſe des Chinois. Combien elle eſt louable dans ſon principe.* 362
ART. VI. *Cérémonial du Salut, des Viſites, des Lettrés.* 364
ART. VII. *Des modes de la Chine.* 368
ART. VIII. *Caractere des Chinois.* 373

SIXIEME PARTIE.
Royaumes Tributaires de la Chine.

CHAP. I. *Du Tonquin.* 380
ART. I. *Particularités concernant l'Hiſtoire ancienne des Tonquinois. Etat préſent de leur Monarchie. Forces du Royaume.* ibid
ART. II. *Situation, étendue & diviſion du Tonquin. Climat, terroir, productions du Pays.* 393
ART. III. *Sciences du Tonquin. Arts méchaniques. Commerce & Monnoie.* 405

ART. IV. *Portrait des Tonquinois Loix & Coutumes du Pays.* 409
ART. V. *Religions du Tonquin. Leur rapport avec les Religions de la Chine.* 422
CHAP II. *De la Cochinchine.* 429
ART. I. *Notions Géographiques concernant la Cochinchine.* ibid
ART. II. *Du Gouvernement civil & eccléſiaſtique de la Cochinchine.* 434
ART. III. *Mœurs des Cochinchinois.* 439
CHAP. III. *De la Corée.* 445
ART. I. *Particularités concernant l'Hiſtoire ancienne des Coréens. En quoi conſiſte leur dépendance de la Chine.* ibid
ART. II. *Poſition de la Corée. Productions du Pays. Commerce. Arts & Sciences.* 453
ART. III. *Du Gouvernement civil & militaire de la Corée.* 462.
ART. IV. *De la Religion des Coréens.* 473
ART. V. *Mœurs des Coréens : ce que leurs uſages offrent de plus remarquable.* 477

Fin de la Table.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES
CHINOIS.

JE diviſerai en ſix Parties ce que j'ai à dire des Chinois. Dans la première je donnerai une idée générale de leur Hiſtoire : la ſeconde comprendra la Deſcription de leur Pays : dans la troiſiéme je parlerai de leur Gouvernement : la quatriéme traitera de leur Commerce, de leurs Arts & de leurs Sciences : dans la cinquiéme je parlerai de la Religion, des Mœurs, & des Uſages particuliers de ce Peuple : la ſixiéme contiendra une Deſcription ſommaire de quelques Royaumes qui ſont tributaires de la Chine.

PREMIERE PARTIE.

IDÉE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Origine des Chinois. Doutes légitimes qu'on peut former ſur l'authenticité de leurs Annales. Certitude de l'ancienneté de ce Peuple.

LA plûpart des Ecrivains, ſoit Aſiatiques, ſoit Européens, regardent *Fo-hi* comme le fondateur de l'Empire Chinois. Les Annales de la Chine le font regner quelques trois mille ans avant Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, près de ſix cens ans avant le période où la chronologie vulgaire de l'Ecriture place le déluge. Comme ces Annales nous apprenent que *Fo-hi* civiliſa les Chinois, qui, en conſéquence de ce bienfait, l'élurent pour leur Roi, * cela ſuppoſe que dès le tems de ce Monarque la Chine étoit aſſez peuplée, &

* Voyez ci-deſſous Chapitre IV. *Empereurs célébres.*

qu'ainſi l'origine de ce Peuple eſt encore plus ancienne que l'époque du régne de *Fo - hi.* Quelques Ecrivains Chinois mettent un intervalle de trente à quarante mille ans entre le premier établiſſement de leurs compatriotes à la Chine, & la fondation de leur Monarchie par *Fo - hi ;* ce que je ne rapporte qu'afin de faire voir juſqu'où s'étendent les prétentions ambitieuſes de ces Aſiatiques.

Les doctes Jéſuites, qui ont publié tant d'excellentes Relations concernant cet Empire, ont paru allarmés du ſyſtême chronologique des Chinois. Non-ſeulement ils regardent comme fabuleux tous les tems qui ont précédé *Fo-hi*, mais ils rejettent l'époque que les Annales Chinoiſes aſſignent à ſon régne, perſuadés que la Chronologie de ces Annales ne peut s'accorder avec celle de l'Ecriture. D'autres Ecrivains plus hardis, ſoutiennent la certitude de cette époque, & tâchent de nous perſuader qu'elle n'a rien d'incompatible avec l'Hiſtoire Sainte, pourvû qu'on adopte la Chronologie Samaritaine, ou celle des Septante, qui placent le déluge beaucoup plus haut que le calcul Hébreu. Ils aiment mieux re-

courir à ces deux Chronologies, que de rejetter, ſans autre raiſon, celle des Chinois. C'eſt le ſentiment de M. Fourmont & de pluſieurs de nos Savans modernes.

M. Shuckford a adopté ce ſyſtéme de Chronologie, & défend avec chaleur l'antiquité des Chinois, qu'il fait deſcendre immédiatement de Noë. Il prétend qu'au tems du déluge, lorſque les eaux commencerent à s'écouler, l'Arche qui portoit ce Patriarche & ſa famille, s'arrêta ſur une chaîne de montagnes voiſines des frontieres de la Chine : que Noë & ſes enfans s'établirent dans ce dernier pays ; que ceux-ci y ſéjournerent ſoixante & dix ans, & que le ſaint Patriarche y finit ſa vie, après un ſéjour de trois cens cinquante ans. Cet Ecrivain ajoute que Noë & *Fo-hi* ne ſont qu'un même perſonnage, & il eſſaie de le prouver par la conformité qu'il trouve entre l'Hiſtoire du Patriarche des Juifs, & celle du Légiſlateur des Chinois. Le Lecteur pourra conſulter le Livre de M. Shuckford *, & me diſpenſera de m'étendre davantage ſur le ſyſtême de ce docte Ecrivain.

* Shuckford, Connect. vol. 1.

L'opinion la plus commune eſt que la

Chine commença à ſe peupler un ſiécle ou deux après le déluge, lorſque la confuſion des langues diſperſa dans l'Aſie différentes colonies de Babyloniens. On croit qu'une de ces colonies jetta les premiers fondemens de l'Empire Chinois, & ſe ſoumit volontairement à *Fo-hi*, que ſes vertus éleverent à la Royauté.

Les Annales de la Chine ne nous apprennent point quelle fut la durée du gouvernement de *Fo-hi*, ni combien de tems régnerent ſes ſix ſucceſſeurs *Chin-nung*, *Wang*, *Chau-hun*, *Chwen-ye*, *Ti-ko*, & *Chi*. Tout ce qu'obſervent ces Annales, c'eſt qu'on doit compter cinq cens quatre-vingt-quinze ans. depuis l'inauguration de *Fo-hi*, juſqu'à celle d'*Yao*, huitiéme Empereur, qu'on fait régner ſoixante-douze ans. Chun, ſucceſſeur d'Yao, regna, dit-on, cinquante ans. C'eſt après ce Prince que commence l'ordre des Dynaſties, ou des Races Impériales, dont je parlerai bientôt.

Quelques Ecrivains augmentent le nombre des Empereurs qui précéderent les Dynaſties : d'autres le diminuent, & rejettent les ſept premiers Princes, faiſant commencer la Mo-

narchie par *Yao*. Mais auſſi depuis le regne de ce Prince, preſque tous les Savans de la Chine garantiſſent la certitude de leurs Annales, dont le témoignage; diſent-ils, eſt d'autant plus inconteſtable, que l'hiſtoire d'Yao & de ſes ſucceſſeurs eſt l'ouvrage des Auteurs contemporains, & qu'elle eſt d'ailleurs confirmée par une longue ſuite d'obſervations Aſtronomiques. Telle eſt, ajoutent-t-ils, la fameuſe Eclipſe qui fut obſervée ſous le régne de Chang-kang, quatriéme Empereur de la premiere Dynaſtie : Eclipſe rapportée dans le *Chu-king** , vérifiée par le Miſſionnaire Adam Schaal, & qui tombe ſur l'année 2155 avant Jeſus-Chriſt.

* C'eſt le plus ancien de leurs Livres ſacrés.

Les Jéſuites, quoique peu traitables ſur certaines prétentions de ce Peuple, ne laiſſent pas d'être ici d'accord avec les Chinois. Ils abandonnent ſans regret les régnes obſcurs de *Fo-hi* & de ſes premiers ſucceſſeurs : mais le regne d'Yao leur paroît une époque certaine & inconteſtable. Si l'on en croit le P. du Halde, l'éditeur de leurs Mémoires, le fil de la Chronologie Chinoiſe commence à l'inauguration de ce Monarque, c'eſt-à-dire,

ſuivant le calcul du même Ecrivain, à l'année 2357 avant Jeſus-Chriſt, & s'étend ſans interruption juſqu'à notre tems, comprenant un période de quatre mille ans & plus. Depuis le regne d'Yao, dit l'Hiſtorien de la Chine, juſqu'au Prince qui gouverne aujourd'hui, tout eſt marqué dans les Annales de ce Peuple avec la plus parfaite préciſion, l'âge des Empereurs, le commencement des regnes, leur durée, leur fin, &c. Cet Ecrivain inſiſte principalement ſur l'autorité du Chu-king, ſur les témoignages tirés des Livres de Confucius, & ſur cette longue ſuite d'obſervations d'Eclipſes dont j'ai parlé. Toutes ces preuves paroiſſent démonſtratives au P. du Halde.

Les Auteurs Anglois de la nouvelle *Hiſtoire Univerſelle* trouvent les Jéſuites un peu trop prévenus en faveur des anciens Livres Chinois. Non-ſeulement ils regardent comme fabuleuſes toutes les Hiſtoires qui précédent le tems des Dynaſties, mais ils s'inſcrivent en faux contre d'autres monumens beaucoup plus modernes. Ils prétendent que les Chinois, non contens d'avoir rempli de fables leur *Chu-king*, & d'autres anciens Livres, ont achevé

Hiſt. Univ. Liv. IV. ch. XI. Traduction Françoiſe in-4°. 1752.

dans la ſuite de corrompre leurs propres antiquités, *ce qui rend une bonne partie de leur Hiſtoire tout-à-fait mépriſable aux yeux des perſonnes ſenſées.* Leurs Hiſtoriens, ajoutent nos Critiques, ont ridiculement appliqué à l'état ancien de leur Monarchie les notions confuſes que la tradition leur avoit tranſmiſes touchant la création du monde, la formation de l'homme, le déluge, l'inſtitution des arts, &c. De tout cela ils ont compoſé un ſyſtême monſtrueux d'hiſtoire, rangeant leurs fables ſous des époques réglées, comme autant d'événemens & de faits inconteſtables. Ils ont étendu au-delà de ſes légitimes bornes leur prétendu Cycle ſexagenaire, dont l'invention eſt aſſez moderne, & ils ont rapporté à ce Cycle quantité d'événemens, fort antérieurs à ſon inſtitution : ce qui donne d'étranges ſoupçons contre la ſincérité de leur Chronologie. Enfin les Auteurs Anglois ſoutiennent que ces prétendues antiquités hiſtoriques, dont les Jéſuites & les Chinois font tant de cas, doivent être conſidérées comme des productions modernes, en comparaiſon des tems dont il y eſt fait mention, de manière qu'on n'en peut tirer aucu-

Ibid.

ne certitude, quoiqu'on y découvre de tems en tems quelque lueur de vérité. M. Bayer, Auteur très-verſé dans l'Hiſtoire Chinoiſe, n'a pas meilleure opinion des anciens Mémoires de ce Peuple. Il paroît même faire aſſez peu de cas du *Chun-cieu* de Confucius, ouvrage plus moderne, qui contient une hiſtoire aſſez informe des Dynaſties qui ont précédé le tems de ce Philoſophe. Ce docte Ecrivain, qui a donné une traduction de cette Chronique, ne craint point de la comparer aux Mémoires d'un bon Fermier qui s'aviſeroit d'écrire l'Hiſtoire de ſon pays. Si Confucius, concluent nos Hiſtoriens, a compoſé une ſi miſérable Chronique, ſoit faute de talent, ſoit plutôt, comme il l'avoue lui même, faute de bons matériaux, que doit-on penſer des Hiſtoriens Chinois, qui écrivoient dans des ſiécles plus reculés? Ce grand Philoſophe ſe plaint dans le Chun-cieu de la diſette des monumens hiſtoriques, la plûpart des anciens matériaux ne ſubſiſtant plus dans le tems qu'il écrivoit: & *cependant*, diſent nos Anglois, *les Jéſuites, de concert avec les Chinois modernes, oſent produire au jour une Hiſtoire authentique des Monarques de*

Bayer *Muſ Sinic.* cité dans l'Hiſt. Univ. *ibid.* Section II. page 115. dans la remarque *.

la Chine qui précéderent ce Légiſlateur de plus de deux mille ans.

C'eſt ainſi que ces Auteurs attaquent la première preuve du Pere du Halde, fondée ſur l'authenticité des Livres Chinois. Ils ne combattent pas avec moins de force l'autre preuve, tirée de la certitude prétendue des obſervations aſtronomiques. Ces Ecrivains ſoutiennent que les Chinois ne furent en état de faire des obſervations *tant ſoit peu paſſables*, que pluſieurs ſiécles après le regne de Chang-kang, au tems duquel on rapporte la fameuſe Eclipſe dont le *Chu-king* fait mention. Il eſt certain que ces peuples n'avoient, il y a cent ans, que des notions fort imparfaites de l'Aſtronomie : ils en étoient réduits à recourir à des Aſtronomes Mahométans pour la compoſition de leur propre Calandrier ; & probablement ils ſeroient encore aujourd'hui dans la même ignorance, ſi les Peres Schaal, Verbieſt, & d'autres Jéſuites célébres ne les euſſent inſtruits. Que doit-on penſer de leur habileté Aſtronomique ſous les premières Dynaſties ; & comment ſe perſuader que près de quatre mille ans avant l'arrivée des Mathématiciens Jéſuites, les Chinois fuſſent déja capa-

bles de calculer les Eclipſes ? Celles dont il eſt parlé dans le Chu king, & dans d'autres Livres, peuvent avoir été calculées après coup ; & rien n'empêche de croire qu'on les a frauduleuſement inſérées dans les Annales publiques. Rien de plus ordinaire aux Chinois que de feindre des conjonctions de Planetes, ou d'autres Phénoménes, pour amuſer & flatter leurs Princes : de pareilles conjonctions, notoirement fauſſes, ſe trouvent aſſez fréquemment dans les Annales de ce Peuple, ſurtout au commencement d'une révolution, qui met ſur le Trône une nouvelle Dynaſtie. On a reconnu la chimère de pluſieurs obſervations céleſtes, rapportées dans leurs plus anciennes Hiſtoires. Le P. Martini a lû dans un de leurs Livres que ſous le regne d'Yao le Soleil éclaira la Chine dix jours & dix nuits ſans interruption : ce qui fit craindre un embraſement univerſel. Ceux qui donneront la moindre croyance à cette impertinente fiction, diſent nos Auteurs, peuvent auſſi ajouter foi à l'Eclipſe obſervée ſous le regne de Chang-kang, 2155 ans avant l'Ere chrétienne, & fonder ſur cette vaine obſervation l'antiquité fabuleuſe de la nation Chinoiſe. *Ibid.*

M. Fouquet, Evêque titulaire d'Eleuthéropolis, publia en 1729 une table chronologique de l'Empire Chinois, rédigée par un Seigneur Tartare, appellé *Nyen*, qui étoit viceroi de Canton en 1720. Nyen l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des *Grandes Annales* de la Chine. Cette Table fixe le commencement de la véritable Chronologie Chinoiſe au regne de *Lye-yang*, dont l'époque ſe rapporte à l'année 434 avant Jeſus-Chriſt. Les Auteurs du Kang-mu ne remontent pas plus haut, & conviennent de bonne foi que la Chronologie des tems qui précédent eſt remplie d'erreurs & d'incertitudes. M. Fouquet obſerve qu'on pourroit, pour de très-bonnes raiſons, placer encore plus bas l'Ere de la véritable Hiſtoire Chinoiſe, & que les Annales de ce Pays ne méritent aucune créance, ſi l'on remonte quatre cens ans au-delà de Jeſus-Chriſt. Le même Auteur ajoute que M. Maigret, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien; que, ſuivant les idées de ce Prélat, c'étoit une erreur groſſiere d'en attribuer l'inſtitution à *Wang*, ſecond ſucceſſeur de Fo-hi; que les Auteurs du Kang-mu,

l'ont employé les premiers pour compter les années, & que juſque-là on ne s'en étoit ſervi que pour compter les jours ; qu'enfin on ne peut faire aucun fonds ſur la Chronologie des anciens tems, & que les années & les éclipſes ont été ajuſtées ſuivant la fantaiſie des Hiſtoriens.

Quoi qu'il en ſoit de ces divers ſentimens, dont la diſcuſſion ſeroit très-déplacée dans un Ouvrage de la nature du mien, je dois avertir mes Lecteurs, que toutes les objections qu'on forme contre l'Hiſtoire Chinoiſe, ne roulent que ſur la difficulté de fixer bien certainement la première époque de ſa Chronologie. Nul de nos Savans n'attaque l'ancienneté de ce Peuple. Fouquet avoue que la nation Chinoiſe eſt preſque auſſi ancienne que le déluge : Maigret, en reconnoiſſant l'obſcurité des anciens regnes de *Fo-hi*, de *Chin-nung*, de *Chin*, &c, ne déſavoue point l'exiſtence de ces mêmes regnes : M. Fourmont, & la plûpart de nos Savans modernes ſoutiennent que ce Peuple exiſte depuis près de cinq mille ans : les Ecrivains les moins favorables aux Chinois, conviennent que leur Monarchie eſt pour le moins auſſi

ancienne que celle des Egyptiens, des Assyriens, & de toute autre Nation, dont on trouve des traces dans l'histoire : en un mot, l'antiquité de ce Peuple est inconteſtable, mais c'est un abîme que les conjectures humaines ne peuvent bien fonder.

Une chose assez remarquable, c'est qu'aucun de nos plus anciens Historiens, soit Juifs, soit Grecs, soit Barbares, n'a fait mention des Chinois. Moïse, Sanchoniathon, Manéthon, Herodote & d'autres Ecrivains de la plus haute antiquité n'en parlent point. Certains passages du neuviéme Livre de Quinte-Curce font conjecturer qu'Alexandre eut quelque connoissance des Chinois par le récit des Indiens. Il y est parlé d'un Royaume appellé *Sophitien*, le même que Strabon appelle *Cathea*. Ce dernier nom fait présumer à quelques critiques que Quinte-Curce a voulu parler de la Chine, que les Tartares ont fort anciennement appellée *Cathai*. Mais tout cela n'est établi que sur des conjectures fort incertaines.

Hist. Univ. *ubi supra.*

Le sentiment le plus général des Savans est que les *Seres* des anciens, si fameux par leurs Manufactures de soye,

étoient le même peuple que les Chinois, ou faiſoient du moins une portion conſidérable des habitans de la Chine. Pline l'ancien aſſure que le pays des *Seres* étoit traverſé par la riviere de *Lanos*, qui eſt la *Lena* des modernes, & qui coule en effet à l'Orient de quelques diſtricts de la Chine. Florus nous apprend que ces mêmes Peuples envoyerent à Auguſte une ambaſſade ſolemnelle, & que leurs Députés employerent quatre ans à faire ce voyage.

CHAPITRE II.

Des accroiſſemens de l'Empire Chinois.

LE ſilence des anciens Hiſtoriens, par rapport à la Chine, perſuade à quelques Savans que les progrès de cette Monarchie n'ont pas été auſſi rapides que ſes Annaliſtes le prétendent : ſi ce peuple, ainſi qu'on l'aſſure, étoit floriſſant & nombreux dès le regne d'*Yu*, ſa puiſſance auroit fait du bruit dans le monde. Les Perſes, avant la deſtruction de leur Monarchie, en auroient appris quelque choſe, & leurs Hiſtoriens en feroient mention. Les

Grecs, peuple curieux, & ſi avide des ſciences étrangeres, que ſes Philoſophes alloient les puiſer juſques dans l'Egypte & dans les Indes, les Grecs auroient vraiſemblablement entendu parler de la puiſſance des Chinois, & ſurtout de la ſageſſe de leur gouvernement-qui, dit-on, étoit dès-lors ſi célébre dans la haute Aſie. Comment concevoir que l'Hiſtoire ne parle point de ces Aſiatiques avant le regne d'Alexandre le Grand, & qu'elle en parle même alors d'une maniere ſi équivoque, que le témoignage de Quinte-Curce ne prouve preſque rien en leur faveur? Car en ſuppoſant, ce qui eſt une choſe très-incertaine, que par le Royaume *Sophitien* il ait entendu la Chine, ſon récit ne nous apprend preſque rien qui ſoit de la moindre importance. Ces raiſons paroiſſent ſi perſuaſives aux Auteurs de la nouvelle Hiſtoire univerſelle, qu'ils ne craignent point d'avancer que la Chine n'étoit qu'un Etat foible, & médiocrement peuplé, l'an 1300 avant Jeſus-Chriſt. Ils ajoutent, & ils prétendent même
Ibid. prouver par l'Hiſtoire des Tartares, qu'une partie conſidérable de ce Païs devoit être abſolument déſerte l'an

627 avant l'Ere chrétienne ; parce que les Scythes, diſent-ils, firent alors une irruption terrible dans la haute Aſie.

Le Pere du Halde donne beaucoup plus de luſtre aux commencemens de l'Empire Chinois, & ſe plaît à orner de fleurs le berceau de cette Monarchie. Voici ce qu'il débite touchant ſon établiſſement & ſes progrès :

Les premiers habitans de la Chine s'établirent d'abord dans la Province de *Chen-ſi*, contrée limitrophe de la Tartarie Chinoiſe. Enſuite ils ſe répandirent dans les lieux voiſins, c'eſt-à dire, dans les Provinces de *Ho-nan*, de *Pe-tche-li*, & de *Chan-tong*. Ces quatre Provinces réunies formoient déja un Etat aſſez conſidérable, qui s'étendoit vers la partie Septentrionale du fleuve *Yang-tſe-kiang*. La réputation des premiers Princes qui le gouvernerent attira dans ces cantons une grande multitude d'étrangers. Les Chinois, dont le nombre augmentoit tous les jours, & qui peut-être n'avoient pas la liberté de s'étendre davantage, furent obligés de recourir à un expédient dont pluſieurs Peuples ſe ſont depuis aviſés. Ils deſſécherent

quantité de terres baſſes ſubmergées par les eaux, & reſſerrant par de bonnes levées les bornes de la mer & le lit des rivieres, ils augmenterent par-là l'étendue de leurs campagnes. C'eſt ainſi que les Provinces de *Kiang nan* & de *Tche-kiang* ſortirent du ſein des eaux, & devinrent dans la ſuite les deux plus belles contrées de la Chine.

Sous l'Empereur *Yu*, qui regnoit, dit-on, plus de deux mille ans avant Jeſus-Chriſt, on découvrit pluſieurs terres du côté du Midi; & comme ces régions étoient aſſez déſertes, ce Prince & ſes ſucceſſeurs y envoyérent divers Colonies, commandées par des Princes du ſang Impérial, à qui l'on abandonna ce pays, moyennant un tribut. De-là ſe formerent pluſieurs petits Royaumes tributaires, qui dans la ſuite, ayant été réunis à l'Empire, augmenterent beaucoup ſon étendue. Dès le regne d'*Yu*, continue le P. du Halde, la Monarchie étoit partagée en neuf Provinces, dont cet Empereur fit graver le plan ſur neuf vaſes d'airain. L'an 2037 avant Jeſus-Chriſt, ſous le regné de *Ti-hoai*, pluſieurs Nations envoyerent des ambaſſadeurs aux Chinois, & ſe ſoumirent volontairement à

payer un tribut annuel. Sur la fin de la deuxiéme Dynaſtie, environ douze cens ans avant Jeſus-Chriſt, des colonies Chinoiſes s'étendirent du côté de l'Orient, & allerent peupler pluſieurs Iſles. Quelques Ecrivains prétendent, mais ſans aucun fondement, qu'une de ces colonies fonda l'Empire du Japon. Sous la cinquiéme Dynaſtie, qui commença environ l'an 200 avant Jeſus-Chriſt, non-ſeulement les Chinois s'étendirent du côté du Nord, aux dépens des Tartares, ſur leſquels ils remporterent pluſieurs victoires, mais ils pouſſerent leurs conquêtes juſqu'aux Royaumes voiſins de l'Inde, c'eſt-à-dire, juſqu'au Tonquin, au Pégu, à la Cochin-Chine, &c. Quelques-uns de ces Royaumes ſont encore aujourd'hui tributaires, ou dépendans de la Chine. Environ ſix cens ans après Jeſus-Chriſt, *Kao-tſou-venti*, chef de la douziéme Dynaſtie, ajouta à l'Empire pluſieurs Provinces Septentrionales, ſituées au-delà du fleuve *Yang-tſe-kiang*. Ces contrées formoient un Royaume particulier, qui étoit ſoumis aux Tartares. Enfin la révolution arrivée en 1644, en ſoumettant la Chine aux Tartares, ne fit

qu'accroître la puiſſance & l'étendue de cet Empire, puiſqu'elle ajouta à ſes anciennes poſſeſſions une partie conſidérable de la grande Tartarie. C'eſt ainſi que cette heureuſe Monarchie s'eſt aggrandie peu à peu, moins par la voie des conquêtes, comme les autres Empires, que par la ſageſſe de ſes loix, par la réputation de ſon gouvernement, & par ſes propres diſgraces.

CHAPITRE III.

Des Dynaſties de la Chine.

VIngt-deux Dynaſties, ou familles de Souverains, ont ſucceſſivement gouverné la Chine. Si l'on excepte la premiere de ces familles, qu'un choix libre & volontaire des peuples plaça ſur le Trône, toutes les autres, comme il eſt arrivé dans la plûpart des Monarchies, furent redevables de l'Empire à l'ambition de leurs chefs, à la révolte des peuples, & ſur tout à la mauvaiſe conduite des Souverains. Les trois premieres Races ont produit les meilleurs Rois; &, par une ſuite fort

naturelle, elles ſe ſont maintenues ſur le Trône beaucoup plus long-tems que toutes les autres. Elles rempliſſent ſeules dans les Annales Chinoiſes l'eſpace de près de deux mille ans, tandis que les dix-neuf Races ſuivantes occupent à peine le même eſpace.

La premiere Dynaſtie reconnoît *Yu* pour ſon fondateur, & compte dix-ſept Monarques, dans l'eſpace de quatre cens cinquante-huit ans. Elle finit dans la perſonne de *Kié*, monſtre de cruauté & de débauche, dont la mémoire eſt encore en exécration chez les Chinois. On aſſure qu'il noya un jour trois mille de ſes Sujets dans une foſſe qu'il avoit fait remplir de vin. Il ſe plaiſoit à raſſembler dans un lieu ſecret de ſon Palais des perſonnes des deux ſexes, qui en ſa préſence ſe livroient à d'infâmes impudicités. Ces excès ſouleverent le peuple, qui mit ſur le Trône *Tchin-tang*, Prince tributaire de la Chine. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette révolution, c'eſt que *Tchin-tang* accepta avec regret la Couronne, & eut même la généroſité de la rendre à *Kié* qui parut ſe repentir de ſes crimes, & qui promit de ſe conduire avec plus de mo-

ANNÉE avant J. C. 2217.

dération. Mais ce Prince s'étant replongé dans ſes vices, *Tchin-tang*, qui s'étoit retiré dans ſon petit Etat, fut rappellé par le peuple, & on le força, pour la ſeconde fois, d'accepter l'Empire, qu'il gouverna fort ſagement

ANNÉE avant J. C. 1137. Une cataſtrophe à peu près ſemblable mit fin à la deuxiéme Dynaſtie. *Tcheou*, dernier Prince de cette Race, s'étant rendu odieux par ſes cruautés, par ſes profuſions, & par ſes débauches, les peuples eurent recours à *Vou-vang*, Roi d'un petit Etat voiſin, & l'éleverent à l'Empire. *Vou-vang*, dès les premières années de ſon regne, commit une grande faute qui influa ſur tous les malheurs de ſa Race, & qui dans la ſuite des tems cauſa dans l'Empire de grandes révolutions. Dans la vûe de gratifier certaines familles, ſurtout les Princes de ſon ſang, il érigea en leur faveur pluſieurs Principautés, & même de petits Royaumes qui dans les commencemens releverent de l'Empire, mais qui bientôt après ſecouerent le joug, & devinrent indépendans. Sous le treiziéme Empereur de cette Dynaſtie, tous ces petits Princes ſe firent une guerre cruelle, & dé-

hirerent l'Empire par leurs diviſions. a Chine fut inondée de ſang pendant luſieurs ſiecles : l'autorité Impériale ut avilie, & les Rois tributaires firent a loi aux Empereurs, qu'ils inſtalloient & qu'ils dépoſoient à leur gré. *Tcheou-tiun*, trente cinquiéme & dernier Empereur de cette Race, trouva un ennemi formidable dans *Tchao-ſiang*, on vaſſal, Roi de *Tſin*, à qui il fut obligé de réſigner la Couronne. La mort ayant ſurpris cet uſurpateur, ſon fils, qui ne lui ſurvéquit guères, & enſuite ſon petit-fils, ſuccéderent à ſes vues ambitieuſes. Ce dernier, qui s'appelloit *Tchuang-ſiang-vang* jouit ſeul de tant de crimes, & fonda la quatriéme Dynaſtie qui n'a donné que quatre Empereurs à la Chine, dans l'eſpace de 43 ans.

La cinquiéme Dynaſtie eut pour fondateur un avanturier nommé *Lieou-pan*, d'abord ſimple ſoldat, enſuite chef de brigands, qui s'éleva à l'Empire par les voies les plus injuſtes, & qui s'y maintint par de grandes vertus. Cette Dynaſtie a ſubſiſté pendant quatre cens vingt-ſix ans, & a produit pluſieurs grands hommes. Ses derniers Princes ayant abandonné aux Eunu- ANNÉE avant J. C. environ 250.

ques leur confiance & leur autorité ; tomberent dans l'aviliſſement, & devinrent auſſi odieux que leurs indignes favoris. Les peuples ſe ſouleverent : pluſieurs chefs ſe mirent à la tête des factieux, & déchirerent l'Empire dans la vue de le partager. Après des guerres cruelles, la Monarchie fut diviſée en quatre Royaumes, qui avoient chacun leur Souverain, & ſe réunit enſuite ſous un ſeul chef, nommé *Tchao-lie-vang*, auteur de la ſixiéme Dynaſtie. Ce Prince ne jouit que trois ans du Trône, & laiſſa un fils, nommé *Heou-ti* qui, après l'avoir poſſédé quarante & un an, l'abandonna lâchement à l'uſurpateur *Chi-tſou-vouti*, chef de la ſeptiéme Race.

ANNÉE depuis J. C. environ 220.

Cette Dynaſtie, qui a ſubſiſté cent cinquante-cinq ans, a donné quinze Empereurs à la Chine, preſque tous indignes du Trône qu'ils avilirent par leur indolence & par leur lâcheté. Le dernier de ces Princes, nommé *Kong-ti*, fut détrôné & maſſacré la deuxiéme année de ſon regne, par *Lieou-you* qui, de Cordonnier s'étant fait ſoldat, devint Général d'Armée, & enſuite Empereur.

Cette huitiéme Dynaſtie, & les quatre

tres ſuivantes, ne comprennent que l'eſpace de cent quatre-vingt dix-huit ans, dans lequel on ne laiſſe pas de compter vingt-quatre regnes. Auſſi leurs faſtes n'offrent-ils que des guerres ſanglantes, des révolutions rapides, des Monarques enſevelis dans la molleſſe, livrés à la ſuperſtition, obſédés par leurs Bonzes, par leurs Miniſtres, & enſuite trahis par ces mêmes hommes, renverſés du Trône, & indignement maſſacrés.

Sous les premiers Princes de la treiziéme Dynaſtie, l'Empire commença à reſpirer. Une paix profonde fut le fruit de leur ſage adminiſtration. On vante ſurtout le regne heureux de *Traitſong*, ſecond Empereur de cette famille. Sous le ſixiéme Empereur, nommé *Hiven*, le Royaume fut troublé par de nouvelles révoltes qui continuerent preſque ſans interruption depuis ce regne juſqu'à celui de *Tchaoſuen*, vingtiéme & dernier Empereur de cette Race. Ces révoltes furent encore occaſionnées par la tyrannie des Eunuques à qui les Princes de cette Dynaſtie confierent un pouvoir ſans bornes. *Tchou-ven*, chef d'une troupe de brigands, profita de ces troubles,

ANNÉE de J. C. 636.

détrôna *Tchao-ſuen*, éteignit dans ſon ſang la treiziéme Race, & devint le fondateur de la quatorziéme.

Cette Dynaſtie, & les quatre qui ſuivent, n'ont duré qu'un peu plus de cinquante ans, & dans ce court eſpace on compte treize Empereurs, qui périrent pour la plûpart d'une mort violente. Ce fut ſous ces Dynaſties, que les Tartares établis dans le *Leao-tong*, Province Septentrionale de la Chine, commencerent à ſe rendre formidables à l'Empire. Cette Province leur avoit été cédée par les derniers Empereurs de la treiziéme Race, & *Kao-tſou* chef de la ſeiziéme, qui dut ſon élévation à ces Tartares, leur céda encore ſeize villes de la Province de *Pe-tche-li*, outre un tribut de trois cens mille piéces de ſoie qu'il s'obligea de leur payer. Ces lâches complaiſances ne firent qu'accroître la puiſſance & l'audace de ces peuples, & devinrent la ſource d'une infinité de guerres qui déſolerent la Chine pendant 400 ans.

ANNE'E de J. C. 1120. Sous la dix-neuviéme Dinaſtie, les Chinois, las des incurſions & des inſultes de ces barbares, appellerent à leur ſecours d'autres Tartares Orientaux, appellés *Niu-tche*, par le moyen deſ-

quels ils exterminerent les Tartares du Nord, & renverſerent leur Empire qui avoit duré deux cens neuf ans. Mais les Chinois payerent encore bien chérement ce ſervice. Non-ſeulement les *Niu-tche* ſe firent céder le Leao-tong, mais ils s'emparerent des Provinces de Pe-tche-li & de Chenſi, & enſuite de celle de Ho-nan.

Quelques années après, ils firent des incurſions juſque dans le cœur de l'Empire, prirent *Nan king* la capitale, réduiſirent en cendres le Palais Impérial, & forcerent les Chinois d'accepter une paix honteuſe, par laquelle ils ſe reconnurent ſujets & tributaires des Tartares.

Sous cette même Dynaſtie, d'autres Tartares, nommés *Tan-yu*, établis à l'Occident de la Chine, dans le pays qui s'étend depuis la Province de Chenſi juſqu'au Thibet & juſqu'à Samarcand, ſe liguerent avec les Chinois contre les Tartares *Niu-tche*. Après pluſieurs guerres, ces derniers furent chaſſés des terres qu'ils avoient uſurpées dans le Leao-tong, & dans les autres Provinces, & ce ſecond Empire Tartare fut détruit, après avoir ſubſiſté cent dix-ſept ans. Mais il s'en

ANNE'E de J. C. 1144.

forma auſſi-tôt un troiſiéme fondé par les Tartares *Tan-yu* qui, pour prix des ſervices qu'ils avoient rendus aux Chinois, exigerent qu'on leur permît de s'établir dans ces mêmes contrées ſeptentrionales, dont ils avoient chaſſé les Tartares *Niu-tche*. Non contens de cette ceſſion, ils ſe répandirent dans les Provinces d'*Yun-nan*, de *Se-tchuen* & de *Hou-quang*, où ils porterent la déſolation. Dans moins d'un demi-ſiécle leur puiſſance s'accrut à un tel point, qu'ils ſubjuguerent tout l'Empire; &, par une révolution dont il n'y avoit point encore eu d'exemple, on vit une famille étrangere & barbare monter ſur le Trône des Chinois.

Cette vingtiéme Dynaſtie prit le nom d'*Yven*. Elle eut pour fondateur *Chi-tſou*, quatriéme fils de *Tai-tſou* qui avoit fondé le troiſiéme Empire Tartare dont j'ai fait mention. La famille d'*Yven* a donné à la Chine neuf Empereurs qui dans les commencemens firent chérir leur domination. Mais ces Princes s'étant laiſſés amollir par les délices de ce climat voluptueux, dégénérerent du courage de leurs ancêtres, & trouverent dans les Chinois mêmes, qu'ils avoient ſubjugués, un

peuple aguerri qui leur arracha leur conquête, & les chaſſa du Trône. Cette Dynaſtie, qui n'a ſubſiſté que quatre-vingt-neuf ans, s'éteignit dans la perſonne de *Chun-ti*, Prince indolent, livré aux femmes, & eſclave de ſes Miniſtres.

La vingt & uniéme Dynaſtie, dont *Tai-tſou* fut le fondateur, a regné deux cens ſoixante & ſeize ans. Les diſſenſions qui s'éleverent ſous cette Race entre les Mandarins & les Eunuques, plongerent l'Empire dans de grands déſordres, affoiblirent l'autorité Imperiale, enhardirent les peuples opprimés à ſecouer le joug, & préparerent la grande révolution qui éleva pour la ſeconde fois à l'Empire une famille Tartare. Comme cette famille eſt maintenant ſur le Trône, & que la révolution dont je parle eſt preſque arrivée de nos jours, je m'étendrai un peu plus ſur les circonſtances de cet événement.

Les Tartares *Niu-tche*, ou Orientaux, qui, comme je l'ai dit, avoient été chaſſés du Leao-tong, & de tout l'Empire, s'étoient retirés dans leur ancien pays voiſin du Leao-tong où ils ſe partagerent en ſept hordes, ou

peuplades différentes. Après s'être fait long-tems la guerre les uns aux autres, ils ſe réunirent enfin ſous l'obéiſſance d'un ſeul chef. Leurs marchands, qui commerçoient dans la Province de Leao-tong, ayant reçu quelque inſulte des marchands Chinois, ces Tartares en porterent leurs plaintes aux Mandarins de la Province. Les Mandarins, bien loin de leur faire raiſon, attirerent leur Roi dans une embuſcade, & lui firent trancher la tête. Les Tartares, irrités de cette perfidie, entrerent avec une forte armée dans le Leao-tong, ayant à leur tête *Tien-ming*, fils du feu Roi, qui jura d'immoler deux cens mille Chinois aux mânes de ſon pere. Ce Prince s'empara du Leao-tong & du Pe-tche-li, & fut enſuite chaſſé de ces deux Provinces. La conquête de la Chine étoit réſervée à *Tſong-té*, ſon petit-fils, Prince courageux, affable & humain, qui ayant été élevé ſecrettement parmi les Chinois, avoit appris leur langue, & s'étoit appliqué à étudier le génie & le caractere de ce peuple, comme s'il eût prévu qu'il devoit un jour lui donner des loix.

L'Empire étoit alors dans une de

ces criſes violentes, qui préparent les grandes révolutions. L'Empereur *Hoai-tſchong* regnoit : perſonnage vertueux, mais monarque foible, gouverné tour à tour par ſes Mandarins & par ſes Eunuques qui commettoient, ſous ſon nom, les plus odieuſes vexations. Ce Prince, malgré ſes vertus, étoit haï des peuples, & mépriſé de ſes propres favoris. La guerre continuoit toujours avec les Tartares *Niu-tche*, & toutes les forces du Royaume s'étoient portées de ce côté-là. Pour comble de malheur une famine ſurvint, & réduiſit le peuple aux plus grandes extrêmités. Les mécontens profiterent de toutes ces circonſtances pour lever l'étendart de la révolte. Il ſe forma juſqu'à huit corps d'armées, qui avoient chacune leur chef. Dans la ſuite ces différents partis ſe réduiſirent à deux, & enfin ſe réunirent ſous un ſeul chef, appellé *Li*, qui s'étant emparé des Provinces de Ho-nan & de Chenſi, prit le titre d'Empereur. Enſuite il marcha vers la Ville Impériale ; &, à la faveur des intelligences qu'il y avoit pratiquées, il entra dans Pé-king à la tête de trois cens mille hommes. L'Empereur étoit alors enfermé dans ſon Pa-

lais, & telle étoit l'indolence de ce Monarque, qu'il n'apprit l'arrivée des ennemis, que lorſqu'ils furent maîtres de la Ville. Ce malheureux Prince voulut ſortir de ſon Palais à la tête de ſix cens Gardes qui lui reſtoient : mais ces lâches l'abandonnerent & prirent la fuite. Alors n'ayant plus aucune reſſource, il deſcendit dans le jardin du palais, accompagné de ſa fille ; & après lui avoir tranché la tête, pour la ſouſtraire aux inſultes de ſon ennemi, il ſe pendit lui-même à un arbre. Son premier Miniſtre, ſes femmes, & ſes plus fideles Eunuques imiterent ſon exemple, & ſe donnerent la mort.

Cependant la triſte nouvelle de cette révolution vint à l'armée qui faiſoit la guerre en Tartarie. *Ou-ſan-guey*, qui la commandoit, refuſa de reconnoître le Tyran, & celui-ci ſe mit à la tête d'une nombreuſe armée pour l'aller combattre. *Ou-ſan-guey* s'étoit enfermé dans une place forte, prévoyant que ce ſiége arrêteroit l'ennemi. *Lï*, qui s'étoit aſſuré du pere d'*Ou-ſan-guey*, le fit amener chargé de fers au pied des murailles, & déclara à ſon fils qu'il le feroit égorger ſur l'heure, s'il différoit de ſe rendre. *Ou-ſan-guey* ſa

crifia en cette occaſion la tendreſſe filiale à l'amour qu'il devoit à ſa patrie, & ſon pere l'exhorta lui-même à ne point ouvrir les portes au Tyran. Sur ce refus, le généreux vieillard fut maſſacré aux yeux de ſon fils.

Cependant le Général Chinois, incapable de réſiſter ſeul à la puiſſance de *Lï*, fit la paix avec les Tartares *Niutche*, & les engagea même à ſe joindre à lui contre l'Uſurpateur. *Tſong-té* leur Roi, ce même Prince dont j'ai parlé plus haut, lui amena quatre-vingt mille hommes, fit lever le ſiége au Tyran, le pourſuivit juſqu'à *Pé-king*, & diſſipa tellement ſon armée, que cet Uſurpateur fut obligé de ſe réfugier dans la Province de Chenſi, où il mena depuis une vie obſcure. Tout plia ſous l'autorité du Prince Tartare, que les peuples regardoient comme leur libérateur. Le fidele *Ou-ſan-guey*, ne fut pas long-tems à ſe repentir de s'être aſſocié un Prince ſi puiſſant. Il diſoit à cette occaſion qu'il avoit fait venir des lions pour chaſſer des chiens. En effet *Tſong-té* ne fut pas plutôt arrivé à Pé-king, que, profitant de ſa victoire & de l'heureuſe diſpoſition des peuples, il ſongea à s'emparer

du Trône de la Chine. Mais la mort l'ayant enlevé preſqu'auſſi-tôt après ſon entrée dans Pé-king, tout ce qu'il put faire fut de déclarer Empereur ſon jeune fils qui n'avoit que ſix ans. Ce choix fut confirmé par les grands & par le peuple, qui oublierent la jeuneſſe du fils, en conſidération des ſervices du pere. Le nouvel Empereur prit le nom de *Chun-chi*, & on le regarde comme le chef de la vingt-deuxiéme Dynaſtie, aujourd'hui régnante.

Cette révolution, qui arriva en 1644, réunit à l'Empire une portion conſidérable de la grande Tartarie. Elle fut très-utile aux Chinois, & l'on peut dire qu'ils y gagnerent autant que les Tartares. Ces deux peuples avoient beſoin l'un de l'autre. L'humeur fière & belliqueuſe des Tartares aguerrit les Chinois, peut-être trop livrés aux arts pacifiques : & le commerce des Chinois humaniſa les Tartares. L'Empire de la Chine eſt aujourd'hui au plus haut point de grandeur où il ſe ſoit trouvé depuis ſa fondation. Outre que ſa domination eſt plus vaſte que jamais, elle eſt affermie ſur les plus ſolides fondemens. Il jouit au-dedans d'une paix profonde, qui depuis 70 ans n'a

été troublée d'aucune guère inteſtine. Au dehors, depuis ſa réunion avec les Tartares, il n'a preſque plus d'ennemis à combattre, n'étant environné que de nations tributaires, ou trop foibles pour oſer l'attaquer.

CHAPITRE IV.

Empereurs célèbres.

FO-HI. Il fut, dit-on, le premier Roi, & le premier Légiſlateur des Chinois, & il mérite à ces deux titres d'être regardé comme le fondateur de leur Monarchie. Avant lui les habitans de la Chine étoient un peuple ſauvage, ſans diſcipline & ſans mœurs. Ils buvoient le ſang, ils mangeoient la chair ſanglante des animaux : ils jouiſſoient en commun de toutes les femmes : les enfans ne connoiſſoient que leur mere : les deux ſexes n'étoient point diſtingués par l'habillement : la pudeur, l'union conjugale, étoient des choſes abſolument inconnues. Du Halde, tome I.

Fo-hi poliça les mœurs de cette nation farouche : il inſtitua le mariage,

& le ſoumit à certaines bienſéances. Il publia des loix qu'il traça avec de nouveaux caractères dont il fut l'inventeur ; les Chinois ne ſe ſervoient auparavant que de cordes nouées, qui leur tenoient lieu de lettres. Il créa des Juges & des Magiſtrats, pour le ſoulager dans l'adminiſtration de l'Etat. On lui attribue l'invention de la pêche, de la chaſſe & de la muſique. *Fo-hi*, pour accrediter ſes nouvelles loix, publia qu'il les avoit vû gravées ſur le dos d'un animal extraordinaire, moitié cheval & moitié dragon. On ne peut croire combien cette pieuſe impoſture lui réuſſit. Ce dragon célébre eſt devenu la deviſe de la Chine, l'ornement des habits Impériaux, & l'objet du reſpect & de la vénération des peuples.

HOANG-TI. Sa naiſſance eut quelquechoſe de merveilleux. Un coup de tonnere ayant extraordinairement affrayé *Fou-pao* ſa mere, elle accoucha de ce Prince ſur une montagne. On rapporte au regne de *Hoang-ti* pluſieurs découvertes utiles : l'invention de la ſphère, l'uſage des poids & des meſures, l'arpentage ; l'arithmétique, l'art de bâtir des ponts, de filer la ſoye,

la teinture, l'invention des arcs, des machines à piler le ris, des barques, des chariots, de la médecine, &c. Les Ecrivains Chinois font les plus grands éloges de ce Monarque dont les bienfaits, disent-ils, se répandirent sur toute la terre. On ignore le tems & la durée de son regne.

YU. C'est à ce Prince que commence l'ordre des Dynasties. Il commença, dit-on, à regner l'an 2217 avant J. C. C'étoit un Prince humain, affable, appliqué au gouvernement, ennemi des plaisirs, & uniquement occupé du bonheur des peuples. Son Palais étoit ouvert à toutes les heures. *Yu*, pour se rendre plus accessible, fit attacher à la porte de son appartement une cloche, un tambour, & trois tables de différens métaux. Suivant la nature des affaires, on frappoit sur ces divers instrumens, & l'Empereur donnoit audience sur le champ. On raconte qu'un jour il se leva deux fois de table au son de la cloche, & qu'un autre jour il sortit trois fois du bain pour écouter les plaintes de quelques particuliers. On ajoute qu'il étoit fort adonné à l'agriculture, & qu'il composa même un excellent traité sur cette matiere.

CHI-HOANG-TI. Il regnoit environ 200 ans avant J. C. & il fut le ſecond Empereur de la quatriéme Dynaſtie. Ce Prince n'eut ni la clémence, ni la modération, ni les autres vertus pacifiques de ſes prédéceſſeurs. Il fut cruel, ambitieux, entreprenant. Il fit la guerre aux Princes tributaires, que les Empereurs de la troiſiéme Race avoient inveſtis de pluſieurs Souverainetés démembrées de l'Empire; &, après les avoir dépouillés, il extermina leurs familles, faiſant égorger tous les Princes mâles. Il étendit fort loin ſa domination du côté du Nord & du Midi. C'eſt le premier, & preſque le ſeul conquérant qu'ait eu la Chine. Il étoit capable des entrepriſes les plus hautes & les plus difficiles. Ce fut lui qui fit conſtruire en cinq ans cette fameuſe muraille qui ſépare la Chine de la Tartarie. Il mépriſa les ſciences qui ne ſervent, diſoit-il, qu'à fomenter l'oiſiveté, & qu'on cultive toujours aux dépens de l'agriculture & de beaucoup d'autres arts plus utiles. Plein de ce préjugé barbare, il publia un Edit qui ordonnoit, ſous peine de la vie, de brûler tous les Livres, excepté ceux d'agriculture, de médecine & d'archi-

tecture. Cet ordre fut exécuté avec la derniere rigueur : on fit ſur-tout une ſévère recherche des livres d'hiſtoire & de morale. Les premiers bleſſoient la vanité de *Chi-hoang-ti*, à cauſe des éloges qu'on y prodiguoit à ſes prédéceſſeurs : cet orgueilleux Monarque vouloit que la Poſtérité ne parlât que de lui ſeul. Pour ce qui eſt des livres de morale, il avoit à ce ſujet des idées fort étranges. *Ces livres*, diſoit-il, *bons à certains égards pour le peuple, nuiſent dans le fond au deſpotiſme du Souverain. Ceux qui en font leur étude, & qui s'abandonnent à ces ſortes de ſpéculations, s'érigent d'ordinaire en réformateurs de l'Etat ; & ſi un Prince, dont les lumières ont un peu d'étendue, s'éloigne en certains cas des règles communes, & fait plier la morale ſous la politique, ces hommes ont la témérité de cenſurer ſa conduite, & leurs diſcours ſéditieux & malins ne tendent qu'à ſouffler parmi le peuple l'eſprit de déſobéiſſance & de révolte.* Ibid.

VOU-TI. Les Annales Chinoiſes le mettent au rang des plus grands hommes, & des meilleurs Princes qui ayent gouverné l'Empire. On vante ſur-tout ſa prudence, ſa modération, ſon cou-

rage, ſon application aux affaires, ſon gout pour les ſciences, & la protection qu'il accorda aux Savans. Quoique ſon naturel guerrier le portât aux plus hautes entrepriſes, il ſçut contenir ſon ambition dans de juſtes bornes, & il ne s'occupa au commencement de ſon regne que du ſoin de faire fleurir la paix & l'abondance. Il fit recueillir ſoigneuſement les anciens livres qui avoient échappé aux fureurs barbares de *Chi-hoang-ti*, & il ordonna aux Savans de les enſeigner dans les écoles publiques. Les Tartares, établis au-de-là de la grande muraille, ayant entrepris de franchir ce rempart, *Vou-ti* ſe mit à la tête d'une armée pour les combattre, remporta ſur eux quatre victoires ſignalées; &, s'étant emparé d'une partie de leur pays, il y établit des colonies Chinoiſes. Ces ſuccès ayant réveillé ſon humeur guerriere, il porta la terreur de ſon nom & de ſa puiſſance juſqu'aux Royaumes voiſins de l'Inde, environ deux cens ans après qu'Alexandre eut pénétré dans ce dernier pays. *Vou-ti* mourut l'an 117 avant J. C. L'Hiſtoire ne lui reproche d'autre défaut qu'un penchant aveugle pour les ſciences occultes, & une cré-

dulité puérile en cette matière. Un impoſteur lui apporta un jour un élixir, & l'exhorta à le boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un de ſes Miniſtres qui étoit préſent, ayant tenté inutilement de le déſabuſer, prit la coupe, & but la liqueur. L'Empereur, irrité de cette hardieſſe, condamna à mort le Mandarin. Mais celui-ci, peu effrayé de cette menace, lui dit d'un air tranquille : *Si ce breuvage donne l'immortalité, vous ferez de vains efforts pour me faire mourir : & s'il ne la donne pas, auriez-vous l'injuſtice de m'ôter la vie pour un ſi frivole larcin ?* Ce diſcours calma l'Empereur, qui ne put s'empêcher de louer la prudence & la ſageſſe de ſon Miniſtre.

TAI-TSONG. Ce Prince, qui fut le deuxiéme Empereur de la treiziéme Dynaſtie, apporta ſur le Trône toutes les qualités qui peuvent faire chérir un Souverain. Il étoit doux, acceſſible & populaire. Sa frugalité étoit ſi grande, qu'il ne permit jamais qu'on ſervît ſur ſa table plus de huit plats. Il aima les ſciences, & il établit dans ſon Palais une Académie, compoſée des plus beaux génies de la Chine. Ce Prince

inſtitua une autre école pour les armes, où l'on s'exerçoit à tirer de l'arc : il aſſiſtoit ſouvent lui-même à ces exercices, ſe mêlant familièrement avec les ſoldats. Comme un de ſes Miniſtres lui remontroit le danger où il s'expoſoit parmi tant de gens de guerre : *Je me regarde comme leur pere*, répondit Tai-tſong : *qu'ai-je à craindre au milieu de mes enfans* ? Il craignoit ſi fort de fouler ſes peuples, qu'un jour on lui entendit proférer ces belles paroles : *Le ſalut de l'Empereur dépend de l'état heureux où il maintient ſes ſujets. Un Prince qui foule & qui épuiſe ſon peuple pour s'enrichir, reſſemble à un homme qui couperoit ſa chair par petits morceaux pour s'engraiſſer de ſa propre ſubſtance. Quand le peuple eſt accablé de miſére, que devient l'Empire* ? *N'eſt-il pas ſur le penchant de ſa ruine ? Et l'Empire venant à périr, quel eſt le ſort de l'Empereur* ? La ſeconde année de ſon règne, les campagnes furent couvertes d'une multitude innombrable de ſauterelles. L'Empereur qui vit de ſes propres yeux le dégât horrible qu'elles faiſoient, en ramaſſa une, la mit dans ſa bouche, & dit en ſoupirant : *Malheureux inſectes*,

Ibid.

vous dévorez les moiſſons & la ſubſtance de mon peuple : eh ! que ne dévorez-vous plutôt mes entrailles ! Un jour qu'il ſe promenoit dans une barque avec ſes enfans, *Vous voyez cette barque*, leur dit-il : *c'eſt l'eau qui la porte, & qui peut en même tems la ſubmerger. Songez que le peuple reſſemble à cette eau, & l'Empereur à cette barque.*

Ce Prince mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il fut amèrement pleuré de ſon peuple, & ſa mémoire eſt encore aujourd'hui en bénédiction chez les Chinois. *Tai-tſong* étoit contemporain de Dagobert I, qui vivoit au commencement du ſeptième ſiécle de l'Ere chrétienne. La Monarchie Françoiſe touchoit preſque alors à ſon origine, tandis que celle des Chinois comptoit déja près de trois mille ans.

TAI-TSOU. Ce Prince fut le fondateur de la dix-neuviéme Dynaſtie Chinoiſe, qu'il établit vers la fin du deuxiéme ſiécle de notre Ere, à peu près dans le même tems, & avec les mêmes circonſtances, que Hugues Capet jettoit en France les fondemens de la troiſiéme Race. *Tai-tſou* s'étant acquis une grande conſidération par ſa

valeur & par les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat ſous le dernier règne, tous les Grands ſe déterminerent à l'élever à l'Empire, au préjudice de *Kong-ti* à qui le ſceptre appartenoit. La ſageſſe, l'application aux affaires, la modeſtie & ſurtout la clémence qu'il montra ſur le Trône, juſtifierent le choix des peuples. Il étoit ſimple dans ſes vêtemens : il interdit à ſes femmes & à ſes filles l'uſage des perles & des pierreries ; & cet exemple contribua beaucoup plus que ſes loix à bannir le luxe de ſon Empire. On rapporte de lui des traits d'humanité bien remarquables. Durant un hiver très-rude, comme ſon armée étoit aux priſes avec les Tartares de Leao-tong, ce Prince ſe dépouilla d'une robe de fourrure, & l'envoya au Général de ſes troupes, l'aſſurant qu'il auroit bien voulu en donner une pareille à chaque ſoldat. Une autre fois ſes troupes étant occupées à aſſiéger *Nan-king*, ancien domaine de l'Empire, dont les Tartares s'étoient emparés, *Tai-tſou*, prévoyant le carnage qu'entraîneroit infailliblement la priſe de cette Ville, ſe mit au lit, feignant d'être attaqué d'une maladie dangereuſe. Les principaux Offi-

ciers de l'armée étant accourus, & paroiſſant dans une grande conſternation : *Ne vous allarmez point*, leur dit l'Empereur, *il ne tient qu'à vous de me guérir ſur le champ : jurez-moi que vous épargnerez le ſang des habitans de Nan-king, vos anciens compatriotes & mes ſujets.* Ils en firent tous le ſerment ; & quelques jours après la Ville fut emportée d'aſſaut, ſans qu'il s'y commît preſque aucune violence.

CHI-TSOU. Ce fut le premier Prince étranger, qui monta ſur le Trône de la Chine, l'an 1280 de notre Ere. Il étoit Roi des Tartares *Tan-yu*, ou Occidentaux, & il entreprit à l'âge de ſoixante & quinze ans de ſe rendre maître de la Chine. Lorſqu'il eut exécuté ce grand deſſein, il prit toutes les meſures qu'il falloit, non-ſeulement pour ſe maintenir ſur le Trône, mais pour faire chérir ſa domination. Il ne changea rien dans la forme extérieure du gouvernement. Il laiſſa à ſes nouveaux ſujets leurs loix & leurs uſages, & il eut la prudence de ſe conformer lui-même aux mœurs & au génie de la nation. Il gouverna ſes peuples avec tant de ſageſſe, qu'on ſe ſouvient encore aujourd'hui de ſon adminiſtration;

les Chinois l'appellent par excellence *le ſage gouvernement*. C'eſt à ſon regne qu'on rapporte la conſtruction d'un fameux Canal qui, coulant du Nord au Midi, dans l'eſpace de ſix cens lieues, ouvre une communication facile d'une extrémité de l'Empire à l'autre. Cet ouvrage ſeul étoit capable d'immortaliſer la mémoire de ce Prince, ſi ſes vertus ne lui avoient érigé dans tous les cœurs un monument plus durable.

HONG-VOU. Un grand mérite, joint aux circonſtances les plus heureuſes, éleva *Hong-vou* à l'Empire. Il avoit été cuiſinier dans un Monaſtère de Bonzes. Il délivra les Chinois de l'eſclavage d'une domination étrangere; &, malgré la baſſeſſe de ſa première condition, ils le mirent ſur le Trône. *Hong-vou*, pour n'avoir point à rougir de ſes ayeux, conféra le titre d'Empereur à ſon pere, à ſon ayeul, à ſon biſayeul, & à ſon triſayeul. Il ſignala les commencemens de ſon régne par les plus ſages réglemens. Il exclut les Eunuques de toute charge civile & militaire : il abaiſſa les Princes tributaires, & leur interdit la connoiſſance des affaires politiques : il dé-

fendit aux Moines d'admettre à la Profeſſion aucune perſonne des deux ſexes avant l'âge de quarante ans : loi ſenſée dont il connoiſſoit mieux qu'un autre l'importance, ayant vécu parmi eux.

L'hiſtoire ne dit point que ce Prince ait porté la guerre chez ſes voiſins : elle ne parle que de ſes vertus pacifiques, de ſa ſageſſe, de la douceur de ſon gouvernement, de la protection qu'il accorda aux gens de Lettres, & de l'amour extrême qu'il avoit pour ſon peuple. On rapporte de lui cette belle maxime : *Comme le ciel & la terre ſont continuellement attentifs à produire tout ce qui eſt néceſſaire aux hommes ; ainſi un Empereur doit s'occuper uniquement du beſoin de ſes Sujets. Quelque ſoin qu'il prenne de modérer les impôts, & de diminuer ſa dépenſe, il doit toujours craindre que ſon peuple ne manque du néceſſaire.* Ibid.

Un jour qu'il viſitoit ſes Provinces, accompagné de ſon fils aîné, il s'arreta au milieu d'une campagne où des laboureurs conduiſoient la charrue ; &, ſe tournant vers ce jeune Prince : *Voyez*, lui dit-il, *comme ces pauvres gens arroſent de leur ſueur le champ qu'ils cul-*

tivent : apprenez à ménager des hommes ſi eſtimables ; & quand vous régnerez, gardez-vous bien de les ſurcharger d'impôts. Ce Prince mourut la dernière année du quatorziéme ſiécle de l'Ere chrétienne, âgé de ſoixante & onze ans.

CANC-HI. Cet Empereur étoit contemporain de Louis XIV. Les Jéſuites, qu'il honora toujours d'une protection diſtinguée, nous le repréſentent comme un Monarque appliqué aux affaires, attentif aux beſoins de ſes ſujets, adroit & heureux dans le choix de ſes Généraux & de ſes Miniſtres, œconome dans le domeſtique, grand dans les occaſions d'éclat, juſte, intrépide, en un mot pourvû de toutes les qualités qui font les grands Rois. Ce Prince étoit très-verſé dans la Littérature Chinoiſe : il montra même du gout pour les ſciences de l'Europe ; & dans les momens de relâche que lui laiſſoient les ſoins du gouvernement, il prenoit des leçons de Phyſique, d'Aſtronomie, de Géometrie & d'Algébre. Les PP. *Gerbillon* & *Bouvet*, deux Jéſuites célébres, lui compoſoient ces leçons en langue Tartare, & les lui expliquoient deux fois le jour.

Cang-hi

Cang-hi vivoit ſi familierement avec eux, qu'il les faiſoit ſouvent aſſeoir à ſes côtés ; ce qui eſt une grande diſtinction dans l'étiquette de ces Cours Aſiatiques. Les Peres *Scaal* & *Verbieſt* eurent auſſi beaucoup de part à la confiance de ce Monarque : le premier avoit été ſon précepteur. Ces illuſtres Miſſionnaires obtinrent de Cang-hi pluſieurs graces dont la plus ſignalée fut l'Edit de 1692, qui permit la publication du Chriſtianiſme dans toute l'étendue de l'Empire. Cependant ils ne purent jamais perſuader ni convertir ce Monarque. Leurs Mémoires mêmes * nous apprennent, *qu'il n'approuvoit point le Chriſtianiſme ſans ſe faire une eſpece de violence, & qu'en favoriſant les Miſſionnaires, il ſacrifioit ſes vues politiques à l'affection qu'il avoit pour eux.* Quelquefois il ſe fâchoit de l'importunité des Jéſuites, ne pouvant comprendre les motifs du zèle qui les animoit : *Je ſuis ſurpris*, leur dit-il un jour, *de vous voir ſi infatués de votre Religion, & ſi inquiets des affaires de l'autre monde où certainement vous n'avez jamais été. Que ne jouiſſez-vous tranquillement de la vie préſente ?* On rapporte de lui pluſieurs

* Cités dans l'Hiſt. gén. des Voyag. Tom. VI. p. 367. traduct. Françoiſe.

Ibid. page 366.

réponſes ſemblables : tout cela ſuppoſe que ce Prince n'étoit rien moins que perſuadé Cependant les mêmes Mémoires des Miſſionnaires lui attribuent dans d'autres endroits d'avoir témoigné quelque penchant pour le Chriſtianiſme.

Cang-hi prenant le divertiſſement de la chaſſe du Tigre, vers le milieu de Décembre de l'année 1722, fut ſaiſi d'un froid mortel, qui coagula tout ſon ſang. Il mourut le vingtiéme jour du même mois, âgé de ſoixante & neuf ans, après en avoir régné ſoixante.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des vingt-deux Dynasties Chinoises.

Noms des Dynasties	Commencement.	Durée.	Nombre des Empereurs.
	Années avant J. C.	Ans.	
I. HIA.....	2207.	458.	17.
II. CHANG.....	1766.	644.	28.
III. TCHEOU.....	1122.	873.	35.
IV. TSIN.....	248.	43.	4.
V. HAN.....	206.	426.	25.
	Depuis J. C.		
VI. HEOU-HAN....	220.	44.	2.
VII. TSIN.....	265.	155.	15.
VIII. SONG.....	440.	59.	8.
IX. TSI.....	479.	23.	5.
X. LEANG.....	502.	55.	4.
XI. TCHIN.....	557.	33.	5.
XII. SOUY.....		29.	3.
XIII. TANG.....	618.	289.	20.
XIV. HEOU-LEANG..	907.	16.	2.
XV. HEOU-TANG..	923.	13.	4.
XVI. HEOU-TSIN...	936.	11.	2.
XVII. HEOU-HAN ..	947.	4.	2.
XVIII. HEOU-TCHEOU.	951.	9.	3.
XIX. SONG.....	960.	319.	18.
XX. YVEN.....	1280.	89.	9.
I. Race Tartare.			
XXI. MING.....	1368.	236.	16.
XXII. TSIN.....	1644.		
II. Race Tartare, aujourd'hui regnante.			

SECONDE PARTIE.

DESCRIPTION DE LA CHINE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Provinces de la Chine.

L'EMPIRE de la Chine embraſſe preſque toute l'extrêmité Orientale du continent de l'Aſie. Il eſt borné au Nord par la Tartarie Ruſſienne, au Midi par les Etats du Mogol, à l'Occident par le Tibet, & à l'Orient par la Mer. Sa partie la plus Méridionale eſt ſous le vingt & uniéme dégré de latitude : la plus Septentrionale eſt ſous le cinquante-cinquiéme. Ainſi, du Midi au Nord, dans ſa plus grande largeur, la Chine a trente-quatre dégrés, c'eſt-a dire ſix cens quatre-vingt de nos grandes lieues, à vingt le dégré; du Levant au Couchant, en certains endroits, ſon étendue eſt encore plus vaſte : dans ſa moindre largeur cet

Empire comprend trois cens ſoixante lieues : ſon circuit en embraſſe plus de dix-huit cens.

Les Indiens & les Européens ſe ſont accordés à lui donner le nom de *Chine* : les Tartares l'appellent *Cathay* : ſon véritable nom eſt *Tchon-koué*. Quoi qu'il en ſoit de l'origine de ces différens noms, il eſt probable que la Chine eſt cette contrée de l'Aſie, ſi fertile en ſoye, que les Romains appelloient le pays des *Seres*, & que depuis on a appellé le *Cathay*. Ce dernier nom eſt fort ancien. Salmon, *Etat du monde.*

Afin de ſuivre quelque ordre dans la deſcription d'un Empire ſi vaſte, je commencerai par les Provinces qui compoſent ſon domaine propre, & comme ſon ancien patrimoine. Je parlerai enſuite de ſes poſſeſſions étrangeres dans les îles de la Mer d'Orient, dans la Tartarie & ailleurs.

ARTICLE I.

De la Chine proprement dite.

LA Chine proprement dite se divise en quinze Provinces, la plûpart très-vastes & comparables par leur étendue aux plus beaux Royaumes de l'Europe. Ces Provinces sont :

I. PE-TCHE-LI, région située à l'extrémité Septentrionale de la Chine, sur la frontiere de la Tartarie. Elle a environ cent quarante lieues dans sa plus grande longueur : mais sa largeur est beaucoup moindre, surtout vers la partie Méridionale. L'air y est tempéré & fort serein, même pendant l'hiver, le Soleil n'étant presque jamais obscurci d'aucun nuage. Cependant on remarque que les rivieres y sont glacées pendant quatre mois de l'année, à savoir depuis la fin de Novembre, jusqu'au milieu de Mars. Mais il est rare qu'on y ressente ces froids aigus que la gelée produit dans nos climats. Il y pleut rarement : mais les rosées sont fréquentes. Le pays est plat, peu fertile en ris, abondant en toute autre es-

pece de grains, en fruits, en légumes, en beſtiaux. Les habitans ſont robuſtes, belliqueux : ils ont moins de politeſſe & d'eſprit que ceux des Provinces Méridionales. Le *Pe-tche-li* comprend cent quarante villes. *Pe-king*, dont je parlerai ailleurs, eſt la capitale de cette Province, & la première ville de tout l'Empire.

II. CHAN-TONG. Cette Province, qui compte dans ſon diſtrict cent vingt villes, eſt bornée au Nord & au Couchant par le Pe-tche li, & à l'Orient par la Mer. Son terroir produit toutes ſortes de grains & de légumes. Les arbres fruitiers y ſont d'un grand produit : leurs fruits, qu'on fait ſécher, ſe tranſportent dans les autres Provinces, & il s'en fait un débit conſidérable. Les rivieres & les côtes de la Mer ſont fort poiſſonneuſes. Le *Chan-tong* a cet avantage particulier ſur les autres Provinces, qu'on y voit naître une eſpece de vers ſauvages, aſſez ſemblables aux chenilles, qui produiſent une ſoye blanche, dont les fils s'attachent aux arbriſſeaux & aux buiſſons. On en fait des étoffes, plus groſſières à la vérité, mais auſſi beaucoup plus durables, que celles qui ſe fabriquent avec la ſoye

des vers domeſtiques. Cette Province s'appelloit anciennement *Leao-tong*, & compoſoit alors un Royaume particulier. M. Salmon fait de ce pays deux Provinces diſtinctes, dont il appelle l'une *Chatum*, & l'autre *Leauton*. Il eſt tombé dans pluſieurs autres mépriſes.

III. CHAN-SI. Cette Province eſt bornée au Nord par la Tartarie, & confine du côté de l'Orient au Pe-tcheli. Elle eſt remplie de montagnes, cultivées pour la plûpart, & coupées en terraſſes depuis la racine juſqu'au ſommet. Elle produit en abondance toutes ſortes de grains, à l'exception du ris, qui y croît plus difficilement, à cauſe de la rareté des canaux & des rivieres. Ses mines ſont fertiles en charbon de terre, en fer, & en d'autres minéraux. On y compte cent villes.

IV. CHEN-SI. Ce pays eſt abondant en froment & en millet; mais il produit peu de ris. Il renferme, dit-on, pluſieurs mines d'or, qu'il eſt défendu d'ouvrir. Mais le Gouvernement permet de chercher ce métal dans les rivieres; & beaucoup de gens ſubſiſtent du gain qu'ils retirent en lavant le ſable, & en ſéparant l'or qui y eſt mêlé.

Le *Chen-ſi* eſt la premiere Province de la Chine qui ait été habitée. Il comprend cent quatorze villes. Il a pour bornes au Nord & au Couchant la Tartarie Chinoiſe, & à l'Orient le Quang-ſi.

V. HO-NAN. Le *Ho-nan* eſt ſitué preſque au centre de la Chine, au Midi du Chen-ſi & du Pe-tche-li. C'eſt la plus riante & la plus délicieuſe Province de l'Empire. Auſſi les Chinois l'appellent-ils *la fleur* ou *le jardin* de la Chine. En effet ce pays eſt ſi uni & ſi bien cultivé, qu'il ſemble qu'on ſe promene dans un vaſte jardin. Tout y eſt campagne, excepté du côté de l'Occident, où l'on voit des montagnes couvertes de forêts. On y trouve cent dix villes.

VI. KIANG-NAN. Cette région eſt bornée au Nord par le Chan-tong, au Couchant par le Ho-nan, & à l'Orient par la Mer. C'eſt la plus riche Province de la Chine. Elle paye ſeule annuellement au Prince trente-deux millions de Taëls : ce qui fait, ſuivant l'évaluation du P. du Halde *, cent ſoixante millions de nos livres de France. Tout contribue à l'opulence de cette Province, ſa poſition, la fertilité du terroir,

* Cet Ecrivain évalue *le Taël* à cent ſols de notre monnoye.

la multitude des rivieres & des canaux, la proximité de la Mer, l'induſtrie des habitans, le nombre & l'excellence des manufactures. On y compte cent ſept villes, dont la plus conſidérable eſt Nan-king.

VII. HOU-QUANG. Cette Province, placée au centre de l'Empire, comme le Ho-nan auquel elle confine du côté du Nord, eſt ſi abondante en toutes ſortes de grains, qu'on l'appelle communément *le grenier* de la Chine. On y trouve la même abondance en volaille, en beſtiaux, en fruits, & en légumes. C'eſt un proverbe commun parmi le peuple, que les autres Provinces peuvent fournir un déjeuner à la Chine; mais que celle de Hou-quang eſt ſeule aſſez riche pour lui donner à dîner & à ſouper. Son diſtrict s'étend ſur cent vingt-neuf villes, dont la capitale, appellée *Vou-tchang*, eſt auſſi grande & auſſi peuplée que Paris. Le Hou-quang a preſque la même étendue que la France.

VIII. SE-TCHUEN. Cette Province, où l'on compte quatre-vingt-dix-huit villes, eſt bornée au Nord par le Chen-ſi, au Couchant par la Tartarie Occidentale, & à l'Orient par la Pro-

vince de Hou-quang. Sa figure forme ſur la Carte un quarré irrégulier, tout auſſi grand que l'Eſpagne & le Portugal réunis. Cette Province produit une grande quantité de ſoye, du fer, de l'étaim, du plomb, des pierres d'azur, des cannes de ſucre, du muſc, & la meilleure rhubarbe qui ſe recueille dans l'Empire. Ses chevaux ſont recherchés.

IX. TCHE-KIANG. Cette contrée, quoiqu'une des plus petites de la Chine, l'emporte ſur preſque toutes les autres par la richeſſe & par l'étendue de ſon commerce. Elle eſt baignée à l'Orient par la Mer : elle confine au Nord & au Couchant à la Province de Kiang-nan. Son diſtrict renferme quatre-vingt-huit villes, & un nombre conſidérable de bourgades fort peuplées. Sa principale richeſſe conſiſte dans les ſoyes, qui ſont les plus belles du Royaume. En effet toutes ſes campagnes ſont couvertes de meuriers nains, qu'on plante & qu'on taille à peu près comme nous cultivons les vignes. L'expérience apprend ici que les meuriers qu'on empêche de s'élever, produiſent la meilleure feuille, & conſéquemment la meilleure ſoye. Rien

n'égale la beauté des étoffes qui se fabriquent dans le *Tche kiang*.

X. KIANG-SI. C'eſt un pays fertile en toutes ſortes de grains, fameux par ſes manufactures d'étoffes & de porcelaines, abondant en mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étaim : en un mot très-riche par lui-même ; mais pauvre par la multitude de ſes habitans auxquels ſon territoire, tout fertile qu'il eſt, ſuffit à peine. C'eſt dans cette Province que croît le meilleur ris de la Chine. Elle eſt bornée au Nord par le Kiang-nan & par le Ho-nan, au Couchant par le Hou-quang, & à l'Orient par une partie du Tche-king. On y compte quatre-vingt-quatre villes.

XI. FO-KIEN. Cette Province tient d'un côté au Tche-kiang, & de l'autre au Kiang-ſi : preſque tout le reſte eſt baigné par la Mer. Sa ſituation favoriſe le commerce qu'elle fait aux îles Philippines, au Japon, à Java, à Camboye, à Siam, &c. Ses montagnes, couvertes de forêts, lui fourniſſent toutes ſortes de bois propres à la conſtruction des vaiſſeaux. Le commerce étranger contribue beaucoup à enrichir ce pays, d'ailleurs fertile en grains,

en ſoye, en coton, en mines de fer, d'étaim, de vif-argent. Du reſte cette Province eſt fort petite en comparaiſon des autres ; & ſon domaine ne s'étend que ſur ſoixante & neuf villes.

XII. QUANG-TONG. A conſidérer cette Province ſur la Carte que M. d'Anville en a dreſſée, elle reſſemble à une botte, comme l'Italie, & elle égale, ſi elle ne ſurpaſſe, cette belle région de l'Europe, ſoit par ſon étendue, ſoit par ſa fertilité. A l'extrêmité inférieure de la botte, à peu près à la même diſtance que la Sicile eſt de la Calabre, on découvre une île, appellée *Hai-nan*, de forme ovale, & qui paroît un peu moins grande que la Sicile. Cette Province eſt ſituée à l'extrêmité Méridionale de la Chine, & la Mer la baigne de ce côté-là. La contrée de Fo-kien la borne au Nord-Eſt, celle de Kiang-ſi au Septentrion, & celle de Quang-ſi au Couchant. On y trouve en abondance toutes ſortes de grains, & pluſieurs eſpeces de fruits rares & délicieux, tels que les Bananes, les Ananas, les Litchi, &c. » Ses » campagnes ſont ſi fertiles, dit le P. » du Halde, qu'elles produiſent du » grain deux fois chaque année. Tout

» ce qui peut contribuer aux délices
» de la vie, s'y trouve en abondance.
» Elle fournit de l'or, des pierres pré-
» cieuſes, de la ſoye, des perles, de
» l'étaim, du vif-argent, du ſucre, du
» cuivre, du fer, de l'acier, du ſalpê-
» tre, de l'ébéne, du bois d'aigle, &
» pluſieurs ſortes de bois de ſenteur ».
On diviſe la Province de *Quang-tong* en dix contrées où l'on compte quatre-vingt-quatorze villes. La plus conſidérable & la plus riche de ces villes eſt *Quang-tcheou* que les Européens appellent *Canton*.

XIII & XIV. QUANG-SI, & KOEI-TCHEOU. Ces deux contrées ſe touchent, & ſont ſituées au Midi. Elles ne ſont nullement comparables aux autres Provinces, ni pour la richeſſe, ni pour l'étendue des Domaines. Le *Quang-ſi*, pays fort montagneux, a quelques mines d'or; mais il n'en eſt pas beaucoup plus riche, parce que ſes montagnes, peu ſuſceptibles de culture, ne produiſent rien de plus. En général, toute ſa partie Septentrionale eſt fort ſtérile. Les cantons ſitués à l'Orient & au Midi ſont meilleurs: & comme le terrein en eſt plat & humide, on y recueille une aſſez grande quantité de ris. Ce

que cette Province produit de plus remarquable eſt une eſpece de cire blanche, qui croît naturellement ſur les arbres où de petits inſectes la dépoſent. Je parlerai ailleurs de cet arbre ſingulier. On compte dans le *Quang-ſi* quatre-vingt-douze villes. Pour ce qui eſt du *Koei-tcheou*, c'eſt un pays ſi pauvre & ſi ſtérile, que l'Etat, bien loin d'en tirer aucune reſſource, eſt la plûpart du tems, obligé de nourrir à ſes dépens le peuple qui l'habite. Il n'y a dans cette Province que quarante-huit villes.

XV. YUN-NAN Cette contrée, qui confine du côté du Nord & de l'Eſt aux Provinces de Se-tchuen, de Koei-tcheou, & de Quang-ſi, a pour bornes au Sud & à l'Oueſt les Royaumes de Tong-king, de Pégu, d'Ava, & les terres du Tibet. On y voit ſoixante & ſeize villes. Son terroir eſt en général très-fertile, & produit abondamment toutes les choſes néceſſaires à la vie: ce qu'on doit principalement attribuer à la multitude de lacs & de rivieres dont le pays eſt coupé. On tire beaucoup d'or du ſable des fleuves & des torrens qui coulent de quelques montagnes ſituées dans ſa partie Occiden-

tale : ce qui fait juger que les mines d'or doivent être abondantes dans ces quartiers-là. On trouve dans cette Province d'excellens chevaux, la plûpart fort petits, mais d'une agilité & d'une vigueur ſurprenante. Enfin elle produit de l'ambre, du muſc, du benjouin, de l'encens, des pierres précieuſes, &c. Les peuples y ſont robuſtes, courageux, d'une grande douceur, ſpirituels, & fort adonnés aux ſciences.

ARTICLE I.

Poſſeſſions des Chinois dans les îles de de la Mer d'Orient. Mœurs des habitans de ces îles.

J'AI dit que la Chine étoit bornée à l'Orient par la Mer. Elle poſſéde de ce côté-là pluſieurs îles qui dépendent immédiatement des quinze Provinces de l'Empire. Les plus conſidérables ſont *Tſon-ming*, *Hai nan*, & *Tai-ouan*. Tſon-ming dépend de la Province de Kiang-nan : Hai-nan fait partie du gouvernement de Quang-tong, & Tai-ouan, que les Européens appellent l'*île Formoſe*, eſt immédiate-

ment ſoumiſe au Viceroi de Fo-kien.

La premiere de ces îles, eſt ſituée vers la partie la plus Orientale de la Province de Kiang-nan, & n'en eſt ſéparée que par un détroit, large d'environ cinq lieues. Elle peut avoir quinze lieues de long, & cinq dans ſa plus grande largeur. C'étoit autrefois un pays déſert & ſabloneux, tout couvert de roſeaux. On y reléguoit les ſcélérats. Les premiers qu'on y envoya ſe trouverent dans la néceſſité de défricher cette terre inculte. Ils ſemerent une partie des grains qu'ils avoient apportés pour leur ſubſiſtance, & ils firent une ample récolte : ce qui attira bientôt dans cette île, pluſieurs familles indigentes, qui avoient de la peine à ſubſiſter dans le continent. Le terrein de *Tſong-ming* eſt fort plat : la campagne eſt coupée d'un grand nombre de canaux, bordés de hautes chauſſées qui mettent les champs à couvert de l'inondation. On n'y trouve qu'une ſeule ville fortifiée de bons remparts & de bonnes murailles. Mais d'eſpace en eſpace on rencontre de gros bourgs, aſſez peuplés. Les maiſons ſont d'une ſtructure très-commune : il y en a quelques-unes de briques : les autres ſont

bâties de roſeaux & couvertes de chaume. Mais des arbres plantés autour de ces cabanes, & quelques ruiſſeaux d'eau vive qui coulent aux environs, leur donnent un air de gaieté qui répare ce qu'il y a de pauvre & de miſérable dans leur conſtruction.

Le terroir de l'île eſt très-fertile dans la partie Méridionale. On y fait tous les ans deux récoltes, l'une au mois de Mai, l'autre en Septembre, ou en Octobre. La partie Septentrionale abonde en roſeaux, qui croiſſent ſans culture, & qui ſont d'une grande utilité pour le chauffage, & pour la conſtruction des cabanes. Car on ne trouve point d'autres arbres dans toûte l'île. Dans pluſieurs cantons, du côté du Nord, il y a une terre griſe, répandue par intervalles, dont on tire une prodigieuſe quantité de ſel. C'eſt ce qui fait une des principales richeſſes de ces inſulaires, qui débitent cette denrée dans les Provinces voiſines.

HAI-NAN, la ſeconde des îles dépendantes de la Chine, eſt ſituée vers la pointe la plus Méridionale de la Province de Quang-tong. Elle peut avoir cinquante lieues de longueur, & trente-cinq dans ſa plus grande largeur.

Son circuit en embraſſe près de cent vingt. Les Chinois ne ſont point poſſeſſeurs de toute l'île. Le pays du milieu, qui eſt coupé par pluſieurs chaînes de montagnes, eſt habité par un peuple libre, retranché dans les Monts & dans les rochers où il s'eſt fait une retraite inacceſſible. Le peuple dont je parle n'a preſque aucune communication avec les Chinois. Ils ſont en général très-difformes : leur taille eſt petite, & leur couleur eſt rougeâtre. Les hommes & les femmes paſſent leurs cheveux dans un anneau, & les portent ſur le front, ayant par-deſſus un petit chapeau de paille, d'où pendent deux cordons qu'ils nouent ſous le menton. Tout l'habillement des hommes conſiſte dans un tablier de toile noire, ou d'un bleu foncé, qui les couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux : les femmes portent outre cela une chemiſe courte de même étoffe. Elles ſe font au viſage des rayes bleues, depuis les yeux juſqu'à l'extrêmité des joues. Les perſonnes des deux ſexes portent aux oreilles des pendans d'or & d'argent, faits en forme de poires, & fort bien travaillés. Ils n'ont d'autres armes que l'arc & la fleche à quoi

l'on peut ajouter une eſpéce de coutelas qu'ils portent dans un petit panier attaché par derriere à leur ceinture. Ce coutelas leur ſert à couper & à façonner le bois. C'eſt le ſeul inſtrument qu'ils employent dans les ouvrages de charpente. Leurs montagnes ſont abondantes en mines d'or, & en bois précieux. Du reſte elles ſont fort incultes.

La portion de l'île qui apartient aux Chinois, eſt non-ſeulement plus grande, mais beaucoup meilleure & plus propre à la culture. Cependant elle n'eſt pas par-tout de la même fertilité. Le meilleur terrein eſt du côté du Nord où il y a quinze lieues de plaines. Le climat de la partie Méridionale eſt mal ſain; & les eaux y ſont ſi mauvaiſes, que les habitans ſont obligés de les faire bouillir avant que d'en faire uſage.

On ne compte dans l'île de *Hai-nan* que quatorze villes bâties preſque toutes ſur le rivage. La capitale s'appelle *Kiun-tcheou*. Elle eſt ſituée ſur un Promontoire, & les vaiſſeaux viennent mouiller juſques ſous ſes murs. Il ſe fait un grand commerce dans *Hai-nan* qu'on doit mettre au rang des îles les

plus conſidérables de l'Aſie. On en tire du ſucre, du tabac, du coton, de l'indigo, des noix d'arecquier, de l'azur, du bois de violette, & d'autres marchandiſes utiles & précieuſes. Dans le Sud de l'île, on trouve ſur les rivages des plantes maritimes, & des madrepores de toute eſpece. On y voit auſſi quelques arbres dont les uns diſtillent le ſang de dragon, & les autres une eſpece de gomme, fort différente des gommes ordinaires. C'eſt une liqueur blanche, qui coule de l'écorce, à la faveur d'une inciſion, & qui rougit à meſure qu'elle durcit, & qu'elle acquiert de la conſiſtence. Cette matiere, jettée dans les caſſolettes, ſe conſume lentement, & répand une vapeur plus douce & plus agréable que celle de l'encens.

TAI-OUAN, la troiſiéme île, eſt ſituée au Sud-eſt de la Province de Fokien, à la diſtance d'environ trente-cinq lieues. Elle eſt connue des Européens ſous le nom d'*île Formoſe*. Elle apartient aux Chinois depuis l'an 1683: du moins ils ſont maîtres de ſa partie Occidentale & Septentrionale. En 1620, les habitans du Japon s'en emparerent; &, quelques années après,

des Hollandois, jettés par la tempête ſur cette côte, tâcherent de s'y établir, & bâtirent un fort à la pointe de l'île. Ce fort ſubſiſte encore aujourd'hui, & l'on voit ſur la porte ces mots, *Caſtel Zelanda* 1634. Les Hollandois n'eurent pas de peine à chaſſer cette colonie Japonnoiſe : mais bientôt après ils furent eux-mêmes chaſſés par les Chinois.

La partie de l'île qui apartient à la Chine, s'étend, comme je l'ai dit, vers le Couchant & vers le Nord. Elle eſt diviſée en trois gouvernemens. C'eſt un fort bon pays : il produit du ris, des cannes de ſucre, du tabac, du ſel, quelque peu de laine, du coton, du chanvre & quantité d'herbes médicinales. Les chevaux, les moutons & les chévres y ſont rares : on y voit des cerfs & des ſinges par troupeaux. Les bœufs y ſont communs, & ils ſervent non-ſeulement au tirage, mais on les monte comme les mulets & les chevaux. On les dreſſe, à force de travail, à un exercice pour lequel la nature ne les a point faits : on les bride, on les ſelle, & leur allure, dit-on, eſt auſſi bonne que celle des meilleurs chevaux. Il y a peu de meuriers dans le pays, &

par conſéquent peu de ſoyes. La capitale, qui s'appelle *Tai-ouan*, & qui donne ſon nom à l'île, eſt fort peuplée. Elle n'a ni fortifications ni murailles : ſon port eſt un bon abri, mais il a peu de fond, & l'entrée en eſt fort difficile. Ses rues ſont tirées au cordeau, & couvertes de toiles dans les grandes chaleurs, c'eſt-à-dire, pendant ſept ou huit mois de l'année. Elles ſont larges de trente à quarante pieds, & fort longues : à droit & à gauche on voit des boutiques ornées de porcelaines, d'ouvrages vernis, de ſoyeries & d'autres marchandiſes étrangeres. On prendroit ces rues pour des galeries charmantes. Cependant les maiſons ſont pour la plûpart bâties de terre, & couvertes de paille. Mais les tentes, & la décoration des boutiques, cachent à certains égards ce déſagrément.

La partie Orientale de l'*île Formoſe* n'eſt pas à beaucoup près ſi riante, ni ſi peuplée, que la partie du Nord & du Couchant. C'eſt un pays montagneux & inculte, habité par les naturels de l'île, peuple groſſier & farouche, qui différe peu des ſauvages de l'Amérique. Ces montagnards ſont indépendans des Chinois, qui juſqu'à ce jour

ont fait de vains efforts pour les soumettre. Ils vivent suivant leurs loix; ou pour mieux dire, ils n'en connoissent point d'autre que la nature & l'instinct. Ils n'exercent aucun acte de religion : ils ne récitent aucune priere : ils n'invoquent, ils ne connoissent peut-être aucune divinité. Malgré cela ils sont chastes, doux, désintéressés, équitables, s'aimant les uns les autres, ennemis du larcin, de la fourberie, de la violence. C'est le portrait qu'en fait le P. du Halde.

Leurs habitations ne consistent que dans des cabanes de terre, bâties en forme d'entonnoir renversé, & couvertes de chaume. Ils n'ont ni chaises, ni bancs, ni lits, ni tables. Ils mangent sur une natte, & couchent sur des feuilles. Au milieu de leur hutte est un fourneau, haut d'environ deux pieds, où ils font leur cuisine. Ils mangent la chair presque crue, & se nourrissent principalement de gibier qu'ils prennent la plûpart du tems à la course. Leur légereté est surprenante, & surpasse celle des chevaux les plus agiles. Cela vient, dit on, de ce qu'à l'âge de quatorze ou quinze ans ils se serrent étroitement les genoux & les reins.

reins. Ils n'ont pour tout vêtement qu'un toile légere, qui les couvre depuis la ceinture juſqu'au genou. Ils ſont chargés de bracelets, de colliers, de pendans d'oreille, & de couronnes de petits grains, à pluſieurs rangs, ſurmontées d'une plume de coq ou de faiſan. Ils gravent ſur leur peau, avec des aiguilles, toutes ſortes de figures, & ils employent pluſieurs mois à cette opération douloureuſe, qui au reſte n'eſt pas permiſe à tout le monde. C'eſt une diſtinction qu'on n'accorde qu'à ceux qui ont remporté le prix de la courſe, ou de l'arc. Leurs mariages ſe font ſans beaucoup de cérémonie, mais avec une bonne-foi qui n'a rien de barbare. Lorſqu'un jeune homme eſt amoureux, il paſſe pluſieurs jours de ſuite devant la maiſon de ſa maîtreſſe, & la régale de quelques airs de Muſique. Si la fille le trouve à ſon gré, elle ſort, & elle le prend pour époux. La noce ſe fait dans la maiſon de la fille, & le marié y établit ſa demeure : ce que le beau pere regarde, non comme une charge, mais comme une grande douceur pour ſa famille. C'eſt pour cela que dans tout le pays on aime mieux mettre au monde des filles que des gar-

çons, parce que les filles procurent des gendres, qui dans la ſuite ſont l'appui & le ſoutien de la maiſon.

ARTICLE III.

Poſſeſſions des Chinois dans la grande Tartarie. Mœurs des Tartares qui leur ſont ſoumis.

ON appelle *grande Tartarie* cette vaſte portion de notre continent, qui eſt renfermée entre la Moſcovie, la Mer Caſpienne, la Perſe, le Mogol, le Royaume d'Arracan, celui d'Ava, la Corée, & la Chine. Ce pays ſi étendu, mais ſi ſauvage & ſi déſert, étoit autrefois partagé entre une infinité de Souverains : aujourd'hui il eſt preſque tout réuni ſous la domination de l'Empereur de la Chine, ou ſous celle du Czar de Moſcovie. Les Ruſſiens ſe ſont rendus maître de toute la partie Septentrionale, juſques vers le cinquantiéme dégré de latitude à l'Occident du Méridien de Pe-king, & juſqu'au cinquante-cinquiéme dégré à l'Orient du même méridien. Tout le reſte apartient aux Chinois, ſi l'on ex-

cepte le pays d'Yus-bek, une partie de celui des Calmucs, le Thibet, & quelques petits Etats qui ſont dans les montagnes, vers le Royaume d'Ava. Dans les domaines qui dépendent de l'Empire de la Chine, on peut diſtinguer deux nations principales : les Tartares *Mancheoux*, & les Tartares *Mongols* ou *Mongous*. Les premiers ſont immédiatement ſoumis aux Chinois, ou plutôt ce ſont eux qui donnent aujourd'hui des loix à la Chine, puiſqu'ils ont mis ſur le trône la famille régnante, laquelle eſt ſortie du ſang de leurs Rois. Les autres relevent de l'Empire, & payent un tribut : mais ils ont leurs Princes particuliers, & ils ſe gouvernent par leurs propres loix.

TARTARES MANTCHEOUX.

Leur pays eſt ſitué au Nord de la Province de Quand-tong, & s'étend du Midi au Septentrion, depuis le quarante-uniéme dégré juſque vers le cinquante-troiſiéme. De l'Occident à l'Orient ſon étendue eſt encore plus vaſte. Il eſt borné au Nord par la grande riviere que les Moſcovies appellent *Yamoui* ou *Yamur*, & qu'on nomme Du Halde, T. IV.

dans le pays *Saghalien-oula* : au Midi par la Province de Quang-tong, & par la Corée : à l'Orient par la Mer, & à l'Occident par les terres des Tartares Mongols. La condition de ces peuples eſt fort miſérable, ſurtout depuis la révolution qui a placé leurs Rois ſur le Trône de la Chine. Les Empereurs Tartares ont attiré à Peking toutes les familles les plus conſidérables ; & ce pays, déja aſſez peu habité, eſt devenu preſque entierement déſert. Cependant on tâche aujourd'hui de le repeupler, en y envoyant les bannis & les exilés. L'air y eſt fort froid. Le pays eſt rempli de montagnes, de forêts & d'affreux déſerts. La plûpart de ces Tartares n'habitent que le bord des rivieres, où ils conſtruiſent des cabannes, & paſſent leur vie à pêcher ou à chaſſer. Ils ont néanmoins quelques villes, où il y a des Tribunaux ſouverains, uniquement compoſés de Tartares, & qui rendent la juſtice avec la même autorité, & à peu près dans la même forme, que les grands Tribunaux de la Chine. Ces Tartares diſtinguent leur pays en pluſieurs Provinces qui comprennent en tout trois Gouvernemens. Le premier

eſt celui de *Mougden*, ainſi appellé du nom d'une aſſez grande ville qui eſt la capitale de cette contrée & même de toute la Tartarie Chinoiſe. Cette ville, qui avoit beaucoup ſouffert dans les dernieres guerres, a été réparée par les Empereurs Tartares, qui l'ont ornée de pluſieurs édifices publics. Elle eſt bien pourvue d'armes & de munitions de guerre. On y entretient en tout tems une nombreuſe garniſon, commandée par un Général Tartare, qui eſt en même-tems Viceroi, & ſur qui roule le gouvernemet civil & militaire de la Province. Les autres villes, qui ſont en très-petit nombre, n'ont rien de conſidérable, ſi l'on excepte celle de *Fong-hoan-tching*, laquelle eſt fort peuplée & même aſſez riche, à cauſe du commerce qu'elle fait avec la Corée qui termine de ce côté-là le Gouvernement de Mougden à qui la grande muraille ſert de borne du côté de la Chine.

Le ſecond Gouvernement s'appelle *Kirin-oula-hotun*. Ce pays, d'ailleurs très-vaſte, puiſqu'il a en latitude 12 dégrés, & preſque 20 en longitude, ce pays eſt preſque inhabité : il ne comprend que trois villes, toutes fort

médiocres, dont la principale, ſituée ſur le fleuve Songari, que les Mantcheoux appellent *Kirin*, donne ſon nom à toute la Province. Cette ville a auſſi un Général ou Viceroi Tartare, qui commande dans tout le pays. La ſeconde ville s'appelle *Pedné* ou *Petouné*. Elle n'eſt habitée que par des ſoldats Tartares, & par des bannis ou des transfuges de la Chine. Elle eſt auſſi ſituée ſur le fleuve Songari, à quarante-cinq lieues de la premiere ville. La troiſiéme, qu'on nomme *Ningouta*, eſt bâtie ſur les bords de la riviere *Hourka-pira*, qui ſe décharge dans le fleuve Songari. Cette ville a eu la gloire de donner le jour aux derniers Princes qui ont conquis la Chine. Le reſte de ce vaſte Gouvernement s'étend en partie vers l'Ocean Oriental, & en partie le long des bords du grand fleuve *Saghalien-oula*, juſqu'aſſez près de ſon embouchure. C'eſt-là qu'on trouve pluſieurs hordes, ou peuplades de Mantcheoux, dont les noms ſont à peine connus de nos Géographes. Je me bornerai à la deſcription du pays & des mœurs des Tartares appellés *Yupi-ta-tſe*, ſur leſquels on a des notions un peu plus diſtinctes. Ces Tartares

Ibid.

habitent les bords de la riviere d'*Ouſſouri* qui, après avoir baigné leur pays, ſe jette dans le fleuve Saghalien. Ils ſe nourriſſent principalement des poiſſons qu'ils pêchent dans l'Ouſſouri, & ils ſe font des habits de la peau de ces mêmes poiſſons. Ils ſavent paſſer ces peaux, les teindre en différentes couleurs, & les coudre d'une maniere ſi propre qu'on apperçoit à peine les jointures. Ils ſe ſervent ordinairement d'un dard pour prendre les grands poiſſons, & de filets pour prendre les petits. Leur principale pêche conſiſte en eſturgeons, qui ſont en grand nombre dans leurs rivieres. La plûpart du tems, ils en mangent la chair, ſans la montrer au feu. Leurs habits ſont les mêmes pour la forme, que ceux des Chinois, avec cette différence que les longs manteaux dont les femmes ſe couvrent, ſont garnis ſur les bords de deniers de cuivre, ou de grelots qui font un grand bruit. Leurs cheveux, partagés en pluſieurs treſſes ſont chargés de petits miroirs, d'anneaux, d'aiguilles & d'autres bagatelles. Ces Tartares paſſent tout l'Eté à pêcher : une partie du poiſſon eſt deſtinée à faire de l'huiles à brûler : ils ſéchent le reſte au ſo-

leil, ſans le ſaler : car le pays ne produit point de ſel. Pendant l'hiver ce poiſſon ſéché eſt la nourriture ordinaire des hommes, & même des animaux domeſtiques qu'ils élevent. C'eſt peut-être pour cette raiſon que la chair de ces animaux eſt ſi mauvaiſe, que ſon odeur ſeule eſt capable de ſoulever le cœur. Les chiens de ce pays ſont très-vigoureux. Ils ſervent à tirer les traineaux : on les diſpoſe en relais : il y en a un qui court devant, & qui ſert de guide à l'attelage. On aſſure que ces chiens font quelquefois dix grandes lieues tout d'une traite.

Les *Yupi-ta-tſe* ſont un peuple aſſez doux, mais lourd & groſſier, ſans aucune teinture de Lettres, & ſans le moindre culte de religion. Leur pays, qui eſt ſous les 43, 44 & 45.ème dégrés, c'eſt-à-dire, à peu près ſous le même climat que la France, eſt néanmoins fort différent du nôtre, ſoit par rapport aux ſaiſons, ſoit par rapport aux productions de la terre. Le froid s'y fait ſentir beaucoup plutôt, & avec bien plus de violence que dans nos contrées. Dès le commencement de Septembre les grands fleuves charrient des glaçons. Ce froid exceſſif & pré-

maturé eſt en partie cauſé par l'abondance du nitre qu'exhalent les terres, & en partie par les forêts épaiſſes & impénétrables dont tout le pays eſt couvert, ſurtout vers les bords de la Mer. C'eſt dans cette région de la Tartarie qu'on recueille le meilleur *Ginſeng*, cette plante précieuſe, qui ſe vend au poids de l'or, & dont j'aurai occaſion de parler ailleurs. C'eſt preſque la ſeule production utile qu'on tire de ce pays.

Le troiſiéme Gouvernement eſt celui de *Tcitcicar*, ville récemment bâtie, & que les Tartares ont aſſez bien fortifiée, pour défendre leurs frontieres qui confinent de ce côté-là avec la Tartarie Ruſſienne. Cette Province eſt encore plus pauvre & plus déſerte que les deux autres. Dans l'étendue de deux ou trois cens lieues on ne compte que dix mille familles, & trois ou quatre mauvaiſes bourgades dont la conſtruction eſt même nouvelle. Les Moſcovites & les Chinois ſe ſont fait plus d'une fois la guerre au ſujet des limites de cette Province, & ſurtout pour la chaſſe des martres. Les premiers avoient conſtruit une fortereſſe ſur les bords de la riviere Yacſa, dans l'en- *Ibid.*

droit même où elle ſe jette dans le fleuve Saghalien. Ils y tenoient une forte garniſon qui couroit de tems en tems ſur les Tartares occupés à la chaſſe des martres zibelines, animaux fort communs dans ce canton, où les peaux ſont beaucoup plus belles qu'ailleurs. Cette fortereſſe a été raſée depuis, & les Chinois ſont reſtés en poſſeſſion de cette chaſſe, en vertu du traité de *Niptchou*, conclu en 1689. La chaſſe des martres étoit un objet d'autant plus intéreſſant pour les *Mantcheoux* de *Tcitcicar*, que ces peuples n'ont preſque pas d'autre moyen de ſubſiſter. Ils font un grand commerce de ces peaux, qu'ils portent à Ningoute, d'où elles paſſent dans la Chine. Ils vont par troupes à cette chaſſe, vêtus d'un habit court, fait de peau de loup. Ils ont ſur la tête une calotte de la même peau, & un arc ſur l'épaule. Ils ſe font ſuivre de quelques chevaux, chargés de ſacs de millet, & du bagage des chaſſeurs, qui conſiſte en de grands manteaux de peaux de renard ou de tigre, dont ils s'enveloppent pour dormir. Ils menent auſſi des chiens dreſſés à cette chaſſe, & accoutumés à grimper ſur les rochers. On la fait tous

les ans, & elle commence ordinairement au mois d'Octobre. Rien n'effraye ces chaſſeurs intrépides, ni le froid qui eſt communément exceſſif, ni la rencontre des tigres qu'il faut combattre, & qui déchirent ſouvent pluſieurs de ces miſérables. Les plus belles peaux ſont deſtinées pour l'Empereur, qui en donne un prix convenu. Les autres ſe portent à Tcitcicar & à Ningouta où elles ſe vendent aſſez cherement, quoique ce ſoit une marchandiſe du pays. Leur prix augmente à meſure qu'elles s'éloignent de la Tartarie : & de-là vient qu'elles ſont ſi cheres, lorſqu'elles arrivent en Europe. La Province de Tcitcicar a pour bornes du côté de l'Oueſt la riviere *Ergoné*, qui venant du Sud, au-deſſous du cinquantiéme dégré, ſe jette dans le fleuve Saghalien vers le quatriéme dégré de longitude Orientale, à compter du Méridien de Pe-king. C'eſt-là que commence la Tartarie Ruſſienne. De l'embouchure de l'Ergoné à Niptchou, premiere ville des Moſcovites, il y a environ cinquante lieues.

TARTARES MONGOLS.

Ibid. Ces peuples habitent la partie Occidentale de la Tartarie, d'où leur vient le nom de *Si-ta-tſe*, qui ſignifie *Tartares Occidentaux*. Leur contrée s'étend, de l'Occident à l'Orient, depuis la Mer Caſpienne juſqu'au pays des Tartares Mantcheoux, c'eſt-à-dire, juſqu'à deux ou trois dégrés de longitude au-delà du Méridien de Pe-king; & du Midi au Nord, depuis la grande muraille juſques vers le cinquantiéme dégré de latitude.

Ces Tartares, quoique partagés en pluſieurs hordes, parlent tous la même langue, à l'exception de quelques Dialectes particulieres, qui n'empêchent pas qu'ils ne s'entendent. Ils ſuivent la même religion : ils adorent *Fo*, divinité Indienne : ils croyent la tranſmigration des ames : ils ont une vénération profonde pour leurs Prêtres qu'ils appellent *Lamas* : il n'eſt point de peuple plus attaché à ſa religion. Je ne m'étendrai point ici ſur leur culte dont j'aurai occaſion de parler dans l'article des Religions Chinoiſes. Mais comme leurs mœurs, ainſi que celles

des Mantcheoux & des Inſulaires dont j'ai parlé plus haut, n'ont rien de commun avec les mœurs des Chinois, j'ai cru devoir en faire mention dans ce Chapitre, ſous condition de n'y plus revenir.

Tous ces *Mongols* menent une vie errante, & n'ont point de demeure fixe. Ils tirent leur principale ſubſiſtance de leurs troupeaux, qu'ils conduiſent d'un pâturage à l'autre, s'arrêtant dans les endroits où ils trouvent le meilleur fourage. En été ils ſe placent dans des lieux découverts, ſur les bords de quelque riviere ou de quelque étang. En hiver ils s'établiſſent au bas de quelque montagne, à l'abri du Nord. S'il n'y a point de riviere ou de puits aux environs, ils boivent de l'eau de neige. Ils ſont diviſés en pluſieurs hordes qui occupent chacune un canton particulier, & qui n'empiétent jamais ſur le terrein des hordes voſines. Ils habitent ſous des tentes dont la conſtruction a quelque choſe de particulier. Leur forme eſt ronde : leur matière eſt un drap fort & groſſier, gris ou blanc. Des piéces de bois, qui ſe croiſent, en font l'appui. Ils pratiquent dans le haut une ouverture ronde, pour donner iſſue à

la fumée d'un fourneau placé au milieu. Quelque incommodes que ſoient ces tentes, qui ſont froides l'hiver, & d'un chaleur inſupportable pendant l'été, ces peuples n'ont point d'autre habitation, & préferent ces triſtes demeures aux Palais de la Chine : tant cette vie errante & libre a pour eux de chatmes. Ils ſont ſi pareſſeux, qu'ils aiment mieux ſe contenter de la nourriture qu'ils tirent de leurs troupeaux, que de s'aſſujettir aux travaux pénibles de l'agriculture. Quand on leur demande pourquoi ils ne ſément pas du moins quelques légumes, ils répondent que les herbes doivent nourrir les animaux, & que les animaux ſont faits pour nourrir l'homme. Ils ſe font des habits avec la peau de leurs moutons & de leurs agneaux, & des tentes avec leur poil. Durant l'été ils vivent du laitage de ces mêmes beſtiaux, uſant indifféremment du lait de vache, de cavalle, de brebis, de chèvre, & de chameau. Le thé eſt leur boiſſon ordinaire : ils y mêlent de la crême & du beurre. Ils uſent d'une liqueur très-forte, compoſée de lait de cavalle, diſtillé à l'alambic. Quelquefois ils mêlent dans cette compoſition de la chair

Ibid.

crue, qu'ils font fermenter dans le lait, avant que de le diſtiller. Ces peuples ſont naturellement ſales & mal propres : leurs tentes faites de poil de brebis ſont d'une puanteur inſupportable. Cette infection ſe communique à leur corps, & de-là vient que les Chinois les appellent *Tſao-ta tſe*, c'eſt-à-dire, *Tartares puans*. Cependant ces Mongoles, aujourd'hui ſi mépriſés des Chinois, ont anciennement donné des Rois à ce peuple ; & c'eſt de leur ſang qu'eſt ſortie la premiere maiſon Tartare, qui ſubjugua la Chine dans le treiziéme ſiécle, & qui fonda la Dynaſtie des *Yven*. Nous verrons dans la ſuite que ces mêmes Tartares ont fondé la plûpart des Monarchies Aſiatiques qui ſubſiſtent aujourd'hui, particulièrement celle du *Mongol*, qui leur doit ſon nom & ſa puiſſance.

Le pays des *Mongols* étoit autrefois fort peuplé : on y trouve encore les ruines de pluſieurs villes bâties apparemment ſous les régne des *Yven*. La chute de cette Dynaſtie, les guerres que les *Mongols* ont eu à ſoutenir, ſoit contre les Mantcheoux leurs voiſins, ſoit contre les Chinois, & plus que tout cela leurs propres diviſions, ont

changé cette contrée floriſſante en une vaſte ſolitude. Ce peuple ſe gouverne encore par ſes propres loix, & a même ſes Deſpotes particuliers. Mais la plûpart de ces Princes payent un tribut à l'Empereur de la Chine, & reçoivent de lui l'inveſtiture. L'Empereur leur confére différens titres dont le plus conſidérable eſt celui de *Tſing-vang*, qui ſignifie *Prince du premier ordre ;* mais qui, dans l'eſprit de cette nation, eſt beaucoup moindre que celui de *Kan*, premier titre d'autorité parmi les Tartares. Ce dernier nom eſt interdit aux Princes *Mongols*. Ces Tartares n'ont point d'autre *Kan* que l'Empereur de la Chine.

CHAPITRE II.

Des Villes de la Chine.

ARTICLE I.

Des Villes de la Chine en géneral.

PResque toutes les Villes de la Chine ſont bâties ſur le même modele. La forme en eſt quarrée. Deux grandes rues qui ſe croiſent coupent d'abord ce quarré du Midi au Septentrion, & du Levant au Couchant. Le centre où ces deux rues ſe croiſent, forme une grande place d'où l'on apperçoit les quatre portes principales de la ville. L'une regarde l'Orient, l'autre l'Occident : la troiſiéme eſt ſituée au Nord, & la quatriéme au Midi. Les autres portions de quarré ſont coupées de la même manière par des rues paralléles, qui aboutiſſent aux deux rues principales. Elles ont toutes à leurs extrêmités une porte, ou une barrière, qui ſe ferment la nuit. Les murailles qui forment l'enceinte des grandes

villes ſont ordinairement très-hautes, & le paroiſſent encore davantage par le peu d'élévation des maiſons, qui n'ont la plûpart que le rez-de chauſſée. S'il n'y avoit quelques tours, quelques arcs de triomphe, & quelques dongeons de pagodes dont la cime s'éleve, on prendroit de loin ces Villes pour de vaſtes parcs, environnés de murailles. Toute la fortification des places, même de celles que les Chinois appellent *villes de guerre*, conſiſte dans un bon rempart, revêtu d'une muraille forte, laquelle eſt flanquée par intervalle de quelques tours fort maſſives. Un foſſé large & profond couronne tous ces ouvrages.

Suivant le dénombrement que j'ai fait dans l'autre Chapitre, il paroît que les quinze Provinces contiennent quatorze cens ſoixante-neuf villes. On y compte outre cela deux mille citadelles ou châteaux. Pour ce qui eſt des bourgs & des villages, leur nombre eſt preſque infini. On peut dire que toute la Chine en eſt couverte. Ils ſont ſi près l'un de l'autre, ſi l'on en croit le P. du Halde, qu'il s'en trouve quelquefois vingt ou trente dans un ſeul canton : pluſieurs de ces bourgades ſont

auſſi vaſtes & auſſi peuplées que les plus grandes villes. Le bourg de *King-te-chin*, dans la Province de Kiang-ſi, a plus d'une lieue de long, & l'on y compte un million d'habitans, occupés pour la plûpart au travail des Porcelaines. Dans la Province de Quang-tong, il y a un autre bourg, appellé *Fo-chan*, célebre par ſes belles Manufactures de ſoye, & par le peuple innombrable qui l'habite. Ce village a trois grandes lieues de circuit, & l'on y compte autant d'habitans qu'à Canton même, capitale de la Province, qui contient, dit-on, plus d'un million d'ames. La plûpart des bourgs ſont fermés par des murailles de terre, ordinairement fort baſſes. Ils ont à leurs extrêmités deux portes aſſez hautes, au-deſſus deſquelles s'éleve un petit dongeon qui ſert de niche à quelque pagode. Les maiſons ſont bâties de terre. Elles ſont fort baſſes : leur toit eſt preſque plat, & n'eſt formé que de roſeaux entrelaſſés, qu'on couvre de terre. Tout cela porte ſur des pannes & ſur des ſolives.

Les maiſons des villes ne ſont guère plus magnifiques. Elles ſont aſſiſes ſur de gros quartiers de pierre qu'on plante

par intervalle, & qu'on enfonce d'un pied ou deux : quelquefois on les laiſſe à fleur de terre. Quand ce maſſif de pierre eſt poſé, on éleve deſſus des colonnes de bois, & l'on poſe ſur ces colonnes la charpente qui doit former le toit. Ce toit eſt preſque plat, & on le couvre ordinairement de tuiles. Quand le toit eſt bâti, on conſtruit les murailles, qui tantôt ſont de briques, tantôt de bois & de terre battue. Le corps du bâtiment conſiſte pour l'ordinaire dans un veſtibule d'entrée, dans une ſalle expoſée au Midi, & dans trois ou quatre chambres de plein pied. Quelques maiſons de gros marchands ont par deſſus cela un petit étage qui ſert de magazin : mais la plûpart des autres n'ont que le rez-de-chauſſée. Les Chinois blâment fort la multiplicité de nos étages, & frémiſſent de peur, toutes les fois qu'on leur parle de la hauteur de nos eſcaliers. Cette manière de bâtir leur paroît barbare.

Ils ne percent point de fenêtres du côté de la rue, de peur d'être en ſpectacle aux paſſans. Ils élevent même derrière la porte du logis un petit mur, à hauteur d'appui, ſur lequel ils poſent un paravent, qui empêche les perſon-

nes qui entrent de porter la vue dans l'intérieur de la maiſon. Au-delà de ce mur, on trouve pluſieurs petites ruelles obliques, qui aboutiſſent à diverſes cours : car il n'eſt point de maiſon honnête qui n'en ait deux ou trois. La coutume du pays ne permet pas de recevoir des viſites dans l'intérieur de ſa maiſon ; mais on reçoit le monde dans un veſtibule deſtiné à cet uſage. Ce veſtibule eſt ouvert de toutes parts, & n'a d'autre ornement qu'un ſimple rang de colonnes de bois, peintes ou vernies, deſtinées à ſoutenir la charpente du toit, laquelle paroît toujours, comme dans nos halles, ſans qu'on s'embarraſſe de la cacher par un plafond.

Les Chinois n'ont ni miroirs, ni tapiſſeries, ni tableaux. La dorure eſt fort rare dans les maiſons des particuliers L'ameublement ſe réduit à des paravents, à des tables, à des cabinets vernis, à des chaiſes de bois ou de cannes, à des vaſes de porcelaines, à de grandes lanternes de ſoye peintes de différentes couleurs, & ſuſpendues au plancher en forme de luſtre, enfin à quelques cadres aſſez propres, qui renferment des ſentences écrites en gros

caractères ſur des morceaux de ſatin blanc. Leurs lits ſont plus ornés, & il n'eſt pas rare qu'ils y employent les plus riches étoffes. Mais ils ne les montrent jamais aux étrangers; & ce ſeroit manquer de politeſſe que de les conduire dans la chambre où l'on couche.

L'uſage des cheminées eſt inconnu à la Chine : on ne ſe ſert que de fourneaux de brique, où l'on brûle ordinairement du charbon de bois ou de terre. Les fenêtres ne ſont point fermées par des vitrages : au lieu de verre, ils employent des écailles d'huitre ou d'autres poiſſons, ou ſimplement des carreaux de papier. Cependant M. Salmon aſſure que dans quelques endroits on voit des vitrages, formés par des petits morceaux de verre, peints diverſement, longs & minces comme des chalumeaux, & qui ſe croiſent en manière de treillis. Dans quelques Provinces méridionales, où l'air eſt très-chaud, les fenêtres ne ſont fermées que par des baguettes de cannes, poſées perpendiculairement, entre leſquelles on laiſſe des vuides, pour donner paſſage à la lumière. Les maiſons des Mandarins & des grands Seigneurs ſont à proportion auſſi ſimples. L'ar-

chitecture en eſt la même pour le fond; toute la différence conſiſte dans un plus grand nombre de cours & d'appartemens.

ARTICLE II.

Des Villes de la Chine en particulier.

NAN-KING.

CEtte ville a été pendant pluſieurs ſiécles la capitale de l'Empire, & le ſéjour ordinaire des Empereurs. C'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *Nan-king*, qui ſignifie *Cour du Midi*. Elle avoit autrefois une triple enceinte, dont la plus vaſte étoit, dit-on, de ſeize lieues. On en voit encore quelques débris, qui reſſemblent plutôt aux bornes d'une Province, qu'aux limites d'une ville. Au reſte quoique depuis la retraite des Empereurs *Nan-king* ſoit fort déchu de ſa première ſplendeur, c'eſt encore la plus grande ville de la Chine. On y compte quatre millions d'habitans, en y comprenant ceux qui logent dans les barques, dont ſon port eſt toujours couvert. Ses rues ſont d'une largeur médiocre, bien pavées:

les maiſons baſſes, mais jolies : les boutiques ſpacieuſes, & richement décorées. C'eſt le ſéjour des plus fameux Docteurs de l'Empire, & la retraite ordinaire des Mandarins que le Miniſtère ceſſe d'employer. Les Bibliothéques y ſont plus nombreuſes & plus choiſies : les imprimeries meilleures, les artiſans plus adroits, le peuple plus inſtruit & plus poli ; le langage plus pur, & l'accent meilleur que dans tout autre lieu de l'Empire, ſans excepter Pe-king.

SOU-TCHEOU.

Ce n'eſt que la ſeconde ville du Kiang-nan dont Nan-king eſt la capitale Elle eſt comparable à Veniſe par ſa ſituation, elle ſurpaſſe infiniment cette ville pour l'étendue, & pour le nombre des habitans. Ses canaux ſont larges, profonds, d'une eau douce & claire, & capables preſque par-tout, de porter les plus grandes barques. On peut ſe promener par toute la ville dans des gondoles qui ordinairement ſont peintes & dorées. Le circuit de *Soutcheou* eſt de quatre grandes lieues, ſans y comprendre ſes fauxbourgs, qui ſont

ſont fort vaſtes. Cette ville fait un très-grand commerce au-dedans & au-dehors du Royaume. La beauté de ſa ſituation, la gayeté & la fertilité du pays qui l'environne, l'affluence des étrangers, le ſpectacle continuel des barques & des gondoles dont ſes canaux ſont couverts, enfin les mœurs faciles, douces & voluptueuſes de ſes habitans, en font le ſéjour le plus tiant & le plus délicieux de la Chine. Les Chinois diſent communément : *Là haut eſt le Paradis : ici bas eſt Sou-tcheou.*

YANG-TCHEOU.

C'eſt encore une ville du Kiang-nan, & la ſeptiéme des *Fou*, ou villes du premier ordre de cette Province. Elle eſt bâtie ſur les bords d'un grand canal. La quantité de ſel qui s'y fait & qui ſe débite dans les Provinces voiſines, y attire un peuple innombrable. Quoique ſon circuit n'ait pas plus de deux lieues, on compte deux millions d'ames, ſoit dans la ville, ſoit dans les faux-bourgs, ſoit dans les barques. « Ses » habitans, *dit le P. du Halde*, aiment » fort le plaiſir ; ils élevent avec ſoin » pluſieurs jeunes filles auxquelles ils

» font apprendre à chanter, à jouer des
» inſtrumens, à peindre, & tous les
» exercices *qui font le mérite du ſexe*,
» & ils les vendent dans la ſuite bien
» cher à de grands Seigneurs qui les
» mettent *au rang de leurs concubines.*

HANG-TCHEOU.

C'eſt la capitale du Tche-kiang, Province maritime de la Chine. C'eſt-là principalement qu'on met en œuvre les belles ſoyes, que cette Province fournit en abondance. On y fabrique les plus riches étoffes ; & ce travail ſeul occupe ſoixante mille ouvriers. Cette ville eſt ſi peuplée qu'un Bachelier Chrétien aſſura un jour à un Miſſionnaire, que dans la ſeule enceinte des murs, c'eſt-à-dire, ſans y comprendre les faux-bourgs, il y avoit environ trois cens mille familles inſcrites ſur le rôle des tailles. Hang-tcheou, contre l'ordinaire des villes de la Chine, eſt de figure preſque ronde. Son circuit eſt de quarante lys *, c'eſt-à-dire, de quatre grandes lieues.

* Dix lys, ou ſtades Chinoiſes font une lieue.

CHAO-HING.

C'eſt encore une ville du premier ordre, dans la même Province de Tchekiang. Elle eſt bâtie ſur les eaux, qui la dominent de toutes parts. Ses rues ſont coupées d'une quantité de canaux fort larges, qui conduiſent dans tous les quartiers où l'on veut aller. Des deux côtés de chaque canal ſont de grands quais, pavés de pierres blanches, qui ont cinq à ſix pieds de longueur. On voit pluſieurs maiſons bâties de ces mêmes pierres, ce qu'il eſt aſſez rare de trouver à la Chine. On a environné cette ville d'une forte enceinte, munie en-dedans & en-dehors d'un double foſſé : précaution fort inutile, vû ſa ſituation qui la défendoit aſſez. Cette enceinte a pour le moins quatre lieues. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, c'eſt la quantité d'arcs de triomphe, érigés en l'honneur de ſes habitans. Je parlerai ailleurs de ces monumens qui ſont fort communs dans toute la Chine.

VOU-CHANG.

Cette ville eſt la capitale de Houquang, une des plus vaſtes & des plus floriſſantes Provinces de la Chine. Le P. du Halde aſſure que ſon enceinte eſt comparable à celle de Paris. Elle eſt ſituée fort avantageuſement, étant au centre de l'Empire, preſque au confluent de deux rivieres ſur leſquelles il y a un tel concours de barques, qu'on en compte preſque dans tous les tems juſqu'à huit & dix mille : ce qui, joint à l'étendue immenſe de cette ville, forme à une certaine diſtance un des plus beaux ſpectacles qu'on puiſſe voir. Vis-à-vis de *Vou-chang*, au-delà des deux rivieres, s'éleve une autre ville nommée *Han-yang*, grande comme Lyon, ou Rouen. On y voit, comme dans la capitale, un grand concours d'étrangers qui font circuler dans ces deux villes toutes les marchandiſes & toutes les richeſſes de l'Empire. Le P. du Halde croit avec fondement que c'eſt le canton de la Chine le plus fréquenté

SI-NGAN.

Il faut que les Chinois ayent une grande idée de cette ville, puiſqu'ils la comparent pour l'étendue à Pe-king. Cependant ſon circuit n'eſt que d'environ quatre lieues, c'eſt-à dire, qu'il eſt d'un tiers moins vaſte que celui de Pe-king. Ses murailles ſont épaiſſes, fort élevées & flanquées d'une prodigieuſe quantité de tours qui ne ſont diſtantes l'une de l'autre que de la portée d'un trait. Ses portes ſont remarquables, par leur hauteur, & par la beauté de leur architecture. *Si-ngan* eſt la premiere ville du Chen-ſi. On y voit encore quelques reſtes d'un vieux Palais qui ſervoit de demeure aux anciens Rois du pays, dans le tems que le Chen-ſi faiſoit un Royaume particulier. L'état entretient à *Si-ngan* une garniſon nombreuſe, toute compoſée de Tartares qui demeurent dans un quartier ſéparé, environné d'une haute muraille : ils ſont-là comme dans une citadelle.

QUANG-TCHEOU.

C'eſt ainſi que les Chinois appellent cette ville, que les Européens nomment *Canton*. Elle eſt ſituée ſur les bords du *Ta-ho*, riviere conſidérable, qui conduit juſqu'au pied de ſes murs d'aſſez gros bâtimens qui viennent de la Mer. Cette ville, une des plus riches & des mieux peuplées de la Chine, doit la plus grande partie de ſon opulence à l'abord des vaiſſeaux étrangers, principalement de ceux d'Europe, à qui les Chinois interdiſent l'entrée de tout autre port. Ses habitans ſont laborieux, actifs, intelligens : ils imitent avec une facilité ſurprenante tous les ouvrages que les étrangers leur montrent, & ils exécutent fort adroitement tous les deſſeins qu'on leur donne. Le circuit de *Canton* eſt à peu près le même que celui de Paris, ou de Londres. Les maiſons ſont fort ſerrées, & l'on y a ménagé le terrein avec la plus grande œconomie. Les rues ſont longues, aſſez étroites, alignées preſque partout, & fort bien pavées. De diſtance en diſtance on trouve des arcs de triomphe. Comme cette ville eſt ſituée dans

la partie la plus Méridionale de la Chine, les chaleurs y ſont inſupportables, & l'on eſt obligé, pendant l'été, de tendre des toiles dans les rues les plus marchandes. On y voit d'aſſez beaux temples environnés de cellules de Bonzes. Les deux côtés de la riviere ſont couverts d'une infinité de barques, rangées par files paralléles, qui forment des eſpéces de rues. Telle de ces barques loge toute une famille. Le petit peuple, qui n'a preſque point d'autre habitation, en ſort tous les matins, ſoit pour travailler dans les campagnes, ſoit pour gagner ſa vie dans la ville.

PE-KING.

Ce nom ſignifie *Cour du Septentrion*; comme *Nan-king* ſignifie *Cour du Midi*, avec cette différence que *Pe-king* eſt en effet la réſidence des Empereurs (1), au lieu qu'il n'y a plus de Cour à *Nan-king*, à qui les Empereurs ont même tenté, quoiqu'inutilement, d'ôter ſon nom, pour lui donner celui de *Kian-ning*. On s'attend ſans doute à une deſcription un peu plus étendue de

(1) Ils y tranſporterent le ſiége Impérial vers l'an 1405.

cette ville fameuſe, qui eſt la capitale, ſinon du plus vaſte (1), au moins du plus floriſſant, & du plus beau Royaume de l'Univers.

Autrefois *Pe-king* étoit exactement quarré : mais depuis la conquête des Tartares, ſes habitans ayant été obligés de céder leurs maiſons aux vainqueurs, ils bâtirent à la hâte hors des anciens murs une autre ville, beaucoup plus longue que large. Ainſi Pe-king, comme Londres, eſt compoſé de deux cités. L'une s'appelle la cité des Tartares, & l'autre la cité des Chinois. Le circuit total de ces deux cités eſt d'environ ſix grandes lieues, ſans y comprendre les faux-bourgs. On aſſure que les murs de *Pe king* ont cent cinquante pieds d'élévation. Ces murs ſont ſi larges que pluſieurs perſonnes à cheval peuvent s'y promener de front. On y monte en effet par une rampe douce, qui ſe prend de fort loin. D'eſpace en eſpace on a élevé de groſſes tours quarrées, pour défendre la ville. Le foſſé eſt ſec, mais large & profond. Les portes ſont d'une prodigieuſe hauteur, & d'une architecture qui n'a rien

(1) On prétend que l'Empire de Ruſſie eſt encore plus étendu.

de barbare. A chaque porte ſont deux grandes tours, l'une du côté de la campagne, & l'autre qui domine toute la ville. Elles ont neuf étages percés de lucarnes, ou de canonieres. Au bas eſt une grande ſalle, où ſe tient le corps de garde. Devant chaque porte, du côté de la ville, on a laiſſé un eſpace vuide, entouré d'un demi-cercle de murailles. Ce lieu ſert de place d'armes, & cinq cens ſoldats peuvent s'y ranger en bataille. La cité des Tartares a neuf portes, deux à l'Orient, deux au Couchant, deux au Nord, & trois au Midi. La cité des Chinois n'en a que ſept, à chacune deſquelles répond un fauxbourg : elle eſt beaucoup plus peuplée que l'autre.

Preſque toutes les rues de *Pe-king* ſont tirées au cordeau : la plus grande a cent vingt pieds de largeur & une lieue de long. Dans les rues marchandes on voit à droit & à gauche une longue ſuite de boutiques ornées de porcelaines, d'ouvrages vernis, & d'étoffes ſuperbes. Une choſe contribue encore à l'embelliſſement de ces boutiques : c'eſt la coutume qu'ont tous les marchands d'expoſer devant leur porte, en forme d'enſeigne, un écriteau de

bois bien enluminé, & enchaſſé proprement dans une bordure dorée, ſur lequel ils marquent en gros caractères les différentes ſortes de marchandiſes dont leurs magaſins ſont pourvûs. On y voit auſſi le nom du marchand, accompagné de ces deux mots, *Pu hu*, c'eſt-à-dire, *il ne vous trompera point.* Tous ces tableaux, hauts de ſept à huit pieds, & poſés devant la porte de chaque boutique ſur un piédeſtal, à une diſtance preſqu'égale, forment un coup-d'œil auſſi agréable que ſingulier. On eſt étonné de l'affluence prodigieuſe du peuple qu'on rencontre dans les rues. Malgré leur largeur, elles ſont la plûpart du tems ſi embarraſſées, que les gens qui ſe font porter dans la ville ſont communément obligés de faire courir devant leur chaiſe un homme à cheval qui écarte le peuple. Tous les matins, lorſqu'on ouvre les portes, & le ſoir un peu avant qu'on les ferme, la foule de ceux qui entrent & qui ſortent eſt ſi grande, qu'on eſt ordinairement forcé de s'arrêter en ces endroits pendant un tems conſidérable, avant que de pouvoir franchir le paſſage. Pluſieurs choſes concourent à augmenter l'affluence du peuple. Outre le nombre

prodigieux de payſans, de chevaux, de chameaux, & d'autres bêtes de charge, qui arrivent journellement des villages voiſins, la plûpart des artiſans de *Pe-king*, au lieu de ſe tenir dans des boutiques, courent les rues & vont chercher de l'ouvrage dans la ville, portant avec eux tous les inſtrumens propres de leur métier. Les barbiers ſe promenent dans les rues, *un fauteuil ſur les épaules*, le baſſin & le coquemar à la main. Il n'eſt pas juſqu'aux forgerons qui ne portent avec eux leur marteau, leur enclume, leur fourneau & leur ſoufflet. Toutes les fois qu'un homme diſtingué par ſa naiſſance ou par ſes emplois ſort de ſa maiſon, il ſe fait ſuivre de tous ſes domeſtiques. Si c'eſt un Mandarin du premier ordre, non-ſeulement il eſt accompagné de tous ſes gens, mais de tous les Mandarins qui lui ſont ſubordonnés, leſquels, pour augmenter le cortége, menent pareillement avec eux tous leurs valets. Le train ſeul d'un de ces Mandarins ſuffit pour embaraſſer la ville. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que dans ce nombre prodigieux d'allans & de venans on ne rencontre pas une femme : d'où il eſt facile de juger com-

bien *Pe-king* doit être peuplé, puiſque ſes rues peuvent à peine contenir la moitié de ſes habitans. Leur totalité ſe monte, ſuivant quelques Auteurs, à ſix ou ſept millions, & à deux ſeulement, ſuivant le P. le Comte. Le P. du Halde en compte trois. Si l'on en croit un Ecrivain moderne, Paris n'a que le quart de l'étendue qu'on donne à *Pe-king*. Cependant ſi l'on conſidere que les maiſons de *Pe-king* n'ont qu'un étage, & que celles de Paris en ont communément trois ou quatre; que d'ailleurs les maiſons de *Pe-king* renferment ordinairement pluſieurs cours, & que ſes rues ſont beaucoup plus larges que celles de la capitale de la France: ſi l'on examine, dis-je, touces ces choſes, on conviendra ſans peine que Paris a pour le moins autant de logemens que *Pe-king*. Mais cela ne doit point empêcher de croire que la capitale de la Chine ne contienne une fois plus d'habitans que Paris. Car il faut conſidérer que les maiſons de *Pe-king*, quoique fort baſſes, ſont à proportion tout auſſi peuplées que nos plus hautes maiſons, dix Chinois logeant où trois Européens ſe trouveroient à l'étroit. D'ailleurs la plûpart des gens de mé-

Hiſt. génér. des Voyages, Tom. VI. p. 21.

tier & les pauvres n'ont point leur domicile dans *Pe-king* : ils habitent toute l'année dans les barques dont ſon port eſt couvert, & qui forme dans ſon enceinte même une cité flotante, qui n'eſt guères moins peuplée que la terre ferme.

La ville de *Pe-king* eſt partagée en une infinité de quartiers, ſoumis à certains chefs qui ont inſpection ſur dix maiſons, & qui rendent compte au Gouverneur de tout ce qui ſe paſſe dans leur département. Les maiſons d'un même quartier doivent ſe défendre & ſe garder mutuellement. S'il s'y commet un vol ou quelque autre déſordre, elles en ſont toutes reſponſables. Chaque pere de famille répond auſſi de la conduite de ſes enfans & de ſes domeſtiques. La ville eſt gardée le jour & la nuit par des ſoldats qui marchent le fouet à la main, & qui frappent ſans diſtinction ſur tous ceux qui cauſent du tumulte. Ces ſoldats ſont chargés de nettoyer les rues & d'avoir ſoin que chaque propriétaire faſſe balayer devant ſa porte & arroſer le terrein durant les chaleurs. Lorſqu'il a plu, ils relevent la terre de chaque côté, pour faire couler l'eau : en-

ſuite ils applaniſſent & battent le chemin, qui, n'étant point pavé ſeroit impraticable dans les grandes pluyes. Comme il y a dans *Pe king* une garniſon de quarante mille hommes, principalement deſtinés à la police de cette ville, tout cela s'exécute avec une grande promptitude. Dès que la nuit eſt venue, on ferme les portes de la ville, ainſi que toutes les barrières qui ſont, comme je l'ai dit, aux extrêmités de chaque rue. Ces barrières ne s'ouvrent que dans un beſoin preſſant, & les ſentinelles arrêtent tous ceux qui ne ſont point retirés dans leur maiſon. Les entretiens, les danſes, les viſites & les promenades nocturnes ſont des plaiſirs inconnus aux honnêtes gens, & qui, dans la manière de penſer des Chinois, ne conviennent qu'aux bandits & à la plus vile canaille.

Dans les principaux quartiers il y a une groſſe cloche, ou un tambour d'une grandeur extraordinaire, qui ſervent à marquer les veilles de la nuit. Chaque veille eſt de deux heures. La première commence à la fin du jour, & pendant qu'elle dure on frappe de tems en tems un coup ſur la cloche,

ou ſur le tambour. Durant la ſeconde veille on frappe deux coups : on en frappe trois pendant la troiſiéme, & ainſi de toutes les autres. Ces cloches ſont de la même matière que les nôtres : mais leur battant eſt différent. Il conſiſte dans un marteau de bois, avec lequel on frappe un nombre de coups déterminé. Leur ſon en eſt beaucoup moins aigu & moins incommode. La principale cloche de *Pe-king* eſt ſans contredit la plus groſſe cloche qu'il y ait dans l'Univers, après celle de Moſcow (1). Son diametre inférieur, tel qu'il fut meſuré par les PP. Schaal & Verbieſt, eſt de douze coudées Chinoiſes & huit dixiémes : ſon épaiſſeur vers le ſommet, de neuf dixiémes de coudées : ſa profondeur intérieure de douze coudées, & ſon poids de cent vingt mille livres.

La coudée Chinoiſe eſt au pied de Paris, ce que 7 eſt à 8.

Les maiſons de *Pe-king* ſont propres & commodes, mais d'une grande ſimplicité. Les Palais mêmes des Mandarins ſont plus conſidérables par leur étendue que par leur magnificence. On

(1) *Rutufels* dans ſa *Relation de la Moſcovie*, parle d'une cloche qui ſe voit dans un des Palais du Czar, laquelle peſe trois cens vingt mille livres.

y voit de grandes cours, des galeries fort vaſtes, des portes très-maſſives : les appartemens n'ont rien de régulier.

Les Tribunaux de Juſtice ſont d'une architecture auſſi négligée que le commun des maiſons. Les temples ſont plus magnifiques : ils ſont enrichis d'un grand nombre de ſtatues. On y admire principalement la beauté des toîts, compoſés de tuiles vertes ou jaunes proprement vernies & ornés dans les coins de dragons ſaillans.

Le Palais de l'Empereur eſt l'édifice le plus remarquable de *Pe-king*. Il eſt ſitué au centre de la cité des Tartares. Son plan repréſente un quarré oblong, qui peut avoir deux milles d'Angleterre dans ſa longueur, ſur un mille de large. Son enceinte, formée par de bonnes murailles, comprend non-ſeulement la demeure & les jardins du Prince, mais une infinité d'habitations où logent ſes Miniſtres & ſes Officiers, ainſi que tous les ouvriers attachés à ſon ſervice. Les femmes & les Eunuques de l'Empereur habitent ſeuls dans l'intérieur du Palais, & ce lieu eſt fermé par une enceinte particuliere. Neuf grandes cours, qui ſe ſuccédent, forment toute l'étendue de cette derniere

enceinte. Ces cours communiquent par de grandes portes voutées en marbre & surmontées chacune d'un gros pavillon. La charpente, ou le toît, qui fait le couronnement de ces pavillons, est d'une construction assez bizarre. C'est un assemblage confus de poutres, de solives, d'appuis & d'autres pieces de bois, disposées en saillies les unes sur les autres. Tout cela forme deux toîts. Le toît supérieur est à quatre pentes retroussées, orné sur l'arête d'une plate-bande à fleurons. La couverture est de tuiles jaunes, enduites d'un si beau vernis, qu'elles imitent l'éclat de la dorure. Au-dessous regne un second toît aussi brillant que le premier. Tous les appuis sont peints en verd & semés de figures dorées. Les aîles des cours sont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'Empereur est sur la derniere cour. Les portiques qui en décorent l'entrée, sont soutenus par de grosses colomnes d'un bois précieux. Autour des appartemens regne une terrasse, ou plate-forme, pavée de marbre blanc, ornée de balustrades & coupée en trois endroits par des escaliers posés aux côtés & au milieu de

la façade. L'eſcalier du milieu n'eſt qu'une rampe douce, ſans degrés ; perſonne ne monte par-là que l'Empereur.

La Salle d'audience a environ cent trente pieds de longueur, ſur preſque autant de largeur. Les lambris ſont ſculptés, peints en verd & ornés de dragons dorés. Les colonnes intérieures qui ſoutiennent le toît, ont ſix à ſept pieds de groſſeur dans la partie baſſe. Elles ſont décorées d'un vernis rouge, appliqué ſur un enduit particulier. Les murailles ſont d'une blancheur éclatante, mais nues, ſans tapis, ſans miroirs, ni peintures. Le trône qu'on voit au milieu de la ſalle eſt de la même ſimplicité. C'eſt-là que l'Empereur reçoit les Ambaſſadeurs étrangers. Cette cérémonie ſe fait avec un grand appareil. L'Empereur, environné d'un grand nombre de Mandarins, de Miniſtres d'Etat & des Princes de ſon ſang, eſt aſſis ſur une eſpece d'eſtrade, les jambes croiſées, à la maniere des Tartares. Ce trône a trois ou quatre pieds de hauteur, & reſſemble à un autel. Il eſt couvert d'un magnifique tapis, & quelquefois de peaux de martre. *Ysbrand Ydes.*, Ambaſſadeur du Czar, raconte que lorſqu'il fut admis à l'au-

Salmon, Etat du monde.

dience de l'Empereur, ce Prince avoit un habit de damas brun & une veſte de ſatin bleu garnie d'hermine, avec une chaîne de corail au col, & un bonnet bordé de martre, d'où pendoient du côté gauche pluſieurs plumes de paon, avec un flocon de ſoye rouge. On ne voyoit ſur ſa perſonne ni or ni diamants : ſes bottines étoient de velours noir. Cet Ambaſſadeur ajoute qu'il fut conduit au Palais par trois Mandarins, & avec une eſcorte de cinquante chevaux : qu'étant arrivé à la première cour, il en traverſa cinq autres de ſuite, où il trouva à droit & à gauche un grand nombre de Mandarins ſuperbement vêtus : qu'enſuite il fut introduit en préſence de l'Empereur, qui lui demanda ſes lettres de créance : qu'après une courte audience il fut reconduit à ſa maiſon avec les mêmes cérémonies : que quelques jours après l'Empereur lui donna à dîner dans la même ſalle, & s'y rendit lui-même accompagné de douze gardes, & qu'il y eut un grand concert d'inſtrumens. L'Ambaſſadeur étoit ſeul à une table : il y avoit cent autres tables magnifiquement ſervies, à chacune deſquelles mangeoient deux Mandarins. L'Empe-

reur, qui étoit à une table ſéparée, envoya pluſieurs mêts à l'Ambaſſadeur Moſcovite, & lui fit préſenter une taſſe d'or, remplie de vin. Le repas fini, l'Empereur monta ſur ſon trône. Il avoit à ſes côtés ſon oncle, ſes principaux Miniſtres, & un Viceroi. L'Ambaſſadeur étoit à ſeize pas du trône. Le Viceroi, après en avoir reçu l'ordre, le fit avancer de huit pas. Alors on introduiſit dans la ſalle pluſieurs Jéſuites attachés au ſervice de l'Empereur, qui par l'ordre de ce Prince firent diverſes queſtions à l'Ambaſſadeur ſur ſon voyage, ſur les Royaumes d'Europe, & ſur d'autres ſujets.

Les autres appartemens du Palais ſont un peu plus décorés que la ſalle d'audience. Les lambris ſculptés & dorés, les cabinets vernis, les peintures, les nares, les tapis & les porcelaines en font le principal ornement. Quoi que les différentes parties de ce vaſte édifice ſoient d'une architecture aſſez barbare, on ne peut nier cependant qu'elles ne faſſent un tout très-magnifique.

Hiſt. gén. des Voyages, Tom. VI.

Le P. Magalhens rapporte que l'enceinte du Palais impérial renferme pluſieurs autres Palais, les uns ronds,

d'autres quarrés, & tous fort ſpacieux. Dans la partie qui eſt à l'Oueſt, on trouve un lac, qui a plus d'un mille de longueur & dont la forme repréſente une baſſe de viole. On le traverſe ſur un beau pont dont les extrêmités ſont ornées d'un arc de triomphe à trois portes. Ces portes ſont hautes, majeſtueuſes, & d'un beau travail. Le lac eſt environné de petits Palais, ou de maiſons de plaiſance dont quelques-unes ſont bâties au milieu des eaux. On y voit toujours un grand nombre de belles barques qui ſervent pour la pêche, ou pour la promenade.

On ajoute que dans l'enclos du même Palais, il y a un parc fort ſpacieux, où l'Empereur fait garder des bêtes ſauvages, des ſangliers, des tigres, des ours, & d'autres animaux, chacun dans une loge particuliere. Au milieu de ce parc ſont cinq petites collines, dont la forme eſt ronde, & la pente égale : c'eſt un ouvrage artificiel, formé de la terre qu'on a tirée en creuſant le grand lac. Ces collines ſont couvertes d'arbres diſpoſés avec beaucoup d'ordre. L'Empereur prend ſouvent plaiſir à viſiter ce lieu, pour voir courir les daims, les chevreuils, les lapins & les lievres

qu'on y entretient en grand nombre. Non loin de-là eſt un boſquet fort épais, au bout duquel on trouve une maiſon de plaiſance, appellée le *Palais de longue vie.*

Le même Auteur aſſure que dans l'enceinte du Palais Impérial on compte juſqu'à vingt Châteaux, ou Palais particuliers, uniquement deſtinés à loger l'Empereur.

CHAPITRE III.

Des Edifices publics de la Chine.

ARTICLE I.

Arcs de Triomphe.

CES monumens, que les Chinois appellent *Pay-leou*, ſont très-communs dans l'Empire. Il n'y a point de ville, ni de bourgade conſidérable qui n'en ait : il faut même aſſez peu de choſe pour les obtenir. Qu'un homme ſoit fait docteur, on lui érige un arc de triomphe, dont ſa famille, ſes amis, & quelquefois ſes compatriotes

ſont les frais. Les monumens les plus conſidérables en ce genre, ont été élevés à la gloire des Princes & des guerriers. Ils ont communément trois portes, formées par des colonnes ou par des pilaſtres, dont la baſe eſt toute unie, c'eſt-à-dire, ſans moulure & ſans ornement. Ces colonnes n'ont point de chapiteaux, ni de corniches. Elles ſe terminent tout uniment à l'architrave, & y ſont même quelquefois engagées à mortaiſe, comme des piéces de charpente. La friſe eſt d'une hauteur démeſurée: mais cette hauteur eſt du goût des Chinois, parce qu'elle laiſſe plus de place aux inſcriptions & aux ornemens qui les bordent. Ces ornemens conſiſtent en figures d'hommes, d'oiſeaux, de fleurs travaillées à jour, & liées entre elles par des cordons en ſaillie, vuidés nettement, & engagés les uns dans les autres ſans confuſion. On voit en ce genre d'aſſez bons morceaux de ſculpture, ſur-tout dans les anciens monumens.

ARTICLE II.

Pagodes.

LEs pagodes, ou temples des dieux, conſiſtent pour la plûpart dans une grande tour qui ſe termine en dôme. Les uns ſont conſtruits de brique, les autres de terre battue. L'édifice le plus remarquable en ce genre eſt la fameuſe tour de porcelaine, ſituée à quelque diſtance des murs de Nan-king, & qui vraiſemblablement étoit autrefois compriſe dans la vaſte enceinte de cette ville. C'eſt, au jugement du P. le Comte, l'ouvrage le mieux entendu, le plus ſolide, & le plus magnifique qui ſoit dans l'Orient. « Ce temple, que les » Chinois nomment *le Temple de la* » *Reconnoiſſance*, eſt élevé, *dit ce* » *Pere*, ſur un maſſif de brique, qui » forme un grand perron entouré d'une » baluſtrade de marbre brut. On y » monte par un eſcalier de dix à douze » marches, qui regne tout autour. La » ſalle qui ſert de temple a cent pieds » de profondeur, & porte ſur une pe- » tite baſe de marbre haute d'un pied, » laquelle en debordant laiſſe tout au- » tour

» tour une banquette large de deux.
» La façade eſt ornée d'une-galerie &
» de quelques piliers. Les toits ſont de
» tuiles vertes, luiſantes & verniſſées.
» La charpente qui paroît en-dedans
» eſt peinte, & chargée d'une infinité
» de piéces, différemment engagées
» les unes dans les autres : ce qui n'eſt
» pas un petit ornement pour les Chi-
» nois. Il eſt vrai que cette forêt de ti-
» rans, de pignons, & de ſolives qui
» regnent de toutes parts, a je ne ſçai
» quoi de ſingulier & de ſurprenant ;
» quoiqu'au fond cet embarras ne
» vienne que de l'ignorance des Archi-
» tectes Chinois, qui ſont bien éloi-
» gnés encore de cette noble ſimplicité
» qu'on admire dans nos plus beaux
» bâtimens. La ſalle ne prend le jour
» que par ſes portes. Elle en a trois à
» l'Orient, par leſquelles on entre dans
» la tour qui fait partie de ce temple.
» Cette tour eſt de forme octogone,
» large d'environ quarante pieds, de
» ſorte que chaque face en a cinq. Elle
» eſt entourée par-dehors d'un mur de
» même figure, éloigné de deux toiſes
» & demie, & portant à une médiocre
» hauteur un toit couvert de tuiles ver-
» niſſées, ce qui paroît naître du corps

» de la tour, & qui forme au-deſſus
» une galerie aſſez propre. La tour a
» neuf étages, dont chacun eſt orné
» d'une corniche de trois pieds à la
» naiſſance des fenêtres, & diſtingué
» par des toits ſemblables à celui de la
» galerie : à cela près qu'ils ont beau-
» coup moins de ſaillie, parce qu'ils ne
» ſont pas ſoutenus d'un ſecond mur.
» Ils deviennent même beaucoup plus
» petits, à meſure que la tour s'éleve &
» ſe rétrécit. Le mur a du moins ſur le
» rez-de-chauſſée douze pieds d'épaiſ-
» ſeur, & plus de huit & demi par le
» haut. Il eſt incruſté de porcelaines
» poſées de champ. La pluye & la pouſ-
» ſière en ont éteint preſque tout l'é-
» clat : cependant il en reſte encore
» aſſez pour faire juger que c'eſt en
» effet de la porcelaine. L'eſcalier qu'on
» a pratiqué interieurement eſt petit &
» difficile, parce que les dégrés en ſont
» extrêmement hauts : chaque étage eſt
» formé par de groſſes poutres, cou-
» chées en travers, qui portent un plan-
» cher, & qui forment une chambre,
» dont le lambris eſt enrichi de diverſes
» peintures. Les murailles des étages
» ſupérieurs ſont percés d'une infinité
» de petites niches qu'on a remplies

» d'idoles en bas reliefs. Tout l'ouvra-
» ge eſt doré, & paroît de marbre ou
» de pierre cizelée. Mais je crois que
» ce n'eſt en effet qu'une brique mou-
» lée & poſée de champ : car les Chi-
» nois ont une adreſſe merveilleuſe
» pour imprimer toutes ſortes d'orne-
» mens dans leurs briques, dont la
» terre extrêmement fine & bien laſſée
» eſt plus propre que les nôtres à pren-
» dre les figures du moule. Le premier
» étage eſt le plus élevé : les autres ſont
» entr'eux d'une égale diſtance. J'ai
» compté dans l'eſcalier cent quatre-
» vingt-dix marches, preſque toutes de
» dix bons pouces, que je meſurai
» exactement : ce qui fait cent cin-
» quante-huit pieds. Si l'on y joint la
» hauteur du maſſif, celle du neuvié-
» me étage qui n'a point de dégrés,
» & le couronnement, on trouvera que
» la tour eſt élevée ſur le rez-de-chauſ-
» ſée de plus de deux cens pieds. Le
» comble n'eſt pas une des moindres
» beautés de cette tour : c'eſt une eſ-
« pèce de mât dont la racine tient au
» plancher du huitiéme étage, & qui
» s'éleve plus de trente pieds au-deſſus
» du couronnement. Il paroît engagé
» dans une large bande de fer de la

» même hauteur, tournée en volute ;
» & éloignée de pluſieurs pieds de
» l'arbre : de ſorte qu'elle forme en
» l'air une eſpéce de cône vuide, &
» percé à jour, ſur la pointe duquel
» on a poſé un globe doré d'une épaiſ-
» ſeur extraordinaire. Voilà ce que les
» Chinois appellent *la Tour de Porce-*
» *laine*, & ce qu'on feroit beaucoup
» mieux d'appeller aujourd'hui la Tour
» de Brique, attendu qu'il n'y a pas
» un carreau de porcelaine dans la tour
» même, & que celle dont le mur ex-
» térieur, & détaché de la tour, eſt
» incruſté, reſſemble preſque autant à
» de la brique polie & verniſſée, qu'à
» de la porcelaine «.

ARTICLE III.

Grande Muraille.

C'Eſt le chef-d'œuvre de l'induſtrie & de la patience de ce peuple. Cette fameuſe muraille, deſtinée originairement à défendre la Chine contre les incurſions des Tartares, fut commencée il y a environ deux mille ans, ſous les Empereurs de la quatriéme

Dynaſtie (1), & conſtruite, dit-on, en cinq ans. On prétend qu'un tiers de la nation y fut employé. Pour en jetter les fondemens du côté de la Mer, on coula à fond pluſieurs barques chargées de lingots de fer, & de gros quartiers de pierre. On pratiqua de larges voutes pour le paſſage des rivières. On conſtruiſit des forts d'eſpace en eſpace, & l'on ménagea pluſieurs iſſues, pour la facilité du commerce, & pour le paſſage des troupes.

Cette muraille, du côté de la Tartarie, commence dans la Province de Chen-ſi, au Nord-Oueſt de la Chine, dans le voiſinage du *Hoang-ho*, ou fleuve jaune. Elle s'étend ſans interruption le long des montagnes & des vallées, premièrement vers le Nord, au quarante-deuxiéme dégré de latitu-

(1) On eſt ſurpris de trouver dans la *Deſcription de la Chine*, publiée par le R. P. du Halde, juſqu'à trois époques différentes de la fondation de la grande muraille. Cet Ecrivain la place 1°. l'an 221 avant J. C. ſous *Yſin-chi-hoang*, ſecond Empereur de la quatriéme Dynaſtie, T. I. p. 38. 2°. l'an 237, ſous le même Empereur, qu'il appelle dans cet endroit *Chi-hoang-ti*. T. I. p. 367. 3°. l'an 215, *ſous le premier Empereur*, dit-il, *de la famille Tſi*. T. II. p. 45.

de, & enſuite vers le Midi, au trente-neuviéme dégré. Du côté du Nord elle a pour bornes la Mer de *Kamtzchat-ka*, entre la Province de Pe-tche-li & le Leao-tong. On aſſure que ſa longueur eſt d'environ cinq cens lieues, ſi l'on y comprend ſes circuits, & les eſpaces remplis par les montagnes qui, en beaucoup d'endroits, tiennent lieu de rempart. Il n'y a proprement que cent lieues de muraille, conſtruites en partie de brique, & en partie de terre battue. Dans quelques endroits il n'y a qu'un foſſé. Au reſte le travail de la maçonnerie eſt ſi ſolide qu'elle ſubſiſte, preſque en ſon entier, depuis deux mille ans. Pluſieurs voyageurs ont fort exagéré ſa hauteur & ſon épaiſſeur; mais nous apprenons par les dernières relations des Ambaſſadeurs Moſcovites, & de pluſieurs autres voyageurs, que dans ſa plus grande élévation elle n'a que trente pieds de haut, ſeulement quinze en quelques endroits. Dans ſa commune largeur elle peut contenir ſept ou huit hommes de front.

La grande muraille s'étend principalement de l'Orient à l'Occident, le long des collines & des montagnes, où elle ſerpente, s'élevant ou s'abaiſ-

ſant, ſuivant la diſpoſition des lieux, & l'inégalité du terrein. Il ne faut pas s'imaginer, comme quelques voyageurs l'ont débité, que le niveau de cette muraille ſoit par-tout le même, & que, dans les pentes des montagnes, ſa hauteur ſoit paralléle à leur ſommet. Ainſi quand on lit dans quelques relations que cette muraille eſt d'une prodigieuſe hauteur, cela ne doit s'entendre que de certains endrois conſtruits ſur des éminences. Car du reſte ce n'eſt qu'un ſimple mur flanqué par intervalle d'un grand nombre de tours, ſuivant l'ancienne méthode de fortifier les places. Dans les endroits les moins fortifiés par leur aſſiete, on a eu ſoin de multiplier les ouvrages, & d'élever un double & triple rempart. On dit que ſous le regne des Empereurs Chinois, cette muraille étoit gardée par un million de ſoldats. Depuis que les Tartares ont aſſervi la Chine, on ſe contente d'entretenir de bonnes garniſons dans les lieux les plus expoſés.

ARTICLE IV.

Canaux.

LE nombre des lacs & des rivières qui arroſent la Chine, joint à la multitude des ſources, des ruiſſeaux & des torrens qui coulent des montagnes, a donné lieu à ce peuple induſtrieux de conſtruire une infinité de canaux, ſource féconde d'abondance & de richeſſes pour tout l'Empire. Il n'y a guère de Province où l'on ne trouve un grand canal d'une eau claire & profonde, renfermé entre deux levées, revêtues de brique ou de marbre. D'eſpace en eſpace il y a des ponts, ſouvent à pluſieurs arches. Celle du milieu eſt aſſez haute pour donner paſſage aux barques, ſans qu'on ſoit obligé de baiſſer les mâts. Les grands canaux ſont coupés par intervalle, & ces différentes ſaignées forment à droit & à gauche pluſieurs petits canaux, ſouvent navigables, qui ſe ſubdiviſent quelquefois eux-mêmes en pluſieurs rigoles, dont les campagnes ſont arroſées. Dans la ſeule plaine de Ning-po, dont le cir-

cuit n'embraſſe pas plus de ſix lieues, on compte ſoixante-ſix canaux, dérivés à droit & à gauche d'un canal principal, qui traverſe toute cette plaine. L'abondance de ces eaux, diſtribuées avec art, rend cette campagne très-fertile, & lui fait porter chaque année deux moiſſons de ris.

Le grand canal, appellé *Yun-lean*, ou canal royal, eſt un ouvrage ſupérieur à tout ce que l'Europe offre de plus merveilleux en ce genre. Ce canal coupe la Chine du Septentrion au Midi. Il prend ſa ſource dans la Province de Pe-king, d'où il coule ſans interruption dans celle de Chan-tong, & dans une partie du Kiang-nan. Là il ſe perd dans le *Hoang-ho*, ſur lequel on navige pendant deux jours. On entre enſuite dans une autre rivière, & bientôt après on retrouve le grand canal qui acheve ſon cours dans le Kiang-nan, & qui ſe jette à une journée de Nanking dans le fleuve *Yang-tſe-kiang*. On continue de voguer ſur le fleuve juſqu'au lac *Jao-tcheou*, ſur lequel on traverſe une partie du Kiang-ſi : après quoi on s'embarque ſur la rivière de *Kan-kiang*, & l'on remonte juſqu'à *Nan-ngan*, qui eſt la dernière ville

du Kiang-ſi. Là, ſi l'on veut, on fait une journée par terre juſqu'à *Nan-hiong*, première ville de la Province de Quang-tong. On peut auſſi y arriver par eau, mais en faiſant de grands circuits. On s'embarque à Nan-hiong ſur une rivière qui conduit à Canton, ville ſituée à l'extrêmité méridionale de la Chine, dans la partie oppoſée au Pe-tche-li, Province ſeptentrionale, où le grand canal commence à couler. Ainſi ce canal, ſoit par ſon propre cours, qui eſt d'environ trois cens lieues, ſoit par la jonction des lacs & des rivières, ouvre une communication facile d'une extrêmité de l'Empire à l'autre : de manière qu'on peut voyager très-commodément, & tranſporter avec facilité toute ſorte de marchandiſes, depuis Pe-king juſqu'à Canton, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace d'environ ſix cens lieues.

Il eſt vrai que les architectes de ce canal ont trouvé des facilités qu'on rencontre rarement dans ces ſortes d'entrepriſes. On prétend que dans une ſi grande étendue de pays la terre s'eſt trouvée ſi molle, & le ſol ſi uni, qu'il n'y a eu ni montagnes à applanir, ni rochers à couper. Preſque par-tout on

a rencontré des eaux en abondance. Dans les endroits où l'innondation étoit à craindre, on a pratiqué des rigoles pour l'écoulement des eaux. Ces rigoles s'ouvrent & ſe ferment par de gros traverſiers de bois, qui engagés dans des couliſſes ſe baiſſent ou ſe levent, quand on veut. La plus grande, & preſque la ſeule difficulté qu'on ait eu à ſurmonter, a été au-delà du fleuve *Hoang-ho*. Car, pour continuer le canal juſqu'au fleuve *Yang-tſe-kiang*, il a fallu élever de grandes digues de pierre, & d'autres ouvrages de cette nature, afin de réſiſter aux eaux du grand lac, & d'une rivière nommée *Kuai-ho* qui dans les grandes pluyes eſt ſujette à ſe déborder. Dans certains endroits le canal a une grande profondeur : dans quelques autres il n'a que cinq à ſix pieds de fond. Dans les cantons où il n'eſt point à craindre qu'il manque d'eau, le Gouvernement a permis aux communautés des villes & des bourgades, d'y faire des ſaignées, & d'en tirer des rigoles.

Les Chinois ignorent l'art de nos écluſes : ils y ſuppléent par une invention aſſez groſſière, mais qui ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité. Pour favoriſer

la jonction des deux canaux dont le niveau eſt quelquefois inégal de douze à quinze pieds, ils élevent entre l'un & l'autre canal un maſſif de pierre, conſiſtant en deux glacis, ou plans inclinés. Lorſqu'on veut faire remonter ou deſcendre un bateau, on le guinde par le moyen d'un cabeſtan ſur la pointe de ce double glacis, d'où on le laiſſe gliſſer dans le canal de la même manière qu'on lance un vaiſſeau dans la Mer. On a ſoin de mouiller auparavant le glacis : d'ailleurs on ne fait faire un tel ſaut qu'à des bateaux fort légers *, & non à *des barques longues & fort chargées*, comme M. Salmon l'a avancé contre toute ſorte de vraiſemblance. Les Mariniers Chinois ont une adreſſe merveilleuſe pour ces ſortes de manœuvres. Ils ſe tirent avec la même induſtrie de certains autres paſſages difficiles, qu'on rencontre aſſez fréquemment dans quelques rivières, & qui rendent la navigation fort périlleuſe. Le P. le Comte aſſure que, dans ſes longs voyages ſur les Mers orageuſes d'Orient, où dans l'eſpace de dix ans il a fait plus de douze mille lieues, il a couru moins de dangers, que dans un ſeul voyage de dix jours, qu'il fit

*Deſcription de la Chine, T. I. p. 34.

ſur une riviere de la Province de Fokien. La barque où il étoit fut entraînée par un courant qui la jetta avec violence ſur un rocher à fleur d'eau. Le timon ſe rompit en mille piéces, & le corps du bâtiment, qui par bonheur étoit fort chargé, s'arrêta par ſon propre poids ſur le rocher, ce qui ſauva l'équipage. Ces écueils ſont ſi communs dans les torrens qui coulent entre les hauteurs de Fo-kien, qu'en certains endroits à peine laiſſent-ils le paſſage libre pour une barque. On ne voit à droit & à gauche que rochers où les flots ſe briſent avec fracas, que torrens qui ſe précipitent des montagnes, que gouffres & courans impétueux.

ARTICLE V.

Ponts & Chemins.

LES Chinois ſimples & modeſtes dans leurs édifices particuliers, ſe piquent d'une magnificence extraordinaire dans les conſtructions qui ont pour objet l'utilité publique. Ce que j'ai dit de leurs arcs de triomphe, de

la grande muraille & du fameux canal *Yun-lean*, ſuffit pour en convaincre. On peut ajouter que leur magnificence n'a guères moins éclaté dans la conſtruction des ponts & des chemins publics. Les bords de la plûpart des rivieres & des canaux ſont terraſſés en forme de levées, & revêtus en beaucoup d'endroits de pierre commune ou de marbre. L'entretien ſeul de tous ces ouvrages coute annuellement des ſommes immenſes, que l'Etat fournit toujours libéralement.

Ponts de pierre.

Les ponts de la Chine ſont communément bâtis de pierre. Leur conſtruction eſt fort matérielle. On en voit pluſieurs dont le ſol eſt plat, c'eſt-à-dire qu'au lieu d'y faire des voutes, on a couché tranſverſalement de longs quartiers de pierre, qui portent ſur des piliers iſolés. Tel eſt le pont de *Suen-tcheou*, dans la Province de Fo-kien. Il eſt bâti ſur la pointe d'un bras de Mer, dont le paſſage en barque ſeroit fort dangereux, ſurtout dans les grandes marées. Ce pont eſt ſoutenu par plus de trois cens piliers de pierre, aſſez élevés pour donner paſſage à de groſſes barques qui ne ſont point forcées de baiſſer leurs mâts. Il a environ

deux mille cinq cens pieds de longueur, ſur vingt pieds de largeur. Toutes les pierres qui traverſent d'un pilier à l'autre ſont d'un ſeul morceau. Il eſt difficile de comprendre où l'on a pu trouver de tels quartiers de pierre, & ſurtout comme on a pu les guinder, malgré leur poids énorme, ſur des piliers ſi hauts.

Les Chinois ont d'autres ponts d'une conſtruction encore plus ſinguliere. On en voit un dans la Province du Koei-tcheou, qu'ils appellent *Pont de fer*, & qui en effet eſt formé de l'aſſemblage de pluſieurs chaînes de ce métal. Il eſt bâti ſur un torrent qui n'eſt pas large, mais dont le lit eſt fort profond. Sur chaque bord on a élevé deux grands maſſifs de maçonnerie, d'où pendent pluſieurs chaînes qui traverſent d'un bord à l'autre, & ſur leſquelles on a jetté des madriers. Dans d'autres endroits, au lieu de chaînes, on a mis en travers de gros cables qui ſoutiennent quelques planches tremblantes & mal aſſurées.

Ponts de fer.

Ponts de cordes.

Ces peuples, chez qui la patience ſupplée à l'invention & aux connoiſſances, ont exécuté des entrepriſes qui euſſent effrayé nos plus hardis Archi-

tectes. Le chemin qu'on a pratiqué dans la Province de Chen-ſi, à travers des montagnes & des précipices affreux, a quelque choſe qui tient du prodige. Plus de cent mille hommes furent employés à ce grand ouvrage, qui fut achevé avec une promptitude incroyable. On applanit pluſieurs montagnes : on en joignit d'autres par des ponts d'une ſeule arche ; & quand les vallées étoient trop larges, on conſtruiſit des piliers pour ſoutenir les voutes qu'on fut forcé de multiplier. Ces ponts ſont aſſez larges : quatre cavaliers y peuvent paſſer de front, & l'on a pratiqué de chaque côté des garde-fous, pour la ſureté des paſſans. Le P. Kirker nous a laiſſé dans la *Chine illuſtrée* la deſcription d'un de ces ponts : les Chinois l'appellent *Pont-volant*, parce qu'il paroît conſtruit en l'air. Il eſt d'une ſeule arche : ſes deux extrêmités ſont appuyées ſur des montagnes, entre leſquelles coule un fleuve fort profond. Sa longueur, dit-on, eſt de quatre cens de nos coudées géométriques, qui, à raiſon d'un pied & demi chacune font ſix cens pieds. La hauteur de l'arche eſt de cinq cens coudées, ou de ſept cens cinquante pieds.

Pont volant.

J'ai communiqué ces dimenſions à un très-habile homme (1) à qui elles ont paru imaginaires, & qui traite de viſion tout ce récit du P. Kirker. Il eſt certain que ſi le rapport de ce Jéſuite n'eſt point exagéré, le *Pont-volant* eſt ſans comparaiſon plus merveilleux que le pont de *Rialto* de Veniſe : & les Chinois, ſans aucun principe d'architecture, auroient ſurpaſſé l'ouvrage le plus beau, le plus hardi, & le mieux entendu qui ſe voye en Europe.

Dans les terreins unis, les grands chemins ont communément quatre-vingts pieds de largeur : on en voit pluſieurs où l'on a élevé à droit & à gauche des banquettes, flanquées d'un double rang d'arbres. On trouve d'eſpace en eſpace des repoſoirs, en forme de grottes, où les voyageurs peuvent ſe mettre à l'abri. Ces hoſpices agréables & commodes, ſont ordinairement bâtis par de vieux Mandarins qui, retirés dans leur Province, cherchent par de telles fondations à gagner l'eſtime & la bienveillance de leurs compatriotes. Ces aziles ſont d'un grand ſecours pour les voyageurs : car

(1) M. de Boffrand, Doyen de l'Académie Royale d'Architecture, mort en 1754.

les auberges ſont rares, même dans les grandes routes, & d'ailleurs elles ſont mal pourvues. On n'y trouve qu'une couchette de brique, ſans matelat ni couverture, & des alimens fort communs. En été des perſonnes charitables font diſtribuer gratuitement du thé aux pauvres voyageurs : & l'hiver elles leur font donner de l'eau chaude, dans laquelle on a infuſé du gingembre. Dans les routes les plus fréquentées on rencontre de demi-lieue en demi-lieue de petites tours, ſurmontées d'une guérite. Ces tours ſont faites de gazon & de terre battue : leur hauteur n'eſt que d'environ douze pieds, & la forme en eſt quarrée. Il y a là un corps de garde, chargé de veiller à la ſureté des voyageurs. Ces tours ſervent auſſi à marquer les diſtances d'un lieu à l'autre, & l'on y lit les noms des principales villes. Les ſoldats en faction dans ces guérites ſont encore chargés de porter les lettres de la Cour qu'ils font paſſer de main en main juſqu'aux Gouverneurs des villes & des Provinces.

Les Mandarins de chaque diſtrict ont ordre de veiller à l'entretien des chemins, & la moindre négligence

dans une choſe qui intéreſſe ſi fort le bien public, eſt punie avec ſévérité. Un Mandarin n'ayant point fait aſſez de diligence pour réparer une route par où l'Empereur devoit paſſer, aima mieux ſe donner la mort que de s'expoſer à un châtiment honteux & inévitable. On aſſure qu'un autre Officier qu'on avoit chargé de deſſécher un marais, fut condamné à perdre la tête, parce que cette entrepriſe échoua par ſa faute.

Les Chinois voyagent ordinairement ſur des chevaux, ſur des mulets, ſur des chameaux, & quelquefois en litiere. Ils ne font point uſage des voitures à roues, quoique certains voyageurs mal inſtruits l'ayent débité. Dans les villes ils ſe ſervent de chaiſes portatives, qui reſſemblent beaucoup aux nôtres : mais les chaiſes Chinoiſes ſont en général plus larges, plus élevées, & malgré cela plus légeres que celles d'Europe. Elles ſont conſtruites de cannes de Bambou, croiſées à jour en forme de treillis. Ces cannes ſont revêtues au-dedans & au-dehors d'une toile peinte, ou d'une étoffe de laine ou de ſoye, ſelon la ſaiſon & la qualité des perſonnes. On y ajoute une couverture

de taffetas huilé, qu'on jette par-deſſus, en tems de pluie. Ces chaiſes ſont portées par deux hommes, & quelquefois par quatre. Les porteurs ne ſoutiennent point les bâtons avec les mains, mais ſur leurs épaules : ce qui les fatigue moins. Ils marchent fort vite, & les plus robuſtes font en deux heures trois de nos lieues, ſans reprendre haleine.

Les bêtes de ſomme ſont ſi rares à la Chine, & d'ailleurs d'une eſpéce ſi petite & ſi foible, que dans les endroits où l'on ne peut embarquer les marchandiſes, on les charge ordinairement ſur le dos des hommes. On rencontre dans les grandes routes un grand nombre de ces portefaix, chargés des mêmes fardeaux que nous faiſons porter en Europe aux bêtes de charge.

CHAPITRE VI.

Des Lacs & des Rivieres de la Chine. Barques du pays. Mauvaiſe Marine des Chinois.

PRESQUE toute la Chine eſt coupée de lacs, de rivieres & de canaux, qui en contribuant à la fertilité des terres, favoriſent en même-tems le tranſport & la circulation des marchandiſes. Les principaux lacs ſont *Tong-ting-hou*, *Hong-ſe-hou*, & *Jao-tcheou*. Le premier eſt ſitué dans la Province de Hou-quang : il a au moins quatre-vingts lieues de circuit. Le ſecond arroſe en partie la Province de Kiang-nan, & en partie celle de Tche-kiang. Le troiſiéme eſt dans la Province de Kiang-ſi : il a trente lieues de circonférence, & il eſt formé par le confluent de quatre grandes rivieres. Il eſt fort orageux, & l'on y eſſuie des typhons, comme ſur les Mers de la Chine. Vis-à-vis de l'endroit le plus périlleux du lac, on a bâti un temple ſur un rocher eſcarpé. Quand les matelots paſſent par cet endroit, ils frappent pluſieurs coups

ſur un tambour de cuivre, pour avertir de leur paſſage l'Idole du lieu. Ils allument des cierges ſur la proue, ils brulent des parfums, & ils ſacrifient un coq.

On tire beaucoup de ſel de pluſieurs de ces lacs, principalement de ceux de la Province de Chan-ſi. Dans celle de Ho-nan il y a un lac, dont les eaux ont la vertu de donner à la ſoie un luſtre inimitable : ce qui attire un grand nombre d'ouvriers dans cette Province, où les ſoyes ſont d'ailleurs fort abondantes. Dans certains lacs on trouve une fleur que les Chinois appellent *Lien-hoa*. Elle pouſſe des rejettons aſſez hauts, & elle reſſemble fort à nos Tulippes. Sa couleur eſt ou violette, ou blanche, ou moitié rouge & moitié blanche. L'odeur en eſt fort agréable. Son fruit eſt gros comme une noiſette. L'amande qu'il renferme eſt blanche & de fort bon goût. Ses feuilles ſont longues, & nagent ſur l'eau : elles tiennent à la racine par de longues queues. Sa tige, qui eſt noueuſe comme celle des roſeaux, renferme une moelle très-blanche, dont les Chinois ſont fort friands en été, parce qu'elle eſt d'une grande fraîcheur.

Deux grands fleuves traverſent la Chine dans toute ſon étendue, outre un grand nombre de rivieres navigables, qui arroſent les diverſes Provinces. Le premier, qu'on nomme *Yang-tſe-kiang*, c'eſt-à-dire, fils de la Mer, coule de l'Occident à l'Orient, traverſe une partie de la Province d'Yunnan, continue ſon cours dans les Provinces de Se-tchuen, de Hou-quang, & de Kiang nan, paſſe par Nan-king, & va enſuite ſe perdre dans la Mer Orientale, vis à-vis de l'île de Tſong-ming. Ce fleuve eſt large, & d'une telle profondeur, que les Chinois diſent communément que *la Mer eſt ſans rivage, & le Kiang ſans fond.*

Le ſecond de ces fleuves ſe nomme *Ho-hang-ho*, ou fleuve jaune, à cauſe de la couleur de ſes eaux, mêlées d'une terre jaunâtre. Il prend ſa ſource dans les montagnes de Ko-ko-nor, ſituées dans la Tartarie, vers le trente-cinquiéme dégré de latitude. Enſuite il coule le long de la grande muraille, rentre dans la Tartarie, & revient dans la Chine, où il arroſe les Provinces de Chan-ſi, de Chen-ſi, de Honan, & de Kiang-nan. Enfin après un cours d'environ ſix cens lieues, il ſe perd,

comme le Kiang, dans la Mer Orientale, quarante-cinq lieues au-deſſus de l'embouchure de ce premier fleuve.

La plûpart des Barques Chinoiſes, principalement celles qui ſervent au tranſport des marchandiſes, ſont à varangue platte : c'eſt-à-dire, que leur largeur eſt par-tout la même, la pouppe & la proue étant auſſi quarrées que le reſte. Elles ont communément deux mâts, l'un au milieu, l'autre à la proue : & quelquefois un troiſiéme, à quelque diſtance de la pouppe. On y pratique ordinairement pluſieurs chambres, non à la poupe, ni à la proue, mais dans le milieu du bâtiment. Ces chambres ſont aſſez hautes, ſur-tout celle du milieu, qui communément eſt la plus élevée. Quelquefois il n'y a qu'une ſeule ſalle haute & large, ſoutenue par quatre piliers ſans cloiſon, couverte ſeulement d'un toît à pans retrouſſés, & ſurmontée d'un dongeon orné de banderolles.

On voit à la Chine d'autres barques qui reſſemblent aſſez à nos galeres. On s'en ſert, non-ſeulement ſur les rivieres, mais le long des côtes de la Mer, & pour naviger entre les îles. La pouppe & la proue ſe terminent en pointe.

Elles

Elles ont trois mâts garnis de voiles : dans les tems calmes elles vont à la rame. Quelquefois elles ſont auſſi longues que des navires du port de 350 tonneaux : mais elles ont peu de profondeur, & elles ne tirent qu'environ deux pieds d'eau.

Il y a d'autres barques plus légeres, dont on ſe ſert dans les voyages, & qui ſont ordinairement d'une conſtruction aſſez élégante. Les Mandarins & les grands Seigneurs en ont de fort belles. Elles ont communément deux ponts. On y voit pluſieurs chambres, de petits cabinets, une ſalle de compagnie, des logemens de domeſtiques, & d'autres piéces deſtinées à divers uſages. Les principales chambres ſont peintes ou dorées en-dedans & par-dehors. Le nombre de ces barques eſt fort grand : l'Empereur ſeul en a dix mille à ſon ſervice.

A Nan-king, à Pe-king & dans d'autres grandes villes, il y a une infinité de gens qui n'ont point d'autre habitation que les barques. Gemelli aſſure que les canaux & les rivieres de la Chine ſont à proportion auſſi peuplés que la terre ferme : attendu que dans tous les lieux où l'on a bâti une

ville ſur le bord d'un fleuve ou d'un canal, on voit s'élever du milieu des eaux une autre cité flottante, formée du concours d'une infinité de barques qui contiennent un peuple innombrable.

Les marchands de bois & de ſel employent pour le tranſport de leurs marchandiſes de grands radeaux qui ſe conſtruiſent de la maniere ſuivante. On ſcie des troncs d'arbres : on les partage en planches, ou en ſolives : on perce chaque piéce aux deux extrêmités : on les lie enſemble avec des brins d'ozier, on les met à flot, & on en forme des trains de cinq pieds de haut, ſur dix de large. La longueur de ces radeaux n'eſt point déterminée : on en voit qui occupent l'eſpace d'une demi-lieue. On conſtruit par intervalles des hutes, pour la commodité des matelots. Chaque partie du radeau eſt ſouple, & ſe manie auſſi facilement que les anneaux d'une chaîne. Ces radeaux font quelquefois des voyages de cinq ou ſix cens lieues : on les prendroit de loin pour des villages flottans.

Diſons quelque choſe de la Marine des Chinois. Ces peuples connoiſſent la navigation depuis pluſieurs ſiécles :

ils prétendent même avoir parcouru les Mers des Indes pluſieurs années avant la naiſſance de J. C. Mais leur Marine eſt fort imparfaite, ſoit pour l'art de conſtruire les vaiſſeaux, ſoit pour la maniere de les gouverner. Leurs *Sommes*, ou gros navires, ne ſont proprement que des barques plattes de 80 ou 90 pieds de longueur. On n'y voit ni artimon, ni beaupré, ni mât de hune. Elles n'ont que le grand mât & le mât de miſene. Quelquefois on y ajoute un mât de perroquet fort petit. Au lieu de voiles de chanvre, dont l'uſage eſt fort rare chez eux, on ſe ſert communément de nattes de cannes, diviſées par feuilles, & arrêtées par des bandes de bois. Ces ſortes de voiles ſe plient & ſe développent comme des paravents. Elles tiennent mieux le vent que les voiles de chanvre & de coton : mais elles ſont plus difficiles à manier. La proue des navires Chinois eſt platte & ſans éperon. La pouppe eſt fendue par le milieu, & l'on y enclave le gouvernail qui de cette ſorte eſt plus à l'abri des coups de Mer. Les ancres ne ſont point de fer, mais d'un bois fort dur, qu'on appelle *Tie-mou*, c'eſt-à-dire, bois de fer. Les cordages ſont de gros

chanvre, ou de coton. Ces bâtimens ſont lourds, & voguent lentement : auſſi les Chinois font-ils rarement des voyages de long cours. Ils connoiſſent l'uſage de la bouſſole, & ils prétendent même s'en être ſervis long-temps avant qu'elle fût connue des Européens : mais, au lieu de la ſuſpendre pour lui conſerver ſon équilibre, ils la couchent ſur un lit de ſable fin, qui ne peut la garantir des ſecouſſes du bâtiment ; & pour peu que la Mer ſoit agitée, l'aiguille perd continuellement ſa direction. Les matelots Chinois ont une vénération ſinguliere pour cette machine : ils l'invoquent comme une divinité : ils lui offrent en ſacrifice des parfums, du ris, & des viandes.

CHAPITRE V.

Hiſtoire Naturelle de la Chine.

ARTICLE I.

Climat. Terroir. Culture des campagnes, Fruits de la Chine.

DAns un pays dont le circuit embraſſe au moins dix-huit cens lieues, il eſt aiſé de concevoir que l'air, le climat, les ſaiſons, le froid & le chaud, la maturité des fruits, & tous les autres effets qui dépendent de l'influence du Ciel, ne peuvent être les mêmes en tous lieux. En général l'air de la Chine eſt fort ſain : il eſt rarement chargé de vapeurs contagieuſes ; & ſi les maladies épidémiquas ſe font quelquefois ſentir dans ce pays, on ne doit point les attribuer à la nature du climat, mais à d'autres cauſes particulieres, comme à la multitude des canaux dont la Chine eſt remplie, aux parties nitreuſes & ſulphureuſes qu'exhalent les immondices dont on fume

les terres, aux mauvais alimens dont les pauvres ſe nourriſſent dans les années ſtériles, & à d'autres cauſes ſemblables.

On obſerve auſſi de grandes différences entre les Provinces, par rapport à la ſurface des terres, & aux qualités du terroir. Les Provinces de Koei-tcheou, de Se-tchuen, & de Fo-kien, ont un terrein aride, pierreux, inégal & peu propre a la culture; on ne laiſſe pas d'y trouver quelques cantons aſſez fertiles. Les meilleures Provinces ſont celles de Kiang-ſi, de Ho-nan, de Hou-quang, de Tche kiang, de Kiang-nan: mais ces mêmes Provinces ont des endroits fort incultes. C'eſt ainſi que le Tche-kiang, dont la partie Orientale eſt couverte de riches moiſſons, n'offre à l'Oueſt que d'affreux rochers, & des montagnes ſtériles. Il en eſt de même de pluſieurs autres cantons. Lorſqu'on entre dans la Province de Kiang-ſi, en ſortant de celle de Quang-tong, on découvre la plus belle contrée de la Chine. Une partie de ce pays eſt arroſée par le fleuve Hoang-ho: c'eſt-là qu'on trouve les ſuperbes villes de Ngan-king, de Nan-king, de Chin-kiang, &c. Une autre partie s'étend

Hiſt. génér. des Voyages. Tom. VI. p. 452.

le long du Canal Royal, ſur les bords duquel on rencontre d'autres villes auſſi riches & auſſi peuplées. Une troiſiéme partie s'étend vers la Mer, & l'on y trouve de magnifiques cités, entre autres celles de Hang-tcheou, capitale du Tche-kiang. Rien n'eſt comparable à la beauté de tout ce canton. On y voit des plaines d'une prodigieuſe étendue, coupées par une multitude infinie de canaux, cultivées avec art, & ſi unies qu'on les croiroit tirées au niveau.

Mais, comme le remarquent les Auteurs de la collection Angloiſe des voyages, ce n'eſt pas ſur cette partie de la Chine qu'il faut ſe former une idée générale d'un ſi vaſte Empire. On ſait par les dernieres découvertes des Miſſionnaires qui ont dreſſé la carte de ce pays, que dans la plûpart des Provinces il y a des cantons de vingt lieues entieres, preſque inhabités & incultes. Comme ces quartiers ſont éloignés des grandes routes, ils ont échappé aux recherches des premiers Miſſionnaires : de là les éloges outrés qu'ils ont faits de la fertilité de la Chine. Cependant, à parler en général, il eſt vrai de dire que le terroir du pays eſt *Ibid.*

très-bon. Les grains de toute eſpece y abondent. Les terres de la Chine ſont naturellement graſſes, légeres, faciles à remuer, & ſi profondes, que le tuf ne ſe trouve communément qu'à douze ou quinze pieds. Dans certains cantons les champs produiſent chaque année deux moiſſons de ris, l'une au commencement d'Avril, l'autre en Septembre; & ſouvent, dans l'intervalle de chaque récolte, on ſeme encore des légumes, & des menus grains.

L'agriculture eſt une profeſſion honorée chez les Chinois. Leurs premiers Monarques l'ont, dit-on, exercée, & une coutume auſſi ancienne que la Monarchie même oblige l'Empereur régnant de labourer tous les ans quelques ſillons au commencement du printems, ce qui ſe fait avec une pompe & une ſolemnité extraordinaire. On éleve de tems en tems au Mandarinat, celui des laboureurs qui s'eſt le plus diſtingué dans chaque Province.

La Chine produit ſix principales ſortes de grains: le ris, le froment, l'avoine, le millet, les pois & les féves. Comme le ris eſt la principale nourriture des Chinois, ils s'appliquent plus particulierement à ſa culture. Cette

plante ne croît que dans un terrein humide & même fangeux. Ainſi dès qu'on l'a ſemée, on a ſoin de ſubmerger les terres. Quand l'herbe a cru environ à la hauteur d'un pied, on l'arrache avec ſa racine, & l'on en fait des faiſceaux ou de petites gerbes, qui ſe plantent à quelque diſtance l'une de l'autre. Les tuyaux aſſemblés de cette ſorte ſe ſoutiennent mutuellement, & réſiſtent mieux à la violence des vents. Les laboureurs tiennent les campagnes ſubmergées juſqu'à ce que le grain ſoit mûr. Alors ils font écouler l'eau. Quand les terres ſont bien deſſéchées, ils coupent le ris, & battent les gerbes, communément dans le champ même. Le ris forme un épi qui reſſemble aſſez à celui que pouſſent l'orge & le froment. Il croît à la hauteur de cinq ou ſix pieds.

C'eſt principalement dans la culture des collines qu'éclate l'induſtrie des laboureurs Chinois. Ils les cultivent depuis la racine juſqu'au ſommet, les partageant en pluſieurs terraſſes, qui s'élevent par étages, & qu'ils ont ſoin de revêtir d'une muraille ſéche qui leur ſert d'appui. Ils y pratiquent des réſervoirs où ils raſſemblent l'eau des

pluyes & des fources, & dans leſquels ils font même remonter l'eau des rivieres, par le moyen de quelques machines fort ſimples, dont l'uſage eſt très-commun dans la campagne.

On trouve à la Chine la plûpart des arbres fruitiers que nous avons en Europe, des poiriers, des pêchers, des abricotiers, des figuiers, des pruniers, des noyers, des châtaigniers, des ceriſiers & d'autres arbres ſemblables. La vigne croît abondamment en quelques Provinces, mais les Chinois n'en font point de vin. On y trouve auſſi des oliviers de pluſieurs eſpeces. Les orangers y ſont fort communs, & ceux que nous avons en Europe viennent originairement de la Chine d'où les Portugais ont apporté les premieres graines. On voit encore à Lisbonne, dans le jardin du Comte de *Saint-Laurent*, le premier arbre d'où ſont ſortis tous les orangers qui font l'ornement de nos jardins d'Europe. Les Chinois ont des orangers de pluſieurs eſpeces, la plûpart excellentes. Il y en a une ſur-tout dont ils font beaucoup de cas. Elle eſt petite : l'écorce eſt mince, unie & très-douce. La Province de Fo-kien produit des orangers dont l'eſpece eſt

un peu plus groſſe, & dont le goût n'eſt pas moins délicieux. Leur écorce eſt rougeâtre, tranſparente & unie. Les oranges de Canton ſurpaſſent encore en groſſeur celles de Fo-kien. Elles ſont jaunes, agréables au goût, & d'un uſage ſi ſain, qu'on permet aux malades d'en manger, après les avoir fait rôtir ſur des cendres chaudes. On y mêle du ſucre, & l'on prétend que leur jus eſt un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre, & qui reſſemblent peut-être à nos bigarades. Navarette parle d'une eſpéce d'oranges dont on fait une pâte ſéche, en forme de tablettes. Les Chinois font un grand débit de cette conſerve, qui ſe tranſporte juſqu'à Mexico.

Les limons & les citrons croiſſent en abondance dans les Provinces méridionales : mais les Chinois n'en mangent jamais. Ils ſe contentent d'en repaître leurs yeux, & de les entaſſer dans des vaſes de porcelaines.

On diſtingue à la Chine deux eſpeces particulieres de melons. Les uns ſont petits : leur chaire eſt jaune, & ils ſe mangent avec l'écorce, comme nos fruits ordinaires. Les autres ſont gros, & oblongs : leur chair eſt blanche &

rouge : leur jus a de la douceur ; il eſt rafraîchiſſant & très-ſain.

Le *Li-tchi*, eſpece de datte : le *Manglé* dont la peau eſt jaune, la chair un peu acide, & le parfum exquis; le *Long-yen* qui a la peau blanche, la chair aqueuſe & aigrelette ; l'*Ya-ta*, qui a la forme d'une pomme de pin, la chair blanche, & la peau verte, ſont des fruits très-délicats, dont l'eſpece eſt inconnue en Europe. Le P. le Comte aſſure que nous n'avons pas de fruit comparable à l'*Ya-ta* : mais il eſt très-chaud, & lorſqu'on en mange avec excès, il engendre des puſtules ſur toutes les parties du corps.

Le *Tſe-tſe* eſt un autre fruit qui croît dans preſque toutes les Provinces, mais en plus grande abondance dans celle de *Ho-nan*. Les Portugais lui donnent le nom de figue, non qu'il en ait la forme, mais parce qu'étant ſec, il ſe couvre d'une croute ſucrée & farineuſe comme les figues. L'arbre qui le produit eſt de la grandeur d'un noyer, & ſes branches ſont fort épaiſſes. Ses feuilles ſont larges, vertes au printems & pendant l'été, & rouges en automne. Le fruit eſt d'un jaune éclattant, & communément de la groſ-

ſeur d'un coin, avec quelque choſe de plus plat & de plus écraſé. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, avec une écorce rougeâtre. Ce fruit ne meurit que vers le commencement de l'automne, & pour l'ordinaire il faut le laiſſer ſur la paille, pour lui procurer un certain degré de maturité. On le fait auſſi ſécher au ſoleil.

Le fruit que les Chinois nomment *Po-lo-mie*, les Portugais, *Jaka*, & les Eſpagnols *Nangeas*, eſt, ſelon Navarette, le plus gros fruit de l'Univers, puiſqu'il s'en trouve qui peſe juſqu'à cent livres. Kirker a cru mal-à-propos que ce fruit étoit particulier à la Chine; on le trouve dans l'Inde, à Manille & en d'autres lieux. On ſe ſert d'une hache pour le fendre. Il croît ſur le tronc même de l'arbre, au lieu de pendre aux branches, qui ne ſeroient pas capables de le porter. Le *Po-lo-mie* renferme une grande quantité de noix fort jaunes, ayant chacune un noyau qui ſe mange rôti, & qui eſt d'un goût délicat. Les Indiens le préparent avec le lait des noix de coco, & en font un manger exquis.

Hiſt. génér. des Voyages. Tom. VI. p. 458.

Toutes ces eſpeces viennent naturellement & preſque ſans culture. Les

Chinois ignorent ou négligent l'art de greffer les arbres : ce qui fait que pluſieurs de leurs fruits, malgré la bonté du terroir & du climat, n'ont ni qualité ni ſaveur. L'art du jardinage ſe réduit parmi eux à la culture des légumes. On ne voit dans leurs jardins ni gazons, ni boſquets, ni piéces d'eau, ni compartimens de fleurs. Tout eſt rempli de ſemences & de plantes utiles. Parmi les herbes potageres de diverſes eſpeces, celle qu'ils cultivent avec le plus de ſoin eſt le *Pe-tſai*, légume excellent, qui reſſemble aſſez à nos laitues romaines par ſes feuilles, mais qui les ſurpaſſe infiniment pour la ſaveur. Le peuple en fait une prodigieuſe conſommation. On le ſale, ou on le confit dans le vinaigre : les Chinois le mêlent avec leur ris, pour corriger la fadeur de ce dernier aliment.

ARTICLE II.

Arbres & Plantes remarquables.

LE terrein eſt ſi précieux à la Chine, qu'on ne plante point de bois par tout où l'on peut ſemer des grains ou des légumes. Ainſi les arbres y ſont fort rares : ce n'eſt guères que ſur les montagnes qu'on trouve des bois de haute-futaye, comme des pins, des frênes, des ormes, des palmiers, des cédres, &c. On remarque que le Platane & ſon fruit croiſſent à la Chine, quoique cet arbre ne ſe trouve point au Mexique, ni dans les îles Philippines. Je ne m'étendrai point ſur ces différentes productions : parlons de quelques eſpéces plus particulieres, & moins connues.

1. *Arbre de double eſpéce.*

Il y a à la Chine un arbre remarquable, qui tient en partie du Généwrier, & en partie du Cyprès C'eſt ce qui fait qu'on l'appelle indifféremment *Tſe-ſong*, qui ſignifie *Génévrier*, & Hiſt. génér. des Voyages. *Ibid.*

Yven-pe, qui ſignifie *Cyprès*. Le tronc de cet arbre a environ un pied & demi de circonférence : il pouſſe preſqu'à fleur de terre des branches fort épaiſſes, qui forment un buiſſon touffu. Les feuilles & les branches ſont de nature mixte, c'eſt-à-dire, moitié cyprès & moitié génévrier. Les feuilles qui tiennent du génévrier ſont longues, étroites, pointues, diviſées par rangs, de ſorte qu'elles forment un bouquet compoſé de pluſieurs rayons. Ces bouquets ſe trouvent principalement aux branches d'en bas. Au contraire, vers le ſommet de l'arbre, toutes les feuilles ſont ſemblables à celles du cyprès: elles ſont plus grandes, & plus épaiſſes que les autres : il y a plus : quelquefois on voit des feuilles de cyprès au bout d'une touffe de génévrier, & quelquefois des touffes de génévrier au bas d'une branche de cyprès. Cet arbre porte un petit fruit rond, qui n'eſt guères plus gros que celui du génévrier : il tient aux branches par de longues tiges, & contient deux ſemences rougeâtres & très-dures, en forme de cœur. Le bois tient du génévrier par ſa couleur rougeâtre, & renferme de la térébentine. Ces arbres ſont d'une

grandeur inégale : dans les uns le tronc eſt élevé, & ſe couronne de branches pointues vers le ſommet : d'autres ne s'élevent qu'à la hauteur de ſept ou huit pieds.

2. *Arbres qui portent des fleurs.*

Ce qu'on voit ici de fleurs qui viennent terre à terre, ne mérite pas la moindre curioſité : on ne trouve rien en ce genre qui ſoit comparable à nos œillets, à nos tulippes, à nos renoncules, à nos anémones, &c. Mais à l'égard des fleurs qui croiſſent ſur les arbuſtes, elles ſont ſi belles, & en ſi grand nombre, que la Chine l'emporte de ce côté-là ſur l'Europe. Ces arbuſtes fleuris offrent un ſpectacle charmant par ſa variété : les uns ſont chargés de fleurs du plus vif incarnat : d'autres produiſent des eſpéces de tulippes, des lys, des jaſmins, &c : on voit quelquefois de grands arbres, couverts des mêmes ornemens. Tel eſt celui que les Chinois appellent *Quey-wha* : il croît dans les parties méridionales, & il s'éleve quelquefois à la hauteur des plus grands chênes. Ses fleurs ſont petites, nuées de diverſes couleurs, & d'un par-

fum très-agréable. Elles ſe renouvellent quatre fois l'année : au moins cela arrive à certains arbres : car il y a pluſieurs eſpéces de *Quey-wha*. Ses feuilles reſſemblent à celles de notre laurier. Les fleurs s'arrangent ſur l'arbre en gros bouquets ; & leur éclat, qui ſe mêle avec la verdure des fleurs forme un coup-d'œil très frappant.

3. *L'arbre du Vernis, appellé* Tſi-chu.

Le *Tſi-chu* produit ce beau vernis de la Chine, que nous trouvons ſi parfait, & dont le ſecret eſt d'autant plus inimitable, que c'eſt une production de la nature, & non une compoſition de l'art. Ce n'eſt originairement qu'une gomme qui coule de l'arbre dont je parle. Le *Tſi-chu* reſſemble au frêne par l'écorce & par la feuille. Il ne s'éleve guères qu'à la hauteur de quinze pieds, & ſa groſſeur commune eſt de deux pieds & demi. Pour faire couler ſa gomme, on fait pluſieurs rangs d'inciſions autour du tronc, ſur l'écorce ſeule, ſans entamer le corps de l'arbre. Le premier rang commence à ſept pouces de terre, & ainſi de ſept en ſept pouces on continue les inciſions juſ-

qu'au haut du tronc. On inſére dans chaque fente une coquille pour recevoir la gomme. La couleur de cette gomme eſt rouſſâtre : on ne la recueille que dans les grandes chaleurs. On eſt content de la récolte, lorſque mille arbres donnent dans une nuit vingt livres de vernis. Quand on en a une certaine quantité, on le paſſe dans une groſſe toile que l'on tord enſuite pour achever d'exprimer toutes les parties fluides. Les Médecins employent le marc dans pluſieurs remedes. La qualité de cette gomme eſt ſi maligne, que ceux qui la recueillent ſont obligés d'uſer de pluſieurs préſervatifs. Une loi bien digne de l'humanité de ce peuple, ordonne au maître qui les emploie, d'avoir chez lui un vaſe rempli d'huile de rabette, où l'on a fait bouillir certaine quantité de ces parties filandreuſes & charnues qu'on trouve dans la graiſſe de porc. Les ouvriers s'en frottent les mains & le viſage, avant & après leur travail. Outre cela il leur eſt ordonné de ſe ſervir d'un maſque, d'avoir des gants, des bottines, & un plaſtron de peau devant l'eſtomac.

Les Chinois ont un autre arbre

qu'ils appellent, *Tong-chu*, do nton exprime une liqueur fort approchante du vernis. Cet arbre a une grande reſſemblance avec le noyer. Sa noix produit une huile épaiſſe, dont on ſe ſert pour luſtrer les planchers, les colonnes & les lambris des appartemens.

4. *Arbres qui produiſent la cire & le ſuif.*

On doit mettre au rang des productions les plus merveilleuſes de la Chine deux autres arbres, dont l'un porte la cire, & l'autre une matiere ſemblable au ſuif.

Le premier qu'on nomme *Pe-la-chu*, eſt couvert d'une infinité d'inſectes qui dépoſent ſur ſes branches des rayons de cire, plus petits que ceux des abeilles, mais d'une qualité ſupérieure, pour la blancheur & pour l'éclat.

L'autre s'appelle *Ou-kieou-mou*. Il porte un fruit renfermé dans une coque dure & ligneuſe, brune & un peu raboteuſe. Chacune de ces coques contient ordinairement trois petits noyaux couverts d'une couche légere de graiſſe très-blanche & aſſez ferme. Pour exprimer cette matiere on pile le fruit

tout entier, c'eſt-à-dire, la coque avec les noix. Enſuite on le fait bouillir dans l'eau, & l'on en tire l'écume ou la graiſſe qui ſurnage. Si les Chinois avoient ſoin de bien purifier cette matiere, s'ils avoient de bons moules, & s'ils employoient des mêches de coton, il eſt certain que les chandelles faites avec cette graiſſe ſeroient tout auſſi bonnes que celles qu'on fait avec le ſuif ordinaire. Mais outre qu'ils mêlent dans cette matiere près d'un tiers d'huile de lin, ils n'employent d'autre mêche qu'un bâton creux & léger, dans lequel on paſſe pluſieurs fils, faits de moële de jonc. Ces chandelles ont la figure d'un cône renverſé : elles rendent une lumiere jaunâtre, mêlée d'une fumée épaiſſe dont l'odeur eſt très-forte. Quelquefois on en fait de rouge, en y mêlant du vermillon. *L'Arbre du ſuif* croît principalement dans les Provinces de Kiang-nan, de Kiang-ſi, & de Tche-kiang.

5. *Roſeaux. Cannes de Bambou. Bois pour les conſtructions.*

La Province de Quang-tong produit une eſpéce de roſeaux dont les proprié-

tés ſont ſingulieres. Leur tige n'eſt pas plus groſſe que le doigt : elle rampe à terre, & pouſſe des verges fort longues, partagées en filamens qui ſemblent former un tiſſu. On en fait toutes ſortes de cordages. En coupant cette tige en filets fort minces, on en fabrique des corbeilles, des ſiéges, des panneaux de chaiſes portatives, & ſur-tout ces belles nattes d'orient, ſi recherchées en Hollande & en Angleterre.

La Canne de *Bambou* eſt d'une utilité encore plus étendue. Sa tige eſt creuſe, excepté à l'endroit des nœuds. Elle eſt auſſi groſſe & auſſi élevée que le tronc de la plûpart des arbres. Sa moële eſt d'un goût exquis, ſur-tout quand le *Bambou* eſt jeune. Son bourgeon eſt un fruit délicat. Cette canne croît dans les marais, & avec le tems ſon jet devient ſi dur, qu'on l'employe dans les groſſes charpentes. Tant qu'il eſt verd, ſon bois eſt pliant, & alors on en fait des bâtons de chaiſes portatives, des conduits d'eau, des rames, de petits canots. Si on le coupe en fils déliés, on en fabrique des nattes, des bois d'éventails, & d'autres menus ouvrages. Enfin en le briſant par morceaux, & le laiſſant pourrir dans l'eau, on en fait du papier.

De tous les bois qu'on employe à la Chine dans les conſtructions, le plus eſtimé eſt le *Nan-mu*. C'eſt un arbre fort droit, & de la plus haute eſpéce: ſes branches ne pouſſent que vers le ſommet du tronc, où elles s'arrangent en forme de bouquet. Quelques voyageurs l'ont confondu avec le cédre; mais ſes feuilles ſont fort différentes. On en fait les fenêtres, les portes, les colonnes & la charpente des bâtimens. On croit que ſon bois eſt incorruptible: *Lorſqu'on veut bâtir pour l'Éternité*, diſent les Chinois, *il faut ſe ſervir du Nan-mu*.

Le *Tſe-tau*, arbre plus délicat, eſt principalement propre aux ouvrages de menuiſerie & de marqueterie. On en fait des ſiéges, des tables, des armoires, de petits cabinets & d'autres meubles. Son bois eſt d'un rouge noirâtre, avec des rayes & des veines noires, qui ſemblent faites au pinceau. C'eſt une eſpéce d'ébene.

Pour la réſiſtance & pour la durée, il n'y a peut-être point de bois comparable à celui que les Chinois appellent *Tie-li-mu*, & les Portugais *Pao-de ferro*, c'eſt-à-dire, bois de fer. Il eſt de la hauteur de nos plus grands

Hiſt. génér. des Voyages, Tom. VI. p. 479.

chênes : mais il en differe par la groſſeur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui eſt plus ſombre. Il eſt auſſi beaucoup plus peſant. On s'en ſert pour les ancres des navires ; & les Chinois en cette occaſion ſemblent le préférer au fer. Mais ils ſont dans l'erreur. Les pointes de ces ancres ne peuvent être aſſez aigues ni aſſez mordantes ; &, comme leurs branches ſont une fois plus longues que celles des ancres de fer, elles doivent être à proportion beaucoup plus foibles, quelque groſſeur qu'on leur donne.

6. *Le Thé.*

Le *Thé* eſt un arbriſſeau dont la hauteur ordinaire eſt de cinq à ſix pieds: quelquefois il s'éleve beaucoup plus. Sa racine approche aſſez de celle du pêcher. Il reſſemble par ſa fleur au roſier blanc ſauvage. Pluſieurs tiges de hauteur égale, groſſes chacune comme le pouce, & dépourvûes de branches juſqu'à la cime, s'élevent autour d'un tronc commun d'où elles naiſſent, ſe partagent enſuite en pluſieurs rameaux, & forment une touffe ſemblable à la tête des Myrtes. Les feuilles

ſont

ſont étroites, d'un beau verd, longues d'un pouce ou deux, & dentelées dans leur contour. Cet arbriſſeau eſt toujours verd : il pouſſe des fleurs depuis le mois d'Octobre juſqu'en Janvier.

Le Thé croît communément dans les vallées & au pied des montagnes. Le meilleur naît dans les terres pierreuſes : le moins eſtimé eſt celui qu'on recueille dans les terres jaunâtres. Quel que ſoit le terroir où on le plante, il faut toujours chercher l'expoſition du Midi. Voici la maniere dont on le cultive. On ſeme les graines dans des trous de quatre ou cinq pouces de profondeur, ſix graines au moins, & douze au plus dans le même trou. Il eſt néceſſaire d'en ſemer pluſieurs enſemble, parce que de quatre ou cinq, à peine en germe-t-il une. A meſure que l'arbriſſeau s'éleve, il faut au moins une fois chaque année engraiſſer la terre avec du fumier. A l'âge de trois ans il commence à porter de bonnes feuilles, & en abondance. A l'âge de ſept ou environ, il s'éleve à la hauteur d'un homme ; & parce qu'alors il pouſſe moins de branches & de feuilles, l'uſage eſt de le couper à la tige : ce qui

lui fait pouſſer l'année ſuivante un bon nombre de branches & de rejettons qui portent quantité de feuilles. Quand le tems de la récolte eſt venu, on ne doit point arracher les feuilles par poignées, mais les tirer l'une après l'autre. Quoique ce travail paroiſſe long, un ouvrier adroit en recueille dix ou douze livres dans une journée.

Les trois eſpeces de Thé que nous connoiſſons, & qui different ſi fort entre-elles pour la bonté, ſortent originairement du même arbriſſeau, & cette différence de qualité vient uniquement de la diverſité des ſaiſons où l'on ramaſſe la feuille, & des différentes manieres de la faire ſécher. La premiere récolte ſe fait vers le commencement de Mars. L'arbriſſeau porte alors des feuilles petites & tendres, & à peine déployées. Elles ſont réputées les meilleures de toutes, & c'eſt ce qu'on appelle le *Thé impérial*, parce qu'il ſert principalement à l'uſage de l'Empereur & de ſa famille. La ſeconde ſaiſon où l'on recueille le Thé eſt le mois d'Avril. Les feuilles ſont alors plus fortes & plus abondantes, mais de moindre qualité que les premières. La troiſiéme récolte ſe fait dans le mois ſui-

vant. Les feuilles ſont plus groſſieres, & compoſent la derniere & la plus médiocre eſpece de Thé.

Les feuilles de la premiere récolte ſe ſechent à l'ombre : enſuite on les roule avec la paume de la main. On expoſe à la fumée d'eau chaude les feuilles de la ſeconde & de la troiſiéme moiſſon, ſoit pour les amollir, ſoit pour les dépouiller de certaine qualité narcotique & mal-faiſante, qu'ont toujours ces feuilles dans leur fraicheur. Quand la vapeur les a pénétrées, on les étend ſur des platines de fer ou de cuivre qu'on applique ſur un fourneau; & lorſque les feuilles ſont chaudes, on les roule avec la main ſur une natte, juſqu'à ce qu'elles ſoient friſées. Pour conſerver le parfum & la qualité de ces feuilles, il faut les garantir avec ſoin des impreſſions de l'air. Les Chinois les enferment dans des boëtes d'étain groſſier, & quelquefois ils mettent par-deſſus un étui de ſapin qui ferme exactement, & dont les jointures ſont même bouchées avec du papier.

Ces peuples font un grand uſage du Thé : c'eſt leur boiſſon ordinaire, même pendant les repas, & ils l'employent dans pluſieurs remedes. Pour le boire

dans ſa bonté, il faut que la feuille ait au moins un an. Il ſeroit dangereux d'en uſer dans la nouveauté : il porteroit à la tête & attaqueroit les nerfs. Le Docteur Kaempfer, de qui j'ai tiré la plus grande partie de ces détails, termine ſes obſervations par l'éloge ſuivant. » Je ne crois pas, *dit-il*, qu'il y » ait de plante connue dans le monde, » dont l'infuſion ou la décoction priſe » dans la même quantité qu'on prend » le Thé, peſe ſi peu ſur l'eſtomach, » paſſe plus vîte, rafraichiſſe ſi agréa- » blement les eſprits abattus, & donne » tant de gayeté à l'eſprit. Cette li- » queur dégage les obſtructions, pu- » rifie le ſang, & entraîne ſurtout la » matiere tartareuſe qui cauſe les cal- » culs, la néphrétique & la goute. Elle » le fait ſi efficacement, que, parmi les » buveurs de Thé de ce pays là, je n'en » ai trouvé aucun qui fût attaqué de la » pierre ou de la goute «. Kaempfer ajoute que le Thé produiroit le même effet en Europe ſi les maladies n'y étoient héréditaires & ſouvent entretenues par un trop grand uſage des liqueurs fortes, & des viandes. A quoi il faut ajouter que le Thé qu'on nous apporte de la Chine & du Japon perd

Kaempfer, *Amœnitates exoticæ*, citées dans l'*Appendix* de ſon *Hiſtoire du Japon*. Trad. Françoiſe.

dans ce long trajet une partie de ſes ſels volatils & bienfaiſans : & Kaempfer convient lui-même qu'il n'a jamais pu lui trouver en Europe ce gout agréable, & cette *vertu modérément rafraichiſſante*, qu'il a dans un dégré ſi éminent au pays où il croît.

On a fait en Europe diverſes tentatives pour élever cet arbriſſeau : mais juſqu'ici on l'a cultivé ſans ſuccès. Salmon croit que ſi on l'apportoit tout planté du pays même, dans des caiſſes de bonne terre, on pourroit venir à bout de le faire germer, ſurtout dans les pays chauds, comme l'Eſpagne & l'Italie. Salmon ; *Etat de la Chine.*

7. *Le Gen-ſeng.*

On prétend que cet arbuſte a quelque reſſemblance avec les parties viriles : c'eſt ce qui l'a fait appeller *Gen-ſeng*, ou repréſentation d'homme. Sa tige hériſſée d'une eſpéce de poil, eſt d'ailleurs fort unie, aſſez ronde & d'un rouge foncé, excepté dans la partie baſſe, où elle blanchit un peu, à cauſe du voiſinage de la terre. Elle s'éleve à la hauteur d'environ dix-huit pouces. Vers ſa cime elle pouſſe des rameaux d'où naiſſent des feuilles ob-

longues, menues, coronneuſes, dentelées dans leur contour, d'un verd obſcur par-deſſus, & par-deſſous d'un verd blanchâtre & luiſant.

Le meilleur Gin-ſeng croît dans la Tartarie Chinoiſe, & ne ſe trouve gueres que ſur les montagnes, dans les forêts & autour des rochers. On n'en voit point dans les lieux bas & marécageux. L'Empereur envoye tous les ans en Tartarie un détachement de dix mille ſoldats pour cueillir cette plante, dont la récolte eſt interdite aux particuliers, ſous peine de priſon.

Les Médecins Chinois attribuent au *Gin-ſeng* des vertus admirables : leurs Livres ſont pleins d'exagérations à ce ſujet. Une de ſes propriétés la plus généralement reconnue eſt de fortifier l'eſtomach, & de purifier le ſang. La Chine produit beaucoup d'autres plantes médicinales. La Rhubarbe & le *Fou-ling*, autrement appellé *Radix China*, y ſont d'une qualité admirable. Le géroſle, la noix muſcade, la canelle, les cannes de ſucre s'y trouvent encore communément. On y recueille auſſi beaucoup de poivre : mais il n'eſt pas comparable à celui des Indes.

Le tabac ſe plante en abondance dans toute les parties du Royaume, & les Chinois en font une grande conſommation en fumant. Réduit en feuilles, & bien préparé, il ne coute, ſuivant Navarette, qu'un ſol la livre : mais le tabac du Japon eſt bien plus eſtimé.

ARTICLE III.

Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Reptiles, Inſectes.

LEs Bœufs, les moutons, les porcs, & toutes les autres eſpeces de beſtiaux que nous avons en Europe, multiplient extraordinairement à la Chine, à cauſe de l'abondance & de la bonté des pâturages. Les chevaux y ſont petits, d'une grande vîteſſe, mais ſans vigueur. On dit que le ſeul henniſſement des chevaux Tartares les fait trembler. L'eſpece des chameaux n'eſt guerre meilleure : ils ne ſont pas plus hauts qu'un cheval commun.

On trouve auſſi à la Chine des ſangliers, des tigres, des buffles, des ours, des rhinocéros. Les éléphans

ſont rares : on n'y voit point de lions. L'eſpece des cerfs & des liévres eſt très-commune.

Les tigres de la Chine ſont d'une groſſeur & d'une férocité extraordinaires. On aſſure que dans certains cantons ils s'aſſemblent au nombre de cent & de deux cens, & qu'ils font de terribles ravages. En hiver les habitans des villages ſont obligés de ſe retirer avant la nuit, & de barricader leurs maiſons, pour être à l'abri des inſultes de ces animaux furieux.

Il y a dans la Province de Chang-tong une eſpece d'ours que les Chinois nomment *Hyang-jin*, c'eſt-à-dire, *Hommes-ours*. On prétend qu'ils marchent ſur deux jambes, qu'ils ont la face humaine, & la barbe d'un bouc. Ils grimpent ſur les arbres, pour y prendre du fruit. Si on les laiſſe tranquiles, ils n'attaquent perſonne : ſi on les irrite, ils deſcendent avec furie, & ils ſe jettent ſur l'agreſſeur.

La Province d'Yun-nan offre un autre objet tout auſſi curieux, & beaucoup moins terrible. On y voit des cerfs d'une telle petiteſſe, qu'ils ne ſont jamais plus hauts que les chiens ordinaires. Les Chinois en nourriſſent dans

leurs cours & dans leurs parcs.

On trouve dans les montagnes une eſpece particuliere de chevreuil qui s'appelle *Hiang-tchang-tſe*, c'eſt-à-dire, *chevreuil odoriférant*. C'eſt une ſorte de daim ſans cornes, dont le poil eſt noirâtre. En ouvrant la veſſie de cet animal, on s'apperçoit qu'elle eſt tapiſſée de grains de muſc, qui s'attachent aux parois intérieurs. On prétend que ces chevreuils ſe nourriſſent de la chair des ſerpens, & qu'ils ont la vertu d'aſſoupir les plus groſſes couleuvres qui à leur approche s'enivrent des vapeurs du muſc, & reſtent immobiles. Cela a bien l'air d'une fable.

Dans l'eſpece volatile, le *Kien-ki*, ou la poule d'or, eſt l'animal le plus remarquable, ſoit pour la beauté de ſon plumage, ſoit pour la délicateſſe de ſa chair. Nous n'avons, dit le P. du Halde, aucun oiſeau en Europe, qu'on puiſſe lui comparer. Un rouge vif & éclatant, joint au plus beau jaune, forme les principales nuances de ſon plumage. Son panache eſt ſuperbe : ſa queue & ſes ailes ſont agréablement diverſifiées. On aſſure que ſa chair eſt plus délicate que celle du faiſan.

Le P. Magalhaens parle d'un autre

oiſeau appellé *La-ki*, c'eſt-à-dire, *Becde-cire*. Ce bon Miſſionnaire en raconte des choſes qu'il a raiſon d'appeller *incroyables*. Le La-ki apprend avec une facilité extraordinaire tout ce qu'on lui montre : *Il joue* la *Comédie* ; *il met un maſque* ; *il manie* la *lance*, l'*épée*, l'*étendard* ; *il joue aux échecs*, &c. Le même Auteur aſſure *avoir vû* un de ces oiſeaux dans le Palais de l'Empereur : il avoit la groſſeur d'un merle ; ſon plumage étoit cendré. Il eſt ſurprenant que le P. du Halde, qui a emprunté tant de choſes de Magalhaens, n'ait rien dit de cet oiſeau merveilleux. Eſt-ce oubli de ſa part ? ou ne ſeroit-ce pas plutôt que ce docte Compilateur a penſé que ſon confrere ne méritoit pas toujours d'être cru, lors même qu'il parle ſur le témoignage de ſes propres yeux ? C'eſt la réflexion des Auteurs de la Collection des Voyages.

Hiſt. géné. des Voyages, Tom. VI. p. 489.

Le grand nombre de canaux, de lacs, & de rivieres dont l'Empire de la Chine eſt coupé, l'entretiennent abondamment de toute eſpece de poiſſons, ſans parler de celui que fourniſſent les côtes maritimes. Les Chinois ont, dit on, un ſecret particulier pour entretenir cette abondance ; &, ſi ce

qu'on en rapporte eſt exactement vrai, c'eſt une expérience qu'on devroit tenter en Europe, & qui contribueroit infiniment à peupler les étangs & les lacs. Certains Miſſionnaires ont remarqué que dans la Province de Kiang-ſi, on faiſoit un trafic de la ſemence de poiſſon. Cette ſemence ſe ramaſſe dans l'*Yang-tſe-kiang*, un des plus grands fleuves de la Chine. » Vers le mois de » Mai les gens du pays barrent le fleu- » ve en différens endroits avec des nat- » tes & des clayes, l'eſpace d'environ » neuf ou dix lieues, & laiſſent ſeule- » ment autant d'eſpace qu'il en faut » pour le paſſage des barques. La ſe- » mence du poiſſon s'arrête à ces clayes: » ils ſavent les diſtinguer à l'œil.... » Ils puiſent de cette eau mêlée de ſe- » mence, & en rempliſſent pluſieurs » vaſes. Quantité de marchands vien- » nent pour l'acheter, & la tranſpor- » tent en diverſes Provinces, en l'agi- » tant de tems en tems. Au bout de » quelques jours on apperçoit dans » l'eau des ſemences ſemblables à de » petits tas d'œufs de poiſſons, ſans » qu'on puiſſe encore démêler quelle » eſt leur eſpece : ce n'eſt qu'avec le » tems qu'on la diſtingue..... Cette

» eau ſe vend à ceux qui ont des vi-
» viers & des étangs (1).

Les Chinois employent pour la pêche non-ſeulement la ligne & les filets, mais ils font uſage de quelques méthodes aſſez particulieres. Dans certaines Provinces on dreſſe à cet exercice une eſpece d'oiſeau, ſemblable au cormoran ou au corbeau. Les pêcheurs de ces contrées menent avec eux pluſieurs de ces oiſeaux qui les ſuivent comme des chiens. Ils les font pêcher dès la pointe du jour ſur des bateaux. Au ſignal qu'on donne (ce ſignal conſiſte à frapper l'eau avec une rame) les oiſeaux s'élancent dans la riviere, ſaiſiſſent le poiſſon qu'ils rencontrent, & retournent au bateau avec leur proye qu'ils tiennent dans leur bec. Comme ces animaux, naturellement carnaſſiers, pourroient dévorer ou endommager le poiſſon qu'ils prennent, on leur paſſe au bas du col un anneau qui leur ſerrant le conduit les empêche d'avaler leur proye. Lorſqu'ils trouvent un gros poiſſon, trop difficile à ſaiſir, pluſieurs de ces oiſeaux ſe joignent enſemble: l'un s'attache à la queue, l'autre aux

(1) Du Halde, *Deſcription de la Chine*, T. II. pag. 139.

nageoires : & de cette maniere ils trouvent le moyen de le tranſporter.

Dans d'autres cantons les pêcheurs ont des bateaux longs & étroits, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large d'environ deux pieds, qui tient toute la longueur du bateau. Cette planche eſt peinte en blanc, & on la couvre d'un vernis fort luiſant. Elle s'abaiſſe par une pente preſque imperceptible juſqu'à la ſuperficie de l'eau. Les pêcheurs vont la nuit avec ces bateaux, lorſqu'il fait un beau clair de lune. Le poiſſon, qui ſe joue ſur l'eau, prend la couleur de la planche pour celle de l'eau même, &, trompé par cette reſſemblance ſaute dans la barque.

Les Chinois prennent auſſi le poiſſon avec de petites fléches, attachées à l'arc par un fil, ſoit pour ne point perdre les fléches, ſoit principalement pour tirer le poiſſon lorſqu'il eſt percé. Dans d'autres lieux les pêcheurs plongent dans l'eau, ou ſe cachent dans la vaſe, & ils prennent le poiſſon tantôt avec une eſpece de trident, tantôt avec les mains.

La chaſſe au canard, qui à la Chine n'eſt qu'une eſpece de pêche, ſe fait ordinairement à la faveur d'une groſſe

courge dont le pêcheur s'enveloppe la tête, laiſſant une ouverture pour voir & pour reſpirer. Les canards, fort friands de cette eſpece de fruit, & d'ailleurs accoutumés à voir flotter ces courges dans les marais, viennent becqueter la citrouille, & dans ce moment le pêcheur le ſaiſit par les pattes.

Les grands Seigeurs ſe plaiſent à nourrir dans leurs maiſons, un poiſſon domeſtique, qu'ils appellent *Kin-yu*, ou poiſſon d'or. Il n'eſt ni plus long, ni plus gros que le doigt. Le mâle eſt d'un rouge vif depuis la tête juſque vers le milieu du corps : le reſte eſt d'un jaune doré, fort éclatant. On les met dans une cuvette dans laquelle on renverſe un autre vaſe oblong, percé de pluſieurs trous. Ces poiſſons ſont ſi délicats qu'un bruit violent, une odeur un peu forte, & le moindre attouchement leur eſt mortel. On remarque qu'ils ont beaucoup d'inſtinct.

Je ne dirai qu'un mot des reptiles & des inſectes de la Chine. Ils ſont plus rares dans ce vaſte Empire que dans les îles Philippines, dans les Indes, & dans les autres lieux de l'Aſie. Entre les reptiles ce que je trouve de plus remarquable eſt une eſpece de Lé-

zard, qu'on appelle tantôt *Dragon de muraille*, parce qu'il ſe gliſſe le long des murs, & tantôt *Garde-du-Palais*, ou *Garde-des-Dames*, parce qu'il ſert, dit-on, à éprouver & à conſerver la pudicité des Dames. On prétend (c'eſt Navarette qui raconte ce fait, & qui en paroît perſuadé) que les Empereurs Chinois ont coutume de frotter le poignet de leurs femmes & de leurs concubines d'un onguent compoſé de la chair de ce lézard. On ſuppoſe que cet onguent leur imprime une marque qui ne s'efface point tant qu'elles ſont chaſtes, mais qui diſparoît lorſqu'elles font quelque breche à leur honneur.

Hiſt. génér. des Voyages, *ibid.*

Parmi les inſectes, les vers à ſoye tiennent le premier rang, ſoit pour le nombre, ſoit pour l'utilité. On les éleve à la Chine avec le ſoin que méritent des animaux ſi bienfaiſans. Ils abondent dans les Provinces Méridionales de l'Empire, principalement dans celle de *Tche-kiang*. Dans le Quang-tong, autre Province de la Chine, on trouve des papillons d'une groſſeur & d'une beauté extraordinaire. La diverſité de leurs couleurs eſt admirable. Pendant le jour ils reſtent immobiles, & on les prend aiſément: les plus beaux s'en-

voyent à la Cour, & ſervent d'amuſement à l'Empereur & aux Dames. Le ſoir, ils commencent à voltiger, comme nos chauves-ſouris, & peu s'en faut qu'ils n'ayent la groſſeur de ces derniers animaux.

Les campagnes de la Chine ſont ſouvent déſolées par des ſauterelles, inſecte beaucoup plus redoutable en Aſie que dans nos climats. On en voit quelquefois paroître une telle multitude, que le ciel en eſt obſcurci. Ils font un dégat horrible dans les terres cultivées, & ils moiſſonnent en un moment les campagnes chargées de grains. On obſerve que ces dangereux eſſains ne déſolent les champs que dans les années de ſéchereſſe, qui ſuccédent aux années pluvieuſes, & aux grandes inondations. Tout ce que peuvent faire les laboureurs pour écarter cet ennemi, eſt d'étendre des draps ſur leurs champs : ce qui les met à couvert des morſures de ces inſectes.

Les punaiſes & d'autres vermines ſemblables ſont auſſi communes à la Chine que dans nos pays. On remarque comme une mal-propreté inſigne de ces Aſiatiques, que non-ſeulement ils écraſent les punaiſes avec les doigts,

mais qu'ils prennent enſuite plaiſir à porter la main à leur nez.

ARTICLE IV.

Foſſiles de la Chine. Minéraux de différentes eſpéces. Concluſion de cette ſeconde Partie.

LEs montagnes de la Chine produiſent une grande abondance de foſſiles & de minéraux de toute eſpece. On y trouve du cinabre, du vitriol, de l'alun, du vif-argent, du lapis, du jaſpe, des rubis, du cryſtal de roche, des mines de charbon, du fer, du cuivre, de l'étain, de l'argent, des pierres d'aimant, du porphyre & des marbres de toute eſpece. On en tire auſſi de l'or : mais ce dernier métal ſe trouve autant dans le ſable de certaines rivieres, que dans les mines. Son uſage n'eſt pas fort étendu : on n'en fait point de monnoye, & l'Empereur ſeul a quelques uſtenſiles d'or.

On trouve dans certaines mines un métal que les Chinois appellent *Petong*, ou *cuivre blanc*. Il a la même blancheur que l'argent ; &, s'il étoit

moins aigre & moins caſſant, on auroit de la peine à le diſtinguer de ce précieux métal. Mais, comme on eſt obligé d'y mêler quelque alliage lorſqu'on veut l'employer, cela lui ôte un peu de ſa blancheur. Ceux qui veulent lui conſerver ſon éclat, y mêlent pour tout alliage une cinquiéme partie d'argent.

Les Chinois ſont dans la perſuaſion que leurs montagnes ſont remplies de mines d'or, & de pierres précieuſes; mais que des vues de politique ont empêché juſqu'ici d'ouvrir ces mines, pour ne point détourner le peuple des travaux plus utiles de l'agriculture. Leurs Annales font foi que ſur la fin du quatorzieme ſiécle de l'Ere chrétienne, un particulier ayant préſenté à l'Empereur *Tchiuh-tſou* des pierres précieuſes, trouvées dans la Province de *Chan-ſi*, ce Prince fit auſſi-tôt fermer la mine d'où on les avoit tirées, diſant qu'il ne vouloit point fatiguer ſes ſujets par de vains travaux; & que ces pierres, toutes précieuſes qu'elles étoient ne pouvoient nourrir ſon peuple dans un tems de ſtérilité.

Les mines de charbon de pierre ſont les plus communes, & les plus utiles au peuple qui dans les campagnes &

dans les villes n'a preſque point d'autre matiere à brûler. Les carrieres ordinaires fourniſſent auſſi abondamment la pierre & le marbre : mais les Chinois n'employent l'un & l'autre que dans les édifices publics. Pour les bâtimens particuliers ils préferent la brique & le bois.

Les pierres d'aimant ne ſont point rares à la Chine : on en trouve dans preſque toutes les Provinces. Les Chinois en font un grand uſage dans la médecine. Elles ſe vendent au poids, ſur le pied de huit ou dix ſols l'once. Le P. le Comte en avoit une qui levoit onze livres de fer, quoiqu'elle n'eût qu'un pouce de diamettre, & qu'elle fût aſſez mal armée.

Les mines de ſel, que la nature a diſperſées dans les parties occidentales de l'Empire, ſont d'une grande reſſource pour ces Provinces qui ſont fort éloignées de la Mer. On y trouve non-ſeulement des ſalines, mais des arpens entiers d'une eſpece de terre griſe, diſtribués en divers cantons. On en tire une prodigieuſe quantité de ſel. Voici ce qu'on nous apprend touchant la méthode qui s'employe à la Chine pour le préparer. » On rend d'abord la

» ſurface de la terre auſſi unie que la
» glace, en lui laiſſant aſſez de pente
» pour que l'eau ne s'y arrête point.
» Lorſque le ſoleil vient à la ſécher,
» juſqu'à faire paroître blanches les par-
» ticules de ſel qui s'y trouvent mê-
» lées, on les raſſemble en petits tas,
» qu'on bat enſuite ſoigneuſement, afin
» qu la pluie puiſſe s'y imbiber. La
» ſeconde opération conſiſte à les éten-
» dre ſur des grandes tables, un peu
» inclinées, qui ont des bords de qua-
» tre ou cinq doigts de hauteur. On
» y jette de l'eau fraîche, qui faiſant
» fondre les parties de ſel, les entraî-
» ne dans de grands vaiſſeaux de terre,
» où elles tombent goutte à goutte par
» un petit tube. Après avoir ainſi dé-
» ſalé la terre, on la fait ſécher, on la
» réduit en poudre, & on la remet dans
» le lieu dont on l'a tirée. Dans l'eſpace
» de ſept ou huit jours elle s'impregne
» de nouvelles parties de ſel, qu'on ſé-
» pare encore par la même méthode.
» Tandis que les hommes ſont occupés
» de ce travail aux champs, leurs fem-
» mes & leurs enfans s'employent, dans
» des huttes bâties au même lieu, à fai-
» re bouillir le ſel dans des chaudieres
» de fer, ſur un fourneau de terre percé

» de pluſieurs trous, par leſquels tous
» les chaudrons reçoivent la même cha-
» leur . . . . . L'eau après avoir bouilli
» quelques tems, devient épaiſſe, & ſe
» change par dégrés en un ſel blanchâ-
» tre, qu'on ne ceſſe pas de remuer avec
» une ſpatule de fer, juſqu'à ce qu'il
» ſoit devenu tout à fait blanc (1).

Il réſulte de ce que j'ai dit dans cette ſeconde Partie de l'Hiſtoire des Chinois, que leur pays ſemble abondamment pourvû de toutes les choſes qui contribuent aux beſoins, à l'aiſance, & même aux délices de la vie. Le climat de la Chine eſt beau; ſes terres ſont extraordinairement fertiles, non-ſeulement en ris, en froment & en toute ſorte de grains, mais en légumes, en fruits, en plantes médicinales, en arbres & en arbuſtes utiles. Ses rivieres & ſes mers ſont poiſſonneuſes: la fertilité regne juſque dans ſes montagnes; & ſi la ſuperficie de quelques-unes ne produit rien, on tire de leurs entrailles des richeſſes ineſtimables. Il ſemble que la nature ait traité les Chinois plus favorablement qu'aucun autre peuple. Cependant, ſuivant la remarque très-judicieuſe du P. du Halde, il

(1) Hiſt. des Voyages, T. VI, p. 486.

eſt peu de pays où la miſere ſoit plus grande : il eſt vrai de dire que la plus riche & la plus fertile région du monde, eſt en effet une des plus pauvres. La terre, nonobſtant ſa fertilité & l'induſtrie des laboureurs, ſuffit à peine à la ſubſiſtance de ſes habitans. Quelque vaſte que ſoit cet Empire, il eſt trop étroit pour le peuple qui l'habite : il faudroit une fois autant de terrein pour que ce peuple fût à ſon aiſe. Sa pauvreté vient de ſon exceſſive multiplication. Dans le dénombrement qui fut fait il y a environ 80 ans, ſous l'Empereur Cang-hi, c'eſt-à-dire, à la ſuite d'une révolution qui avoit enlevé des millions de ſoldats, on trouva encore cinquante-neuf millions ſept cens quatre-vingt-huit mille trois cens ſoixante-quatre hommes capables de porter les armes : ce qu'on ne trouveroit pas aujourd'hui dans toute l'Europe réunie. Cependant cela ne faiſoit qu'une portion médiocre de ce peuple. En effet, on ne comprenoit dans ce nombre ni les perſonnes qui n'avoient pas atteint l'âge de vingt ans, ni celles qui avoient paſſé l'âge de ſoixante, ni les Magiſtrats, ni les Bonzes, ni ſurtout les femmes, qui dans tout

pays où leur pluralité eſt permiſe, doivent faire les deux tiers d'une nation. Depuis ce tems la Chine ayant joui, preſque ſans interruption, d'une paix profonde, il eſt probable que le nombre de ſes habitans a encore augmenté. On peut juger de cet accroiſſement par la multiplication ſeule de la famille Impériale, qui en 1730 comptoit déjà plus de deux mille Princes vivans; quoiqu'il n'y eût pas alors quatre-vingt-dix ans que cette famille fût ſur le Trône.

Cette prodigieuſe multiplication, ſi utile & ſi déſirée dans nos Etats d'Europe, produit à la Chine les plus funeſtes effets. Tous les jours la pauvreté réduit les peres à expoſer ou à noyer leurs enfans. Cela arrive parmi les gens du peuple preſque toutes les fois que les meres manquent de lait. Pluſieurs ſe contentent d'élever les enfans mâles, & noyent les filles dans un baſſin. Le Gouvernement, d'ailleurs ſi humain & ſi attentif, ferme les yeux ſur ces cruels maſſacres, & cet horrible ſpectacle ſe renouvelle tous les jours. Une des principales occupations des Chrétiens, ſoit Chinois, ſoit Européens, cachés dans l'Empire, eſt

d'adminiſtrer le batême aux enfans qu'on expoſe. Dans les tems de famine on voit périr journellement des milliers d'hommes que l'Etat eſt dans l'impuiſſance de ſecourir. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur toutes ces choſes, on plaindra la miſere de ce peuple ; & les nations d'Europe ſe conſoleront d'avoir chacune en partage un pays beaucoup moins vaſte, mais où elles ſubſiſtent bien plus aiſément.

TROISIEME PARTIE.

DU GOUVERNEMENT DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de ce Gouvernement.

QUelques Ecrivains prétendent que les premiers Empereurs Chinois n'étoient pas deſpotiques, & que l'autorité ſouveraine étoit partagée entre pluſieurs petits Princes, ſoumis néanmoins à un chef. Ce chef préſidoit dans l'aſſemblée des Princes: il officioit ſeul dans les cérémonies ſacrées, & il avoit des marques de diſtinction, qui fixoient ſur ſa perſonne les principaux hommages du peuple. Cette forme de gouvernement ſubſiſta, dit-on, juſqu'au regne de *Chi-hoang-ti*, qui dépouilla les Princes de leur autorité, & inſtitua le deſpotiſme, environ l'an 200 avant Jeſus-Chriſt. Hiſt. Univ. Liv. IV. ch. XI.

Il eſt certain que le Gouvernement

des Chinois eſt aujourd'hui Monarchique, & que cette forme d'adminiſtration ſubſiſte depuis pluſieurs ſiécles. Ces peuples ont ſi peu d'idée de tout autre Gouvernement, que, dans le dernier ſiécle, lorſque la République de Hollande leur envoya une députation ſolemnelle, ſes Ambaſſadeurs eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux Chinois ce que ſignifioient les termes d'*Etats Généraux*, & de *Hautes Puiſſances*.

Le pouvoir de l'Empereur eſt abſolu. Il diſpoſe ſouverainement des finances & de toutes les charges : il établit, il deſtitue les Vicerois & les Gouverneurs. Il a le droit de diſpoſer de ſa ſucceſſion, & non-ſeulement il peut choiſir pour héritier celui de ſes enfans qu'il croit le plus digne du Trône ; mais il lui eſt libre de faire ce choix hors de ſa famille, & la choſe n'eſt pas ſans exemple. Ce pouvoir, tout abſolu qu'il eſt, n'a rien de tyrannique. Il eſt ſagement tempéré par les mêmes loix qui l'ont établi. La maxime d'Etat qui oblige les peuples de lui rendre une obéiſſance filiale, lui impoſe auſſi l'obligation de gouverner les peuples avec une tendreſſe de pere. Les Chinois ont

une idée bien noble de la Royauté. Leur Gouvernement roule tout entier ſur ce beau principe, que l'Empereur eſt le pere de ſes ſujets, & que la Chine n'eſt qu'une grande famille dont il eſt le chef. C'eſt pour cela que parmi les noms qu'ils lui donnent ils l'appellent leur *pere* & leur *mere*, & plus ordinairement *le grand pere* du peuple. C'eſt une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit s'occuper tout entier des intérêts de ſon Etat; que le Ciel ne l'a pas placé dans un ſi haut rang pour jouir dans l'inaction des biens qui l'environnent, mais pour s'appliquer aux devoirs de ſa condition, dont la première charge eſt de veiller au bonheur de ſes ſujets. *Pourquoi eſt-il au-deſſus de nous*, diſent-ils? *n'eſt-ce pas pour nous ſervir de pere & de mere?* Un Prince qui veut régner avec autorité doit ſe conformer à cet égard au préjugé des Chinois: ſi ſa conduite n'y répond pas, il tombe dans un ſouverain mépris; & quand les peuples ceſſent d'eſtimer leurs Souverains, ils ne tardent guères à ſecouer le joug de l'obéiſſance. L'hiſtoire de la Chine fournit mille exemples de ces ſortes de révolutions.

Chaque Province de l'Empire eſt gouvernée par un *Fou-yven*, ou Vice-roi, qui eſt à la tête d'un Conſeil ſouverain, où toutes les grandes affaires de la Province ſe décident. Outre cela il y a dans chaque capitale deux Tribunaux, l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les criminelles. Ces Tribunaux ſont ſubordonnés au Conſeil ſouverain de la Province. Les autres villes n'ont communément qu'un Tribunal, qui connoît des matieres criminelles & civiles, & qui eſt ſubordonné aux deux Tribunaux de la capitale. Enfin il y a à Pe-king ſix Cours ſouveraines qui ont une inſpection générale ſur tous les Tribunaux des Provinces. La première, qui s'appelle *Lii-pou*, eſt chargée de veiller à la conduite de tous les Magiſtrats de l'Empire, & d'avertir l'Empereur toutes les fois qu'un office de Mandarin vient à vaquer, afin que ce Prince y pourvoye ſans délai. Cette compagnie eſt dépoſitaire des ſceaux de l'Empire. La ſeconde, qu'on nomme *Hou-pou*, a la direction des finances. La troiſiéme s'appelle *Lipou*, ou Tribunal des Rites, parce qu'une de ſes principales fonctions eſt de veiller à l'obſervation des cérémonies qui

concernent les ſacrifices, la réception des Ambaſſadeurs, les fêtes publiques, &c. La quatriéme, appellée *Ping-pou*, a le département de la guerre. Les affaires criminelles ſont du reſſort de la cinquiéme. C'eſt à elle de veiller dans toute l'étendue de l'Empire à l'obſervation de cette partie ſi eſſentielle de la Juſtice. Toutes les cauſes capitales y ſont jugées en derniere inſtance. Nul autre Tribunal n'a le droit de condamner à mort définitivement. Le *Ping-pou* même ne peut faire exécuter un criminel, à moins que l'Empereur n'ait ſouſcrit l'arrêt. La ſixiéme, nommée *Cong-pou*, préſide à tous les travaux publics, à l'entretien des temples, des arcs de triomphe, des digues, des ponts, &c. La Marine eſt auſſi compriſe dans ſon reſſort. Chacune de ces Cours ſouveraines ſe ſoudiviſe en pluſieurs claſſes. La ſeule Cour des finances eſt compoſée de quatorze Tribunaux.

Les ſix Juriſdictions de Pe-king, qui, comme je l'ai dit, ont une autorité immédiate ſur tous les Tribunaux des Provinces, ſont elles-mêmes ſubordonnées au Conſeil de l'Empereur. C'eſt le Tribunal le plus abſolu de

l'Empire. Toutes les grandes affaires s'y décident en dernier reſſort, & ſes arrêts ſont ſans appel. Ce grand Conſeil n'eſt compoſé que de Mandarins de la première claſſe, & l'Empereur y préſide en perſonne.

Dans chaque Cour ſouveraine de Pe-king, il y a un Officier prépoſé par le Prince, pour veiller à ce qui ſe paſſe dans ces Tribunaux. Cet inſpecteur n'a point de voix délibérative, mais il aſſiſte aux aſſemblées, & ſa charge l'oblige d'avertir l'Empereur de toutes les délibérations les plus ſecrettes, & ſurtout des malverſations qui pourroient ſe paſſer dans ces Tribunaux. On veille avec la même ſévérité ſur la conduite des Officiers & des Magiſtrats des Provinces. Dans toutes les grandes villes il y a des inſpecteurs & des ſurveillans particuliers, outre les *Viſiteurs* extraordinaires que la Cour y envoye de tems en tems. Souvent même l'Empereur viſite en perſonne les Provinces, pour s'inſtruire par ſes propres yeux de la conduite des Gouverneurs, & recevoir les plaintes du peuple contre les Mandarins. Rien de plus remarquable & de plus digne d'admiration, que ce qui arriva à l'Empereur Cang-hi dans une

de ces tournées. Ce Prince s'étant éloi- P. le Comte.
gné de ſes gardes, apperçut un vieillard qui pleuroit amèrement. Il lui demanda le ſujet de ſon affliction. Je n'avois qu'un fils, lui dit le vieillard, dans lequel j'avois placé toute ma tendreſſe, & que je regardois comme l'unique ſoutien de ma famille. Un Mandarin Tartare me l'a enlevé. Me voilà déſormais privé de toute eſpérance de le revoir; car, pauvre & infirme comme je ſuis, quelle apparence que je puiſſe obliger le Gouverneur à me rendre juſtice? Pourquoi non, dit l'Empereur? Venez avec moi, & allons enſemble trouver le Mandarin. Le vieillard obéit, & conduiſit l'Empereur au Palais du Magiſtrat. Les gardes du Prince, après avoir cherché quelque tems leur maître, le joignirent dans ce lieu, & entrerent à ſa ſuite. Le Tartare ayant été convaincu du crime dont on l'accuſoit, l'Empereur lui fit trancher la tête ſur le champ. Puis ſe tournant vers le pere affligé: Je vous donne, lui dit-il, l'emploi de cet injuſte raviſſeur: ſoyez plus équitable que lui, & que ſon exemple vous apprenne à ne rien faire, qui vous mette dans le cas de ſervir à votre tour d'exemple aux autres.

De trois en trois ans l'Empereur ſe fait préſenter un catalogue qui contient les noms & les qualités, bonnes & mauvaiſes, de tous les Mandarins employés dans le Royaume. Voici de quelle maniere ſe fait cet examen. Dans chaque ville le principal Magiſtrat dreſſe un catalogue particulier de tous les Mandarins employés dans ſon reſſort, avec des notes & des apoſtilles qui les font connoître. Ces différens catalogues ſont adreſſés au Tribunal ſouverain de la Province, qui les examine & les apoſtille de nouveau. Enſuite ils ſont remis au Viceroi qui les envoye à la Cour, après y avoir ajouté ſes propres notes. L'Empereur fait examiner ces catalogues par la premiere Cour ſouveraine de Pe-king, & quelquefois par ſon Conſeil même. Enſuite on les renvoye aux Vicerois de chaque Province, avec ordre de récompenſer ou de châtier les Mandarins ſuivant les notes bonnes ou mauvaiſes qu'on a trouvées dans les catalogues. La récompenſe ou la punition conſiſtent d'ordinaire à élever ou à abaiſſer ces Mandarins de quelques dégrés : car ces dégrés ſe comptent, & il en faut un certain nombre pour parvenir aux pre-

mières classes du Mandarinat. L'officier puni ou récompensé, est obligé de publier dans sa première ordonnance le nombre de degrés qu'il a acquis ou perdus, & cette considération seule est très-capable de maintenir une grande émulation parmi les Mandarins.

Rien ne peut donner une plus haute idée de l'attention continuelle du Gouvernement à éclairer la conduite des Mandarins, que la gazette qui s'imprime journellement à Pe-king. Nul de ses articles ne se rapporte à l'histoire de ce qui se passe au-dehors du Royaume : les Chinois vivent dans une indifférence & dans une sécurité parfaite à cet égard. Toutes ses nouvelles roulent sur le gouvernement intérieur de l'Etat, & particulierement sur la bonne ou la mauvaise administration des Magistrats. On y trouve le nom des Mandarins qui ont été dépouillés de leurs emplois, & les causes qui ont occasionné cette disgrace. L'un s'est montré négligent ou infidele dans la levée des impôts : l'autre étoit trop dur, ou trop indulgent envers les peuples : un autre manquoit de lumieres, & s'entendoit mal à gouverner. On y rapporte les sentences des Tribunaux;

les malheurs arrivés dans les Provinces ; ce qu'ont fait les Mandarins pour ſecourir les peuples ; les dépenſes ordinaires & extraordinaires du Prince ; les graces qu'il accorde ; les remontrances que lui font les Tribunaux ſur ſa conduite & ſur ſes édits ; les loix nouvelles ; les éloges que l'Empereur donne à ſes Miniſtres, ou les réprimandes qu'il leur fait ; en un mot cette gazette contient un détail fidele & circonſtancié de toutes les affaires de l'Empire. Ceux qui ſont chargés de la compoſer, doivent toujours la préſenter à l'Empereur, avant que de la rendre publique. S'ils avoient la hardieſſe d'y inſérer des faits équivoques, ou des réflexions hazardées, ils ſeroient punis d'un châtiment capital. En 1726 deux de ces Gazetiers furent condamnés à mort, pour avoir débité quelques fauſſetés.

CHAPITRE II.

Idée plus particuliere du Gouvernement des Chinois.

ARTICLE I.

De l'Empereur.

LEs Chinois ont un profond reſpect pour leur Empereur. Ils lui donnent les titres ſuperbes de *fils du Ciel*, de *ſaint Empereur*, d'*Auguſte & unique Gouverneur de la terre*, & d'autres noms auſſi magnifiques. Leurs hommages vont juſqu'à l'adoration. Les premiers Miniſtres, les plus proches parens de l'Empereur, ſon frere même, ne lui parlent qu'à genoux. Ce reſpect ne ſe borne pas à ſa perſonne, il s'étend juſqu'aux choſes qui ſervent à ſon uſage. On ſe proſterne à la vue de ſon Trône, devant ſa ceinture & ſes habits. Perſonne, de quelque qualité qu'il ſoit, n'oſe paſſer à cheval, ou en chaiſe, devant la porte du Palais : dès qu'on en approche, on met pied à terre, & on ne remonte qu'à quelques pas de-là.

Les Empereurs Chinois n'abuſent point de ces complaiſances, pour fouler & tyranniſer leurs ſujets. Ils les gouvernent avec douceur, & ils cherchent à s'en faire aimer. Ils ne vivent point dans le faſte & dans la molleſſe des autres Monarques d'Orient. Leur train eſt modeſte : on remarque une grande ſimplicité dans leurs vêtemens, leur table eſt frugale, & ils réglent avec la même économie toutes les autres dépenſes. S'ils partagent avec leurs Miniſtres les ſoins pénibles de la royauté, ils ſont obligés de porter eux-mêmes une partie du fardeau, & la conſtitution de l'Etat les aſſujettit à un travail aſſidu & pénible. Ils prennent connoiſſance de toutes les grandes affaires qui ſe diſcutent dans les ſix Tribunaux de Pe-king, ces ſortes d'affaires étant toujours portées au grand Conſeil, auquel l'Empereur préſide en perſonne. On leur préſente journellement quantité de Requêtes & de Mémoires, ſoit pour demander des graces, ſoit pour ſe plaindre des vexations des Miniſtres, ou des Magiſtrats. Car une coutume auſſi ancienne que la Monarchie, permet à tous les particuliers d'adreſſer directement à l'Empereur des

Mémoires, dans lesquels on l'avertit des malversations de ses Ministres, & quelquefois aussi de ses propres fautes, sur-tout lorsqu'elles tendent à renverser les anciennes loix. Quelques Empereurs ont essayé d'abolir cet usage : mais d'autres l'ont confirmé par des déclarations authentiques, & le peuple, est resté en possession de ce droit dont il use quelquefois très-hardiment. L'Empereur est obligé de lire & de répondre toutes ces requêtes. S'il n'y avoit aucun égard, ou s'il maltraitoit les personnes qui ont le courage de les présenter, il se rendroit odieux, & il s'exposeroit aux murmures du peuple ennemi de toute violence, & accoutumé à être gouverné doucement. Il y a environ deux cens ans qu'on présenta à l'Empereur *Chi-tsong* un Mémorial fort singulier, dont le P. du Halde a inséré l'extrait dans sa collection. On y représentoit à l'Em-
» pereur que depuis plus de vingt ans
» les loix perdoient insensiblement leur
» vigueur, & que l'Empire penchoit
» vers sa ruine : qu'il n'entretenoit que
» rarement le Prince héritier : que ses
» vassaux les plus fideles & les plus in-
» tégres étoient ou mépriſés, ou mal-
» traités sans sujet.... qu'il passoit sa

Description de la Chine, T. I. p. 520.

» vie dans les délices & dans l'oiſiveté,
» avec une troupe de concubines, au
» mépris de l'Impératrice ſa légitime
» épouſe : qu'il mettoit à la tête des
» armées des hommes peu verſés dans
» le métier de la guerre, & plus avi-
» des d'or & d'argent, que d'honneur
» & de gloire : que ſes finances s'épui-
» ſoient tous les jours par les folles dé-
» penſes qu'il faiſoit, ſoit à bâtir des
» palais & des jardins, ſoit à fournir
» aux frais des extravagantes cérémo-
» nies des Bonzes, &c. L'Empereur
» ne put retenir ſa colere en liſant ce
» mémorial, & il le jetta par terre. Peu
» après il le ramaſſa, & donna des mar-
» ques d'un vrai repentir.

Ibid. Un premier Miniſtre, à qui ſon âge & ſes ſervices avoient acquis une grande autorité, ſe ſervit autrefois d'un expédient encore plus hardi, pour corriger un Empereur. Après lui avoir préſenté inutilement pluſieurs mémoriaux, il l'enferma dans une cellule qu'il fit bâtir proche du tombeau du dernier Empereur, & il le tint trois ans dans cette affreuſe priſon. Le Prince profita utilement de ſa diſgrace, & revint de tous ſes égaremens. Quand le Miniſtre fut bien aſſuré de ſa con-

verſion, il le tira de ſa cellule, & le remit ſur le Trône. Ce Prince, qui fut le ſecond Empereur de la deuxiéme Dynaſtie, ſe nommoit *Tai-kia*, & ce Miniſtre, à qui les Annales Chinoiſes donnent les plus grands éloges, s'appelloit *Y-yn*.

ARTICLE II.

Des Mandarins Lettrés.

ON appelle *Mandarins Lettrés*, ceux qui, s'étant appliqués à l'étude des Lettres, ont pris les divers grades qui conduiſent au doctorat. J'expliquerai ailleurs en quoi conſiſte ce cours d'études. C'eſt ſur les Mandarins de Lettres que roule le gouvernement politique. Leur nombre eſt de treize à quatorze mille. Ils ſont partagés en neuf claſſes. Ceux des trois premiers ordres exercent les principaux emplois de l'Empire. C'eſt parmi eux que l'Empereur choiſit les *Colao*, ou Miniſtres d'Etat, les Officiers des Cours ſouveraines, les Gouverneurs des grandes villes, les *Pou-tchin-ſſeë*, ou Tréſoriers généraux des Provin-

ces, les *Fou-yven*, ou Vicerois. Les Mandarins des autres classes exercent les emplois subalternes de judicature & de finance, commandent dans les petites villes, & sont particulierement chargés d'y maintenir l'ordre & la police. Il y a une telle subordination entre ces différentes classes, qu'un Mandarin des trois premières peut faire donner la bastonade aux Officiers des classes subalternes.

Les Mandarins sont à proportion aussi respectés que l'Empereur dont on croit qu'ils représentent la majesté. Le peuple leur parle à genoux, lorsqu'ils sont à leur Tribunal. Ils ne paroissent jamais en public qu'avec l'appareil le plus imposant. Quatre hommes les portent dans une chaise magnifiquement décorée : les Officiers de leur Tribunal les précédent, & marchent en ordre des deux côtés de la rue. Les uns tiennent devant le Mandarin un grand parasol de soye : les autres frappent sur un bassin de cuivre, pour avertir le peuple de se ranger : quelques-uns portent des fouets, des bâtons & des chaînes de fer. Le peuple témoigne son respect, non par des

acclamations bruyantes, ni par de profondes inclinations, mais par ſon recueillement & par ſon ſilence.

Si les Chinois exigent que leurs Empereurs travaillent, & s'occupent des intérêts & du bonheur de l'Etat, à plus forte raiſon exigent-ils de leurs Magiſtrats la même vigilance, & la même tendreſſe. Un Mandarin doit être acceſſible, non-ſeulement aux heures d'audience, mais à toute heure du jour & de la nuit. Sa maiſon eſt toujours ouverte : on n'a qu'à frapper ſur une groſſe tymbale ſuſpendue à la porte, à ce ſignal le Juge doit donner audience.

Les loix interdiſent aux Mandarins l'uſage de la plûpart des plaiſirs : le jeu, la promenade, les viſites, les aſſemblées. Ils n'ont de divertiſſement que ceux qu'ils ſe procurent dans l'intérieur de leur palais. Un Mandarin avare, ou impitoyable, non-ſeulement s'expoſe aux murmures du peuple, mais s'attire des réprimandes ſéveres de la Cour. S'il veut ſe maintenir dans ſon emploi, il faut qu'il l'exerce avec douceur, & avec déſintéreſſement. On ne ſçauroit croire juſqu'où le Gouvernement pouſſe l'attention à cet égard. Si

un particulier, enfermé par l'ordre des Magiſtrats, vient à mourir dans la priſon, ils ſont obligés d'en donner avis à la Cour, & de prouver par pluſieurs atteſtations, non-ſeulement qu'ils n'ont eu aucune part à la mort de ce malheureux, mais qu'ils lui ont procuré tous les ſecours convenables; qu'ils ont fait appeller un médecin, & qu'ils ont eux-mêmes viſité le malade. Un Mandarin convaincu d'avoir reçu un préſent, eſt privé de ſon emploi: ſi la ſomme monte à 80 onces d'argent, il eſt condamné à mort. Perſonne ne peut exercer l'emploi de Mandarin, non-ſeulement dans ſa ville natale, mais même dans ſa Province. Deux perſonnes de la même famille ne peuvent être Mandarins dans le même Canton. S'il ſe commet un vol ou un meurtre dans le département d'un Mandarin, ce Magiſtrat eſt obligé d'en découvrir l'auteur, ſous peine de perdre ſon emploi: ſi c'eſt un crime du premier ordre, par exemple un parricide, tous les Mandarins du département ſont caſſés. S'il arrive quelque ſoulevement dans une Province, le Viceroi en eſt perſonnellement reſponſable. *C'eſt ſa faute*, dit-on: *il a opprimé les peuples, ou il les a laiſſé*

opprimer par ſes Lieutenans. Quand un peuple eſt gouverné par des maîtres équitables, il n'eſt point tenté de ſecouer le joug.

Une des principales fonctions des Mandarins Lettrés, eſt de faire de tems en tems des inſtructions au peuple. Cette coutume eſt fort ancienne, & l'Empereur y eſt lui-même aſſujetti. Certains jours de l'année il aſſemble les Grands de ſa Cour, & les chefs des Tribunaux Souverains, pour leur faire une exhortation, dont le ſujet eſt toujours tiré des Livres ſacrés de la nation, c'eſt-à-dire des Ouvrages de Confucius, ou de quelque autre Docteur. Chaque Mandarin eſt obligé de faire la même choſe dans ſon département. Deux fois le mois il aſſemble ſon peuple, il lui expoſe familierement quelque point de Morale.

ARTICLE III.

Des Mandarins de guerre, & des forces militaires de l'Empire.

LE Gouvernement militaire roule ſur une autre eſpéce de Mandarins, qu'on appelle *Mandarins de guerre.* Il y en a cinq claſſes. Ceux de la première ſe nomment *Mandarins de l'arriere-garde ;* ceux de la ſeconde, *Mandarins de l'aîle gauche ;* ceux de la troiſiéme, *Mandarins de l'aîle droite ;* ceux de la quatriéme, *Mandarins du corps de bataille* ; & ceux de la cinquiéme, *Mandarins de l'avant-garde.* Ces différentes claſſes ſont gouvernées par cinq Tribunaux, ſubordonnés à un ſixiéme. Celui-ci dépend lui-même de la quatriéme Cour ſouveraine de Pe-king, chargée, comme on l'a dit, du détail de la guerre. Le Préſident de ce ſixiéme Tribunal eſt un des plus grands Seigneurs du Royaume. Son autorité s'étend ſur tous les gens de guerre : il commande toujours l'armée, & ſa dignité répond à celle de *Maréchal Général.* Mais en tems de guerre on lui donne pour adjoint un Manda-

rin de Lettres, qui a le titre de *Surintendant des armes*. Outre cela on fait éclairer ſa conduite par deux inſpecteurs, tirés du même corps. Le Général ne peut former aucune entrepriſe, ſans conſulter ces trois Officiers qui rendent compte de toutes ſes opérations à la quatriéme Cour de Pe-king, Tribunal redoutable, dont dépend le Général même.

On compte juſqu'à dix-huit mille Mandarins ou Officiers de guerre, qui ont ſous leurs ordres plus de ſept cens mille ſoldats d'infanterie, & environ deux cens mille cavaliers. Toutes ces troupes ſont diviſées en pluſieurs corps ou légions. Chaque légion eſt compoſées de dix mille ſoldats, partagés en cent *Nu-rous* ou compagnies de cent hommes chacune. Les troupes Tartares ont des enſeignes jaunes : les Milices Chinoiſes en ont de vertes. Les chefs de chaque troupe ſont chargés d'exercer régulierement leurs ſoldats. Cet exercice conſiſte à les faire marcher, défiler, combattre & enſuite à les rallier. Tout cela ſe fait d'une maniere aſſez tumultueuſe. De tems en tems il y a des revues, dans leſquelles on viſite exactement les chevaux, les

fuſils, les ſabres, les fléches & les cuiraſſes. Quand toutes ces choſes ne ſont pas en ordre, le ſoldat eſt puni ſur le champ. Si c'eſt un Chinois, on lui donne la baſtonade : ſi c'eſt un Tartare, on le condamne au fouet.

Ces ſoldats ſont bien vêtus & bien armés : ils ſe ſervent fort adroitement de l'arc & du ſabre. Leur ſolde ſe paye régulierement tous les trois mois. On donne cinq ſols par jour à chaque fantaſſin, outre une meſure de ris capable de le nourrir. Le cavalier a dix ſols, & deux meſures de petites féves, pour nourrir ſon cheval. La condition des gens de guerre eſt ſi bonne ici, que chacun s'empreſſe de l'embraſſer. On s'engage gratuitement, & quelquefois même il faut acheter ſon grade par des préſens. Du reſte ces troupes ſont ſi mauvaiſes que le moindre effort eſt capable de les rompre. Outre que les Chinois ſont naturellement timides, & que les Tartares ſe ſont eux-mêmes amollis dans ce climat voluptueux, la paix profonde dont l'Empire jouit preſque ſans interruption depuis plus de quatre-vingts ans, a achevé d'énerver tous les courages.

Quelques Ecrivains prétendent que

l'uſage de l'artillerie eſt très-moderne à la Chine. On aſſure que ces peuples en ſont redevables aux Portugais de Macao, qui en 1621 firent préſent à l'Empereur de trois canons, ſur le modele deſquels on commença à en fabriquer pluſieurs. Mais il fallut recourir aux Jéſuites : les Peres Schaal & Verbieſt, Préſidens du Tribunal des Mathématiques, fondirent pour leur part juſqu'à trois cens vingt piéces, emploi aſſez ſingulier pour des Miſſionnaires. On ajoute que le P. Verbieſt compoſa un traité de la fonte des canons, qu'il préſenta à l'Empereur. Tout cela ſemble prouver que les Chinois ne connoiſſent l'uſage de l'artillerie qu'environ depuis cent ans. Cependant le P. du Halde aſſure que longtems avant l'époque dont nous parlons, des Miſſionnaires de ſa Compagnie trouverent à Nan-king trois ou quatre bombardes courtes, fabriquées à la Chine, & qui paroiſſoient fort anciennes.

J'ai parlé ailleurs des villes de guerre de ce Royaume, & de la méthode groſſiere de les fortifier. Ces fortifications ſuffiſent aux Chinois, parce que l'art d'attaquer les places eſt ignoré de

leurs voiſins. D'ailleurs la nature ſemble avoir pris ſoin de fortifier ce Royaume de tous les côtés. Il eſt défendu au Nord par la grande muraille, & au Couchant par des montagnes inacceſſibles. L'Océan qui le baigne à l'Orient & au Midi, lui ſert auſſi de ces côtés-là de rempart. La Mer eſt ſi baſſe vers les côtes, qu'il n'y a point de grand vaiſſeau qui puiſſe y aborder ſans ſe briſer : outre que les tempêtes fréquentes, qui ſe font ſentir ſur les parages de la Chine, ne permettent pas aux flottes d'y ſéjourner.

ARTICLE IV.

Des Finances.

LEs Finances ſont adminiſtrées, comme on l'a dit, par la ſeconde Cour ſouveraine de Pe-king. Tous les revenus de l'Etat paſſent par ſes mains, & elle eſt la gardienne du tréſor impérial. Il n'y a dans le Royaume ni fermiers, ni receveurs particuliers des finances. Mais dans chaque ville les principaux Magiſtrats ſont chargés de lever le tribut qu'ils envoyent au *Pou-tchin-ſſeë*, ou Tréſorier général. Il y

en a un pour chaque Province, & c'eſt la première charge, après celle de Viceroi. Le Tréſorier envoye à Pe-king les deniers qu'il reçoit, & rend ſes comptes au Tribunal des finances.

Rien de plus ſimple, ni de mieux ordonné que la méthode de lever les impoſitions. Depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, chaque citoyen paye un tribut perſonnel, & proportionné à ſes facultés réelles. Tous les champs ſont meſurés chaque année, vers le tems de la moiſſon. On fait ce qu'ils doivent rapporter; & là-deſſus on régle le tribut. Toutes les terres y ſont aſſujetties, même celles qui dépendent des temples; & les Dieux n'en ſont pas plus exempts que les hommes. On ne confiſque pas les biens de ceux qui ſont lents à payer: ce ſeroit réduire à la mendicité des citoyens, dont l'Etat ſe trouveroit enſuite chargé. On employe contre eux la baſtonade ou la priſon. Quelquefois on envoye dans leurs maiſons un certain nombre de pauvres & de vieillards qui y vivent à diſcrétion, juſqu'à ce que le Prince ſoit payé.

L'Empereur a le droit d'augmenter les anciennes impoſitions, & d'en créer de nouvelles: mais c'eſt un pouvoir dont

il n'uſe preſque jamais. Au contraire il n'y a guère d'année qu'il n'exempte d'une partie des tailles les plus pauvres Provinces, principalement lorſqu'elles ont été affligées d'une calamité. Il eſt vrai que le tribut ordinaire monte à des ſommes immenſes, non que chaque particulier ſoit beaucoup chargé, mais à cauſe de la multitude prodigieuſe des taillables. Le tribut ſe paye partie en argent, partie en grains, en ſel, en charbon, en bois & autres denrées pareilles; partie en étoffes & en marchandiſes. Selon le P. du Halde, toutes ces différentes contributions, évaluées en argent, peuvent monter à la ſomme de deux cens millions de Taëls, c'eſt-à-dire, de mille millions.

Une partie des denrées que le Prince reçoit, ſe diſtribue manuellement à ſes Officiers à qui l'on donne chaque ſemaine, ou chaque mois, une certaine quantité de rations de ris, une meſure de ſel & de charbon, des viandes, du poiſſon, &c. Cet uſage, comme l'a remarqué l'Hiſtorien que j'ai cité tant de fois, eſt conforme à ce qui ſe pratiquoit anciennement dans la Maiſon de nos Rois, où il ſe faiſoit des diſtributions de pain, de vin, de viandes &

d'autres choſes ſemblables, qu'on appelloit *Livraiſons*. Le reſte des proviſions impériales eſt diſtribué de la même maniere aux Princes, aux Miniſtres, aux Mandarins de la Capitale & des Provinces, aux ſoldats, & à quantité de pauvres & de vieillards que l'Etat aſſiſte généreuſement. L'Empereur nourrit journellement plus d'un million de bouches.

CHAPITRE III.

Loix & Coutumes remarquables.

LE Gouvernement de la Chine roule ſur deux loix fondamentales. La premiere de ces loix eſt l'obéiſſance filiale : la ſeconde eſt l'obéiſſance due à l'Empereur.

Le pouvoir des peres eſt abſolu. Quelque âgé que ſoient les enfans, & de quelque charge qu'ils ſoient revêtus, ils ſont ſoumis à l'autorité & à la juſtice paternelle. Le pouvoir des meres n'eſt pas moins étendu. Une mere peut faire donner la baſtonnade à ſon fils, fût-il Mandarin. Ce reſpect filial eſt en telle recommandation chez

les Chinois, qu'un Empereur ayant exilé ſa mere, à cauſe de ſes galanteries ſcandaleuſes, fut forcé par ſes Sujets de la rappeller, & de la rétablir dans le rang d'Impératrice, dont il l'avoit dégradée. Si un pere cite ſon fils devant le Magiſtrat, il eſt diſpenſé de produire aucune preuve, & ſur ſa ſeule dépoſition l'accuſé eſt condamné. Si un fils a la barbarie d'attenter aux jours de ſon pere ou de ſa mere, ſon corps eſt taillé en pieces, & enſuite jetté au feu. Sa maiſon eſt raſée, ainſi que toutes les maiſons voiſines, & l'on éleve dans le même lieu un monument qui éterniſe l'infamie de cet attentat.

Après l'obéiſſance filiale, rien n'eſt plus ſacré chez les Chinois que l'obéiſſance envers l'Empereur; ou plutôt ces deux devoirs ſont ſi étroitement liés enſemble, que ces peuples n'en font preſque point de diſtinction. La rébellion eſt punie chez eux des mêmes peines que le parricide. Les Chinois donnent communément à leurs Magiſtrats le nom de *pere* & de *mere*, & à l'Empereur celui de *Grand-pere* du peuple.

Ce préjugé heureux a jetté de pro-

fondes racines dans l'eſprit de la nation, & c'eſt un des grands reſſorts de cet admirable Gouvernement. Les Empereurs & les Magiſtrats en connoiſſent l'importance, & n'oublient rien à leur tour pour perſuader au peuple qu'ils ont pour lui une tendreſſe paternelle. C'eſt du plus ou du moins d'habileté à jouer ce perſonnage, que dépend le ſuccès de leur adminiſtration. On a vu dans des tems de famine & de calamité, non-ſeulement des Vicerois & des premiers Miniſtres, mais des Empereurs paroître en public couverts d'un ſac de toile, déchirer leurs vêtemens, confeſſer humblement leurs fautes, & tâcher par leurs larmes d'appaiſer les Dieux, & ſurtout de calmer le peuple. Ces démarches politiques font une impreſſion puiſſante ſur la populace, toujours diſpoſée à ſe conſoler de ſa miſere quand ſes ſupérieurs y paroiſſent ſenſibles.

Les loix pénales ſont très-douces à la Chine. Le vol n'eſt point puni de mort la première fois ni la ſeconde : on ſe contente de marquer le bras du criminel d'un fer chaud : mais la troiſiéme fois qu'il eſt ſurpris en larcin, on le condamne à mourir. La baſton-

nade eſt la peine de l'adultere : l'homicide eſt châtié par le glaive, ou par la corde. Ce dernier ſupplice eſt moins flétriſſant à la Chine que l'autre. Les eſclaves fugitifs ſont marqués au bras gauche avec un fer brûlant, après avoir reçu cent coup de fouet. Il y a quelques années qu'on les marquoit au viſage : mais un Mandarin repréſenta à l'Empereur que cette punition étoit trop cruelle, ſurtout pour un crime que l'amour naturel de la liberté rend en quelque ſorte excuſable ; que d'ailleurs il étoit contre la bienſéance qu'on rencontrât de toutes parts tant d'objets hideux, dans une ville que l'Empereur honoroit de ſa préſence.

Les trois ſupplices capitaux ſont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pieces. Le premier paſſe pour le plus doux. Il eſt d'uſage en quelques Provinces d'étrangler avec un arc. Dans d'autres lieux on ſe ſert d'une corde longue de ſept à huit pieds, avec un nœud coulant qu'on paſſe dans le cou du criminel. C'eſt le ſupplice ordinaire des gens de qualité : on les conduit au lieu de l'exécution dans leurs chaiſes. Il arrive quelquefois que l'Empereur, par une faveur

Inſigne, leur envoye un cordon de ſoye, & leur permet de s'étrangler eux-mêmes.

Les Chinois ont attaché une grande idée d'infamie au ſecond ſupplice qui conſiſte à trancher la tête : la raiſon qu'ils apportent de ce préjugé, c'eſt qu'il ne peut rien arriver de plus honteux à un mourant que de ne point conſerver ſon corps auſſi entier qu'il l'a reçu de la Nature.

Le troiſiéme genre de peine a quelque choſe de barbare dans ſon appareil : auſſi n'eſt-il en uſage que pour les crimes au premier chef. On attache le coupable à un pillier, on lui écorche la peau de la tête, qu'on lui rabat ſur les yeux, on lui coupe enſuite ſucceſſivement toutes les parties du corps, en les déchiquetant l'une après l'autre.

Les exécutions ſe font ordinairement au milieu des places publiques, ſans y dreſſer d'échafaut. La charge d'exécuteur n'a rien de flétriſſant dans l'eſprit des Chinois : au contraire c'eſt un emploi de diſtinction. Le bourreau de Pé king porte la ceinture jaune, qui eſt la livrée de l'Empereur, & l'ornement diſtinctif des Princes du Sang.

La baſtonade & le fouet ſont les

punitions les plus communes. Elles n'impriment aucune tache : les Mandarins mêmes y ſont ſujets. Le coupable eſt couché de ſon long, le ventre tourné contre terre, & il reçoit vingt, ſoixante, ou cent coups. On ne paſſe jamais ce dernier nombre. Quand l'exécution eſt finie, le patient doit ſe proſterner aux pieds du Juge, & le remercier.

La *Cangue*, autre châtiment corporel aſſez commun, eſt une eſpece de carcan, compoſé de deux tables de bois, épaiſſes de cinq à ſix pouces, & larges d'environ deux pieds en quarré. Ces tables ſont échancrées, & on les aſſemble avec des chevilles ſur les épaules du patient. Un homme qui a le cou paſſé dans cette machine ne peut voir ſes pieds, ni porter la main à ſa bouche. Il eſt chargé jour & nuit de cet importun fardeau, & afin que perſonne ne ſoit tenté de l'en délivrer, le Magiſtrat fait coller dans les jointures deux bandes de papier, ſcellées du ſceau public. Telle de ces *Cangues* peſe juſqu'à deux quintaux : leur poids ordinaire eſt de cinquante à ſoixante livres. Quelquefois on condamne le coupable à la porter pluſieurs mois, & à ſe mon-

trer tous les jours dans les marchés, ou à la porte des temples. C'eſt une peine flétriſſante.

Pour tirer l'aveu de certains crimes, on applique les coupables à la queſtion. La queſtion ordinaire reſſemble fort à celle des brodequins, uſitée parmi nous. L'extraordinaire conſiſte à tailladder le corps avec des ciſeaux, & à lever des aiguillettes de chair.

Les priſons de la Chine n'ont point l'horreur & la ſaleté de nos priſons d'Europe. Elles ſont ſpacieuſes, en bon air, & toujours très-propres, quoiqu'ordinairement remplies d'un grand nombre de miſérables. Dans les ſeules priſons de Canton, on compte habituellement quinze mille priſonniers. L'Etat ne les nourrit point : mais on leur permet de s'occuper à divers travaux qui leur donnent le moyen de ſubſiſter. Ces priſons ſont bâties à peu de diſtance des Tribunaux de Juſtice. On entre d'abord dans une longue ruelle qui conduit au logement d'un des geoliers. On paſſe enſuite dans une cour quarrée, aux angles de laquelle ſont les chambres des priſonniers. De gros pilliers, élevés à diſtance les uns des autres, ſoutiennent l'édifice, &

forment au-deſſous une longue galerie, dont les côtés ſont découverts. On enferme les plus inſignes criminels dans des cellules particulieres : lorſque la nuit vient, on les enchaîne. Les autres priſonniers ont la permiſſion de ſe promener dans les cours : on les enferme le ſoir dans une grande ſalle. Des gardes veillent toute la nuit autour des priſons, & font obſerver un profond ſilence.

La priſon des femmes eſt ſéparée de celle des hommes : elle eſt grillée ; on leur paſſe par une eſpece de tour les choſes dont elles ont beſoin : on permet rarement aux hommes d'en approcher.

Il y a une coutume aſſez particuliere au ſujet des priſonniers qui meurent. La loi veut que leur corps ne ſoit point porté à la ſépulture par la grande porte de la priſon, mais par une ouverture pratiquée dans l'épaiſſeur du premier mur, & qui ne ſert qu'à cet uſage. Il arrive de-là que lorſqu'un priſonnier de quelque diſtinction eſt en danger de mort, il fait demander aux Juges la permiſſion de ſe faire tranſporter hors de la priſon, afin de s'épargner la honte d'être paſſé par l'*ouverture* ; ſcrupule

ſingulier pour des mourans ! De-là l'imprécation ordinaire des Chinois, lorſque, ſouhaitant du mal à quelqu'un, ils lui diſent : *Puiſſes-tu paſſer par le trou de la priſon.*

Il n'y a point à la Chine de nobleſſe héréditaire. Toutes les diſtinctions ſont perſonnelles & uniquement attachées aux emplois qu'on exerce. Le fils d'un Mandarin n'eſt pas plus noble que le fils d'un païſan. Cependant les Empereurs conferent certains titres qui ſemblent répondre à nos dignités Européennes. Mais ces honneurs titulaires ne paſſent point aux enfans. Les Monarques Chinois ont imaginé une eſpece d'illuſtration aſſez particuliere. Ils ennobliſſent les ancêtres d'un homme juſqu'à la neuviéme & dixiéme génération : mais cette grace ne s'étend point ſur ſes enfans, & ſa poſtérité n'en eſt pas plus noble. Il n'y a proprement à la Chine que deux familles où la nobleſſe & les diſtinctions ſe perpétuent : celle de l'Empereur régnant, & celle de l'illuſtre Confucius. Les Princes du ſang impérial, ſurtout ceux qui appartiennent de plus près à l'Empereur, ont un rang & des prérogatives conſidérables. Les deſcendans de Confu-

cius jouiſſent auſſi de pluſieurs privileges, qui les diſtinguent depuis deux mille ans du commun des citoyens. C'eſt peut-être la plus noble famille de l'univers. L'Empereur nomme toujours un Lettré de cette race pour être Gouverneur de *Kio-feou*, l'illuſtre patrie de ce Philoſophe.

Les courtiſannes ſont tolérées dans le Royaume : mais on les tient à l'écart, & il ne leur eſt pas permis d'habiter dans l'enceinte des villes. Elles doivent loger pluſieurs enſemble, & ſe mettre ſous la direction d'une eſpece de ſupérieure qui répond de leur conduite. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la police de ces maiſons eſt particulierement confiée aux Sacriſtains & aux Tréſoriers des temples.

On ne voit ici ni Procureurs, ni Avocats, ni autres gens de plume. Chacun plaide ſa cauſe devant le Juge. Les Chinois ont une excellente méthode pour abréger les procès. Le demandeur ayant rédigé par écrit ſes griefs, ſe rend à la maiſon du Magiſtrat, & frappe ſur une timbale ſuſpendue à la porte de la ſalle d'audience. On lui ouvre : il préſente ſon mémoire à un officier de juſtice, qui le remet au

Mandarin. Auſſi-tôt le Juge fait appeller le défendeur, écoute ſes raiſons, & prononce. Si celui-ci a tort, il eſt condamné à la baſtonnade : s'il a raiſon, ſon adverſaire eſt puni de la même peine.

On peut dire ſans exagération qu'il n'eſt point d'Empire mieux policé que celui de la Chine. C'eſt peut-être le plus beau Gouvernement de l'Univers. Les Chinois, comme les autres peuples, ont ſubi des diſgraces & des révolutions : mais ces violentes ſecouſſes n'ont rien changé à la conſtitution eſſentielle de leur Etat, & la même forme d'adminiſtration ſubſiſte depuis plus de quatre mille ans. Ce qui fait bien l'éloge de ce Gouvernement, c'eſt que les Tartares, maîtres de le détruire, l'ont reſpecté, & s'y ſont eux-mêmes ſoumis, abandonnant leurs propres uſages, pour ſuivre les loix d'un peuple vaincu.

QUATRIE'ME PARTIE.

DU COMMERCE, DES MANUFACTURES, DES ARTS, ET DES SCIENCES DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Commerce de la Chine.

POUR donner une juſte idée du commerce qui ſe fait à la Chine, je le diviſerai en deux branches : celui que les Chinois font au-dedans & au-dehors du Royaume, & celui que les Européens font avec les Chinois.

Les Chinois, qui trouvent chez eux toutes les choſes néceſſaires à la vie, peuvent aiſément ſe paſſer de l'étranger : mais toutes les parties d'un Empire ſi vaſte ne peuvent être également pourvues des mêmes choſes. Chaque Province a ſes richeſſes & ſes beſoins : ſi elles ne s'aidoient les unes les autres, elles ſeroient toutes dans l'indigence,

Or une telle circulation, établie dans un pays qui a dix-huit cens lieues de circonférence, offre d'abord l'idée d'un commerce fort étendu. Le P. du Halde assure que le seul trafic qui se fait dans les quinze Provinces de la Chine, n'est guères moins considérable que celui que font respectivement entre-elles toutes les nations de l'Europe. Ainsi ces quinze Provinces doivent être considérées comme autant de Royaumes, les uns grands comme l'Angleterre, les autres comme la France, ou l'Espagne, quelques-uns comme la Suede, le Dannemark, ou la Prusse, qui commercent réciproquement, & entre lesquels le besoin entretient une correspondance continuelle.

Les Provinces de Hou-quang & de Kiang-si font un grand commerce de grains : les plus belles soyes se débitent dans le Tche-kiang, les meilleures étoffes & les plus beaux ouvrages de vernis dans le Kiang-nan, le fer & le cuivre dans le Chen-si & le Chan-si, le sucre, le thé, & les drogues médicinales dans le Fo-kien, le Gin-seng dans la Tartarie Chinoise : chaque contrée du Royaume tire avantage de ses productions particulieres.

Ces différentes marchandiſes ſe tranſportent avec facilité ſur les rivieres & ſur les canaux, & circulent rapidement. Tout favoriſe le tranſport & le débit. L'intérêt, qui eſt l'ame du commerce, agit puiſſamment ſur ce peuple, d'ailleurs pauvre & néceſſiteux. Tout eſt en mouvement dans les villes & dans les campagnes : les grandes routes ſont preſque auſſi fréquentées que les rues des grandes villes, & l'on diroit que tout l'Empire n'eſt qu'un vaſte marché. Le commerce n'eſt interrompu que quatre ou cinq jours de l'année, qui ſont conſacrés aux réjouiſſances publiques : un plus grand nombre de fêtes ne feroit qu'entretenir l'oiſiveté, & par conſéquent l'indigence.

Le trafic que les Chinois font au-dehors du Royaume, eſt à tous égards beaucoup moins conſidérable. *Canton*, *Emouy* & *Ning-po*, villes maritimes, ſont proprement les ſeules qui faſſent le commerce étranger. D'ailleurs les navigations des Chinois ſont très-bornées : ils ne paſſent jamais le détroit de la Sonde. Les embarquemens ordinaires ſont pour le Japon, pour Siam, pour Manille & pour Batavia.

Ils portent au Japon des drogues

médicinales, comme le Gin-seng, le *Radix China*, & la Rhubarbe, des sucres, des cuirs, des étoffes de soye, des bois d'odeur, & des draps d'Europe. Ils en rapportent des perles, du cuivre rouge en barre & en œuvre, des lames de sabre, des porcelaines, des ouvrages de vernis, de l'or, du tombac. Ce dernier métal n'est autre chose qu'une espece particuliere de cuivre, mêlé d'or & d'argent; soit que ce mêlange se fasse naturellement dans la mine, comme il arrive quelquefois; soit que l'artifice y ait part, ce qui est beaucoup plus ordinaire. Ils envoyent à Manille & à Siam des soyes, du thé, des porcelaines, des habits; & ils reçoivent en échange des piastres. Les chargemens pour Batavia consistent principalement en thé verd, en porcelaines, en feuilles d'or, en drogues médicinales, & en ustenciles de cuivre jaune. Les retours se font en piastres d'argent, en épiceries, en écailles, en bois de sandal & de brésil, en pierres d'agathe, & en draps d'Europe.

Quant au commerce que les Européens font chez les Chinois, on peut dire qu'il est aujourd'hui fort borné. Depuis qu'on a transporté en Europe

une quantité prodigieuſe de porcelaines & d'ouvrages vernis, & ſurtout depuis que les Européens ſe ſont adonnés à imiter ces ouvrages, toutes les marchandiſes de ce genre ont beaucoup perdu de leur ancien prix. D'un autre côté nos marchandiſes d'Europe ſont tombées dans le même décri à la Chine. Les François & les Anglois y ont porté tant de criſtaux, de ſabres, d'armes à feu, de lunettes, de téleſcopes, de montres & de pendules, qu'il y a aujourd'hui fort peu de profit à faire ſur toutes ces choſes. L'achat des lingots d'or ſeroit d'un plus grand produit, mais il faut donner en échange des piaſtres : & ce n'eſt jamais qu'un trafic d'argent, & une eſpece d'agiot, qu'on peut faire par tout, ſans entreprendre un voyage de ſix mille lieues.

Le principal, ou plutôt le ſeul entrepôt pour les Européens, eſt la ville de Canton. Tout autre port leur eſt fermé.

CHAPITRE II.

Monnoyes de la Chine; Poids & Meſures.

APrès avoir parlé du commerce de la Chine, il eſt naturel de dire quelque choſe des monnoyes & des poids qui facilitent le débit, & qui déterminent le prix des marchandiſes.

Le cuivre eſt le ſeul métal dont les Chinois fabriquent des piéces. L'or n'a cours dans le commerce qu'à titre de marchandiſe : l'argent même n'eſt point monnoyé ; ſeulement on le coupe par morceaux, pour faire certains payemens. C'eſt le poids ſeul, & non la marque du Prince, qui décide de ſa valeur. Les ſommes conſidérables ſe payent en lingots : les payemens de moindre valeur ſont plus difficiles, parce qu'on eſt obligé de partager les lingots, ce qui demande du tems. Il faut quelquefois les mettre au feu, ou les battre avec le marteau, afin de les rendre plus minces, & de les couper plus facilement. Il arrive de là que les payemens ſont pour l'ordinaire la plus lon-

gue partie du marché. Comme il eſt difficile qu'en coupant ainſi l'argent, il ne s'en perde quelques parcelles, pluſieurs perſonnes s'appliquent à les ramaſſer, en lavant les ordures qu'on jette des maiſons. Ce travail fait ſubſiſter pluſieurs familles pauvres.

Les Chinois ont une habileté ſinguliere à diſcerner du premier coup d'œil la fineſſe de l'argent. Ils la connoiſſent à pluſieurs marques : à la couleur, aux trous qui ſe forment au métal, ſoit dans le creuſet, ſoit hors de la fonte, lorſqu'il ſe refroidit. Si la couleur eſt blanche, les trous petits & profonds, les cercles nombreux, fins & fort près l'un de l'autre, ſurtout vers le centre de la piéce, l'argent paſſe alors pour très-pur. Moins on y trouve de ces qualités, plus on ſuppoſe d'alliage.

La plûpart des marchands portent ſur eux une paire de petites balances pour peſer l'argent. Elles ſont compoſées d'un petit plat, d'un traverſin d'ivoire ou d'ébene, & d'un poids qui gliſſe le long du traverſin. Cette balance, qui s'enferme dans un étui fort propre, a quelque reſſemblance avec la Romaine. Elle eſt d'une préciſion merveilleuſe : il n'y a point de piéce dont

on ne trouve le poids avec la derniere juſteſſe. La milliéme partie d'un écu donne une pente ſenſible à la balance.

La monnoye de cuivre ne ſe frappe point comme en Europe : on la jette en fonte, & elle ne ſe fabrique que dans la ville Impériale. Ceux qui ont la hardieſſe de la contrefaire, ſont punis de mort. L'image de l'Empereur n'eſt point empreinte ſur les monnoyes: ces Princes regarderoient comme une injure, que leur portrait paſsât continuellement par toute ſorte de mains. On y met diverſes inſcriptions qui contiennent ou des titres faſtueux, ou les noms de la famille régnante, ou le prix même de la monnoye. Les piéces les plus communes ont la forme de nos deniers, avec un trou quarré au milieu, qui ſert à les enfiler. On les enchaîne par centaines, juſqu'au nombre de mille. Chaque centaine eſt marquée par un cordon entortillé dans la derniere piéce. Dix de ces deniers font un ſol de France : dix ſols font la dixiéme partie de l'écu Chinois, qu'on nomme *Leang*, & que les Portugais appellent *Taël* : il faut un chapelet de mille piéces pour faire un Taël : le Taël vaut

cent ſols de notre monnoye (1).

Le métal dont on fabrique ces piéces, n'eſt ni pur, ni ſolide : on mêle quatre parties de plomb ſur ſix parties de cuivre. Cet alliage fait perdre au cuivre ſa couleur : il rend les piéces caſſantes & ſi mattes, qu'elles ne produiſent preſque aucun ſon.

Il y a environ deux cens cinquante ans que le cuivre étant fort rare à la Chine, & les coffres du Prince étant dépourvus de deniers, on s'aviſa de faire les payemens publics, partie en piéces de métal, partie en billets. On diſtribuoit des feuilles de papier, marquées du ſceau Impérial, & qui valoient chacune un Taël. *Cette monnoye*, dit le P. du Halde, *ne fit pas fortune.* Cependant ces anciens billets ſont encore recherchés par quelques Chinois ſuperſtitieux, qui les ſuſpendent au plafond de leurs logis. Ils les regardent comme d'heureux taliſmans dont l'influence ne peut être que favorable ; & ce qui fit autrefois le mal-

(1) J'ai ſuivi l'évaluation du P. du Halde. D'autres n'eſtiment le Taël que cinquante ſols ; quelques-uns écrivent *Thail*, au lieu de Taël. Je ne m'arrête qu'à regret à des diſcuſſions ſi peu intéreſſantes.

heur des peuples, passe aujourd'hui pour un préservatif assuré contre toutes sortes de disgraces.

Je n'entrerai point dans la triste recherche des monnoyes antiques de la Chine. Je remarquerai seulement que sous l'Empereur Cang-hi, un Mandarin, nommé *Tsiang*, fut chargé de faire une collection de toutes les monnoyes qu'il pourroit rassembler. On se proposoit de les mettre dans le cabinet de l'Empereur, à qui les Jésuites avoient vraisemblablement inspiré ce projet. Si l'on en croit l'Editeur de leurs Mémoires, on en trouva non-seulement des premieres Dynasties, & en particulier de la seconde, mais même du régne d'Yao qui précéda les Dynasties. C'est dommage que les Missionnaires, témoins de ces heureuses découvertes, ne nous apprennent rien de plus particulier à ce sujet. Un fait de cette nature devoit être appuyé de quelques preuves : & le moins qu'on pouvoit exiger d'eux, étoit qu'ils rapportassent l'inscription de ces médailles.

Les Chinois divisent la livre en seize parties, qu'ils appellent *Lyang* : le Lyang en dix parties, qu'ils nomment

Tſyen : le Tſyen en dix autres parties qui s'appellent *Fuen*, & le Fuen en dix parties qu'on nomme *Li*. Les diviſions de la balance Chinoiſe ne vont pas plus loin pour l'eſtimation du poids des marchandiſes. Mais on aſſure que pour l'apréciation de l'or & de l'argent, la diviſion s'étend juſqu'aux parties preſque imperceptibles, & toujours dans la même progreſſion décimale. Il ſeroit difficile d'en donner une idée bien préciſe dans notre langue : c'eſt bien aſſez de remarquer que le *Li*, cette dernière, & ſi petite portion de la balance Chinoiſe, ſe partage, *dit-on*, en dix *Wa*, le Wa en dix Sé, le Sé en dix *Fu*, le Fu en dix *Chin*, ou grains de pouſſiere, le Chin en dix *Yu*, l'Yu en dix *Myau*, le Myau en dix *Mo*, le Mo en dix *Tſyun*, & le Tſyun en dix *Sun*. L'eſprit conçoit la poſſibilité métaphyſique de ces diviſions dont on pourroit même augmenter les progreſſions idéales : mais qu'on les réduiſe en pratique, & qu'elles ayent cours dans le change, pour l'eſtimation de l'or & de l'argent, c'eſt ce que les Auteurs de la Collection des Voyages ne perſuaderont à perſonne.

Les Chinois, toujours prévenus de leurs

leurs fabuleuſes antiquités, rapportent l'invention des meſures au regne de Wang-ti, un de ces Empereurs qu'on fait regner avant les Dynaſties. Un grain de millet, diſent-ils, détermina d'abord la meſure d'une ligne : dix lignes firent un pouce, dix pouces un pied. Mais comme la figure de ces grains eſt ovale, & qu'il y a différentes manieres de les arranger, de-là eſt venu, dit-on, que dans pluſieurs Provinces on trouve quelques diverſités dans les meſures. Si ces idées ne contiennent pas une vérité exacte, elles ſe préſentent du moins ſous l'aſpect de la vraiſemblance.

On diſtingue aujourd'hui à la Chine quatre ſortes de pieds : 1°. Le *Pied du Palais*, établi par l'Empereur *Cang hi*, & qui eſt exactement le même que celui de Paris. 2°. Le *Pied du Tribunal des Mathématiques*, qui eſt un peu plus grand que le pied du Palais, celui-ci étant à l'autre, comme 97 & demi eſt à 110. 3°. Le *Pied des ouvriers*, qui eſt plus court d'une ligne que le pied du Palais. Enfin le *Pied des Marchands*, qui eſt plus grand de ſept lignes que le pied des ouvriers. Le P. Thomas, Miſſionnaire & Mathématicien de la Chi-

Hiſt. géné. des Voyages, Tome VI.

ne, s'eſt ſervi du premier de ces pieds pour réduire le Degré aux meſures Chinoiſes. Suivant ſon calcul, le Degré de vingt grandes lieues répond à deux cens *Lys* Chinois, dont chacun comprend cent quatre-vingts braſſes, de dix pieds chacune. Or, ſuivant l'eſtimation de l'Académie des Sciences de Paris, la lieue, ou la vingtiéme partie d'un Degré, contenant deux mille huit cens cinquante-trois toiſes, chacune de ſix pieds, elle équivaut à mille huit cens toiſes Chinoiſes, qui ſont dix Lys : d'où il réſulte que le Degré de vingt grandes lieues contient deux cens Lys.

CHAPITRE III.

Arts & Manufactures des Chinois.

ARTICLE I.

Soyeries.

SI l'on en croit M. d'Herbelot, écrivain très-verſé dans les Antiquités Orientales, l'art de filer la ſoye, & d'é-

lever les vers qui la produiſent, vient originairement de la Chine. Les Romains l'apprirent des Grecs : les Grecs s'en étoient inſtruits chez les Perſes, & ceux-ci en furent redevables aux Chinois. Les ſoyes ſont ſi abondantes à la Chine, que c'eſt la matiere la plus commune des habillemens : il n'y a que la plus vile populace, & les habitans de la campagne, qui s'habillent de toile de coton.

Les plus belles ſoyes ſont celles du Tche-kiang : elles l'emportent ſur toutes les autres, ſoit pour la blancheur, ſoit pour la fineſſe, ſoit pour le luſtre. Rien n'eſt plus aiſé à dévider. Les devidoirs ſont ici plus ſimples & plus expéditifs que partout ailleurs : on fait le même éloge des métiers Chinois.

La Province de Chan-tong produit une eſpéce de ſoye fort particuliere, qu'on trouve ſur les arbres. Elle eſt formeé par de petits inſectes, aſſez ſemblables aux chenilles qui ourdiſſent, comme nos araignées, une ſorte de toile dont les fils s'attachent aux arbriſſeaux & aux buiſſons. Ces vers, qui ſont de deux eſpéces, produiſent différens cocons. La premiére eſpece eſt beaucoup plus groſſe que nos vers à

ſoye ; ſon cocon eſt d'un gris jaunâtre : l'autre eſpece, qui eſt moins groſſe, produit un cocon noir. L'étoffe qu'on fabrique avec ces ſoyes, tient de ces deux couleurs. Elle eſt très-forte, & elle ſe lave comme la toile.

Les meilleures étoffes ſe fabriquent à Nan-king, avec les belles ſoyes de Tche kiang. On en fait de pluſieurs eſpeces. Les plus connues ſont les damas, les ſatins unis, rayés, & à fleurs: les taffetas à gros grains, imitant nos moires, ou nos gros de tours : d'autres taffetas dont les fleurs ſont à jour, & paroiſſent évidées comme nos dentelles : quelques-uns rayés, d'autres jaſpés, ou flambés : des brocards, des gazes, des velours, &c. Parmi toutes ces étoffes celle à qui les Chinois donnent la préférence eſt le *Touan-tſe*, eſpece de ſatin très-fort, moins luſtré que les nôtres, quelquefois uni, & ſouvent orné de figures, qui repréſentent des fleurs, des oiſeaux, des arbres, des maiſons, des dragons, & d'autres objets. On emploie aſſez communément la figure du dragon, animal très-révéré à la Chine, à cauſe du fameux dragon qui inſpiroit Fo-hi. Aucun de ces objets n'eſt tiſſu en relief, ſui-

vant la méthode ordinaire de nos Fabriquans d'Europe : le tiſſu eſt par tout égal, ce qui rend l'ouvrage bien plus fort. On peint les figures ſur l'étoffe même, & elles n'y ſont diſtinguées que par la différence des couleurs, & non par l'inégalité des fonds. Ces couleurs ne ſont que des ſucs naturels de fleurs ou d'herbes. Elles s'imbibent dans l'étoffe, & ne s'effacent preſque jamais. L'illuſion qu'elles produiſent eſt telle, que ces différens objets paroiſſent ſortir de l'étoffe, comme s'ils étoient élevés dans leurs fonds.

Les Chinois fabriquent un taffetas particulier, nommé *Tcheou-tſe*, dont on fait des caleçons, des chemiſes, & des doublures. Il eſt fort ſerré, & malgré cela ſi maniable, qu'on peut le mettre en double, le plier, & le rouler dans tous les ſens qu'on veut, ſans qu'il ſe frippe. Il ſe lave comme la toile ordinaire, & le blanchiſſage ne lui ôte rien de ſon luſtre.

Les étoffes ſe dorent & s'argentent à peu de frais. Les ouvriers ne connoiſſent point l'art de paſſer l'or ou l'argent par la filiere, pour le retordre enſuite avec le fil. On ſe contente de couper en pluſieurs bandes fort minces des

feuilles dorées ou argentées, & l'on y roule la ſoye qui auſſi-tôt prend la teinture de ces feuilles. Quelquefois, ſans ſe donner la peine de dorer les fils, on applique la feuille ſur l'étoffe même. On imagine aſſez qu'une telle dorure ne ſçauroit être que mauvaiſe, de quelque maniere qu'on l'applique. Au reſte il n'y a guere que les Mandarins des premières claſſes & leurs femmes qui faſſent uſage de ces étoffes brillantes.

Quoique les laines ſoient fort communes à la Chine, principalement dans les Provinces de Chen-ſi, de Chan-ſi, & de Se-tchuen, où l'on éleve une grande quantité de troupeaux, les Chinois n'en font pas une grande conſommation dans leurs manufactures. Ils en fabriquent ſeulement des couvertures, & une eſpece de drap brun, dont ils font des robes d'hiver. L'uſage du coton eſt bien plus étendu, on en fabrique beaucoup de toiles, ordinairement fort groſſieres, qui ſervent d'habillement aux plus pauvres. On les teint en bleu ou en noir, & plus communément dans la première de ces deux couleurs.

ARTICLE II.

Porcelaines.

C'Eſt encore aux Chinois qu'on eſt redevable de l'invention de la porcelaine, marchandiſe précieuſe & fragile, que les Portugais ont les premiers apportée en Europe, & qu'ils ont appellée *Porcellana*, qui en leur langue ſignifie taſſe. Le nom Chinois eſt *Tſe-ki*. Cet art eſt fort ancien à la Chine : on ignore quel fut ſon inventeur.

La véritable porcelaine ne ſe fait que dans une ſeule bourgade, appellée *King-te-tching*, lieu fameux, que ce commerce a tellement peuplé, qu'on y compte près d'un million d'habitans. On a eſſayé, ſoit à Pe-king, ſoit en d'autres lieux de l'Empire d'imiter cette belle porcelaine : mais ces eſſais ont mal réuſſi, nonobſtant la précaution qu'on avoit priſe de faire venir des ouvriers de King-te-tching, & de mettre en œuvre les mêmes matieres qu'ils employent.

Ces matieres ſe réduiſent à deux principales, dont l'une s'appelle *Pe-tun-tſe*, & l'autre *Kao-lin*. Le Pe-tun-

tſe eſt une terre blanche & très-fine : la Kao-lin eſt une autre terre, ſemée de particules argentées, aſſez brillantes. Il eſt remarquable qu'aucune de ces deux matieres ne ſe trouve dans le territoire de King t-tching, & qu'on eſt obligé de les aller chercher à vingt & trente lieues, dans le Chan-ſi, Province voiſine, qui ignore l'art de s'en ſervir. Après qu'on a bien lavé les morceaux qui ſortent de la carriere, pour en ſéparer la terre & le ſable, on les broye juſqu'à les réduire en une pouſſiere très-fine. Alors on délaye dans l'eau cette pouſſiere, on en fait une maſſe qu'on pétrit à diverſes repriſes, & de tems en tems on l'arroſe. L'eau dont on ſe ſert ne peut être trop pure. Quand cette pâte eſt bien pétrie, on l'applique ſur différens moules, ſelon les vaſes qu'on veut former : & lorſque ces vaſes ont pris leur forme, on les expoſe au ſoleil du matin & de la ſoirée : on a ſoin de les retirer dans l'ardeur du midi. Quand les vaſes ſont ſecs, on y applique la peinture, & enſuite le vernis. Ce vernis eſt une eſpece de colle, compoſée de la matiere même des vaſes.

Après toutes ces opérations on fait

cuire les vaſes dans un fourneau, au feu de réverbere : on ne les retire que lorſqu'ils ont pris une certaine conſiſtence, & qu'ils ſe ſont refroidis par degré. Ce travail eſt long & pénible, & doit ſe partager entre un grand nombre d'ouvriers, puiſqu'une ſeule piéce cuite paſſe, dit-on, par plus de ſoixante mains. C'eſt pourtant une erreur de croire que cette opération ſoit auſſi difficile que le publient certains voyageurs, & ſurtout qu'il faille cent & deux cens ans pour préparer la matiere des vaſes.

On fait à la Chine des coupes de porcelaine de toute eſpece, & de différente grandeur. Il y en a de jaunes, de griſes, de rouges, d'un bleu vif, d'un blanc éclatant, & de pluſieurs autres couleurs. On n'en voit point dont le fond ſoit parfaitement noir. Le rouge & l'azur ſont les couleurs les plus employées. On fait des porcelaines unies, d'autres coupées d'une infinité de rayes qui ſe croiſent, & qui forment une moſaïque : cette dernière eſpece eſt une des plus belles. On en voit d'autres perçées à jour, en forme de découpure : quelques-unes ſont marbrées ou jaſpées : d'autres ſont or-

nées de fleurs, de payſages, de dragons, & quelquefois de figures humaines. Ces objets ſont ſouvent en relief, & ſe font d'abord au pinceau. Enſuite on fait des entaillures autour des parties deſſinées, qui de cette maniere ſe détachent du fond.

Outre les coupes qui ſervent à boire le thé, on fait d'autres vaſes plus grands, pour ſervir à différens uſages. Le. P. d'Entrecolles a vû des urnes hautes de trois pieds & plus, ſans y comprendre le couvercle qui s'élevoit en pyramide à la hauteur d'un pied. Il eſt vrai que le corps de l'urne étoit compoſé de trois piéces rapportées, mais ſi bien jointes, qu'elles paroiſſent ne faire qu'une ſeule piéce.

Enfin on fabrique dans ces manufactures des repréſentations de tous les genres : des hommes, des animaux & des dieux. La plûpart des ouvrages connus en Europe ſous le nom de *Magots de la Chine*, ſont en effet des Idoles du pays, & des Simulacres très-révérés des Chinois.

On reconnoit la fineſſe & la beauté des vaſes de la Chine, à leur qualité tranſparente : mais on y eſt quelquefois trompé, ſurtout dans les grands,

dont les bords ſont ſouvent plus minces, & plus légers de matiere, que les parties moyennes & baſſes : ce qui les rend bien plus fragiles.

C'eſt une erreur, ſuivant le P. du Halde, de faire une diſtinction entre les porcelaines de la Chine, & celles du Japon. Ces dernières, dit-il, n'ont jamais exiſté que dans l'imagination des perſonnes mal inſtruites : & les Japonois, ainſi que tous les autres peuples du monde, tirent de la Chine les ſeules & véritables poteries, qui méritent le nom de *Porcelaine*. Le P. de Charlevoix * eſt d'un ſentiment tout oppoſé. Il dit affirmativement, mais ſans alléguer aucune autorité, que les Japonois ont le ſecret de la porcelaine ; & qu'on en fabrique de très-belle dans le *Figen*, qui eſt une Province Occidentale de leur Empire. Nos plus belles manufactures d'Europe, ſans en excepter celle de Saxe, ne produiſent rien d'auſſi parfait que les vaſes de la Chine, ſoit pour la blancheur & la fineſſe de la matiere, ſoit pour la vivacité & la durée des couleurs. Il ſeroit à ſouhaiter que les Artiſtes Chinois entendiſſent un peu mieux le deſſein. Ils n'éxécutent pas mal les fleurs, & cer-

* Hiſt. du Japon, Liv. préliminaire chap. 2.

taines autres imitations ; mais ils estropient ridiculement la figure ; soit que leurs peintres affectent par goût de représenter des grotesques, soit qu'ils n'ayent en effet aucune idée des véritables proportions du dessein. Ces peuples, dit le P. le Comte, se font par-là plus de tort qu'ils ne pensent : nous ne jugeons de la figure des Chinois que par les portraits ridicules qu'ils en font eux-mêmes ; & quiconque n'a pas voyagé à la Chine, est tenté de croire que tous ses habitans ressemblent aux Magots des paravents & des porcelaines qui viennent de ce Royaume.

ARTICLE III.

Papier Chinois.

LE hazard a fait que les Chinois ont connu l'usage du papier environ dans le même tems qu'on a commencé à s'en servir en Europe, c'est-à-dire, vers le second siécle de l'Ere chrétienne. Avant cette découverte, ils écrivoient avec un poinçon de fer sur des tablettes de bois. De ces petites planches réunies on formoit un volume. On voit encore à la Chine quel-

ques-unes de ces tablettes antiques, où les caracteres ſont fort bien tracés.

Quand on fut dégouté des tablettes, dont le poids ne laiſſoit pas d'être embarraſſant, on commença à écrire ſur des piéces de ſoye & de toile, qu'on coupoit de différentes manieres, ſuivant la forme qu'on vouloit donner aux feuilles. Enfin un Mandarin, nommé *Tſai-lun*, imagina de mettre en œuvre l'écorce de différens arbres.

Ceux que l'on choiſit ſont le meurier, l'orme, le cotonier, & principalement le Bambou. Quand l'écorce eſt trop groſſiere & trop dure, on laiſſe la premiere peau, & l'on prend la ſeconde, qui eſt plus blanche, & plus molle. Le Bambou & l'arbriſſeau qui produit le coton, ont cela de particulier, qu'on employe non leur écorce, mais la ſubſtance ligneuſe, qu'on fend en lattes. On plonge ces lattes dans une eau bourbeuſe, & quand elles commencent à ſe pourrir, on les retire de la bourbe, on les lave, on les jette dans une foſſe, & on les enterre dans la chaux. Enſuite, pour achever de les blanchir, on les fait ſécher au ſoleil, après les avoir coupées en filamens. Quand elles ſont bien ſéches on les jet-

te dans une chaudiere, ſous laquelle on allume un grand feu : on a ſoin de bien remuer ces matieres, & lorſqu'elles ſont réduites en une pâte fluide, on les étend, par couches légeres, ſur des clayes dont le grillage n'eſt point formé, comme en Europe, par des fils de fer mais par des filets de Bambou. Ces clayes ſont de la longueur & de la largeur qu'on veut donner à la feuille : on en voit de fort grandes, & le papier Chinois a cet avantage ſur le papier d'Europe, qu'on fait des feuilles qui ont juſqu'à dix & douze pieds de longueur.

Les Chinois employent auſſi quelquefois pour la compoſition du papier de la bourre de ſoye, des ſoyes uſées, du chanvre & du coton qui n'a point été filé. Le papier qu'on fait de cette derniere matiere eſt le plus blanc & le plus fort.

Pour luſtrer leur papier, ils ſe ſervent, non de colle, mais d'eau d'alun, ce qui lui donne un luiſant que nos papiers ordinaires n'ont pas. Quand ils veulent argenter les feuilles, ils mêlent du talc avec l'alun, & ayant réduit le tout en une pouſſiere très-fine, ils ſement légerement cette poudre ſur

la feuille, qu'ils ont ſoin d'enduire auparavant de colle de peau de bœuf mêlée d'alun, afin que les particules du talc s'y attachent Quand la feuille eſt ſéche, on la frotte avec de l'étoupe de coton neuf pour l'unir, & pour faire tomber le ſuperflu du talc.

En général le papier de la Chine eſt auſſi blanc, moins épais & beaucoup plus liſſé que le papier d'Europe. Mais il ſe coupe, prend l'humidité, réſiſte moins aux vers; & ſi l'on ne le conſerve avec grand ſoin, il eſt de courte durée.

ARTICLE IV.

Encre des Chinois. Leur maniere d'écrire.

L'Encre de la Chine eſt un compoſé de divers ingrédiens dont la plûpart nous ſont inconnus. Ainſi il ſeroit fort inutile de s'étendre ſur ſa compoſition. Il ſuffit de remarquer que pour corriger l'odeur forte de certaines drogues qu'on met en œuvre, comme l'huile, la graiſſe de porc, la ſuie, ou la fumée des lampes, on y mêle du muſc, de l'ambre & d'autres parfums

qui donnent une odeur très-douce à cette compoſition. Quand les ouvriers ont fait tous leurs mélanges, & que cette matiere eſt réduite en conſiſtence de pâte, on la jette dans un moule à pluſieurs compartimens, dont on tire des maſſes de différentes figures. Il y en a qui ont la forme d'un livre; d'autres reſſemblent à des animaux: pour l'ordinaire ce ſont des bâtons de différente longueur, marqués de caractères Chinois, & ſouvent ornés de fleurs, ou vertes, ou bleues, ou dorées. On prétend que l'encre des Chinois, lorſqu'elle eſt fort vieille, eſt un excellent remede contre les hémorrhagies, & contre les convulſions d'enfant.

L'art de faire l'encre n'eſt point un art ignoble chez les Chinois. Ils le mettent au rang des arts libéraux, ſans doute à cauſe de l'utilité qu'il apporte aux Sciences. Ils ne ſe ſervent pour écrire, ni de plume comme les Européens; ni de roſeau comme les Arabes, ni de crayon comme les Siamois, mais d'un pinceau. Un petit marbre creuſé dans une de ſes extrémités, pour contenir l'eau, leur ſert d'écritoire. Ils trempent le bâton d'encre dans ce creux, & le frottent ſur la partie unie

du marbre, plus ou moins légerement, ſelon qu'ils veulent que leur encre ſoit plus ou moins chargée. Ils ne tiennent point leur pinceau obliquement, comme nous tenons nos plumes, mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient piquer le papier. Ils écrivent de haut en bas, enſorte que leurs lignes ſont couchées dans la longueur, & non dans la largeur du papier. Ils les tracent, comme les Hébreux, de droit à gauche, & leurs livres commencent où finiſſent les nôtres.

ARTICLE V.

De l'Art d'imprimer.

ON prétend que l'art de l'Imprimerie à été connu des Chinois, au moins quatre ſiécles avant qu'il fût pratiqué en Europe. Ils ont une maniere d'imprimer qui différe beaucoup de la nôtre. Comme nos langues d'Europe ne ſont compoſées que d'environ vingt-quatre lettres, qui au moyen de leurs combinaiſons peuvent former de gros volumes, il ſuffit auſſi dans nos Imprimeries d'avoir une certaine quantité de ces caractères, que les ouvriers

arrangent ſur une planche, & qu'ils en retirent après l'impreſſion, pour former une nouvelle table : de maniere qu'avec un aſſez petit nombre de caracteres on peut imprimer un gros livre. Le génie de la langue Chinoiſe * ne permet pas d'employer cette méthode. Qu'on s'imagine en effet dans quelle dépenſe jetteroit la fonte de quarante à cinquante mille caractères dont cette langue eſt compoſée. Ainſi les Chinois ont dû prendre une autre route : voici celle qu'ils ſuivent. L'ouvrage que l'on veut imprimer ſe tranſcrit d'abord ſur des feuilles de papier minces & tranſparentes. L'Imprimeur colle chacune de ces feuilles ſur une planche de bois bien unie, & ſuit avec le burin tous les caractères, qu'il taille en épargne, & qu'il exprime trait pour trait. Ainſi la beauté de l'impreſſion dépend en partie de la perfection du manuſcrit. On ne peut nier que cette méthode ne ſoit ſujette à quelques inconvéniens, vû la néceſſité où l'on ſe trouve de multiplier les planches, ſans pouvoir remettre en œuvre les caractères qu'on a gravés. Mais d'un autre côté il faut conſidérer que la matiere de ces planches n'eſt pas fort chere ; que le gra-

* Voyez le Chap. IV. de la 4e. Partie, Art. IX.

veur Chinois travaille preſque auſſi vîte que l'Imprimeur Européen ; qu'enfin lorſque l'Ouvrage eſt gravé en entier de cette maniere, on n'en tire que le nombre d'exemplaires qu'on veut, ſuivant le débit, ſans être expoſé, comme nos libraires le ſont tous les jours, à ne vendre qu'une très-petite partie des exemplaires tirés.

Au reſte les Chinois n'ignorent pas la maniere dont on imprime eu Europe. Ils ont des caracteres mobiles dont on ſe ſert en quelques occaſions, principalement pour l'impreſſion des Ordonnances. Ils employent encore une autre méthode, qui conſiſte à mettre ſur une planche un léger enduit de cire, ſur lequel ils tracent leurs caracteres avec un poinçon. Cette maniere eſt très-expéditive, & l'on s'en ſert dans les cas extraordinaires, comme lorſqu'il s'agit d'envoyer dans les Provinces un ordre dont l'exécution ne ſouffre aucun retardement.

On ne ſe ſert point de preſſes dans les Imprimeries Chinoiſes. Les planches qui ne ſont que d'un bois mince, ne réſiſteroient point au poids de ces machines. Le papier ne ſe mouille pas non plus, comme dans nos Imprime-

ries : on l'applique à ſec ſur la planche, qu'on enduit d'encre. La feuille ne s'imprime que d'un côté, parce que le papier Chinois eſt ſi mince & ſi tranſparent, que les caracteres ſe confondroient. Pour obvier à l'inconvénient des vuides & des blancs qui défigureroient les revers, chaque feuillet eſt double, & ſe relie de maniere que ſon plis eſt endehors, non au dos du livre ſuivant notre méthode. Le carton eſt ici la matiere ordinaire des couvertures: les plus recherchée ſe font en ſoye.

CHAPITRE IV.

Des Sciences de la Chine.

ARTICLE I.

Combien les Sciences ſont anciennes chez les Chinois, & combien malgré cela elles ſont imparfaites.

QUand on conſidere que les Chinois ſéparés, pendant plus de trois mille ans, de tout commerce avec les nations ſavantes, ont connu la plûpart

des Sciences & des Arts que nous cultivons, on eſt d'abord tenté de ſe former la plus haute idée de l'eſprit & de la capacité de ce peuple. L'origine de nos arts eſt très-moderne; nous le devons à la chute de l'Empire Grec. Avant cette révolution, les Italiens, les François, les Anglois & tout ce qu'il y a aujourd'hui de nations polies dans l'Europe, étoient plongés dans une affreuſe barbarie. Les Chinois cultivent depuis un tems immémorial les ſciences que nous avons connues ſi tard : ces ſciences ſont nées parmi eux; il ne les doivent point, ainſi que nous, à la Gréce, qui deux fois a eu la gloire d'inſtruire l'Europe. Ils ignorent les langues ſavantes : ils ne ſavent pas même qu'il y a eu des Grecs & des Romains. Toutes ces conſidérations, dis je, inſpirent d'abord une idée fort avantageuſe de cette nation. Mais comment conſerver cette idée, quand on ſonge au peu de progrès qu'ont fait à la Chine ces mêmes arts? Les ſciences ſe ſont plus perfectionnées en Europe dans trois ſiécles, que chez les Chinois dans l'eſpace de quatre mille ans.

ARTICLE II.

Philoſophie, Géométrie, Arithmétique.

LEs Chinois ſont peu verſés dans la Phyſique : ils n'ont aucun principe de Logique artificielle & raiſonnée: pour ce qui concerne la Métaphyſique, ils n'en connoiſſent pas même le nom. En général ils s'appliquent peu aux ſciences abſtraites. La Philoſophie morale a été dans tous les tems leur principale étude : ils la réduiſent à deux chefs, aux devoirs mutuels des peres & des enfans, du Prince & des ſujets. De ces deux chefs ils déduiſent tous les autres devoirs, non-ſeulement pour la conduite particuliere de la vie, mais pour l'ordre & la manutention de l'Etat. Ils ne diſtinguent point la Politique de la Morale : l'art de bien gouverner eſt, ſelon eux, l'art de bien vivre. Nulle nation n'a produit autant & d'auſſi bons livres ſur la Morale. Leurs Sages ſont populaires dans leurs écrits. Ils ne font point briller leur imagination, comme les Sages de la Gréce & de Rome : ils ne courent point après les applaudiſſemens ; ils s'accommo-

Du Halde Tome II. 130.

dent au génie & à la foible capacité du peuple : ils ne cherchent qu'à inſtruire les hommes, & à les rendre meilleurs.

La Géométrie des Chinois eſt ſuperficielle, & ſe borne à un petit nombre de problêmes qu'ils ne ſavent pas même réſoudre méthodiquement. Ils s'appliquent peu aux autres parties de Mathématiques, qui leur étoient preſque inconnues avant l'arrivée des Miſſionnaires Jéſuites.

Leur Arithmétique eſt à proportion auſſi bornée : ils connoiſſent, dit-on, nos quatre régles; ils ſavent ajouter, ſouſtraire, multiplier, diviſer, mais ils ne ſavent rien de plus. Ils ne calculent pas, comme nous, avec la plume, ni par le ſecours des chiffres, ou des caracteres. Ils ſe ſervent d'un inſtrument compoſé d'une bande de bois traverſée de haut en bas de dix à douze baguettes paralleles, qui enfilent de petites boules mobiles, d'os ou d'ivoire. En aſſemblant ces boules, ou en les ſéparant, ils font à peu près les mêmes calculs que nous pourrions faire avec des jettons, & leur maniere de compter eſt très-rapide. Mais j'ai peine à croire qu'avec ce ſeul inſtrument ils puiſſent pratiquer *nos quatre regles*, comme le P. du Halde ſemble l'aſſurer.

Idem, T. III, p. 267.

ARTICLE III.

Aſtronomie.

L'Aſtronomie eſt une des plus anciennes connoiſſances que les Chinois ayent cultivée. On lit dans le *Chukin* *, livre de grande ancienneté, & de grande autorité parmi eux, que dès le tems de l'Empereur *Yu*, c'eſt à-dire, plus de deux mille ans avant Jeſus-Chriſt, il y avoit dans l'Empire deux Aſtronomes, nommés *Hi* & *Ho*, à qui l'on fit un crime de n'avoir pas annoncé une éclipſe de ſoleil qui arriva de leur tems, ce qui ſuppoſe que dès-lors on connoiſſoit à la Chine la méthode de calculer ces phénomenes. J'ai remarqué ailleurs que ce même livre faiſoit mention d'une autre éclipſe de ſoleil, arrivée 2155 ans avant Jeſus-Chriſt. Confucius qui écrivoit l'hiſtoire de ſon pays, il y a deux mille ans, fait mention de trente-ſix éclipſes de ſoleil. Toutes ces éclipſes ont été calculées par le P. Gaubil, & par d'autres ſavans Jéſuites, qui ont trouvé qu'elles tomboient dans le tems marqué par Confucius, à l'exception de quatre, dont deux

* C'eſt un des leurs livres ſacrés.

deux ſont fauſſes, & deux équivoques. On conſerve encore aujourd'hui pluſieurs livres d'Aſtronomie, compoſés, dit-on, ſous la Dynaſtie de HAN qui régnoit avant Jéſus-Chriſt. Il paroît par ces livres, que les Chinois connoiſſent, au moins depuis deux mille ans, l'année ſolaire de trois cens ſoixante & cinq jours & quelques heures : le mouvement diurne, d'Orient en Occident, du ſoleil & de la lune : les hauteurs méridiennes du ſoleil par l'ombre des gnomons, l'aſcenſion droite des étoiles, & le tems où elles paſſent par le Méridien. Ils connoiſſoient auſſi dès ce tems-là les révolutions de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Venus & de Mercure; & leurs idées ne s'éloignoient point de celles que nous avons aujourd'hui : mais ils n'avoient point de tables pour la rétrogradation & les ſtations. *Ibid.*

Le P. Kégler, Préſident du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte du ciel, compoſée à la Chine long-tems avant l'entrée des Miſſionnaires dans l'Empire. On y avoit marqué non-ſeulement toutes les étoiles viſibles aux yeux, mais même celles qu'on ne peut voir que par le ſecours

du Téleſcope : ce qui ſemble ſuppoſer que ce dernier inſtrument, ou quelque autre lunette ſemblable, étoit dès-lors en uſage parmi les Chinois.

Le P. Frigaut, autre Mathématicien célébre, très-verſé dans la connoiſſance des Annales de la Chine, dont il avoit lû plus de cent volumes, le P. Frigaut aſſure que les obſervations aſtronomiques des Chinois ont commencé peu de tems après le déluge: mais qu'ils n'avoient point alors la méthode de calculer par heures & par minutes, ſe contentant de le faire par degrés entiers; qu'ils ont obſervé un grand nombre d'éclipſes dont ils ont marqué le jour, le mois & l'année, mais ſans avoir égard à la durée, ni à la meſure des obſcurations. Cet Ecrivain ajoute que les Chinois ont obſervé les cometes & les nouvelles étoiles avec beaucoup plus d'attention que les Aſtronomes Européens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le premier Chapitre de cette Hiſtoire, touchant les doutes légitimes qu'on peut former contre l'authenticité des premières Annales de la Chine. Mais les gens les plus difficiles à perſuader ſur cet article, conviendront du moins que

les divers témoignages qu'on vient d'alléguer, prouvent que la connoiſſance de l'Aſtronomie eſt très-ancienne parmi les Chinois.

Il y a à Pe-king un Tribunal particulier pour l'Aſtronomie, compoſé d'un grand nombre de Mathématiciens. Une de ſes premières fonctions eſt d'avertir l'Empereur des nouveaux phénomenes qui paroiſſent dans le ciel. Cinq de ces Aſtronomes s'occupent nuit & jour à obſerver les aſtres ſur une tour deſtinée à cet uſage. Quand le ſoleil ou la lune doivent s'obſcurcir, le Tribunal en donne avis à l'Empereur par un écrit où il marque le jour, l'heure, la grandeur, & la durée de l'éclipſe, ainſi que la partie du ciel où elle ſe fera voir. Le Tribunal des Rites, qui a une intendance particulière ſur le Tribunal des Mathématiques, fait afficher dans les lieux publics une inſtruction pareille, pour annoncer au peuple ce phénomene. Les cérémonies qui ſe pratiquent en pareil cas, prouvent qu'il y a encore un grand fonds d'ignorance & de ſuperſtition parmi les Chinois. Dès que le diſque du ſoleil ou de la lune commence à s'obſcurcir, tout le peuple ſe proſterne, & frappe la terre du front. En

même tems on entend un bruit confus de tambours & de timbales, ſuivant la ridicule perſuaſion où ſont les Chinois, que ce bruit terrible effraye le Dragon céleſte, & l'empêche de dévorer ces deux aſtres.

Le Tribunal des Mathématiques eſt chargé de compoſer tous les ans trois Calendriers. Il y en a deux qui s'impriment, & qu'on diſtribue aux Mandarins avec de grandes cérémonies. Le troiſiéme eſt pour l'Empereur ſeul, & n'eſt que manuſcrit. Au reſte, malgré le grand nombre de Mathématiciens, occupés, dit-on, depuis quatre mille ans à obſerver le cours du ſoleil, le Calendrier Chinois ſeroit encore fort imparfait, ſi le P. Verbieſt & d'autres ſavans Jéſuites ne l'euſſent réformé.

L'année des Chinois commence à la nouvelle lune la plus proche du quinziéme degré du Verſeau, ſigne qui répond à notre mois de Janvier. Ils font de ce point le commencement de leur printems. Le quinziéme degré du Taureau détermine le commencement de leur été : le quinziéme du Lion, celui de leur automne ; & le quinziéme du Scorpion, celui de l'hiver. Leur année eſt partagée en douze mois, les uns de

vingt-neuf jours, les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des intercalaires pour ajuſter le cours des lunes avec la marche du ſoleil. Ils comptent, comme nous, par ſemaines, & ils donnent auſſi un nom de planete à chacun de ces ſept jours, ſuivant le même ordre que nous. Leur jour aſtronomique commence à minuit; ils le diviſent en douze parties égales, dont chacune répond à deux de nos heures. Chaque heure a ſon nom particulier. L'heure de minuit paſſe pour la plus heureuſe, parce que c'eſt l'heure, diſent-ils, à laquelle le monde fut créé. Ils croyent que la terre fut formée à la deuxiéme heure, & l'homme à la troiſiéme. Ils ont de même des jours heureux & malheureux: tous leurs Calendriers ſont remplis de ces obſervations frivoles. On y marque les jours propres à ſe marier, à entreprendre des voyages, à bâtir, à demander des graces à l'Empereur.

Les Chinois ne connoiſſent point l'uſage des Horloges: ils ſe ſervent de Cadrans ſolaires & d'autres meſures pour régler le tems. J'ai dit dans la deſcription de Pe-king qu'ils uſent de gros tambours, ou de cloches, pour marquer les heures de la nuit. Ils di-

ſtinguent ces mêmes heures par d'autres méthodes très-ſimples. Une des plus remarquables par ſa préciſion eſt celle-ci. Ils ont de petites paſtilles parfumées de figure conique, qui brulent pendant la nuit. Ces paſtilles ont chacune une marque qui fait reconnoître combien elles doivent durer. La plûpart ont cinq diviſions qui ſervent à diſtinguer les cinq veilles de la nuit. Ceux qui veulent ſe réveiller à une certaine heure, ſuſpendent avec un fil un petit poids de métal à la diviſion qu'ils choiſiſſent. Lorſque la flamme a brulé le fil, le poids tombe dans un baſſin de cuivre placé deſſous, & les éveille par le bruit. Ces paſtilles ſont compoſées de bois de ſandal, ou de quelque autre bois de ſenteur réduit en poudre, & dont on fait une pâte, en y mêlant apparemment quelque matière inflammable. Leur baſe eſt ronde & fort large: mais elles diminuent à meſure qu'elles s'élevent, & elles ſe terminent en pointe. On en fait pour les Temples qui brulent pendant vingt & trente jours.

Les premiers ouvrages d'horlogerie qui ayent paru à la Chine, y furent portés par le P. Ricci qui préſenta à l'Empereur un horloge, & une mon-

tre à répétition L'Impératrice ayant témoigné quelqu'envie d'avoir la montre, l'Empereur, qui vouloit conſerver cette rareté la lui préſenta ſans l'avoir montée. Cette Princeſſe l'examina avec attention; mais, voyant qu'elle étoit ſans mouvement, elle ceſſa d'en être tentée.

ARTICLE IV.

Médecine.

L'Etude de la Médecine eſt auſſi ancienne chez les Chinois, que l'étude de l'Aſtronomie. Mais comme ils n'ont qu'une connoiſſance ſuperficielle de la Phyſique & de l'Anatomie, leur théorie eſt encore très-foible à cet égard. Ils ont d'excellens Praticiens, qui connoiſſent parfaitement les Simples, & qui les employent avec ſuccès. La plûpart de leurs médicamens ne ſont que des mélanges d'herbes, de racines, de fruits & de ſemences froides. Ces remedes ſont doux, leur action eſt lente, & ils ne fatiguent point l'eſtomac.

Les Chinois ſe ſont particuliérement appliqués à la connoiſſance du poulx;

& l'on ne peut croire juſqu'où ils ont pouſſé en ce genre leurs curieuſes ſpéculations. Ils prétendent y démêler une infinité de vibrations ou de battemens, auxquels ils donnent des noms fort particuliers. Ils diſtinguent le poulx *ſuperficiel*, le *gliſſant*, le *profond*, l'*aigre*, le *trémuleux*, l'*éparpillé*, le *roulant*, l'*allure de grenouille*, le *frétillement de poiſſon*, le *bouillonnement de marmite*, & d'autres noms bizarres, mais analogues, ſelon eux, aux différentes pulſations. Ils établiſſent des différences dans le poulx, non-ſeulement ſuivant l'âge, mais ſelon la ſtature, la couleur & le tempérament des perſonnes. Ils prétendent que le poulx de l'homme différe du poulx de la femme : que le poulx change à chaque révolution de ſaiſon, principalement au printems & en automne. Ils ne ſe bornent pas, comme nos Médecins, à tâter le poulx au poignet, & indifféremment au bras droit ou au bras gauche : ils l'examinent en pluſieurs endroits, ſelon la partie du corps qui leur paroît affectée. Dans les maladies de foye, ils appuyent les doigts ſur la jointure du poignet gauche avec l'os *cubitus* : c'eſt ce qu'ils appellent le *poulx du foye*. Le *poulx de*

l'eſtomac eſt, ſelon eux, au poignet de la main droite ; le *poulx du cœur*, au poignet gauche ; le *poulx des reins*, à l'extrêmité du coude du bras droit pour le rein droit, & du bras gauche pour le rein gauche. Ils ont d'autres ſingularités dans la maniere de tâter le poulx. Après avoir appuyé le bras du malade ſur un oreiller, ils appliquent leur doigt du milieu ſur l'arteter, puis les deux voiſins, d'abord légerement, enſuite un peu plus, & enfin très-fortement. Ils reviennent pluſieurs fois à la charge, examinant avec toute l'attention poſſible les divers battemens, & tâchant d'en démêler les différences. Selon la diverſité des mouvemens, ils déclarent en quelle région du corps eſt la maladie, combien elle durera, & ſi le malade doit guérir ou non. Les Médecins Chinois ont pour principe que, quand le poulx eſt réglé, il a dans le tems d'une aſpiration & d'une reſpiration quatre battemens, ou tout au plus cinq : s'il en a ſix, il eſt dérangé : s'il va juſqu'à huit, la maladie eſt dangereuſe : s'il paſſe ce nombre, elle eſt mortelle. On trouve dans quelques anciens livres Chinois, dont le P. du Halde a cité des fragmens, des indica-

tions encore plus particulieres, ou plutôt des prédictions positives, fondées sur les divers symptomes que présentent les battemens du poulx. Suivant la doctrine de ces livres, si le poulx, après quarante vibrations successives, s'arrête une fois, cela indique qu'une des parties nobles est destituée d'esprits, & que la personne doit mourir trois ou quatre ans après dans le cours du printems. Les mêmes Auteurs assurent qu'une personne dont le poulx bat cinquante fois sans s'arrêter, jouit d'une santé parfaite : mais que s'il s'arrête après cinquante pulsations, il y a quelque partie noble attaquée, & que la personne doit infailliblement mourir au bout de cinq ans. Si le poulx s'arrête après trente pulsations, il faut s'attendre à ne plus vivre que trois ans. Lorque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'éleve, & s'enfonce de nouveau après dix-neuf battemens, c'est l'indication d'un foye entierement ruiné, & par conséquent d'une mort prochaine. Si le poulx de l'extrémité du coude droit, après sept battemens égaux, s'enfonce, & persiste dans son enfoncement, sans se relever par intervalle, le malade a peu d'heures à vivre.

Si le poulx s'arrête après deux battemens, le malade meurt au bout de deux ou trois jours : si l'interruption arrive après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours.

L'uſage de la ſaignée eſt peu commune chez les Chinois : ils n'employent pas toujours la lancette : ils ſe ſervent indifféremment de tout inſtrument qui peut trancher. Le P. Hervieu parle d'une ſaignée qui fut faite en ſa préſence avec un morceau de porcelaine caſſée. L'ouverture qu'ils font eſt fort petite : le plus ſouvent ils tirent à peine une demi-palette de ſang. Ils ne ferment pas la playe avec une ligature, mais ils y appliquent du ſel. L'uſage des lavemens a été introduit à la Chine par les Médecins de Macao : comme c'eſt une remede étranger, les Chinois l'appellent *le remede des Barbares*.

On remarque que ces peuples ſont peu ſujets aux rhumatiſmes, à la goute & à la gravelle : ce que le P. le Comte attribue à l'uſage fréquent qu'ils font du Thé. En récompenſe les maladies des yeux ſont très-communes : il n'eſt point de pays où l'on rencontre tant d'aveugles. Le petit peuple eſt fort ſujet à une maladie que les Indiens

appellent *Mordechin*. C'eſt une colique violente, accompagnée de fréquens vomiſſemens. Au ſortir de cette criſe, le malade tombe dans une léthargie profonde. Pour réveiller en lui le ſentiment, on lui applique légerement ſous la plante des pieds une boule de fer rougie au feu. Si le malade témoigne du ſentiment, on retire la boule, & communément il guérit. S'il eſt inſenſible aux premieres atteintes, on applique plus fortement la boule, & on le brule impitoyablement juſqu'aux os. Si la violence du feu ne lui arrache aucune plainte, on déſeſpere de ſa guériſon. Dans les coliques ordinaires l'uſage des ventouſes eſt très-fréquent. C'eſt une opinion preſque générale chez les Chinois, que la plûpart des maladies ſont occaſionnées par la malignité des vents corrompus, qui s'engendrent dans le corps. Ils employent le feu pour les chaſſer, &, dans certains cas, ils ont recours à l'*acupuncture*, remede qui vient originairement du Japon, & duquel je parlerai dans la deſcription de cet Empire. La petite vérole fait les mêmes ravages à la Chine qu'en Europe. M. Salmon nous apprend que les Chinois pratiquent depuis long-tems

l'inſertion. Voici la maniere dont elle ſe fait à la Chine. On coupe quelques puſtules à un malade, & on les pulvériſe. Quand on veut communiquer la petite vérole à un enfant, on lui ſouffle cette poudre dans les narrines avec un cornet. On obſerve de choiſir une belle ſaiſon, & de préparer le corps par quelques remedes. Quand on prend bien ſes meſures, cette opération réuſſit preſque toujours. J'imagine que les Anglois, chez qui l'inſertion a été fort à la mode, ont emprunté cette méthode des Chinois.

ARTICLE V.

Eloquence, Hiſtoire, Poëſie.

LES Chinois n'ont point fait un art du don naturel de la parole. Ils n'ont aucune idée de ce que nous appellons *Rhétorique*. L'éloquence du Barreau leur eſt inconnue : toutes leurs productions oratoires ſe réduiſent aux diſcours que les Mandarins font au peuple pour l'inſtruire de ſes devoirs, & aux pieces que compoſent les Lettrés pour obtenir les grades. Le ſtile de ces compoſitions eſt ſimple, mais ſerré,

énergique & vif. Elles ſont toujours remplies de moralités utiles : & quelquefois l'on y ſéme des métaphores hardies, & des grandes images.

Leur Littérature, très-fertile en divers genres de productions, abonde principalement en livres d'hiſtoire. Nul peuple n'eſt plus attentif à faire écrire ſes Annales, & ne conſerve avec plus de ſoin ſes monumens hiſtoriques. Chaque ville a ſes Hiſtoriographes. Leurs Mémoires contiennent, non-ſeulement le récit des événemens les plus remarquables, mais pluſieurs obſervations curieuſes ſur la nature & les productions du pays, ſur les mœurs & les uſages des habitans. On y trouve encore l'éloge des perſonnes qui ſe ſont diſtinguées, ſoit dans les ſciences & dans les arts, ſoit par les armes, ſoit par leurs actions vertueuſes. De tems en tems les Mandarins de la ville s'aſſemblent pour examiner ces Annales, & s'ils trouvent que l'adulation ou l'ignorance ayent altéré la vérité, ils y font des changemens & des corrections.

Indépendamment de ces Mémoires particuliers, auxquels on travaille dans chaque ville, il y a à Pe-king une ſociété d'hommes de lettres chargés d'é-

crire l'hiſtoire générale de l'Empire. La méthode dont ils ſe ſervent les met à l'abri de tout ſoupçon de partialité. Outre qu'on ne choiſit pour cette importante commiſſion que des hommes d'une probité reconnue, il eſt défendu aux Hiſtoriographes de ſe communiquer leur travail. Chacun écrit en particulier toutes les choſes qui lui paroiſſent dignes de remarque. Quand ils ont rempli une feuille, ils la jettent dans une boëte où l'on a pratiqué une petite ouverture. Cette boëte ne s'ouvre jamais durant la vie de l'Empereur, ni même tant que ſa famille eſt ſur le Trône. Quand la Couronne vient à paſſer dans une autre Maiſon, on raſſemble ces différens Mémoires, & là-deſſus on compoſe l'hiſtoire de la Dynaſtie éteinte.

Les Chinois ne font pas des Poëmes de longue haleine : de tous nos genres de Poëſie, ils ne connoiſſent guère que l'Ode. Ils ont des vers de différente meſure, enchaînés dans des rimes. Ils ont auſſi une eſpece de Poëſie qui n'eſt point rimée. Elle conſiſte dans un aſſemblage d'idées dont l'oppoſition eſt aſſez bizarre. Si la première penſée eſt ſur l'été, la ſeconde doit être ſur l'hi-

Ibid. Tom. III.

ver : si l'une est sur le feu, l'autre sera sur l'eau. Le P. du Halde assure que leurs Poëtes ne manquent ni de génie, ni d'enthousiasme.

ARTICLE VI.

Pieces de Théatre. Musique.

LES Chinois n'ont point de Théatres publics ; soit que le génie de la Nation ne soit point porté à ce genre d'amusement, soit que la sévérité des mœurs empêche de les autoriser. Mais, dans presque toutes les villes il y a des troupes de farceurs qui vont jouer la comédie dans les maisons où on les appelle. Lorsqu'un grand Seigneur donne un repas d'appareil, il ne manque guère de procurer ce divertissement à ses hôtes. Tout ce qu'on peut dire à l'avantage de ces comédies, c'est que les mœurs y sont ordinairement respectées. Du reste il n'y faut chercher, ni régularité, ni intérêt, ni même aucune espece de vraisemblance. Le P. de Prémare nous a donné la traduction d'une Tragédie Chinoise, tirée d'un grand recueil, qui contient cent de leurs meilleures pieces. Elle est intitulée *le petit*

Ibid. pag. 341.

Orphelin de la maiſon de Tchao. On ſuppoſe que cet orphelin eſt fils d'un Miniſtre d'Etat nommé *Tchao*, qui ſuccombant ſous le crédit d'un autre Miniſtre appellé *Tou-ngan*, perd la vie, & laiſſe un fils poſthume, qui tire à la fin vengeance de la mort de ſon pere. Toutes ces actions ſe paſſent dans la piece. Dans la premiére ſcène Tou-ngan paroît, & dit : *Je ſuis Tou-ngan, premier Miniſtre de la guerre.* Enſuite il fait part aux ſpectateurs de l'ordre cruel qu'il a obtenu du Roi, pour envoyer à Tchao une corde, du vin empoiſonné, & un poignard, avec commandement d'opter entre ces trois choſes. Tchao arrive dans la ſeconde ſcène, & dit : *Je ſuis Tchao, Miniſtre d'Etat.* Chaque acteur s'annonce de la ſorte, la premiére fois qu'il entre ſur le théatre. Dans la même ſcène l'envoyé du Roi ſurvient, & fait part à Tchao des volontés du Prince. Tchao choiſit le poignard, & ſe tue en préſence de ſa femme qu'il laiſſe enceinte. Dans l'intervalle de la ſeconde & de la troiſiéme ſcène, cette femme accouche d'un fils qui eſt cet *Orphelin*, ſur qui roule l'intrigue. Dans la quatriéme ſcène la veuve de Tchao reparoît ſur le théa-

tre; dans la cinquiéme elle s'étrangle. Tout le reſte eſt conduit dans le même goût.

Ces piéces ſont ordinairement entrecoupées de chants & de ſymphonies. Les oreilles Européennes ſont fort bleſſées de cette muſique qui eſt d'une platitude & d'une monotonie inſoutenable : mais elle a des charmes infinis pour les Chinois. Ces peuples s'attribuent la première invention de cet art, & prétendent l'avoir porté anciennement à ſa plus haute perfection. Mais ſi leurs prétentions ne ſont pas chimériques, il faut que cette ſcience ait étrangement dégénéré parmi eux. Il eſt certain qu'elle étoit autrefois en grande eſtime chez ces Aſiatiques. Leur hiſtoire nous apprend que Confucius entreprit d'introduire cet art aimable dans les différentes contrées dont on lui confia le gouvernement, & les Chinois ſe plaignent d'avoir perdu les anciens livres qui traitoient de cette matiere. Ils n'ont point de caracteres pour noter leurs airs, & ils n'exécutent rien que par routine. D'ailleurs ils ne connoiſſent qu'une ſeule partie qui eſt la même pour les voix & pour les inſtrumens. Ils n'ont point de mineure, & ils

ne d'iſtinguent point d'intervalles d'un ton à l'autre : ils ne hauſſent & ne baiſſent la voix que d'une tierce, d'une quinte & d'une octave.

Ils aiment aſſez notre muſique d'Europe, pourvû qu'il n'y ait qu'une voix qui chante, & que les accompagnemens répétent le même ſujet. Pour ce qui eſt de la diverſité des parties, & du contraſte des voix & des inſtrumens, ils traitent cela de déſordre & de cacophonie ridicule. L'Empereur *Chang-hi* prenoit plaiſir à entendre jouer des airs de clavecin par les Peres Grimaldi & Pereira, & voulut lui-même s'inſtruire de cet art. Un jour qu'il joua en leur préſence un air Chinois, le P. Pereira prit ſes tablettes, & ayant noté l'air, il l'exécuta auſſi-tôt. L'Empereur en fut ſurpris, & demanda au Miſſionnaire comment il avoit appris en ſi peu de tems un air que ſes plus habiles Muſiciens n'étoient pas en état d'exécuter qu'après une longue étude, & une quantité de répétitions. Pereira répondit que les Européens avoient trouvé l'art de noter les ſons ſur le papier, au moyen de certains caracteres dont ils ſe ſervoient ; & pour le convaincre qu'il n'avançoit rien qui ne fût vrai,

il fit le même eſſai ſur d'autres airs qu'il joua ſur le champ après les avoir notés. L'Empereur fut ſi frappé de la beauté de cette invention, qu'il inſtitua une Académie de Muſique, dont il confia la direction à l'un de ſes fils.

Les Chinois ont pluſieurs ſortes d'inſtrumens dont l'invention leur eſt particuliere. Les uns ſont de métal, les autres de pierre. Dans ce dernier genre il y en a un qui reſſemble à nos trompettes. Quelques-uns ſont garnis de peaux, comme nos tambours. Il y en a de ſi peſans, que pour en faire uſage il faut les appuyer ſur des pieces de bois. Ils ont un grand nombre d'inſtrumens à cordes : ces cordes ſont ordinairement de ſoye, & rarement de boyau. La plûpart n'ont que trois cordes ſur leſquelles on paſſe l'archet. Cependant il y en a un à ſept cordes, dont le ſon eſt aſſez harmonieux. On en voit d'autres qui conſiſtent uniquement dans des tablettes de bois, qu'on frappe l'une contre l'autre. Les Bonzes en ont un qui eſt compoſé d'une petite planche : ils s'en ſervent avec beaucoup d'adreſſe. Enfin on trouve à la Chine quelques inſtrumens à vent, comme des flutes de différente eſpece : à quoi

il faut ajouter une eſpece d'orgue, ou de ſerinette, compoſée de pluſieurs tuyaux, & ſi petite qu'elle ſe porte dans la main. Les Auteurs Anglois, de qui j'ai emprunté la plupart de ces détails, obſervent que le P. Pereira ayant trouvé le moyen d'agrandir une orgue que l'Empereur lui avoit donnée, il la fit placer dans l'Egliſe des Jéſuites de Pe-king, & en joua pluſieurs fois en préſence des Chinois qui furent charmés de la nouveauté & de l'harmonie de cet inſtrument. Hiſt. génér. des Voyages, Tom. VI.

ARTICLE VII.

Notions de la Langue Chinoiſe.

LA langue Chinoiſe n'eſt formée originairement que d'environ trois cens trente mots, tous monoſyllables. Ce petit nombre de mots ne ſuffiroit pas pour s'expliquer, ſi l'on n'avoit trouvé le ſecret de les multiplier par la diverſité des inflexions. On en diſtingue cinq principales. La première conſiſte dans une prononciation unie, ſans baiſſer ni élever la voix : la ſeconde conſiſte à élever un peu la voix : la troiſiéme renferme un ton fort aigu : la quatriéme

me deſcend tout d'un coup de ce ton aigu à un ton grave : la cinquiéme eſt encore plus baſſe d'un ton. Les différences d'inflexion varient le ſens & la valeur d'un même mot. Outre cela ces différens mots ſe combinent entre eux, à peu près de la même maniere que nous combinons nos vingt-quatre lettres : & ſi de l'aſſemblage de celles-ci il ſe forme une ſi grande quantité de mots, on peut juger de la multitude d'expreſſions qui doit réſulter de la combinaiſon de plus de trois cens caractères. Quelques Auteurs font monter ces différentes combinaiſons juſqu'au nombre de quatre-vingt mille. Cependant pour être en état de parler, & même d'entendre la plûpart des livres, il ſuffit de mettre dans ſa mémoire environ dix mille caracteres. Le commun des Lettrés n'en ſçait guère davantage, & il y a peu de Docteurs qui ſoient parvenus à en apprendre quarante mille. Telle eſt la difficulté de cette langue, que la vie d'un homme ſuffit à peine pour en bien connoître toute l'étendue : & c'eſt-là ſans doute ce qui détourne les Chinois de tant d'autres connoiſſances.

Cette variété d'accens, d'inflexions & d'aſpirations, eſt une occaſion conti-

nuelle d'erreur pour ceux qui n'ont pas encore acquis une connoiſſance aſſez particuliere de cette langue. Par exemple, le mot *chu*, prononcé en appuyant ſur l'*u*, & hauſſant la voix, ſignifie *ſeigneur* & *maître*; d'un ton uni, mais un peu lent, il ſignifie *pourceau*; d'un ton bref, il ſignifie *cuiſine*; d'un ton mâle, il ſignifie *colonne*. Le monoſyllabe *po* n'a pas moins d'onze ſignifications différentes, ſuivant la diverſité des inflexions. Il ſignifie *verre*, *bouillir*, *vanner* du grain, *prudent*, *libéral*, *préparer*, *vieille-femme*, *caſſer* ou *fendre*, *incliné*, *fort peu*, *arroſer*, *eſclave*.

Tous les caractères dont la langue Chinoiſe s'eſt formée, étoient dans leur origine de véritables hierogliphes, analogues aux choſes qu'ils exprimoient. Les hommes communiquoient leurs idées en traçant ſur le papier, ou ſur quelque autre matiere, les images naturelles des choſes qu'ils prétendoient déſigner. Ainſi, pour exprimer un oiſeau, ils en formoient la figure. Un cercle ſignifioit le ſoleil, un demi-cercle la lune, des lignes undoyantes une riviere, & des arbres une forêt. On retrouve encore dans la langue Chinoiſe beaucoup de ces caractères primitifs.

Quelques voyageurs font une obſervation aſſez particuliere. Ils prétendent que les caracteres de la Cochinchine, du Tonquin & du Japon ſont les mêmes qu'à la Chine, à quelques accens près, & ſignifient préciſément les mêmes choſes : de maniere que les habitans de ces quatre régions s'entendent fort bien par écrit, & uſent en commun des mêmes livres ; quoique leur langage articulé ſoit fort différent, & qu'ils ne puiſſent s'entendre dans le diſcours. Ainſi l'on peut comparer les caractères dont ils ſe ſervent aux figures des nombres qui portent différens noms ſelon les différentes langues, mais qui ſignifient en pluſieurs lieux la même choſe.

On diſtingue dans la langue Chinoiſe trois ſortes de dialectes: celle du peuple, celle des Lettrés, & celle qu'on employe dans des livres. Le langage vulgaire, comme on l'imagine ſans peine, eſt moins élégant & moins poli que les deux autres : mais il n'a pas tous les défauts qu'on lui attribue quelquefois. Les étrangers qui commencent à parler cette langue, y trouvent d'abord quantité de mots équivoques : mais c'eſt moins un défaut de l'idiome Chinois,

Chinois, que la faute des commençans qui le parlent. Comme ils ne ſe ſont pas aſſez appliqués à prononcer les mots Chinois avec les aſpirations & les inflexions d'uſage, ils ont de la peine à ſe faire entendre, & ils n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Quant aux difficultés preſque inſurmontables que certaines gens attribuent à cette langue, il en faut beaucoup rabattre, ſi l'on s'en rapporte au jugement du P. Magalhaens. Ce Miſſionnaire aſſure que la langue Chinoiſe s'apprend plus facilement que le Grec, le Latin & toutes les langues de l'Europe. Il prétend » qu'avec une bonne méthode & un » travail aſſidu, on peut dans un an ou » deux l'entendre & la parler fort bien, » ce qu'il confirme par l'exemple de » pluſieurs Miſſionnaires qui, après » deux ans d'étude, ſe mirent en état » de prêcher & de compoſer avec la » même facilité que dans leur langue » naturelle. Il obſerve que comme l'é- » tude des langues dépend beaucoup de » la mémoire, la langue Chinoiſe, qui » ne contient qu'un nombre de termes » aſſez borné, doit être plus facile que » toutes les nôtres, dont il n'y en a pas » une qui ne contienne pluſieurs mil-

Magalhaens, Relation de la Chine dans l'Hiſtoire des Voyag. Tom. VI.

» liers de mots différens «. Quoi qu'il en ſoit de cette déciſion du P. Magálhaens, contre laquelle on pourroit former de grandes objections, il eſt certain qu'elle ne peut s'étendre que ſur cette langue vulgaire dont je fais mention, & nullement ſur le langage poli, ni ſur le langage des livres qui ſont d'une toute autre difficulté.

Le langage poli, qui eſt celui des Lettrés & des gens de Cour, conſiſte dans une Dialecte élégante & rafinée, qu'on appelle *le langage Mandarin*, & qui différe autant du langage du peuple, que le Latin diffère de certaines langues vulgaires de l'Europe, auxquelles il a originairement donné naiſſance. Ce ſecond langage s'employe non-ſeulement dans la converſation, mais on s'en ſert pour écrire l'hiſtoire.

Le troiſiéme langage ne ſe parle point : il ne peut s'entendre ſans le ſecours des caractères, & on ne l'employe que dans les livres qui traitent de quelque matiere ſublime. Ce langage eſt remarquable par ſon énergie, & par ſa myſtérieuſe briéveté. On n'y employe point les ponctuations : c'eſt aux Savans, pour qui ces ouvrages ſont faits, à démêler le ſens & les liaiſons

de chaque période. Les gens peu verſés dans cet idiome ſavant, n'y trouvent que de l'obſcurité & de l'embarras : ceux à qui une longue étude en a facilité l'intelligence, le trouvent harmonieux & ſublime.

Il eſt très-difficile d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens : mais il y a cent fois plus de difficulté à exprimer les mots Européens en caractères Chinois. En effet l'alphabet Chinois manque de pluſieurs lettres qui reviennent ſouvent dans les langues d'Europe. Les lettres *b*, *d*, *u*, *x* & *z* ne s'y trouvent point. Les Chinois expriment le *d* par *ki*. Ils ſont forcés d'employer *p* pour *b*, & *l* pour *r*. Ils défigurent tellement nos mots Européens, qu'il eſt impoſſible de les reconnoître dans la prononciation Chinoiſe. Par exemple, au lieu de *France*, ils prononcent *Fn-lan-tſu-ſe* : au lieu de *Hollande*, ils diſent *Go-lan-ki* : au lieu de *Stockolm*, ils prononcent *Se-tuyau-ko-culma*, & ainſi de la plûpart des autres mots. Le P. du Halde attribue cela à une cauſe aſſez particuliere. Il aſſure que les Chinois ont les dents rangées autrement que les Européens : que le rang ſupérieur s'écarte en de-

hors, au lieu que le rang inférieur rentre en dedans : de maniere que ces deux rangs ne ſe rencontrent point. C'eſt cette différence de conformation, dit-il, qui empêche les Chinois de pouvoir atteindre à la prononciation Européenne.

ARTICLE VIII.

Premieres études des Enfans Lettrés, ou Docteurs de la Chine.

LEs Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ans. Le premier livre qu'on leur met dans les mains, renferme une centaine de caractères qui expriment les choſes les plus communes, comme le ſoleil, la lune, certains animaux, quelques uſtenciles de ménage, une maiſon & d'autres objets ſemblables. Les images de ces mêmes objets ſont repréſentées au naturel, vis-à-vis des caractères qui les expriment : c'eſt là le premier alphabet des Chinois, & comme leur bureau typographique.

On leur préſente enſuite un autre livre, nommé *San-tſe-king*. C'eſt un recueil de ſentences très-courtes, ter-

minées par des rimes, ce qui eſt d'un grand ſecours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre toutes, quoique ce livre en contienne pluſieurs mille. On châtie l'enfant, s'il manque d'en répéter tous les jours un certain nombre. On le couche ſur un banc, & on lui donne neuf ou dix coups de fouet par-deſſus ſes habits. Les études ne ſont point interrompues par des congés : on n'accorde aux enfans qu'un mois de vacance, & cinq ou ſix jours de congé dans toute l'année.

Dans un âge plus avancé, on leur fait étudier un livre nommé *Tſe-chu*, qui contient un abregé de la doctrine de Confucius, & de celle de Menſius, autre Philoſophe illuſtre. Pendant qu'ils étudient cet ouvrage qu'ils doivent ſavoir par cœur juſqu'à la derniere lettre, on ne leur permet pas de jetter les yeux ſur aucun autre livre.

En même tems que les jeunes Chinois apprennent à lire les lettres, on leur enſeigne à en tracer les caractères avec le pinceau. On les accoutume d'abord à paſſer de l'encre ſur des caractères rouges, ou on leur donne un papier tranſparent, qui ſert au même uſage. L'art de bien peindre les lettres

eſt en grande eſtime chez les Chinois. Ils préferent une belle piéce décriture au tableau le plus fini. Quelquefois le fragment d'un vieil écrit ſe vend au poids de l'or. En général ils ont une eſpece de vénération pour les caractères, ſoit qu'ils ſoient tracés à la main, ſoit qu'ils ſoient imprimés. Si le haſard leur fait rencontrer quelque feuille d'écriture, ils la ramaſſent avec reſpect : celui qui marcheroit deſſus, paſſeroit pour un homme ſans mœurs & ſans principes.

Après ces premieres études on applique les enfans à la compoſition du *Ven-chang* qui eſt une matiere qu'on leur donne à amplifier. On prend pour ſujet une ſentence tirée des auteurs claſſiques, c'eſt-à-dire, de certains livres ſacrés. Souvent ce ſujet ne conſiſte que dans un ſimple caractère dont il faut deviner & développer le ſens : le ſtile de cette compoſition doit être concis & ſerré.

Les perſonnes aiſées ont coutume de confier l'éducation de leurs enfans à des précepteurs particuliers, qui apprennent à leurs éleves non-ſeulement les régles de la grammaire & de l'écriture, mais les principes de l'hiſtoire,

la ſcience des loix, & ſurtout les préceptes de la Morale. L'emploi de ces maîtres eſt également recommandable & lucratif. Ils ſont honorés dans les familles; on leur donne toujours la premiere place, & leurs diſciples les reſpectent éternellement.

Quand les jeunes-gens ont achevé toutes ces études domeſtiques, ils commencent alors un nouveau cours de ſcience, qui les met à portée de parvenir aux grades Académiques, & d'être reçus dans l'ordre auguſte des *Lettrés*. Tous ceux qui ne prennent pas ces grades, ne jouiſſent à la Chine d'aucune diſtinction, & ſont confondus avec le reſte des Plébeïens. Ils ſont incapables de poſſeder aucun emploi dans l'Etat: enſorte que les ſciences, qui par tout ailleurs conduiſent rarement aux grandes charges, ſont à la Chine le ſeul chemin des honneurs. On diſtingue trois claſſes de Lettrés, qui répondent aux trois différens grades que prennent les ſavans. Pour y parvenir il faut ſubir trois examens, & y faire preuve de ſon habileté.

Le premier de ces examens ſe fait par un Mandarin des premieres claſſes, que la Cour envoie exprès dans chaque

Province. Ce Mandarin ſe rend dans les principales villes, & aſſemble les étudians dans une maiſon deſtinée à cet uſage. C'eſt un édifice très-vaſte, partagé en une infinité de petites loges longues de quatre à cinq pieds, ſur trois & demi de largeur. Il y a dans tel de ces colléges juſqu'à ſix mille cellules. C'eſt-là qu'on enferme les étudians. On leur donne une matiere de compoſition qu'ils doivent tourner à leur maniere, ſans le ſecours d'aucun livre. On adjuge le prix aux meilleurs ouvrages, & leurs auteurs obtiennent le premier grade qui répond à celui de Bachelier dans nos écoles. On les appelle *Sieou-tſai*. Ils commencent à jouir de pluſieurs priviléges; ils portent une robe bleue, avec une bordure noire; ils arborent l'oiſeau d'argent ſur leur bonnet; ils ne ſont plus ſujets à recevoir la baſtonnade par l'ordre des Magiſtrats ordinaires; ils ont un ſupérieur particulier qui les gouverne, & qui ſeul à droit de les punir.

Pour arriver au ſecond grade, il faut ſubir un nouvel examen qui ne ſe fait que tous les trois ans, & ſeulement dans la capitale de chaque Province, en préſence des principaux Mandarins,

& de deux Commiſſaires envoyés par la Cour. Les étudians dont les compoſitions obtiennent le prix, ſont faits *Kiu-gin* : c'eſt le nom affecté au ſecond grade. Ils portent une robe brune, avec une bordure bleue, large de quatre doigts. L'oiſeau du bonnet eſt d'argent doré. Tout Kiu-gin peut être élevé au Mandarinat : on en a vû qui ſont devenus Vice-rois.

Le dernier examen conduit au troiſiéme grade, c'eſt-à-dire, au Doctorat. Il ſe fait à Pe-king, dans le Palais de l'Empereur. Ce Prince y préſide en perſonne, & donne ſouvent lui-même le ſujet de la compoſition. Cinq ou ſix mille Kiu-gin ſe préſentent d'ordinaire pour cet examen qui ne ſe fait que de trois en trois ans. On n'admet au Doctorat qu'un petit nombre de candidats. La réception ſe fait avec un éclat & une magnificence extraordinaire. Chaque Docteur reçoit pour premier gage de la libéralité de l'Empereur une écuelle d'argent, un paraſol de ſoye bleue, & une chaiſe magnifique pour ſe faire porter. Leurs noms ſont inſcrits ſur de grands tableaux qu'on expoſe dans une place publique. Dès que la nouvelle de leur inſtallation s'eſt répandue, plu-

ſieurs gens ſe preſſent de l'annoncer à la famille des Docteurs. Ces couriers ſont récompenſés libéralement. Toute la ville prend part à l'heureuſe fortune de ſon citoyen, & célébre cet événement par de grandes réjouiſſances.

Ces Lettrés du troiſiéme ordre s'appellent *Tſin-ſée*, ou *Docteurs céleſtes*. On écrit leur nom dans un regiſtre particulier, afin de les élever aux premieres charges de l'Etat, où la plûpart de ces Docteurs parviennent avec le tems.

ARTICLE IX.

Des Livres que les Chinois appellent Sacrés.

JE NE PUIS terminer l'Article des Sciences Chinoiſes, ſans dire quelque choſe de leurs *King*, ou Livres ſacrés. Ces livres ſont l'objet de leurs plus ſérieuſes études, & c'eſt une des principales connoiſſances qu'on exige des Lettrés, avant que de les élever au Doctorat. *King* ſignifie proprement *Doctrine ſublime*. Les Chinois donnent ce nom à certains livres qui contiennent, diſent-ils, les plus ſublimes myſteres, & dont ils regardent les auteurs

comme des gens inſpirés du ciel. Ils en diſtinguent de pluſieurs ordres, ſuivant le degré d'autorité qu'il leur plaît d'attribuer à ces livres. Je ne parlerai que des *King* du premier ordre. On en compte cinq. Ce ſont des livres d'une grande antiquité. Le peuple Chinois a pour eux la même vénération que nous avons pour la Bible ; &, s'il eſt permis de comparer des écritures prophanes avec des ouvrages dictés par Dieu même, on peut dire que pour le genre & la diſtribution des matieres, les *King* ont quelque reſſemblance avec les Livres de Moïſe, & des autres Ecrivains ſacrés. C'eſt un mélange de myſteres qui confondent la raiſon, de préceptes religieux, d'ordonnances légales, de poëſies allégoriques, & de faits curieux qui concernent l'hiſtoire Chinoiſe.

Le premier de ces livres s'appelle *Y-king*. Les Chinois l'attribuent à *Fohi*, leur fondateur. Ce n'eſt qu'une table de figures hiéroglyfiques, qui dans tous les tems ont exercé la vaine & crédule ſagacité de ce peuple. Ces figures, qu'on peut réduire à huit principales, ſont compoſées chacune de trois lignes, partie entieres, partie briſées. Au deſſus de chaque figure eſt un de ces huit

mots, *Ciel*, *Terre*, *Eau*, *Montagnes*, *Tonnerre*, *Feu*, *Vents*, *Eaux des Montagnes*. En combinant ces ſignes de huit manieres, il en réſulte ſoixante & quatre figures, repréſentées dans une grande table que les Chinois appellent *Y-king*, ou Livre des Tranſmutations. C'eſt-là proprement l'ouvrage de *Fo-hi*. Le reſte conſiſte en explications & en commentaires, tirés de divers Docteurs, principalement de Confucius. C'eſt le premier Auteur Chinois qui ait débrouillé ce cahos informe. Ce Philoſophe en rapporta toute la Doctrine, partie à la nature des élémens, partie aux mœurs & à la maniere de gouverner les hommes. Il tâcha de perſuader aux Chinois, & il parut lui-même perſuadé que ces lignes ſymboliques contenoient de grands myſteres pour la conduite des Etats. Il réaliſa en quelque ſorte ces vaines chimeres, & il en tira méthodiquement d'excellentes inductions. Dès que le Ciel & la Terre furent produits, dit Confucius, tous les autres êtres matériels exiſterent. Quand les êtres matériels exiſterent, il y eut des animaux des deux ſexes. Quand le mâle & la femelle exiſterent, il y eut mari & femme. Quand il y eut

P. du Halde, T. II. p. 291.

mari & femme, il y eut pere & fils. Quand il y eut pere & fils, il y eut Prince & Sujet. De-là, conclut Confucius, l'origine des loix & des devoirs de la vie civile. Il ſeroit difficile d'imaginer de plus beaux principes de morale & de politique. C'eſt dommage qu'une Philoſophie ſi ſublime ait elle-meme pour baſe un ouvrage auſſi extravagant que le *Y-king*.

Le ſecond de ces livres a été appellé *Chu-king*. Il contient l'hiſtoire des trois premieres Dynaſties, en y comprenant les regnes d'*Yao* & de *Chun*, que l'Auteur fait regner avant les Dynaſties. Outre les faits hiſtoriques qu'il renferme, & de l'authenticité deſquels tous nos Savans ne conviennent pas, on y trouve de beaux préceptes & d'excellentes maximes de conduite.

Le troiſiéme, qu'on nomme *Chi-king*, eſt un recueil de Poëſies, partie dévotes & partie impies, partie morales & partie libertines, la plûpart très-froides. Le peuple accoutumé à reſpecter tout ce qui porte un caractere ſacré, ne s'apperçoit point de l'irréligion, ni du libertinage de ces Poëſies. Les Docteurs, qui voient plus clair que le peuple, diſent pour la défenſe P. du Halde, *ibid.*

de ce livre, qu'il a été altéré par des mains profanes.

Le quatriéme & le cinquiéme *King* ont été compilés par Confucius. Le premier eſt purement hiſtorique, & ſert de continuation au *Chu-king* : l'autre traite des rites, des uſages, des cérémonies légales, & des devoirs de la ſociété civile.

CINQUIEME PARTIE.

DE LA RELIGION, DES MŒURS ET DES USAGES PARTICULIERS DES CHINOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Des Religions dominantes à la Chine.

LA CHINE eſt partagée en trois Sectes principales, qui forment aujourd'hui les trois Religions dominantes. De ces différentes Sectes, l'une reconnoît pour Fondateur *Confucius*: l'autre, *Lao-kian*: & la troiſiéme, *Fo*, ou *Foë*.

ARTICLE I.

Secte de Confucius.

CUm-fu-cu, ou *Cong-fou-tſe*, plus connu des Européens ſous le nom de Confucius, naquit 520 ans avant

Jesus-Christ, dans le Royaume de *Lou*, qui est aujourd'hui la Province de Chantong. Il étoit contemporain de Pythagore. Dès ses plus tendres années, il montra beaucoup de sagesse, & un grand éloignement pour les amusemens frivoles. Il s'adonna tout entier à l'étude de la Philosophie, principalement de la Morale. Il se maria à dix-neuf ans, & sa femme lui ayant donné un fils, il la répudia, pour vaquer plus librement à l'étude. Quand il eut acquis un assez grand fonds de connoissances, il commença à instruire les autres; &, parcourant les Provinces, il tâcha d'inspirer aux peuples l'amour de la vertu, le mépris des richesses, & la fuite des plaisirs. Il eut la prudence de ne point heurter directement les préjugés populaires en matiere de Religion; écueil dangereux où Socrate & d'autres Réformateurs célébres ont malheureusement échoué. Sa réputation se répandit dans tout l'Empire, & attira à sa suite trois mille disciples. Il en choisit soixante & douze qu'il s'attacha plus particulierement, & qui prêcherent en divers lieux sa doctrine. A l'âge de 55 ans, il fut élevé à la dignité de premier Ministre du Royaume de *Lou*, sa pa-

trie. Il gouverna avec tant de ſageſſe & d'autorité, qu'en peu de tems il changea toute la face du pays. Mais ces heureux fruits de ſon zèle ne furent pas de longue durée. Le Roi de *Lou*, ſéduit par les careſſes d'une femme, oublia les ſages inſtructions de ſon Miniſtre. Confucius ayant tenté inutilement de le ramener à la vertu, renonça au Miniſtére, & s'éloigna de ſa terre natale, pour chercher dans d'autres Royaumes des Princes plus ſages & plus dignes de ſes leçons. Pluſieurs Potentats tâcherent à l'envi l'un de l'autre de l'attirer dans leurs Etats. Ses diſcours étoient remplis de ſageſſe, & aſſaiſonnés d'une éloquence douce & perſuaſive, qui entraînoit les eſprits. Les ouvrages qui nous reſtent de ce Philoſophe renferment le même charme, & la même onction. On y voit briller la plus ſaine morale. Il y parle de Dieu comme d'un être infiniment parfait, origine & eſſence de tout être. Salmon réduit aux chefs ſuivans les principes fondamentaux de ſa doctrine.

Ce qu'on appelle raiſon *dans l'homme doit être conſidéré comme une émanation céleſte & divine.* Salmon, Etat de la Chine.

On appelle Loi *ce qui s'accorde avec*

la raiſon & avec la nature. La Loi a été donnée aux hommes par infuſion : c'eſt un don du Ciel. Les paſſions viennent de la nature, & la raiſon doit s'appliquer à les ſubjuguer.

Dès que l'homme eſt dans l'âge de faire uſage de ſa raiſon, il doit former ſa conduite ſur les trois régles qui ſuivent. 1°. *Rendre aux auteurs de ſa naiſſance les mêmes devoirs qu'il exige de ſes propres enfans.* 2°. *Avoir pour ſon Prince la même fidélité, & pour ſes ſupérieurs la même obéiſſance, qu'il exigeroit en pareil cas de ſes inférieurs.* 3°. *Aimer ſes égaux comme lui-même, & ne rien faire aux autres, qu'il ne voudroit qu'on lui fît.*

Confucius mourut âgé de 73 ans. On lui bâtit un tombeau ſuperbe proche de la ville de *Kio-feu*, dans un lieu où il avoit coutume d'aſſembler ſes diſciples. Les Chinois conſervent la plus profonde vénération pour ſa mémoire. Dans preſque toutes les villes on lui a érigé un Oratoire où les Mandarins & les Lettrés s'aſſemblent certains jours de l'année, & lui font des offrandes qui préſentent l'idée d'un véritable ſacrifice. On apporte du vin, de la viande, des fruits, des fleurs & du ris,

qu'on met ſur une table, parmi des flambeaux & des caſſolettes. Après pluſieurs inclinations profondes, le premier Mandarin prend ſucceſſivement les viandes, le vin & le ris, & les préſente devant la tablette de Confucius. En meme tems on chante quelque vers en l'honneur de ce Philoſophe. On enterre le ſang & le poil d'un cochon qu'on a égorgé la veille, & l'on brule une grande piéce de ſoye. Tels ſont les honneurs preſque divins que les Lettrés rendent à Confucius : en quoi, dit Salmon, ils s'éloignent étrangement des principes de leur propre maître qui n'a jamais approuvé qu'on rendît à la créature de tels hommages. Salmon, *Ibid.*

Tous les Savans de la Chine font profeſſion de la doctrine de Confucius. C'eſt auſſi la Religion de l'Empereur, des Princes & des perſonnages les plus diſtingués. Ses principes ſont dérivés de la Religion naturelle, qui étoit établie à la Chine long-tems avant la naiſſance de Confucius. On en trouve des traces dans leurs anciens livres. Le Chu-king nous apprend que dès le tems de Fo-hi, les Chinois offroient deux fois l'année des ſacrifices, dans leſquels on immoloit des animaux. Ces

fêtes qui se célébroient dans la saison des solstices, portoient le nom de *Reconnoissances envers le* TIEN, c'est-à-dire, envers le Ciel. On fermoit alors les Tribunaux; tout travail étoit suspendu; il n'étoit pas même permis de se mettre en voyage. Chin-nong, successeur de Fo-hi, institua, dit-on, deux autres fêtes qu'on célébroit au tems des équinoxes. On y offroit les premiers fruits de la terre au *Chang-ti*, c'est-à-dire, au souverain Empereur.

Ces sacrifices & ces offrandes se faisoient en pleine campagne. On prétend que Wan-ti, troisiéme Empereur des Chinois, s'avisa le premier de bâtir un grand Temple. Il y assembloit le peuple; il l'instruisoit de ses devoirs, & il présidoit aux sacrifices. Cet exemple devint une régle pour ses successeurs. La charge de Grand-Prêtre fut dès lors annexée à la dignité Impériale, avec cette singuliere prérogative, que nul autre que l'Empereur n'eût le droit de faire des sacrifices publics & solemnels. Les Monarques Chinois s'acquittent encore aujourd'hui de ce ministere sacré. L'Empereur est le premier, ou plutôt le seul Pontife de la

nation. Il officie dans les quatre fêtes des ſolſtices & des équinoxes, qu'on célébre avec une pompe & une magnificence extraordinaire. Les trois jours qui précédent ſont ſanctifiés par un jeûne général.

Dans le commencement du quinziéme ſiécle de l'Ere chrétienne, environ cent ans avant le ſchiſme de Luther, on vit éclore à la Chine une Secte dangereuſe de Savans qui, ſous prétexte d'expliquer les Livres ſacrés, & de réformer le monde, introduiſirent la plus pernicieuſe doctrine. Deux hommes célébres par leur eſprit, *Cha-tſe* & *Ching-tſe*, furent les chefs de cette entrepriſe. Quarante-deux Savans s'aſſocierent au même projet, & tels furent les ſoins infatigables de ces laborieux Interprétes, que non-ſeulement ils mirent au jour un nouveau commentaire des anciens livres de religion, mais un corps particulier de doctrine, diſtribué en vingt volumes, ſous le titre de *Sing-li Ta-tſuen*, c'eſt-à-dire, *Philoſophie naturelle*.

Ces Sectaires furent appellés *Jukiau*. Leur doctrine, ſi l'on s'en rapporte à l'analyſe du P. du Halde, tend à l'Athéiſme. Ils admettent une premiere

Cauſe, qu'ils nomment *Tai-ki*. Il n'eſt pas aiſé d'expliquer ce qu'ils entendent par ce mot ; ils avouent eux-mêmes que le Tai-ki eſt une choſe dont les propriétés ne peuvent être exprimées. Quoi qu'il en ſoit, voici l'idée qu'ils tâchent de s'en former. Comme ces mots *Tai-ki*, dans leur ſens propre, ſignifient *faîte de maiſon*, ces Docteurs enſeignent que le Tai-ki eſt à l'égard des autres êtres, ce que le faîte d'une maiſon eſt à l'égard de toutes les parties qui la compoſent : que comme le faîte unit & conſerve toutes les piéces d'un bâtiment, de même le Tai-ki ſert à lier entre elles, & à conſerver toutes les parties de l'Univers. C'eſt le Tai-ki, diſent-ils, qui imprime à chaque choſe un caractere ſpécial, qui la diſtingue des autres choſes. On fait d'une piece de bois un banc ou une table ; mais le Tai-ki donne au bois la forme d'une table ou d'un banc. Lorſque ces inſtrumens ſont briſés, leur Tai-ki ne ſubſiſte plus.

Les Ju-kiau donnent à cette premiere Cauſe des qualités infinies, mais contradictoires. Ils lui attribuent des perfections ſans bornes ; c'eſt le plus pur & le plus puiſſant de tous les prin-

cipes ; il n'a point de commencement, il ne peut avoir de fin. C'eſt l'idée, le modele & l'eſſence de tous les êtres ; l'ame ſouveraine de l'Univers, l'intelligence ſuprême qui gouverne tout. Ils ſoutiennent même que c'eſt une ſubſtance immatérielle, & un pur eſprit. Mais bientôt, s'écartant de ces belles idées, ils confondent leur Tai-ki avec tous les autres êtres. C'eſt la même choſe, diſent-ils, que le ciel, la terre & les cinq élémens, de ſorte que dans un ſens chaque être particulier peut être appellé *Tai-ki*. Ils ajoutent que ce premier être eſt la cauſe féconde de toutes les productions de la Nature, mais une cauſe aveugle & inanimée, qui ignore la nature de ſes propres opérations. Enfin, après avoir flotté entre mille incertitudes, ils tombent dans les ténébres de l'Athéiſme, rejettant toute cauſe ſurnaturelle, & n'admettant d'autre principe qu'une vertu inſenſible, unie & *identifiée* à la matiere.

Le P. du Halde ſoutient que cette Secte impie ne compte aujourd'hui à la Chine qu'un très-petit nombre de Partiſans, & que les *véritables Lettrés* ſont fort éloignés de l'Athéiſme; qu'au contraire les Chinois ont des notions

très-distinctes sur la Divinité; que par les noms de TIEN & de CHANG-TI, qu'ils ont coutume d'invoquer dans leurs sacrifices, ils entendent le maître du Ciel, & non le Ciel matériel; que des Missionnaires de différens Ordres, d'abord prévenus contre la Religion des Chinois, ayant questionné à ce sujet des Princes du sang Impérial, des Mandarins de la premiere classe, & les principaux Savans, tous ceux qu'on interrogea déclarerent unanimement qu'en adressant des vœux à Tien & à Chang-ti, ils prétendoient invoquer *le souverain Seigneur du Ciel, l'Auteur de toutes choses, un Dieu qui voit tout, qui fait tout, qui gouverne l'Univers avec une sagesse égale à sa justice.* Enfin pour dernier témoignage de l'orthodoxie des Chinois sur cet article, le P. du Halde rapporte l'extrait d'un Edit publié en 1710 par l'Empereur Cang-hi. Ce Prince y déclare » que ce n'étoit point » au Ciel visible & matériel qu'on of- » froit des sacrifices, mais uniquement » au Seigneur & au Maître du Ciel.... » qu'il falloit donner le même sens à » l'inscription (*Chang-ti*) qu'on lisoit » sur les tablettes, devant lesquelles on » offroit ces sacrifices; que c'étoit par

P. du Halde, dans l'Hist. des Voyages T. VI.

» un

» un juſte ſentiment de reſpect qu'on
» n'oſoit donner au ſouverain Seigneur
» le nom qui lui convient, & qu'on
» étoit dans l'uſage de l'invoquer ſous
» les titres de *Ciel ſuprême*.... de *Ciel*
» *univerſel*; comme en parlant reſpe-
» ctueuſement de l'Empereur, au lieu de
» l'appeller par ſon propre nom, on em-
» ploye ceux de *Marches du Trône*, &
» de *Cour ſuprême de ſon Palais.*

Voilà ce qu'allégue le P. du Halde pour défendre la religion des Lettrés. Mais comment concilier ce récit avec le témoignage de la Loubere & de quelques autres Ecrivains reſpectables, qui accuſent d'Athéiſme preſque tous les Savans de la Chine ? Pluſieurs Miſſionnaires, d'une vertu & d'une probité reconnues, ont porté le même jugement que la Loubere, & c'eſt pour cela ſans doute qu'ils ſe ſont roidis avec tant de fermeté contre certains uſages qui leur paroiſſoient incompatibles, non-ſeulement avec la ſainteté du Chriſtianiſme, mais avec la croyance d'un Dieu. S'il m'eſt permis de dire mon ſentiment ſur l'objet particulier dont il s'agit, je crois que les Jéſuites & leurs adverſaires ont exagéré les choſes. Les Lettrés, comme les autres

Chinois, fréquentent les temples, assistent aux sacrifices, invoquent extérieurement un être suprême : il est donc injuste de les accuser d'un Athéisme direct, & aussi universel que l'assure la Loubere. Mais que des gens qui n'invoquent qu'un objet matériel, tel que ce *Ciel suprême & aniversel*, qu'ils appellent TIEN & CHANG-TI, ayent des notions de Dieu aussi pures & aussi distinctes que le prétend le P. du Halde, c'est une opinion qui me paroît insoutenable. Je ne m'arrêterai point à une imputation odieuse, alléguée par les Auteurs de la nouvelle Collection des Voyages. Ces Ecrivains soupçonnent que les Jésuites ont volontairement altéré bien des faits dans le détail qu'ils ont donné des Religions de la Chine, & que ce qu'ils rapportent en particulier des Ju-kiau, ou de cette Secte moderne d'Athées, n'est qu'un Roman imaginé à plaisir, dans la vûe de détourner sur cette Secte l'accusation d'Athéisme, intentée au corps général des Lettrés, & de justifier la Religion dominante, dont les Jésuites tolerent diverses pratiques.

ARTICLE II.

Secte de Lao-kiun.

LAO-KIUN naquit environ ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt, dans la Province de Hou-quang. Si l'on ajoute foi aux fables débitées par ſes diſciples, ſa naiſſance eut quelque choſe de très-merveilleux. Son pere, nommé *Quang*, n'étoit qu'un pauvre Laboureur qui parvint à l'âge de ſoixante-dix ans ſans pouvoir ſe faire aimer d'une femme. Enfin ayant touché le cœur d'une pauvre villageoiſe âgée de quarante ans, il l'épouſa. Cette femme, ſans aucun commerce avec ſon mari, ſe trouva groſſe tout d'un coup, par la vertu vivifiante du ciel & de la terre. Sa groſſeſſe dura quatre-vingts ans : au bout de ce terme elle accoucha ſous un prunier, & mit au jour un fils qui avoit les cheveux & les ſourcils blancs comme la neige. Le peuple ſurpris de cette ſingularité, le nomma *Lau-tſe*, ou le *vieil enfant* : mais il ſe fit connoître dans la ſuite ſous le nom de *Lau-kiun*, ou de *Lao-kiun*.

Quand il fut en âge d'apprendre, il

s'appliqua à l'étude des Sciences, & il s'inſtruiſit à fond de l'hiſtoire de ſon pays, & des uſages particuliers de l'Empire. Il compoſa le Livre intitulé *Tau-tſe*, ouvrage qui immortaliſa ſon auteur. Enfin, après avoir mené une vie ſainte & ſolitaire, il mourut dans un lieu appellé *U*, où l'on voit encore aujourd'hui ſa tombe.

Ce Philoſophe prêchoit continuellement la ſolitude, comme un moyen infaillible d'élever l'ame au-deſſus des choſes terreſtres, & de l'affranchir des liens matériels. Malgré tout cela il ne laiſſoit pas d'enſeigner que l'ame périſſoit avec le corps. Non-ſeulement il ſoutenoit que Dieu étoit matériel, mais il admettoit avec lui d'autres Dieux ſubalternes. Il faiſoit conſiſter la félicité de l'homme dans un ſentiment de volupté douce & paiſible, qui ſuſpend toutes les fonctions de l'ame. Ses livres ſubſiſtent encore aujourd'hui : mais on ſoupçonne qu'ils ont été altérés par ſes diſciples. Le *Tau-tſe*, qui eſt ſon plus grand ouvrage, contient cinq mille ſentences, dont pluſieurs renferment d'excellentes moralités. On rapporte que ce Philoſophe, en parlant de la production du monde, alléguoit ſou-

vent ces paroles : *La Loi de raiſon a produit un ; un a produit deux ; deux ont produit trois ; trois ont produit toutes choſes.* Peu s'en faut que du Halde ne ſoit tenté d'en conclure que *Lao-kiun* avoit quelques notions du grand Myſtere de la Trinité.

Dans la vue d'accréditer ſa nouvelle Secte, *Lao-kiun* ſe vanta d'avoir trouvé le ſecret de prolonger la vie humaine bien au de-là de ſes bornes ordinaires. Ses diſciples pouſſerent les choſes encore plus loin, & tâcherent de perſuader au peuple qu'ils avoient inventé un breuvage qui rendoit les hommes immortels. Cet appas, tout groſſier qu'il étoit, acquit un nombre infini de partiſans à la Religion de *Lao-kiun*, qu'on appella pour cette raiſon *la Secte des Immortels*. Le tems de ſa plus grande proſpérité fut ſous les Empereurs de la treizéme Dynaſtie, vers le ſeptiéme ſiécle du Chriſtianiſme. Le fondateur de cette race érigea un temple ſuperbe à *Lao-kiun:* & le ſixiéme Empereur de cette même famille, fit placer avec pompe dans ſon Palais la ſtatue de ce Philoſophe. Le crédit de cette Secte fut encore très-grand ſous la dix-neuviéme Dynaſtie dont le troiſiéme Monarque,

nommé *Chin-tſong*, ſe laiſſa ridiculement abuſer par les preſtiges de ces impoſteurs. Ils ſuſpendirent pendant la nuit à la principale porte de la ville impériale un livre myſtérieux, rempli de caracteres magiques, concernant l'invocation des Génies & des Démons, & ils publierent que ce livre étoit tombé du ciel. Le ſuperſtitieux Monarque l'alla chercher lui-même, &, l'ayant reçu de leurs mains, le porta avec reſpect dans ſon Palais, où il l'enferma dans une boëte d'or. Ce fut alors que l'adoration des Démons, & le culte idolâtre de toutes ſortes d'Eſprits & de Génies commencerent à s'introduire à la Chine. On s'accoutuma même à déifier les Princes & les Héros, & ces divinités mortelles furent honorées ſous le nom de *Chang-ti*: ce qui eſt une nouvelle preuve que ce dernier nom ne renferme pas une idée de Dieu auſſi parfaite que le P. du Halde le prétend. Car ſi les Chinois entendent par ce terme *le Créateur & le Maître abſolu de l'Univers*, comment s'imaginer que les partiſans de la Secte impure de *Lao-kiun* aient donné un tel titre, non-ſeulement à des puiſſances infernales, mais à des hommes mortels?

Les Prêtres de cette Religion ſont infatués des viſions de l'Aſtrologie judiciaire, & des abominables ſuperſtitions de la magie. Ils ſe mêlent d'annoncer l'avenir, traçant ſur le papier toute ſorte de caracteres & de figures; ils employent les enchantemens & les conjurations, & ils accompagnent leurs cérémonies de hurlemens horribles, de contorſions, & d'un bruit effroyable de tambours & de baſſins de cuivre. Leurs principaux preſtiges conſiſtent à faire paroître en l'air la figure de *Lao-kiun*, ou de quelqu'autre idole; à faire voir dans un vaſe d'eau les perſonnes qu'on deſire, ou les événemens qu'on eſt curieux de ſçavoir. Il ne faut pas s'étonner que le peuple, par-tout ſuperſtitieux & crédule, ſe laiſſe abuſer par de tels preſtiges: mais il eſt ſurprenant qu'un Ecrivain auſſi éclairé que le P. du Halde, ſoit tenté de les attribuer à une cauſe ſurnaturelle, & au pouvoir inviſible du diable.

ARTICLE III.

Secte de Foë.

LA plus corrompue, & la plus accréditée de ces Religions, eſt celle de *Foë*, qui naquit, dit-on, dans les Indes environ mille ans avant Jeſus-Chriſt. Sa Religion fut introduite à la Chine l'an 64 de l'Incarnation, ſous *Ming-ti*, quinziéme Empereur de la cinquiéme Dynaſtie. Ce Prince ayant vû en ſonge une figure giganteſque, fit chercher dans les Indes l'Idole que cette figure repréſentoit. Ses envoyés s'étant arrêtés dans un lieu où le Dieu *Foë* étoit adoré, enleverent ſa ſtatue, & revinrent à la Chine, accompagnés d'une troupe de Bonzes qui, ſoutenus de l'autorité de l'Empereur, prêcherent & répandirent par-tout leur doctrine.

Foë, long-tems avant Pythagore, enſeigna le dogme ſingulier de la Métempſycoſe, & fut le fondateur de l'ordre des Bonzes qui dans la ſuite l'adorerent comme un Dieu. Ces prêtres, à l'exemple de leur inſtituteur, ſoutiennent qu'après la mort les ames paſſent en d'autres corps, & qu'il y a des

peines & des récompenſes dans l'autre vie. Ils prétendent que *Foë* a laiſſé aux hommes cinq commandemens. 1°. De ne point tuer aucune créature vivante, de quelque eſpéce qu'elle ſoit. 2°. De ne point s'emparer du bien d'autrui, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. 3°. De s'abſtenir de toute eſpéce d'impudicité. 4°. De ne point mentir. 5°. De ne point boire de vin. Ils tâchent encore de perſuader au peuple que les œuvres de miſéricorde ſont d'une grande utilité pour l'autre vie; qu'il eſt ſur-tout important de donner aux Monaſteres; que par ces dons on rachete ſes péchés & les peines de l'autre vie; que tous ceux qui n'obſervent point ces commandemens, ſont tourmentés horriblement dans l'autre monde, & que ſujets aux plus honteuſes métamorphoſes, ils renaîtront ſans ceſſe ſous la forme d'un rat, d'un âne, d'un cochon & des plus vils animaux. Ces Bonzes, ſi l'on s'en rapporte à l'extérieur, menent la vie du monde la plus auſtere. Il y en a qui traînent après eux de groſſes chaînes, longues de vingt à trente pieds. D'autres ſe frappent la tête & la poitrine avec des cailloux. Quelques-uns pratiquent des péniten-

ces encore plus extraordinaires. Voici ce que le P. le Comte rapporte d'un jeune Bonze. Il s'étoit fait conſtruire une chaiſe étroite hériſſée de clous, dont les pointes étoient tournées contre lui. Il étoit obligé de s'y tenir debout, dans la crainte de ſe bleſſer. Deux hommes le portoient lentement de maiſons en maiſons. Il s'arrêtoit à chaque porte, pour implorer la compaſſion des particuliers, proteſtant hautement qu'il s'étoit enfermé dans cette priſon ambulante pour le ſalut de leurs ames, & qu'il avoit fait vœu de n'en point ſortir qu'on n'eût acheté tous les clous dont elle étoit hériſſée. Ce ſtratagême lui réuſſit, & l'impoſteur eut bientôt le débit de ſa marchandiſe.

Au reſte malgré ces auſtérités apparentes, qui devroient au moins en impoſer au peuple, ces Bonzes ſont univerſellement mépriſés à la Chine, & leur profeſſion eſt tellement décriée, qu'ils ſont réduits à acheter des eſclaves dont ils font enſuite des Religieux. Avant que d'être initié dans l'ordre des Bonzes, il faut paſſer par de rigoureuſes épreuves. Le Novice doit laiſſer croître ſa barbe & ſes cheveux pendant le cours d'une année. Vêtu d'un habit

pauvre & déchiré, il va de porte en porte, les yeux baiſſés, demandant l'aumône, & chantant les louanges de l'Idole au ſervice de laquelle il veut ſe conſacrer. Durant ce noviciat pénible, il doit s'abſtenir de la chair de toute eſpéce d'animal. Il lui eſt même défendu de dormir; & s'il vient à ſuccomber au ſommeil, ſes ſupérieurs le réveillent ſans pitié. Quand il a ſubi avec courage ces rudes épreuves, on l'admet à faire profeſſion. Tous les Bonzes des Monaſteres voiſins s'aſſemblent & ſe proſternant devant l'Idole, récitent à haute voix certaines prieres, ayant ſur le col une eſpéce de chapelet, dont les boules ſont fort groſſes. Enſuite ils chantent des hymnes au ſon de pluſieurs clochettes. Cependant le novice proſterné à la porte du temple, attend en ſilence la fin de toutes ces cérémonies. Alors les Bonzes viennent le prendre, le conduiſent à l'autel, & lui jettent ſur le corps une robe griſe, avec une ceinture de corde. On lui met ſur la tête un bonnet de carton, ſans bord, doublé d'une toile griſe ou noire. La cérémonie ſe termine par des embraſſemens réciproques.

Les Chinois idolâtres adorent *Foë*

ſous pluſieurs formes, la plûpart très-hideuſes. Auſſi n'approchent-ils de leurs Idoles qu'en tremblant. Ils en ont trois principales. L'une repréſente un homme d'une prodigieuſe groſſeur, avec un ventre monſtrueux, aſſis à la maniere des Orientaux, c'eſt-à-dire, les jambes croiſées. On l'appelle l'*Idole de l'immortalité*. L'autre, qu'on nomme l'*Idole des plaiſirs*, eſt auſſi d'une grandeur giganteſque. Entre ces deux Idoles, on en place ordinairement une troiſiéme encore plus haute que la précédente. Elle a une couronne ſur la tête, & on l'appelle *le grand Roi Kang*. Outre ces divinités, on trouve quantité de petites Idoles, non-ſeulement dans les Pagodes, mais dans les maiſons, dans les chemins & dans les barques. Tous les Chinois idolâtres ont leur *Jos*, ou Dieu pénate. Il eſt vrai pourtant que ces divinités ſubalternes ne ſont pas traitées avec les mêmes égards que les grandes divinités. Il arrive aſſez ſouvent que leurs adorateurs s'en dégoutent, & même les maltraitent, ſur-tout lorſque, après des vœux & des ſacrifices aſſidus, ils n'ont pu ſe les rendre favorables. Dans ce cas ils les chargent d'injures & de baſtonnades. Le P. le Comte rap-

porte qu'un homme ayant fait ſans ſuccès pluſieurs offrandes à une Pagode, dont les Bonzes vantoient extraordinairement le pouvoir, il en porta ſes plaintes au Mandarin du lieu, qui ajourna perſonnellement les Prêtres & l'Idole. Le Juge ayant inſtruit l'affaire, condamna la Pagode à vuider le pays, détruiſit ſon temple, & fit châtier ſes Prêtres. Un autre Mandarin, dans une grande ſéchereſſe qui affligeoit ſa Province, eut recours au Génie tutélaire du pays. Il ſe rendit au temple, brûla ſur l'autel deux ou trois baguettes de parfums, prit du thé, fuma une pipe, & fit la converſation une heure ou deux. Car c'eſt à quoi ſe réduiſent la plûpart des cérémonies qui ſe pratiquent dans les temples. Après ce ſacrifice le Mandarin prit congé du Dieu, le ſuppliant de faire pleuvoir au plutôt. Ses prieres n'ayant eu aucun effet, il fit ſignifier à l'Idole, que s'il ne pleuvoit pas un tel jour, il feroit fermer ſon temple. L'Idole n'ayant point envoyé de pluye, le Mandarin défendit au peuple de l'invoquer davantage, & fit murer les portes de la chapelle.

Les Chinois ont quelquefois recours à un expédient plus honnête, pour ſe

débarraſſer de certains Dieux malfaiſans, auxquels la ſuperſtition a érigé des temples. Lorſqu'une maladie épidémique, ou quelqu'autre fléau ſe fait ſentir dans une Province, on prie ſolemnellement ces Dieux de ſe retirer ailleurs, & de ne point faire un plus long ſéjour dans le pays. Afin qu'ils ne manquent de rien dans le voyage, on leur donne des proviſions de ris & de viande. Comme ces Dieux pourroient être tentés de voyager par mer, on leur équipe un petit vaiſſeau doré, orné de banderolles de toutes couleurs, avec des cables de ſoye, & des voiles de nattes dorées. On dreſſe ſur la poupe une table bien ſervie, où ſont aſſis cinq perſonnages difformes, qui reſſemblent aſſez à nos repréſentations de Satyres. Les Bonzes portent en cérémonie ce bâtiment dans toutes les rues, & enſuite le jettent dans la mer, où il vogue au gré des vents. Si quelque pêcheur le rencontre ſur la côté, il le tranſporte loin de-là, afin de lui faire prendre une autre route.

CHAPITRE II.

Des Religions moins accréditées à la Chine.

ARTICLE I.

Adorateurs du grand Lama.

DEPUIS QUE les Tartares ſe ſont emparés du Trône de la Chine, ils ont introduit leur religion dans l'Empire. Cette religion eſt la même pour le fond que celle des Sectateurs de *Foë:* mais ſon culte a des différences remarquables. Les Tartares ne ſe ſervent point du miniſtere des Bonzes: ils ont des Prêtres particuliers qu'ils appellent *Lamas.* Au lieu d'adreſſer leurs hommages au Dieu *Foë*, ils adorent le grand *Lama*, ou le chef des Prêtres dont je viens de parler. Ils l'appellent *le Pere Éternel*, & ils croyent en effet, qu'il ne meurt jamais. Leurs Prêtres n'oublient rien pour accréditer cette erreur. Quand *le Pere Éternel* vient à mourir, ils ont ſoin de lui ſubſtituer un autre *Lama* de même taille,

& , autant qu'il ſe peut , de même figure que ſon prédéceſſeur. Le grand *Lama* réſide à Barantola , ville du Tibet. Il ne ſe montre jamais qu'à un petit nombre de favoris. Cependant à certaines heures il ſe rend au temple , où aſſis dans une eſpéce de tabernacle , & paré des plus ſuperbes vêtemens , il reçoit les offrandes & les adorations du peuple. Ce lieu n'eſt éclairé que par quelques lampes qui rendent une lumiere ſi foible , qu'il eſt impoſſible de bien diſtinguer les traits du *Lama*. Cette farce eſt ſi bien jouée , que les peuples mêmes chez qui elle ſe paſſe, ne ſe doutent point de l'impoſture , & croyent que le grand *Lama* eſt immortel. Les Tartares répandus dans la Chine ſont à plus forte raiſon dans la même erreur. L'autorité de ce grand *Lama* eſt ſi grande , que les Empereurs de la Dynaſtie régnante n'oſeroient ſe faire couronner ſans implorer ſa protection , & ſans lui faire de riches préſens.

ARTICLE II.

Etat du Judaïſme.

LES JUIFS établis à la Chine depuis pluſieurs ſiécles, y poſſedent encore aujourd'hui une Synagogue bâtie à *Kai-fong-fou*, capitale de la Province de Ho-nan. Le P. Gozani, Jéſuite Italien, chargé de la direction d'une Egliſe Chrétienne dans cette ville, eſt le ſeul voyageur qui ait publié quelques particularités au ſujet de leur établiſſement & de leur maniere de vivre. Il raconte, comme une tradition conſtante parmi eux, que leurs ancêtres entrerent à la Chine ſous la Dynaſtie de Han, qui commença à régner l'an 206 avant Jeſus-Chriſt, & qui a rempli le Trône pendant 426 ans. Ainſi c'eſt dans cet eſpace qu'il faut chercher l'époque incerraine de l'établiſſement des Juifs à la Chine. On croit que leur colonie étoit autrefois très-nombreuſe; & cette opinion eſt principalement fondée ſur une Ordonnance publiée l'an 845 de l'Ere Chrétienne, ſous l'Empereur *Vu-tſong*, par laquelle les Bonzes de Taſing (c'eſt-à-dire, de Judée) & ceux

Lettres édifiantes, Tom. VIII. Lettre du P. Gozani citée dans l'Hiſtoire des Voyages, T. VI.

de Mu-ha-pa, en tout au nombre de trois mille, ſont condamnés à retourner à la vie ſéculiere. Aujourd'hui cette même colonie eſt réduite à ſept familles, qui s'uniſſent toujours entre elles, ſans contracter aucun mariage étranger.

Quant aux mœurs & aux uſages de ce peuple, il paroît qu'ils ont conſervé à la Chine, comme ailleurs, la plûpart des anciennes cérémonies preſcrites par la Loi de Moïſe. Ils pratiquent la Circonciſion, ils obſervent le Sabbat, & d'autres fêtes judaïques, particulierement celle des *Azymes*: ils mangent l'Agneau Paſchal: ils n'allument point de feu le ſamedi, & ils préparent la veille leurs alimens. Le P. Gozani leur ayant parlé de l'avénement du Meſſie promis dans les Ecritures, & des progrès merveilleux du Chriſtianiſme, *ils tomberent*, dit-il, *dans une profonde ſurpriſe; ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de* JESUS *que celui du fils de Sirach.* Cela pourroit prouver que l'entrée des Juifs à la Chine doit ſe rapporter aux tems de la Dynaſtie de Ham, qui précedent l'Incarnation de Jeſus-Chriſt.

Gozani ayant eu la permiſſion d'en-

trer dans l'endroit le plus intérieur de leur Synagogue, c'eſt-à-dire, dans le *Saint des Saints*, ils lui montrerent leurs Livres ſacrés qui ſont en dépôt dans douze tabernacles. Le rideau qui cachoit une de ces armoires, fut levé : on en tira un livre, écrit en beaux caracteres, ſur de longues feuilles de parchemin, roulées autour de pluſieurs bâtons : c'étoit le *Pentateuque*. On raconta à ce ſujet au Miſſionnaire que ce livre fut ſauvé, comme par miracle, d'une grande inondation arrivée en 1643, dans laquelle la ville de *Kai-fong-fou* fut entierement ſubmergée. Mais comme ces feuilles avoient été mouillées & que les caracteres étoient un peu altérés, les chefs de la Synagogue en firent tirer douze copies, qu'on dépoſa dans les douze tabernacles dont j'ai parlé. Outre ces differens manuſcrits, ils conſervent dans de vieux coffres un grand nombre de petits livres qui contiennent des extraits du *Pentateuque*, & les fragmens de quelques autres Livres ſacrés. En effet les Juifs prétendent que dans le tems de l'inondation, pluſieurs de leurs anciens livres furent perdus. Gozani ne doute point qu'ils n'en ayent connu d'autres

que le *Pentateuque*. Car ils lui parlerent du Livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezéchiel, de Jonas, &c. Ces petits livres leur ſervent d'heures. Ils en montrerent pluſieurs à Gozani, qui les crut écrits en hébreu. Quelques-uns lui parurent neufs, d'autres ſont vieux & déchirés : mais on les garde avec le même ſoin & avec le même reſpect que ceux qui ſont entiers.

Les Juifs Chinois donnent les noms ſuivants aux cinq Livres du Pentateuque : *Bereshith*, *Vecleſmath*, *Vayiera*, *Vaje-dabber*, & *Habdabarim* : noms aſſez conformes à ceux que les Juifs Européens employent. Ils diviſent ces livres en cinquante-trois parties, ou ſections : ſçavoir, la Geneſe en douze, l'Exode en onze, & chacun des trois autres Livres en dix. Cette méthode leur eſt commune avec les Juifs d'Europe qui liſent tous les ſamedis une de ces ſections, & le tout une fois l'année. Le P. Gozani ayant comparé leur *Pentateuque* avec une Bible qu'il avoit eu ſoin d'apporter, il trouva entre ces deux livres une parfaite conformité pour la chronologie, pour l'âge & pour la généalogie des Patriarches. Mais ce Jéſuite aſſure qu'à d'au-

Lockman, *The Jeſuits travels*, cité dans l'Hiſt. des Voyages *ibid.*

tres égards ils ont altéré les cinq Livres de Moïse.

La Synagogue Chinoise a quelque ressemblance avec les Eglises Chrétiennes. Elle est divisée en trois nefs. Dans celle du milieu est la table des parfums, & le pupitre de Moïse, sur lequel on place le *Pentateuque* dans les jours de solemnités. On voit au même lieu une tablette où le nom de l'Empereur est écrit, une cassolette pour l'encens, une longue table qui contient plusieurs tabernacles & quelques candélabres, où l'on brûle des chandelles de suif. Les deux autres nefs sont pour la priere & pour d'autres exercices. A côté de la Synagogue est une grande salle où l'on apperçoit un grand nombre de cassolettes consacrées aux principaux personnages de l'ancienne Loi. La plus grande est pour Abraham : elle est placée au milieu de la salle. On voit ensuite celles d'Isaac, de Jacob & de ses douze enfans : celles de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, &c. il y en a même quelques-unes pour les femmes illustres.

ARTICLE III.

Etat du Mahométiſme & du Chriſtianiſme.

QUELQUES Auteurs prétendent que les Mahométans s'établirent à la Chine ſous la treiziéme Dynaſtie qui commença vers l'an 636 de l'Ere Chrétienne & qui a ſubſiſté environ trois cens ans. D'autres ſoutiennent qu'ils n'y parurent que ſous le regne de *Taitſou*, qui fonda la dix-huitiéme Dynaſtie vers l'an 1120 de Jeſus-Chriſt. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils ont aujourd'hui des établiſſemens conſidérables en pluſieurs Provinces, principalement dans celle de *Kiang-nan*. Leur religion eſt tolérée depuis pluſieurs ſiécles, & comme elle ne cherche point à faire de proſélytes, ni à troubler l'Etat, on la laiſſe tranquille. Collier aſſure que les Empereurs de la Dynaſtie régnante, Tartares d'origine, profeſſent en ſecret le Mahométiſme, ancienne religion de la plûpart des Tartares. Mais s'il eût fait réflexion que ces Princes deſcendent des Tartares *Mantchéoux*, qui n'ont jamais profeſſé que l'idolatrie,

Salmon, *Etat de la Chine.*

il n'eût point avancé un tel paradoxe.

Quelques Ecrivains assurent que le Christianisme n'est guères moins ancien dans l'Empire que le Mahométisme ; mais il ne paroît pas que dans les commencemens il y ait fait les mêmes progrès. On prétend que dès la treiziéme Dynastie, dans la huitiéme année du regne de *Tai-tsong*, c'est-à-dire, vers le milieu du septiéme siécle de l'Ere Chrétienne, on vit arriver à la Chine des Missionnaires Chrétiens, envoyés par le Patriarche des Indes. On ajoute que quatre ans après, *Tai-tsong* permit de prêcher l'Evangile dans son Empire. L'an 1625 on trouva, dit-on, dans la Province de Chen-si une table de pierre, longue de dix pieds & large de cinq. On y lisoit les noms de soixante & dix Prédicateurs, venus de Judée pour annoncer l'Evangile aux Chinois, avec un abrégé de la Loi Chrétienne ; le tout écrit en caracteres Syriaques. L'inscription portoit que ce monument avoit été élevé en 782. On prétend que l'arrivée de ces hommes apostoliques est confirmée par divers manuscrits Arabes, dont l'original se voit à Rome dans la Bibliothéque du Collége des Jésuites, & dont il y a des

copies à Paris dans la Bibliothéque du Roi. Mais bien des gens conteſtent l'authenticité de ces manuſcrits, & l'hiſtoire du monument trouve même des incrédules. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'eſt que ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, lorſque les Miſſionnaires Européens entrerent pour la premiére fois à la Chine, ils n'y trouverent aucun veſtige du Chriſtianiſme. Ce fut le P. Michel Roger, Jéſuite Napolitain qui en 1581 ouvrit à ſes confreres cette carriere brillante, où leur zéle s'eſt ſi fort ſignalé. Le P. Mathieu Ricci, de la même Compagnie, ſuccéda au P. Roger, & ſervit avec tant de ſuccès, que les Jéſuites le regardent comme le fondateur de cette Miſſion. Quarante ans après, les Dominicains & les Franciſcains ſe mirent ſur les rangs & vinrent glaner dans le champ où les Jéſuites avoient fait une ſi abondante récolte. Ce fut alors que la diviſion commença à ſe mettre parmi les ouvriers. Leurs diſputes, dont la jalouſie fut peut être la premiére ſource, éclaterent au ſujet de certaines cérémonies qui concernent le culte de Confucius & les devoirs qu'on rend aux morts. Ces cérémonies, où il entre des parfums, des libations,

libations, des ſacrifices & pluſieurs autres choſes qui ſemblent préſenter l'idée d'un culte idolâtre, furent condamnées par une partie des Miſſionnaires, qui les jugerent incompatibles avec la pureté du Chriſtianiſme. D'autres Miſſionnaires, plus indulgens & qui d'ailleurs ne voyoient point d'autre moyen de conſerver la religion naiſſante, tolérerent ces uſages qu'ils traitoient de pratiques indifférentes, & de cérémonies purement politiques. Je n'entrerai point dans la diſcuſſion de ces diſputes, dont l'Hiſtoire ſcandaleuſe n'eſt que trop connue: je me contenterai d'obſerver qu'elles nuiſirent beaucoup aux progrès du Chriſtianiſme, qui étoit très-floriſſant avant l'arrivée des Dominicains & des Franciſcains. Il eſt certain que cette Miſſion demandoit des hommes d'une trempe fine, d'un eſprit délié, & d'une habileté peu commune. Les Jéſuites s'inſinuerent à la Cour des Empereurs, y brillerent par leurs talens, ſe rendirent néceſſaires, & furent élevés aux premières charges. Ils profiterent de leur crédit, pour jetter les ſemences du Chriſtianiſme, qui fructifierent d'abord au-delà de leurs eſpérances. Mais ces

ſuccès ne furent pas de longue durée. Indépendamment des malheureuſes diſputes qui en arrêterent le progrès, on peut dire que le plus grand obſtacle vint du génie même des Chinois. Les Lettrés, c'eſt à-dire, la portion la plus éclairée de ce peuple, celle qui poſſéde toutes les chargés, & la ſeule capable de donner le branle à toute la nation, les Lettrés ont toujours montré un grand éloignement pour le Chriſtianiſme. Ils ſont ſi ſcrupuleuſement attachés au culte de Confucius, & à leurs cérémonies ſuperſtitieuſes, que, quelque indulgence qu'on ait pour eux à cet égard, ils trouvent toujours qu'on exige trop de leur ſoumiſſion. Ils ne voient, ils ne veulent adorer rien de plus grand que Confucius. D'ailleurs le péché originel, la Trinité, l'Incarnation, l'éternité de l'enfer, ſont des myſteres bien durs pour des hommes accoutumés à tout rapporter à leur raiſon, & incapables de la ſoumettre à l'autorité inviſible de la foi. Enfin ce peuple voluptueux, pauvre, intéreſſé, avide des gains les plus illicites, ne s'accommode nullement de la ſévérité évangélique, & ſe révolte toutes les fois qu'on lui parle de ſe contenter

d'une ſeule femme, de mépriſer les richeſſes, & de reſtituer le bien uſurpé. D'un autre côté les Miniſtres & les Mandarins de l'Empire, jaloux du crédit des Jéſuites, & allarmés de leurs deſſeins, ſe ſont toujours déchaînés avec paſſion contre les Miſſionnaires; &, à force d'importuner les Empereurs par leurs remontrances, ils ont à la fin obtenu la révocation des Edits favorables au Chriſtianiſme. Ainſi la Religion chrétienne fut perſécutée dès le regne même de *Cang hi* qui avoit permis ſon établiſſement, & enſuite entierement proſcrite ſous *Yong-tchin*, ſon ſucceſſeur. Tous les Miſſionnaires furent relegués à Canton : plus de trois cens Egliſes furent détruites ou converties en des uſages prophanes; & le Chriſtianiſme, dont les ſemences encore tendres n'avoient pu jetter de profondes racines, périt preſque entierement, faute de culture. Depuis cette fâcheuſe caraſtrophe, qui arriva en 1723, les affaires de la Religion n'ont point pris une meilleure face. Elle eſt aujourd'hui plus perſécutée que jamais, & le peu de défenſeurs qui lui reſtent ſont expoſés aux plus cruels ſupplices. Il y a encore quelques Jéſuites à la

Cour, non à titre de Prédicateurs, mais en qualité de Mathématiciens : & ils ſont forcés au ſilence, de peur de perdre un reſte de crédit dont en certaines circonſtances ils pourroient faire un grand uſage.

CHAPITRE III.

Des Mœurs & des Uſages de la Chine.

ARTICLE I.

Des Mariages.

LES MARIAGES ſe traitent à la Chine comme les intrigues de galanterie ſe traitent ailleurs. On a recours à des entremetteuſes dont le métier eſt de procurer l'établiſſement des filles. Comme celles-ci ſont étroitement gardées, & que ceux qui les recherchent en mariage ne peuvent les voir qu'au moment même de la concluſion, on eſt obligé de s'en rapporter au témoignage de ces femmes. Les peres & les meres ſont maîtres abſolus des conditions, & les mariages ne ſe traitent jamais directement par les enfans mê-

mes. Les filles n'apportent point de dot à leur mari : au contraire c'eſt le mari qui eſt obligé de payer une ſomme d'argent aux parens de la fille. Quand les articles ſont dreſſés, les parens de chaque famille s'aſſemblent ſéparément dans une chapelle domeſtique. Le chef de la famille découvre les tablettes ſacrées qui y ſont en dépôt, & qui contiennent les noms de ſes ancêtres juſqu'à la quatriéme génération. Il s'incline profondément devant ces tablettes ; il brûle des parfums ; il invoque les ames de ſes ancêtres, qui ſont cenſées voltiger ſans ceſſe autour des tablettes ſacrées, & il leur fait part du mariage qui ſe projette, liſant à haute voix les principaux articles écrits en lettres d'or ſur un papier. Enſuite il jette la feuille dans le braſier des parfums; & lorſque la flamme l'a conſumée, il prend congé des ancêtres & remet le voile ſur les tablettes. Ce ſont les parens de la fille, qui arrêtent le jour du mariage. Avant la nôce, on eſt obligé de leur envoyer la dot du mari, c'eſt-à-dire, l'argent qu'il eſt convenu de payer. Cet argent s'employe ordinairement à acheter le trouſſeau de la mariée. Outre cela le mari eſt obligé de

leur donner quelques piéces de ſoye : du moins c'eſt une coutume qui ſe pratique toujours dans les familles opulentes. Enfin on doit envoyer à la mariée quelques préſens, comme des boucles d'oreille, des bagues, des bracelets & d'autres bijoux. Anciennement le mari ſe contentoit de préſenter à ſon épouſe un oiſeau apprivoiſé, ſymbole de la douceur & de la docilité. Mais cet uſage a ceſſé & les femmes veulent quelque choſe de plus réel. Le jour des nôces, on enferme la mariée dans une chaiſe proprement décorée. Son trouſſeau la ſuit, c'eſt-à-dire, ſes nipes, ſes habits & ſes bijoux, qui ſont enfermés dans des coffres. Les domeſtiques de ſa maiſon, auxquels on joint ordinairement pluſieurs domeſtiques de louage, l'accompagnent avec des torches & des lanternes allumées. La chaiſe eſt précédée de joueurs d'inſtrumens, & ſuivie des parens de la mariée & de leurs amis. Le plus proche parent tient dans ſes mains la clef de la chaiſe, dont les fenêtres ſont grillées, & remet cette clef au mari, lorſqu'on eſt arrivé à ſa maiſon. C'eſt-là que ſe fait la première entrevue : le mari ouvre avec empreſſement & juge de ſa bonne ou mau-

vaiſe fortune. Il s'en trouve, quoique aſſez rarement, qui, peu ſatisfaits de leur acquiſition, referment auſſi-tôt la chaiſe & renvoyent la fille à ſes parens. Quand la mariée eſt ſortie de la chaiſe, le marié lui donne la main & ils paſſent tous deux dans une ſalle où l'on a dreſſé une table qui n'eſt deſtinée que pour eux. Toutes les autres perſonnes qu'on a invitées mangent à des tables particulieres, les hommes dans une ſalle, & les dames dans une autre. Avant que de ſe mettre à table, les nouveaux mariés ſe lavent les mains, ſe tournant le dos, de maniere que l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi. Enſuite la mariée fait quatre révérences à ſon mari qui lui en rend deux. Quand ils ſont à table, avant que de toucher à aucun mêt, ils verſent à terre un peu de vin & mettent à part quelques viandes pour leurs Dieux. A peine ont-ils commencé à manger, que l'époux ſe leve & propoſe à ſa femme de boire. La femme ſe leve auſſi & fait la même invitation à ſon mari. Auſſi-tôt on leur apporte deux taſſes pleines de vin : ils en boivent une partie & verſent le reſte dans une taſſe dans laquelle ils boivent tour

à tour. Cette cérémonie met le dernier ſceau à leur union.

Le divorce eſt fort rare chez les Chinois : cependant il eſt permis en pluſieurs cas, & même pour des cauſes aſſez légeres. Non-ſeulement on peut renvoyer une femme pour raiſon d'adultere, ou lorſqu'elle eſt atteinte d'une maladie incurable & contagieuſe ; mais il eſt permis de la répudier pour ſa ſtérilité, pour un vol léger, pour ſa déſobéiſſance, pour ſa jalouſie exceſſive, & même pour ſon babil. Si une femme fuit de la maiſon de ſon mari, elle eſt condamnée au fouet, & ſon mari peut la vendre. Si dans ſa fuite elle prend un autre époux, on la condamne à être étranglée.

Quelques Auteurs prétendent que la polygamie eſt proſcrite à la Chine, & que l'Empereur lui-même ne peut avoir qu'une femme. De fortes raiſons me perſuadent que cette loi n'a jamais regardé que les particuliers, ou que ſi elle s'eſt étendue juſques ſur les Empereurs, ce n'a été que ſous la domination des Monarques Chinois. Les Relations les plus authentiques nous apprennent que les Empereurs Tartares ont aujourd'hui trois femmes dont une

ſeule toutefois jouit du rang d'Impératrice. Sous les Monarques Chinois, il y avoit une coutume aſſez particuliere. Lorſque l'Empereur, ou l'héritier préſomptif de la Couronne, ſongeoit à ſe marier, le Tribunal des Rites nommoit des matrones pour choiſir les vingt plus belles filles du Royaume, ſans aucun égard pour la naiſſance. On les tranſportoit au Palais dans des chaiſes bien fermées. Là elles étoient viſitées par la mere du Prince, ou par la premiere Princeſſe du ſang, qui examinoit avec ſoin toutes les parties de leur corps, ſi leur haleine étoit douce, & ſi elles n'avoient point quelque défaut ſecret. Après des épreuves réitérées, on en choiſiſſoit une qu'on préſentoit à l'Empereur, ou au Prince héréditaire avec beaucoup de cérémonies. Les dix-neuf autres étoient mariées aux premiers Seigneurs de la Cour. On obſervoit à peu près la même méthode pour le mariage des Princeſſes. On aſſembloit un certain nombre de jeunes garçons, beaux & bien faits, qu'on préſentoit à l'Empereur : c'eſt dans cette troupe qu'il choiſiſſoit un mari pour ſa fille. Toutes ces coutumes ne ſubſiſtent plus depuis la révolution. Les Empereurs

Tartares marient leurs filles aux Khans de la Tartarie Orientale, ou aux principaux Seigneurs du Royaume, & ils prennent pour eux des femmes dans les mêmes familles.

Les enfans des trois femmes de l'Empereur ſont tous légitimes : mais les fils de la première ſont communément préférés pour ſuccéder à l'Empire. Celle-ci fait ſa réſidence dans le Palais même de l'Empereur : les autres ont des Palais particuliers.

Telle étoit la ſévérité des anciennes mœurs, que les concubines étoient interdites aux gens mariés, excepté lorſqu'ils n'avoient point d'enfans mâles. Dans ce cas on leur permettoit d'en prendre une ou deux. Aujourd'hui leur nombre n'eſt plus limité, & chaque particulier peut avoir autant de maîtreſſes qu'il veut. Les concubines ſont ſoumiſes à la femme légitime & la ſervent en qualité d'eſclaves ; mais leurs enfans ne ſont point réputés bâtards. Ils partagent la ſucceſſion du pere : ils ne ſont point expoſés aux reſſentimens jaloux de l'épouſe légitime : ils l'appellent communément leur mere, & elle les chérit elle-même comme ſes propres enfans. Magalhaens fait monter le

nombre des concubines de l'Empereur juſqu'à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Elles ſont diviſées en pluſieurs claſſes qu'on diſtingue par les habits & ſur-tout par le degré de faveur. Celles qui ſont le plus avant dans les bonnes graces de l'Empereur, portent le nom de *Ti*, qui ſignifie *preſque Reine*. Les enfans des concubines impériales ſont réputés bâtards.

Les femmes Chinoiſes vivent dans une grande retraite & ne ſe montrent jamais dans les lieux publics. Elles ne ſe mêlent point du commerce, ni des achats domeſtiques. Leur appartement eſt fermé à tous les hommes, même au pere du mari.

L'adoption eſt aſſez commune chez les Chinois. Quiconque adopte un fils étranger, eſt obligé d'avoir le conſentement du pere, & même de lui payer une ſomme d'argent. Un mariage ſubſéquent ne détruit point l'adoption; & s'il en vient des enfans, le fils adoptif partage avec eux la ſucceſſion.

ARTICLE II.

Du Deuil & des Funérailles.

LE BLANC eſt la couleur du deuil chez les Chinois. On le porte trois ans pour un pere & une mere, & un an pour un frere. Les femmes le portent trois ans pour leurs maris, & les maris un an pour leurs femmes.

La premiére année du deuil d'un pere, les enfans ont pour tout habillement une robe blanche de toile groſſiere, un bonnet, des caleçons & des bottines de même étoffe, avec une ceinture de corde. La ſeconde année, les habits ſont d'une toile un peu moins groſſe : pendant la troiſiéme, on peut porter des robes de ſoye. Les cent premiers jours du deuil ſe paſſent dans une ſolitude & une triſteſſe affreuſe. On doit s'abſtenir de l'uſage des viandes, & des liqueurs fortes. La plûpart renoncent au commerce de leurs femmes : pluſieurs couchent toutes les nuits ſur de ſimples nattes, à côté du cercueil de leur pere.

Tant que dure le deuil on eſt obligé de renoncer, non-ſeulement aux diver-

tiſſemens & aux fêtes, mais à toute eſpece de fonction publique. Un Mandarin, un Miniſtre donneroit un fort mauvais exemple, s'il ne quittoit point ſon emploi. Nieuhof rapporte qu'un Mandarin qui s'étoit retiré à trois cens lieues de la Cour, impatient d'y retourner, ſe mit en chemin un peu avant l'expiration de ſon deuil, croyant qu'il pouvoit comprendre dans les trois années le tems qu'il mettroit à faire le voyage. On lui fit un crime de cette indécente précipitation, & on l'obligea de retourner dans ſa première retraite pour achever ſon deuil, ſans lui tenir compte du tems qu'il avoit employé dans toutes ces courſes. Les Chinois font remonter l'origine de ce deuil auſtere juſqu'à l'Empereur *Chun*, le neuviéme de leurs Monarques, qui, après la mort d'*Yao*, s'enferma, dit-on, trois ans dans la grotte ſépulchrale de ce Prince, & abandonna pendant tout ce tems la conduite de l'Empire à ſes Miniſtres. Salmon

Les funérailles des grands Seigneurs ſe font avec beaucoup d'appareil. On lave le corps, on l'embaume, on l'habille des plus riches vêtemens, & on l'expoſe ſur une eſtrade devant laquelle

ſe proſternent les femmes, les enfans & les parens du mort. Le troiſiéme jour on met le corps dans un cercueil de bois précieux, verni & doré. Les Chinois ont grand ſoin de le faire conſtruire de leur vivant. C'eſt une dépenſe que les pluspauvrestrouventtoujoursle moyen de faire. On a vu des hommes engager leur liberté pour ſe procurer un cercueil. Avant que de placer le corps dans la caiſſe qui, eſt ordinairement d'un bois fort épais, on répand au fond beaucoup de chaux, & quand le cadavre y eſt couché, on remplit tous les vuides avec la même matiere & avec du coton. Quelquefois on y ajoute un enduit de poix & de bitume. Lorſque le cercueil eſt bien bouché & bien parfumé, on le couvre d'une étoffe blanche: on le place ſur une eſpéce d'autel, dans une ſalle tendue de blanc, & on l'y conſerve quelquefois pluſieurs mois. De tems en tems on brule ſur l'autel de l'encens, des paſtilles parfumées, du papier doré & des piéces de ſoye. Le jour des funérailles, les amis & les parens du défunt accompagnent le cercueil, précédés d'un grand nombre de domeſtiques qui portent des petites figures de carton. Enſuite on voit arriver les Bonzes.

Les uns portent un autel, d'autres tiennent dans leurs mains divers inſtrumens de muſique, des ſonnettes, des encenſoirs, des braſiers, des caſſolettes. Après cela le cercueil paroît, ſoutenu ſur un brancard par vingt ou trente hommes, & ſurmonté d'un riche pavillon. Les enfans du défunt marchent après, un bâton à la main, le corps panché en avant & comme accablé par la douleur. Les filles, les concubines & la légitime épouſe ſont dans des chaiſes portatives, où perſonne ne les voit, mais d'où elles font entendre des cris & des hurlemens lamentables. Le lieu de la ſepulture eſt toujours hors des villes, dans une grotte conſtruite exprès & qui conſiſte ordinairement en trois ſalles, ayant chacune une porte & un toît retrouſſé par les angles. Quelquefois il y a un quatriéme toît qui s'éleve du milieu & qui ſe termine en pyramide. Ces grottes ſe conſtruiſent, autant qu'on le peut, ſur des collines ou ſur des terraſſes qu'on éleve exprès. On plante autour, des boſquets de cyprès; & ces petits bois, avec leurs grottes dont le nombre eſt fort grand aux environs des villes, forment de loin un aſpect très-agréable.

Quand on eſt arrivé à la grotte, on dépoſe le corps dans le caveau. Alors on brûle des parfums, on fait des libations, on offre des viandes & l'on jette dans les flammes les petites figures de carton dont j'ai parlé. Ces figures repréſentent des eunuques, des eſclaves, des chevaux ſellés, des chameaux, des maiſons & d'autres objets de cette nature. Les Chinois ſont perſuadés que les morts reçoivent en l'autre monde les offrandes qu'on leur fait dans celui-ci, & que toutes les choſes repréſentées par ces figures ſe réaliſent pour eux dans l'autre vie & leur ſont d'un grand ſecours. C'eſt ce qui fait que tous les ans, dans certains jours ſolemnels, chacun fait des libations & porte des viandes ſur le tombeau de ſes ancêtres. Ces peuples, tendrement attachés à leur patrie & à leurs familles, ont un grand mépris pour les voyageurs qui abandonnent les tombes de leurs ayeux & qui s'expoſent à mourir dans une terre étrangere, où perſonne ne leur rendra les derniers devoirs. C'eſt un reproche qu'ils ont fait plus d'une fois à nos Miſſionnaires.

ARTICLE III.

Des Fêtes & des Réjouiſſances.

LES CHINOIS n'ont proprement que deux jours de réjouiſſance qui ſe célébrent tous les deux dans le premier mois de l'année, l'un au commencement, l'autre au milieu de ce mois. La fête de la nouvelle année conſiſte, comme parmi nous, à ſe viſiter, à ſe régaler, à ſe faire des préſens. Celle du quinziéme jour eſt plus remarquable, ſoit par ſon origine, ſoit par la ſingularité des réjouiſſances. On l'appelle *la fête des Lanternes.* On prétend qu'un Mandarin fort chéri du peuple, ayant perdu une fille unique qui s'étoit noyée dans un fleuve, la chercha pendant toute une nuit & fit allumer à cette occaſion un grand nombre de lanternes. Les habitans du canton l'aiderent dans cette recherche & le ſuivirent en foule avec des lanternes & des flambeaux. L'attachement qu'on avoit pour le Mandarin, ou peut-être la ſingularité de l'avanture engagea le peuple à renouveller cette cérémonie au bout de l'année, & cet uſage s'étant répandu

peu à peu donna naiſſance à une fête générale qui s'eſt célébrée depuis dans tout l'Empire. Il n'y a perſonne dans les villes & dans les villages qui n'allume ce jour là des lanternes peintes & diverſement façonnées. Leur capacité eſt quelquefois ſi grande, qu'on en voit de vingt-cinq à trente pieds de diametre. » Trois ou quatre de ces machines, » dit le P. le Comte, feroient des ap» partemens fort raiſonnables .... Les » lanternes ordinaires ſont compoſées » de ſix faces ou panneaux, dont cha» cun fait un cadre de quatre pieds de » haut & d'un pied & demi de large, » d'un bois vernis & orné de quelques » dorures. Ils y tendent une toile de » ſoye fine & tranſparente, ſur laquelle » on peint des fleurs, des arbres, des » rochers, des figures. La peinture en » eſt belle, les couleurs vives; & quand » les bougies ſont allumées, la lumiere » y répand un éclat qui rend l'ouvrage » tout-à-fait agréable. Ces ſix pan» neaux joints enſemble compoſent un » héxagone ſurmonté par les extrémi» tés de ſix figures de ſculpture qui en » font le couronnement. On ſuſpend » tout autour de larges bandes de ſatin » de toutes couleurs en forme de ru-

» bans avec divers autres ornemens de
» ſoye qui tombent ſur les angles, ſans
» rien cacher de la peinture ni de la lu-
» miere. On y met un nombre infini de
» bougies ou de lampes. On y repré-
» ſente auſſi divers ſpectacles. Il y a
» des gens cachés qui, par le moyen de
» pluſieurs petites machines, font jouer
» des marionettes de grandeur humaine.

Il y a telle de ces lanternes où l'on repréſente des cavalcades, des vaiſſeaux qui voguent, des armées qui combattent, des ombres, des bouffons & d'autres objets de cette eſpéce. Il y en a d'autres qui ſoutiennent des dragons illuminés, longs quelquefois de ſoixante à quatre-vingts pieds, auxquels on fait faire divers mouvemens. Ces fêtes ſont toujours accompagnées de feux d'artifice, principalement dans les grandes villes. Les Chinois excellent dans ces ſortes de ſpectacles. Ils ont l'art de les diverſifier à l'infini, & ils y repréſentent au naturel toutes ſortes d'objets. Quelquefois c'eſt une treille de raiſins qui ne ſe conſume que lentement. Le cep de la vigne, les branches, les feuilles & les grains ſe diſtinguent. Tantôt ce ſont des jets de flammes qui s'élevent de pluſieurs gros cylindres

plantés en terre. D'autres fois d'un gros caiſſon porté ſur deux hautes colonnes, on voit ſortir un prodigieux artifice, des pluyes de feu, de grandes lanternes, des écriteaux où les caracteres ſe diſtinguent, des luſtres oblongs avec divers étages de lumieres blanches & argentines, diſtribuées en cercle.

Les gens de la campagne célébrent au commencement du Printems une autre fête qui conſiſte principalement à promener dans les champs une grande vache de terre cuite, dont les cornes ſont dorées. Cette figure eſt quelquefois ſi énorme, que quarante hommes ont beaucoup de peine à la ſoutenir. Derriere cette vache eſt un jeune enfant qui a un pied chauſſé, l'autre nud, & qui frappe l'animal d'une verge, comme pour le faire avancer. C'eſt, dit-on, le ſymbole de la diligence & du travail. La figure eſt eſcortée de quantité de laboureurs qui traînent à ſa ſuite tout l'attirail & tous les inſtrumens du labourage. Une troupe de comédiens & de maſques, faiſant diverſes geſticulations, ferme la marche. On ſe rend en cet équipage au Palais du Gouverneur, ou du Mandarin du lieu. Là on briſe la vache & l'on tire de ſon ventre quan-

tité de petites vaches d'argile, qu'on distribue aux assistans. La cérémonie se termine par un petit discours à la louange de l'agriculture, prononcé par le Mandarin.

ARTICLE IV.

Usages dans les Repas.

ON PEUT dire qu'il n'est point de peuple plus sobre, ni moins délicat que le Chinois. Le ris, les pois, les carottes & d'autres légumes sont sa nourriture ordinaire. Il mange même sans répugnance du cheval & du chien, quoique mort de vieillesse ou de maladie, des chats, des rats & des serpens : on en trouve dans tous les marchés. Ils mettent au rang des mêts les plus délicats la viande de porc, la chair de jument sauvage, les huitres, les pieds d'ours, les nerfs de cerf, & sur-tout des nids d'oiseaux. On ignore de quelle matiere ces nids sont composés : mais comme on les prend sur les côtes, il est probable que les oiseaux qui les construisent y employent l'écume de la mer & la chair de certains poissons. La matiere en est solide, transf-

parente & fort blanche, principalement lorſque ces nids ſont frais. Ils ont la groſſeur & la forme d'une moitié de citron. Lorſque la cuiſſon les a amollis, ils deviennent fort délicats. On les connoît en Europe, & les Italiens en font grand cas.

Les Chinois ne ſe ſervent à table ni de cuilliers, ni de fourchettes : ils ont de petits bâtons d'ivoire ou d'ébene, qui leur rendent à peu près le même ſervice. Contre la coutume de la plûpart des Orientaux qui mangent ſur des ſophas, les jambes croiſées, les Chinois ont des ſiéges diſpoſés autour d'une table. Leur uſage eſt de manger froid & de boire chaud, même en été. Le thé eſt la boiſſon ordinaire des repas. Ils ne connoiſſent point l'uſage du vin ; mais au lieu d'exprimer le jus des raiſins, ils braſſent le ris & le froment & ils en compoſent une liqueur très-forte.

Dans les repas de cérémonie, chacun des conviés a ſa table particuliere, & chaque table eſt ſervie de la même façon. Quand tout le monde s'eſt rendu dans la ſalle du feſtin, le maître du logis ſe fait apporter une coupe remplie de la liqueur dont je viens de par-

ſer, & la tenant élevée, il fait une inclination profonde au plus diſtingué des convives, & ſort de la ſalle, accompagné de toutes les perſonnes qui ſont du repas. Etant dans ſa cour, il ſe tourne vers le Midi, & après avoir offert la coupe aux Génies tutélaires de ſa maiſon, il verſe à terre la liqueur. Quand cette cérémonie eſt achevée, tout le monde rentre, & chacun prend la place que le maître lui aſſigne.

Au commencement du repas, on préſente aux aſſiſtans une taſſe remplie de la même liqueur. Ils la prennent des deux mains & l'élevent à la hauteur de la bouche, s'invitant les uns les autres par un mouvement de tête à boire les premiers. Ce combat de civilité ſe termine par boire tous dans le même ordre & dans le même tems. Auſſitôt après on ſert un plat ſur chaque table, & alors nouveau combat de politeſſe. Chacun eſt attentif aux ſignaux du maître & attend ſes ordres pour commencer. Le P. du Halde fait faire ici aux aſſiſtans un exercice des plus comiques. Quand le maître du logis, dit-il, a mis la main ſur les bâtons qui lui ſervent de fourchette, chacun en fait autant, & ſe ſervant auſſi de ſes

baguettes, prend un morceau & le mange méthodiquement. A chaque morceau on recommence l'exercice des bâtons, obſervant toujours la meſure & la cadence. Salmon qui renchérit encore ſur le P. du Halde, & qui ſans doute a prétendu s'égayer, ajoute que dans ces ſortes de repas il y a un homme prépoſé pour battre la meſure, & qui, le bâton à la main, préſide à tous ces mouvemens. Je ne puis m'empêcher de ſoupçonner d'exagération le récit du P. du Halde: pour ce que dit Salmon, c'eſt un menſonge viſible.

On ſert ſucceſſivement une vingtaine de plats qu'on laiſſe tous ſur la table. Ces vingt ſervices ne compoſent que la première partie du feſtin, laquelle dure quelquefois deux ou trois heures, ſans que la plûpart du tems on ſe diſe un ſeul mot. Avant que de paſſer à la ſeconde, je veux dire au deſſert, on ſe leve de table & l'on ſe promene un quart d'heure dans la cour, à moins qu'on n'aime mieux faire la converſation dans une ſalle. Après quoi on retourne au lieu du feſtin, où l'on trouve les tables couvertes de confitures & de fruits ſecs.

Quelquefois à la ſuite de ces repas on

on voit entrer une troupe de Comédiens qui repréſentent une piéce auſſi longue & auſſi triſte que le feſtin même. Les acteurs ſont des enfans de douze à quinze ans, que les entrepreneurs ont à leurs gages, & qu'ils conduiſent de Province en Province. On leur fait apprendre trente ou quarante piéces dont la plus courte dure au moins trois heures. Ces Comédiens portent avec eux leur théatre, & ils le dreſſent en très-peu de tems. Ils préſentent la liſte des piéces qu'ils ſavent, & dès qu'on en a choiſi une, ils la jouent ſur le champ, ſans autre préparation. Ces repréſentations ſont mêlées d'une ſymphonie d'inſtrumens & de voix qui rempliſſent les entre-actes. Des baſſins de bronze ou d'acier, des tambours qu'on bat avec les pieds ou avec des bâtons plats, des fluttes de diverſes eſpeces, auxquelles ſe mêlent quelques voix plaintives, compoſent un concert lugubre, qui ne laiſſe pas d'avoir des charmes pour les oreilles Chinoiſes. Vers le milieu de la piéce un des acteurs ſe détache de la troupe, & fait une quête dans l'aſſemblée. Dans tous les repas de cérémonie les domeſtiques de la maiſon font eux-mêmes une autre quête, & remettent

cet argent à leur maître ; qui par-là eſt dédommagé d'une partie de la dépenſe.

ARTICLE V.

Politeſſe cérémonieuſe des Chinois ; combien elle eſt louable dans ſon principe.

LEs Chinois ne regardent pas la politeſſe comme un commerce frivole de complimens & d'égards. Ils la conſidérent comme le lien le plus ferme de la ſociété, & comme un moyen efficace de maintenir l'union & la ſubordination parmi les hommes. En conſéquence de ce principe, le Gouvernement s'eſt toujours appliqué à maintenir, non-ſeulement à la Cour & parmi les Grands, mais même parmi le peuple, une certaine habitude de civilités & de bienſéances. Les Chinois ont une infinité de livres compoſés ſur ce ſujet: un de ces traités contient plus de trois mille articles. Tout y eſt marqué dans le plus grand détail : la maniere de ſe ſaluer, de ſe viſiter, de ſe faire des préſens, d'écrire des lettres, de donner à manger, &c. Ces uſages ont force de loi : perſonne n'oſe s'en diſpenſer. Les

artiſans, les eſclaves & les payſans ont entre eux leur cérémonial. Il y a un Tribunal ſupérieur établi à Pe-king, dont une des principales fonctions eſt de veiller à l'obſervation de toutes ces pratiques.

Les étrangers eux-mêmes ſont obligés de s'y conformer, à moins qu'ils n'aiment mieux renoncer à tout commerce avec les gens du pays. Avant que d'introduire à la Cour les Ambaſſadeurs, on les exerce pendant quarante jours, pour les mettre au fait du cérémonial. S'ils manquoient à quelque formalité le jour de l'audience, l'Empereur s'en tiendroit offenſé. Un Ambaſſadeur Moſcovite ayant mal retenu ſa leçon, l'Empereur s'en plaignit en ces termes, dans une lettre qu'il écrivit au grand Duc de Moſcovie, & que les Jéſuites traduiſirent en latin : *Legatus tuus multa fecit ruſticè* ; Votre Ambaſſadeur s'eſt comporté en homme ruſtique. Ces loix gênantes, & cette gravité cérémonieuſe ont beaucoup choqué les premiers Européens qui ont voyagé chez ce peuple. De-là le ridicule qu'ils ont affecté de lui donner, & qui a jetté de ſi profondes racines, que la gravité Chinoiſe a paſſé en pro-

verbe. Neanmoins, ſi l'on remonte à la ſource de tous ces uſages, bien loin de les condamner, on trouvera qu'ils ſont louables. Mais le foible de toutes les nations eſt de ne juger les unes des autres que par comparaiſon : d'où il arrive qu'elles s'accuſent toutes de ridicule & de barbarie.

ARTICLE VI.

Cérémonial du Salut, des Viſites, des Lettres.

LE ſalut ordinaire conſiſte à croiſer les mains devant la poitrine, & à les remuer affectueuſement, en faiſant une médiocre inclination de tête. Quand on veut montrer plus de reſpect, on joint les mains, & l'on s'incline juſqu'à terre. Lorſque après quelque abſence deux amis ſe rencontrent, ils ſe mettent tous deux à genoux, & ſe proſternent; enſuite ils ſe relevent, & ils recommencent les mêmes inclinations juſqu'à deux & trois fois.

Lorſqu'on veut rendre viſite à une perſonne d'un certain rang, il faut d'abord préſenter au portier un billet, ſur lequel on écrit ſon nom, ſes titres &

le ſujet de ſa viſite. Souvent le maître de la maiſon ſe contente de recevoir le billet, ſans ſe laiſſer voir. S'il vous laiſſe entrer, & que votre condition ſoit égale à la ſienne, il vous reçoit à la porte de ſa ſalle, précédé de deux domeſtiques qui portent devant lui un grand éventail, enſorte que vous ne pouvez ni l'appercevoir ni en être apperçu. Quand vous mettez le pied dans la ſalle, le grand éventail ſe retire, & vous vous trouvez vis-à-vis l'un de l'autre. C'eſt dans ce moment que commencent les cérémonies preſcrites par l'uſage. Il faut faire de part & d'autre un nombre de génuflexions & d'inclinations, ſe donner certains titres honorables, prendre pluſieurs détours pour être tantôt à droite, tantôt à gauche. Le maître du logis doit s'incliner devant le fauteuil qu'il vous préſente, & l'épouſſeter avec ſa robe.

Quand vous êtes aſſis vous expoſez gravement & en peu de mots le ſujet qui vous amene, & l'on vous répond avec la même gravité par pluſieurs inclinations. Dans ces entretiens les Chinois ne ſe ſervent que des termes les plus ſoumis & les plus flatteurs. Ils n'employent jamais la premiere, ni la

ſeconde perſonne. Ils ne diront pas : *Je vous ſuis obligé de la grace que vous m'avez faite*; mais ſe ſervant de la troiſiéme perſonne : *La grace que le Seigneur, que le Docteur a accordée au plus humble de ſes ſerviteurs, au moindre de ſes diſciples, lui cauſe une vraie ſatisfaction.* Au lieu de dire : *Je prends la liberté de vous offrir quelques curioſités de mon pays*, ils diront : *Le diſciple prend la liberté d'offrir au Seigneur quelques curioſités qui viennent de ſon pauvre pays.* A quoi l'autre répondra : *Tout ce qui vient du magnifique pays, & du Royaume précieux du Seigneur, eſt d'un prix ineſtimable.*

Après quelques momens d'entretien, on apporte le thé. Quand le thé eſt pris, on ſe leve, on fait de part & d'autre de nouvelles inclinations, & l'on ſe ſépare avec les mêmes cérémonies qu'on s'eſt abordé. A peine êtes-vous parti, que le maître du logis envoye après vous un de ſes domeſtiques, qui à deux cens pas de la maiſon vous complimente de ſa part. A quelque diſtance de-là vous trouvez un autre valet qui vous fait de nouveaux complimens : c'eſt alors proprement que finit la viſite.

Il y a de grandes formalités à obſer-

ver quand on écrit une lettre. Si l'on écrit à un ſupérieur, il faut employer un papier qui ait dix ou douze replis. La lettre ne doit commencer qu'au ſecond repli. Plus la perſonne à qui l'on écrit eſt conſidérable, plus le caractere doit être menu. Quand la lettre eſt achevée, on la met dans une enveloppe, qu'on ferme avec une bande de papier rouge avec ces deux mots, *Nuyhan*, qui veulent dire, *la lettre eſt dedans.* On met enſuite une ſeconde enveloppe de papier plus fort, avec une bande rouge ſemblabe à la premiere, ſur laquelle on écrit en gros caracteres le nom & les qualités de la perſonne à qui s'adreſſe la lettre, & à côté l'on marque en plus petits caracteres la Province, la Ville & le lieu de la demeure. On applique un cachet ſur cette ſeconde enveloppe, avec ces mots, *Houſong*, c'eſt-à-dire, *gardé & ſcellé.*

ARTICLE VII.

Des Modes de la Chine.

LEs modes ne varient point à la Chine, comme dans certains pays d'Europe. Pendant quatre mille ans la forme de l'habillement a été la même; & si, depuis un siécle, les Empereurs Tartares ont introduit quelques différences, ce n'a été, si j'ose m'exprimer de la sorte, qu'à la pointe de l'épée, & c'est peut-être le plus grand obstacle que les conquérans ayent eu à surmonter. Lorsqu'ils ordonnerent aux Chinois de couper leurs cheveux, plusieurs aimerent mieux perdre la vie que de renoncer à cet ornement. Mais il fallut obéir; & depuis la révolution les Chinois se rasent la tête, excepté dans la partie du milieu, où ils laissent croître une touffe de cheveux qu'ils tressent & qu'ils cordonnent. Ils ont pour coëffure un bonnet rond, à la pointe duquel est un gros floccon de crin ou de soye rouge, qui flotte jusques sur les bords. Ce bonnet n'embrasse que la superficie de la tête, & ne couvre point les oreilles.

Il eſt rare que les jeunes gens laiſſe croître leur barbe. La plûpart l'arrachent avec des pinces : mais après trente ans ils commencent à la cultiver, & ils la regardent comme un ornement de l'âge viril. Les Docteurs & les Lettrés affectent de laiſſer croître leurs ongles, ſurtout au petit doigt : ils prétendent montrer par-là qu'ils ne ſont point artiſans, & que la néceſſité ne les aſſujettit point à une profeſſion mercénaire.

Les Dames mettent du rouge & du blanc, ce qui ne ſurprendra pas nos Européennes : mais les Chinoiſes ont un autre uſage qui nous paroîtra fort étrange. C'eſt de mâcher continuellement du bétel, eſpece de racine très-ſaine pour les gencives, mais qui noircit les dents. Comme la beauté dépend beaucoup de l'opinion, il n'eſt pas étonnant que ces peuples ayent à cet égard des idées un peu différentes des nôtres. Une femme paſſe pour jolie à la Chine lorſqu'elle eſt d'une taille au-deſſous de la moyenne, qu'elle a les yeux petits, des oreilles larges, les cheveux noirs, un teint frais & fleuri, des lévres vermeilles, le nez court, & la bouche petite. D'un autre côté les Da-

mes trouvent un homme à leur gré, lorſqu'il à le front grand, le viſage large, le nez écraſé, les narines fort ouvertes, de groſſes jambes, des épaules rondes. La petiteſſe du pied eſt l'agrément le plus ambitionné du beau ſexe. Dès qu'une fille vient au monde, on s'empreſſe de lui garotter les pieds, pour empêcher qu'ils ne croiſſent. Gémelli aſſure que non-ſeulement on a recours aux plus fortes ligatures, mais qu'on employe une eau corroſive, pour brûler & pour conſommer une partie des chairs. De quelque maniere que ſe faſſe cette torture, l'effet en eſt tel que ſouvent une fille de vingt ans n'a pas les pieds plus gros que ceux d'un enfant qui ſort du berceau. Mais auſſi les Dames s'en reſſentent toute leur vie : leur démarche eſt lente, contrainte & mal aſſurée. Quelques-uns attribuent cette coutume à la politique des anciens Chinois, qui l'inventerent, dit-on, pour tenir leurs femmes dans une plus grande retraite, & les empêcher de courir. D'autres prétendent qu'elle fut introduite par une Impératrice, nommée *Ta-kia*, qui ayant les pieds d'une petiteſſe ridicule, affecta de les ſerrer avec des bandes, pour les rendre encore

plus petits, cherchant à tourner en agrément ce qui étoit une difformité réelle.

Les Dames ont pour habillement une robe qui deſcend ſur les talons, & dont les manches ſont fort amples. Un collet de ſatin blanc leur couvre le col. Sous ce premier habit elles mettent une autre robe dont les manches ſont étroites, mais qui deſcend auſſi juſqu'a terre. Elles portent des caleçons de ſoye, qui tombent ſur le milieu de la jambe : le reſte eſt couvert d'un bas court, de meme étoffe. La pointe de leurs mules eſt fort relevée : le talon eſt bas & quarré.

Leur coëffure ordinaire conſiſte à partager leurs cheveux en pluſieurs boucles où elles entrelacent des fleurs d'or & d'argent. Quelquefois elles y ajoutent une figure d'oiſeau dont les aîles déployées tombent doucement ſur les tempes. Sa queue retrouſſée forme une eſpece d'aigrette ſur le milieu de la tête : le corps de l'oiſeau eſt à la naiſſance du front : le reſte déborde. Il y a tel ornement de tête où l'on voit pluſieurs de ces oiſeaux joints enſemble en forme de couronne : c'eſt la coëffure des femmes de qualité. Les jeunes per-

ſonnes portent communément une couronne de carton, garnie d'une bande de ſoye, & quelquefois enrichie de perles & de pierres précieuſes. Les femmes âgées ont pour toute coëffure une large bande de ſoye, dont elles font pluſieurs tours.

L'habillement des hommes différe aſſez peu de celui des Dames. Leur veſte ou robe de deſſous eſt très-longue : par-deſſus ils ont un habit un peu plus court, à larges manches, & ſans collet. Ils ſe ceignent d'une large ceinture de ſoye, dont les bouts pendent ſur les genoux, & à laquelle ils attachent leur bourſe & leur couteau. Ils portent des caleçons amples, des bas courts, faits en forme de botines, & des pantoufles ſans talon.

Toutes les couleurs ne ſont pas permiſes à tout le monde. Il n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de ſa famille, de porter des habits & des ceintures jaunes. Le ſatin à fond rouge eſt affecté aux Mandarins. Les autres couleurs ſont libres : le noir, le bleu, & le violet ſont les plus uſitées.

ARTICLE VIII.

Caractere des Chinois.

AVant que le commerce eût attiré les Européens vers l'extrêmité Orientale de l'Aſie, les Chinois ſe croyoient ſi ſupérieurs aux autres hommes, qu'ils traitoient de barbares toutes les nations de l'Univers. Ils avoient des idées fort extravagantes ſur l'étendue de leur Empire. Suppoſant la terre quarrée, & que la Chine placée au centre, en occupoit la principale portion, ils releguoient les autres peuples dans les angles de ce prétendu quarré. Quand les vaiſſeaux Portugais aborderent pour la premiere fois à Canton, & que les Chinois conſentirent à traiter avec les Européens, ils commencerent à revenir de leurs anciens préjugés. Ils apprirent avec ſurpriſe qu'au-delà des Mers il y avoit d'autres homme inſtruits de toutes ſortes de ſciences, & même de pluſieurs arts inconnus à la Chine. On ne peut exprimer quel fut leur étonnement, lorſqu'un Jéſuite, nommé *le P. Chavagnac*, leur montra pour la premiere fois une Map-

pemonde. Plusieurs Lettrés étoient présens : ils y chercherent la Chine, & prirent d'abord pour leur pays un des deux hémisphere. Comme ils ne connoissoient rien aux lettres ni aux figures qu'ils y voyoient tracés, un d'eux en demanda l'explication au Missionnaire: *Vous voyez l'Europe*, dit ce Pere, *l'Afrique & l'Asie : voici la Perse, les Indes, la Tartarie .... Où est donc la Chine*, s'écrierent-ils ? *C'est dans ce petit coin de terre*, répondit le Missionnaire. Saisis d'étonnement, ils se regarderent les uns les autres, répétant plusieurs fois ces mots : *Siao-te-kin*, elle est bien petite.

Description de la Chine, T. II. p. 77.

Quoique les Chinois soient aujourd'hui désabusés de ces erreurs grossieres, ils ne laissent pas d'avoir encore de grands préjugés. Il n'y a point de nation plus vaine, plus fiere avec l'étranger, plus entêtée de son pays & de sa prétendue supériorité. Ils ne trouvent rien de bien que ce qui se fait chez eux, ni rien de vrai que ce que leurs Docteurs ont enseigné. Ils pourroient tirer de grandes lumieres de nos artistes : mais ils négligent d'en profiter, ne voulant rien faire à la maniere Européenne. Les Jésuites, quoique se-

condés de l'autorité de l'Empereur, eurent toutes les peines du monde à engager les Architectes Chinois à leur bâtir une Egliſe ſur les deſſeins venus d'Europe. On n'a pu encore leur perſuader de changer la mauvaiſe forme de leurs navires, & d'en conſtruire de meilleurs, ſur les modeles qu'ils ont continuellement devant les yeux. En un mot, ils ne veulent rien apprendre des autres peuples.

Les Chinois ſe piquent d'être plus polis & plus ſociables que les autres hommes, & l'on peut dire qu'à cet égard, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes eſt mieux fondée. Il n'eſt point de nation dont les mœurs ſoient ſi douces. Les querelles ſont rares parmi eux, & les voies de fait leur ſont preſque inconnues. Le peuple eſt ici exempt de cette groſſiereté & de cette rudeſſe qui par-tout ailleurs fait le caractere des petites gens. Que des muletiers ou des portefaix ſe rencontrent, qu'ils viennent même à ſe croiſer dans un chemin étroit, au lieu de ſe quereller & de ſe battre, ils s'abordent poliment, ils s'aident les uns les autres, & ils ne ſe ſéparent point ſans ſe faire de profondes inclinations.

Du Halde, *ubi ſuprà.*

Quand on traite avec les Chinois, il faut ſe garder de toute précipitation, & d'une certaine vivacité turbulente qui veut tout emporter d'autorité. Ce peuple eſt froid & flegmatique; la douceur le perſuade, l'empreſſement le bleſſe. Un Chinois, dit le P. du Halde, n'écouteroit pas en un mois, ce qu'un François pourroit lui dire en une heure. Un Miſſionnaire exhortant un jour quelques proſélytes, & ſe laiſſant emporter à la chaleur de ſon zèle, un des auditeurs l'interrompit: *Pourquoi te fâches-tu*, lui dit-il gravement? *Si ta cauſe eſt bonne, il n'eſt pas beſoin de te mettre en colere.*

Le Chinois, quoique doux & flegmatique par tempérament, ne laiſſe pas d'être vindicatif & même cruel, quand on l'offenſe. Mais il eſt rare qu'il ait recours aux moyens violens. Il patiente, il diſſimule avec l'aggreſſeur; on diroit qu'il eſt inſenſible: mais ſi l'occaſion ſe préſente de perdre ſon ennemi, il la ſaiſit avec chaleur, & tôt ou tard il trouve le moyen de ſe venger.

Ce peuple, élevé dès l'enfance dans la plus parfaite ſoumiſſion envers ſes parens, eſt naturellement porté à la

même obéiſſance envers ſes maîtres. Il chérit ſes Mandarins, il adore ſes Rois. Mais il veut à ſon tour en être aimé : s'il ne trouve point en eux le même amour, il murmure, il ſent le joug, & cherche bientôt à le ſecouer. On diroit qu'il change de nature : il devient inquiet, ſéditieux, inſolent. La Chine, depuis douze ſiécles, a fourni plus d'exemples de révolutions que l'Angleterre.

Le Chinois eſt laborieux, actif, adroit dans les arts, quoique incapable de les porter à une certaine perfection ; habile dans le commerce, mais infidele & trompeur. L'intérêt eſt la paſſion dominante, & le vice capital de ce peuple. Il n'eſt rien moins que brave : une poignée de Tartares l'a ſubjugué deux fois. Il eſt ſobre, modeſte & circonſpect. La pudeur & la retenue ſont des vertus preſque générales parmi les Chinois : elles ſont communes aux hommes auſſi-bien qu'aux dames. Leur maintien eſt ſi compoſé, qu'un étranger qui ne jugera d'eux que par les dehors, croira que la vertu eſt la ſeule régle de leurs actions, & s'imaginera vivre parmi un

peuple de ſages. Il eſt vrai que dans le fond ils ne ſont pas meilleurs que les autres hommes ; mais c'eſt toujours beaucoup qu'ils ſachent ſi bien cacher leurs vices, & que la Raiſon ait tant d'empire ſur un peuple entier.

SIXIEME PARTIE.

ROYAUMES TRIBUTAIRES DE LA CHINE.

J'AJOUTERAI à l'Hiſtoire des Chinois la Deſcription ſommaire des trois Royaumes, autrefois ſoumis à ce peuple, aujourd'hui tributaires de ſon Empire, & gouvernés à peu près par les mêmes Loix. Ces Royaumes ſont le Tonquin, la Cochinchine & la Corée. La connoiſſance des peuples qui les habitent appartient au ſujet que je traite, & l'Hiſtoire de ces mêmes peuples me paroît ſi étroitement liée avec celle des Chinois, que j'ai cru devoir la placer ici.

CHAPITRE PREMIER.

DU TONQUIN.

ARTICLE I.

Particularités concernant l'Hiſtoire ancienne des Tonquinois. Etat préſent de leur Monarchie. Forces du Royaume.

L'Origine des Tonquinois eſt ancienne : mais les premiers tems de leur Monarchie ſont d'une obſcurité impénétrable. En effet ces peuples ont ignoré pendant pluſieurs ſiécles l'art de l'écriture, & les premieres hiſtoires qu'ils ont compoſées, depuis que l'uſage des caracteres s'eſt introduit parmi eux, ne ſont qu'un tiſſu d'aventures & de traditions fort incertaines. Il paroît que leur nation eſt originairement différente de celle des Chinois. Ceux-ci les appellent *Manſos*, c'eſt-à-dire, *Barbares* : nom qu'ils donnent à tous les peuples étrangers. On obſerve que les Tonquinois ont beaucoup de reſſemblance avec les Indiens, ſoit pour la

Relation de Baron, citée au II. Livre de l'Hiſtoire générale des voyages.

maniere de se nourrir & de s'habiller; soit pour d'autres usages particuliers, comme celui de noircir leurs dents & d'aller pieds nuds; soit pour la conformation de l'orteil droit, qui s'écarte des autres doigts du pied. Tout cela peut faire penser que le Tonquin a été originairement peuplé par une colonie d'Indiens.

Un des premiers Rois dont leur histoire fasse mention, est *Ding*, qui regnoit, dit-on, environ deux cens ans avant Jesus-Christ. Une troupe de brigands le plaça sur le trône. Les Historiens s'accordent peu sur les circonstances de son usurpation; mais tous conviennent que s'étant rendu odieux par ses violences, il fut massacré par ses sujets. Baron. *Ibid.*

De longues guerres succéderent à cette révolution. Elles se terminerent par l'élection d'un Roi, nommé *Ledayham*. Les Chinois, sous le regne de ce Prince, entrerent à main armée dans le Royaume: c'est la premiere de leurs irruptions dont il soit parlé dans les Annales du pays. Mais il y a lieu de croire que long-tems auparavant ils avoient inquiété, & même soumis le Tonquin. Car dans le tems auquel on

rapporte l'époque de l'uſurpation de Ding, l'Empire de la Chine étoit dans un ſi haut degré de puiſſance, que ſes limites s'étendoient juſqu'au Royaume de Siam. Il n'eſt nullement probable que les Tonquinois ayent évité le joug, eux que le voiſinage expoſoit aux premiers efforts des conquérans. Leday-han réſiſta aux Chinois avec beaucoup de valeur, & les battit en pluſieurs rencontres, mais ſans pouvoir les chaſſer des poſtes qu'ils occupoient. Après ſa mort les Tonquinois mirent ſur le trône *Li-bal-vié*, homme très-entendu dans le métier de la guerre, & qui joignoit à un grand courage une expérience conſommée. Il vainquit les Chinois dans pluſieurs batailles, & il eut la gloire de les chaſſer du Tonquin.

Baron. *Ibid.* La poſtérité de Li bal-vié regna tranquillement pendant cinq ou ſix générations. Le dernier Roi de cette race n'ayant laiſſé qu'une fille, cette Princeſſe partagea ſon trône avec un Seigneur d'une famille puiſſante, qu'elle épouſa. Un autre Seigneur, nommé *Ho*, conſpira contre cette Reine, vainquit ſon mari dans une bataille, & s'empara du trône, après avoir fait égorger le Prince & la Princeſſe. Cette

lâche perfidie, & quelques autres violences que commit l'Uſurpateur, le rendirent ſi odieux, que ſes ſujets ſe révolterent contre lui. Le déſeſpoir, plutôt que la prudence, leur inſpira d'appeller à leur ſecours les Chinois, qui entrerent dans le Tonquin avec une armée formidable. Le Tyran fut exterminé; mais les peuples furent aſſervis par leurs propres libérateurs. Le Royaume fut obligé de ſe ſoumettre à la domination des Chinois, & de recevoir un Vice-roi de la même nation, qui changea l'ancienne forme du gouvernement, & qui introduiſit dans le pays la plûpart des loix & des coutumes Chinoiſes.

Les Tonquinois ſupporterent d'abord aſſez tranquillement cette diſgrace: mais l'amour de l'indépendance s'étant réveillé dans leur cœur, ils prirent les armes, & ils réſolurent d'exterminer les oppreſſeurs de leur liberté. Un homme intrépide, nommé *Li*, ſe mit à la tête des révoltés, & fit paſſer au fil de l'épée tous les Chinois: leur chef même fut égorgé dans le tumulte. Les guerres civiles qui déchiroient la Chine dans ce même tems, empêcherent l'Empereur *Humveon* de tirer ven-

geance de cet attentat, & le forcerent de ſouſcrire à une paix déſavantageuſe. *Li* fut couronné, & tout ce qu'obtinrent les Chinois, fut qu'à l'avenir les Rois du Tonquin ſe reconnoîtroient vaſſaux de l'Empereur de la Chine, & lui payeroient tous les trois ans un tribut.

Ce traité fut conclu vers l'an 1200 de Jeſus-Chriſt, & les deux nations l'obſervent depuis plus de cinq cens ans avec une fidélité inviolable. De trois en trois ans les Tonquinois envoyent à Pé-kin des Ambaſſadeurs chargés de préſenter le tribut, & de rendre hommage à l'Empereur. Ce tribut conſiſte en pluſieurs préſens, entre leſquels il y a des ſtatues d'or & d'argent, repréſentant des criminels qui ſemblent demander grace : & cela en mémoire de l'attentat commis anciennement contre le Vice-roi de l'Empereur. Les Chinois reçoivent ces Ambaſſadeurs avec beaucoup de pompe, moins par eſtime pour les Tonquinois, que pour donner plus de luſtre à la cérémonie de l'hommage. L'Empereur envoye auſſi des Ambaſſadeurs au Tonquin : mais ſes Miniſtres ſe conduiſent avec beaucoup de hauteur dans cette Cour.

Cour. Ils ne daignent point visiter le Roi ; & quand ce Prince veut traiter avec eux, il est obligé de se transporter dans leur Palais. Les Rois du Tonquin sont assujettis à un autre devoir. Lorsqu'ils parviennent au Trône, ils doivent se faire confirmer par l'Empereur de la Chine qui leur envoye le sceau dont ils font usage pendant leur regne.

Les descendans de *Li* occuperent le trône pendant deux siécles : ensuite on vit éclore d'étonnantes révolutions. Vers l'an 1400 de l'Ere Chrétienne un simple pêcheur, nommé *Mark*, s'empara de l'autorité souveraine : mais bientôt après il fut détrôné par un autre avanturier appellé *Tring*. Celui-ci, dans la vue de couvrir son usurpation, publia qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir la famille de *Li* sur le trône, & en effet il fit couronner un jeune Prince de cette maison. Mais il se réserva l'autorité principale, ne laissant au jeune Monarque que l'ombre de la Royauté. Il prit le nom de *Chova* ou de *Général du Royaume*.

Tring avoit un beau-frere nommé *Hoaving*, fils du Gouverneur de la Province de *Tingwa*, à qui cet Usurpa-

teur avoit les plus grandes obligations. Le Mandarin lui avoit remis dans les mains toutes les forces de ſon Gouvernement : ce qui contribua principalement au ſuccès de ſes entrepriſes. Pour ſurcroît de faveur il lui donna ſa fille en mariage & lui confia en mourant la tutelle d'un fils unique, qui étoit ce *Hoaving* dont on vient de parler. Ce jeune Seigneur ſouffrit impatiemment que *Tring*, ſon beau-frere & ſon tuteur, eût employé pour autrui les forces de ſon pere, aulieu de s'en ſervir pour le placer lui-même ſur le trône. Il en conçut un tel reſſentiment, qu'il refuſa de prêter hommage au nouveau Roi, & il prit ouvertement les armes. Il s'empara de la Cochinchine, ancienne Province du Tonquin, & ſe fit proclamer *Chova* par ſes troupes, prenant le même titre que ſon beau-frere. Ces deux *Généraux* régnerent avec une autorité abſolue, l'un dans le Tonquin, l'autre dans la Cochinchine, & ſe firent, tant qu'ils vécurent, une longue guerre dont les ſuccès furent balancés. Ils laiſſerent à leurs enfans le titre de *Chova*, & leurs deſcendans en jouiſſent encore aujourd'hui dans ces deux Royaumes. Pour ne par-

ler ici que du Tonquin, on y reconnoît deux Souverains, l'un titulaire, l'autre réel. Le premier porte le titre de *Bova*, qui ſignifie *Roi*, ou *Empereur* : c'eſt le nom qu'on donne au Chef de la Maiſon Royale de *Li*, qui jouit en apparence de tous les honneurs du trône, mais ſans en exercer les fonctions. L'autre s'appelle *Chova* : c'eſt en lui que réſide le pouvoir réel de la royauté. Il fait la paix & la guerre : il crée ou abroge les loix : il rend la juſtice : il diſpoſe des charges : il regle les impoſitions & les taxes publiques : en un mot, il exerce preſque tous les droits de la ſouveraineté. Les Européens lui donnent même le nom de *Roi* ; & pour établir quelque différence entre lui & le *Bova*, ils donnent à ce dernier le titre d'Empereur.

Il y a environ deux cens ans que cette forme ſinguliere d'adminiſtration ſubſiſte au Tonquin. La dignité de *Chova* eſt héréditaire. Dans le cours naturel l'aîné des fils ſuccéde au *Généralat*. Mais cet ordre eſt quelquefois troublé par l'ambition des autres Princes : & leurs entrepriſes ont excité plus d'une guerre funeſte ; ce qui fait dire, comme en proverbe, que la mort de

mille *Bova* eſt moins dangereuſe pour le Royaume que celle d'un ſeul *Chova*.

La ſucceſſion du *Bova* eſt toujours incertaine. Lorſqu'il laiſſe pluſieurs fils, le *Chova* nomme pour ſucceſſeur celui qu'il veut, & peut même élever au Trône quelque Prince collatéral, comme le frere ou le neveu du feu Roi. Mais la conſtitution de l'Etat exige que la Couronne ſoit toujours conférée à un Prince de la Maiſon de *Li*.

Le *Chova* partage les ſoins de l'adminiſtration civile avec des Magiſtrats & des Miniſtres entierement ſoumis à ſes volontés. Chaque Province du Royaume a ſon Gouverneur particulier. Le Gouverneur a pour Lieutenant un Mandarin chargé de rendre la juſtice & de veiller à l'obſervation des loix. Dans chaque Province il y a pluſieurs Tribunaux, l'un deſquels eſt indépendant du Gouverneur, & reſſortit immédiatement au Conſeil ſouverain du Prince. Toutes les affaires criminelles ſont portées au Tribunal du Gouverneur. Il juge ſans appel les délits ordinaires : mais, s'il inflige une peine capitale, il ne peut faire exécuter la ſentence, à moins qu'elle n'ait été confirmée par le *Chova*.

Les Tonquinois ont retenu la plûpart des Loix Chinoiſes, introduites dans leur pays au tems de la derniere conquête, c'eſt-à-dire, vers le douziéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. Ces loix compoſent le droit commun du Tonquin. Cependant ils ont auſſi quelques conſtitutions particulieres, & l'on remarque même dans pluſieurs de leurs anciennes loix plus de juſtice que dans certaines coutumes de la Chine. Telle eſt la loi qui leur défend de noyer ou d'expoſer les enfans : uſage barbare qui eſt toléré parmi les Chinois. Mais d'un autre côté, il s'eſt gliſſé un tel abus dans la plûpart des Tribunaux de Juſtice, qu'il n'eſt preſque point de crime dont on ne ſe procure l'impunité pour de l'argent. Baron, *ibid.*

Le *Bova* vit enfermé dans ſon Palais : ſa Cour eſt preſque déſerte. Les Grands ne peuvent le viſiter que deux fois le mois ; le premier & le quinziéme jour de la lune. Au contraire la Cour du *Chova* eſt toujours nombreuſe. Tous les matins il reçoit l'hommage des Miniſtres, des Courtiſans & des principaux Seigneurs du Royaume, qui ſe rendent à ſon Palais dès la pointe du jour.

Le *Chova* entretient un grand nombre de concubines : mais il n'a coutume de ſe marier que dans les dernieres années de ſa vie, c'eſt-à-dire, dans un âge où il n'a plus eſpérance d'avoir d'enfans. Il épouſe toujours une Princeſſe de la famille royale. Le rang de cette femme eſt ſupérieur à celui de toutes les concubines,& on lui donne le titre de *mere du pays*. Celle des concubines qui donne le premier fils au *Chova*, eſt traitée avec beaucoup de diſtinction : mais toujours avec moins d'égards que la Princeſſe qui a le rang d'épouſe. Les autres concubines qui deviennent meres, reçoivent le titre de *Dueba*, qui ſignifie *excellente femme*. L'aîné des fils du *Chova* s'appelle *Chura*, c'eſt-à-dire *jeune Général*. Il a une Cour particuliere, compoſée d'un grand nombre d'Officiers. Les autres fils reçoivent le nom de *Duconq*, qui veut dire *excellent homme*; & les filles celui de *Batua*, qui répond au titre de *Princeſſe*.

Le Royaume de Tonquin entretient ordinairement une armée de cent cinquante mille hommes, parmi leſquels on compte huit à dix mille cavaliers. Dans les beſoins extraordinaires cette

armée s'augmente du double. Mais les Tonquinois ſont de mauvais ſoldats ; ce qu'on peut attribuer à deux cauſes : premierement au caractere efféminé de leurs chefs, qu'on choiſit ordinairement parmi les Eunuques de la Cour : ſecondement au défaut des récompenſes militaires. L'argent ou la protection ſont les ſeules voies qui conduiſent à l'avancement : le courage n'obtient aucunes diſtinctions, & il eſt preſque ſans exemple qu'on éleve un ſoldat au-deſſus de ſon premier grade. Rien ne prouve mieux la lâcheté de ces troupes, & la foibleſſe réelle des armées du Tonquin, qu'une lettre que le Roi du pays écrivit en 1647 à la Compagnie Hollandoiſe. Ce Prince étoit alors en guerre avec les habitans de *Kuvinam*, nation voiſine du Tonquin. Il eut recours à l'aſſiſtance des Hollandois auxquels il demanda un ſecours de deux cens hommes & de trois navires. Sa lettre commençoit ainſi : *J'ai trois cens mille ſoldats, deux mille éléphans, dix mille cavaliers bien aguerris, mille galeres, cinq mille canons de fer, trente mille arquebuſes & mille piéces d'artillerie de bronze.* Après avoir fait l'orgueilleux étalage de toutes ſes forces, il

Salmon ; *Etat du Tonquin.*

concluoit par demander avec instance le foible secours dont j'ai parlé, témoignant qu'il en avoit besoin pour résister aux puissans efforts de ses ennemis.

Les forces navales du Tonquin consistent dans un assez grand nombre de galeres, de bateaux & de barques de différente grandeur, plus propres à naviger le long des côtes ou sur les rivieres, qu'à entreprendre des voyages de long cours. Les plus grands de ces bâtimens n'ont qu'un canon de quatre livres de balle qu'on place à la proue. Ils sont dépourvus de mâts, & la manœuvre ne se fait qu'avec le secours des rameurs.

Les Tonquinois ont une singuliere méthode de faire la guerre. Leurs armées s'assemblent avec une promptitude incroyable : elles marchent fierement : elles campent avec appareil : mais elles ne cherchent ni à faire des siéges, ni à livrer des combats. Elles passent le tems à se retrancher devant l'ennemi, à considérer les murs des villes, à se ranger en bataille & à faire divers autres mouvemens. On les prendroit pour des armées de parade. Si une maladie légere emporte

quelques ſoldats, tous les autres ſe rebutent, & l'armée ſe diſſipe avec la même promptitude qu'elle s'eſt aſſemblée.

ARTICLE II.

Situation, étendue & diviſion du Tonquin. Climat, terroir, productions du pays.

LE Royaume de Tonquin a pour bornes à l'Eſt & au Nord l'Empire de la Chine : à l'Oueſt les pays de *Laos* & de *Bowes*, deux petits Royaumes qui confinent à l'Etat de Siam au Sud : & au Sud-eſt la Cochinchine. Tavernier le fait auſſi grand que la France : Baron prétend qu'il n'a guères plus d'étendue que le Portugal, mais qu'on y compte quatre fois autant d'habitans.

Ce Royaume eſt ſitué le long d'un golphe qui a trente lieues dans ſa plus grande largeur. On trouve vers le milieu de cette baye quarante-ſix braſſes d'eau : par-tout le fond eſt bon, & l'on peut y mouiller avec ſureté.

A l'extrêmité du golphe on rencontre pluſieurs petites Iſles dont la principale s'appelle *Twon-bene* en langue

du pays : les Hollandois lui ont donné le nom d'*Iſle des Brigands*. Cette Iſle eſt ſituée au dix-neuviéme dégré 15 minutes, latitude du Nord. Elle a une lieue & demie de longueur, ſur une demi-lieue de large. Le Gouvernement y a établi une douane dont le produit monte à un million de Riſdales. Au voiſinage de cette Iſle ſont deux petites bayes, dans la plus ſeptentrionale deſquelles on trouve des perles dont la pêche appartient au Roi.

Salmon, *Etat du Tonquin.*

Le Royaume de Tonquin ſe diviſe en huit contrées ou Provinces. 1°. La *contrée d'Orient :* elle eſt bornée au Midi par le golphe de Tonquin. C'eſt une grande Province : on y compte pluſieurs iſles. Ses terres ſont baſſes, fertiles en pâturages & en ris. Ses peuples s'adonnent principalement à la pêche. La capitale du pays s'appelle *Hean*, ville peu conſidérable. C'eſt-là que le Gouverneur de la Province fait ſa réſidence. 2°. La *contrée d'Occident* ; c'eſt un pays plat, rempli d'excellens pâturages & ſemé de quelques arbres. 3°. La *contrée du Sud :* elle renferme une Iſle de figure triangulaire, formée en partie par la Mer & en partie par les deux bras d'un grand fleuve, ap-

pellé *Songkoi*, c'eſt-à-dire, *grande riviere*. Son terrein eſt bas, fort ſujet à être inondé, & par cette raiſon très-fertile en ris. 4°. La *contrée du Nord*: c'eſt une Province très vaſte, qui comprend preſque toute la partie Septentrionale du Tonquin. Du côté du Levant elle eſt contigue à la Chine. Ses plaines ſont fertiles &, agréablement diverſifiées par des bois & par des montagnes où l'on trouve une grande quantité d'éléphans ſauvages. Ce pays produit beaucoup de ſoye & de vernis. 5°. La *contrée de Tenan*, qui confine du côté de l'Orient & du Midi à la Chine. C'eſt une Province très-petite dont le principal produit conſiſte en ris. 6°. La *contrée de Tenhoa* ou *Tingwa*: elle eſt bornée au levant par un des bras du *Songkoi*; & au Midi par le golphe de Tonquin. Ses habitans s'exercent principalement à la pêche, & font un grand commerce de poiſſon ſalé. 7°. La *contrée de Ngeam*: cette Province touche à la Cochinchine du côté du Couchant: ſon étendue eſt très-vaſte. Les beſtiaux y abondent à cauſe de la fertilité des pâturages: on y fait auſſi une grande récolte de ris. Comme cette Province eſt frontiere de

la Cochinchine, on y entretient toujours un bon corps de troupes distribuées en divers quartiers. 8°. La *contrée de Chacho* ou de *Checo* : elle est située au cœur du Royaume dans le sein des sept Provinces dont on vient de parler. C'est un pays rempli de bois, de campagnes fertiles, & de collines cultivées. Ses terres sont jaunes & très-abondantes en ris. On y trouve du vernis : on y recueille plus de soye que dans aucune autre Province, & il n'est point de si riche contrée dans le Tonquin.

Cette dernière Province donne son nom à la ville de *Cacho* qui est la capitale du Royaume. C'est presque la seule ville du Tonquin qui mérite quelque considération. Elle est située au vingt-uniéme degré de latitude septentrionale, à quarante lieues de la Mer : Baron la met au rang des plus fameuses villes de l'Asie, soit pour son étendue, soit pour le nombre de ses habitans. Le concours du peuple y est si prodigieux, sur-tout le premier & le quinziéme jour de la lune, qui sont les jours de marché, que les rues, quoique fort larges, peuvent à peine contenir la multitude des passans. Il est vrai que les habitans

des villages voiſins, qui ces jours-là apportent leurs denrées à *Cacho*, contribuent beaucoup à cette affluence extraordinaire. Du reſte il regne beaucoup d'ordre dans ces marchés : chaque denrée ſe vend dans des halles particulieres qui appartiennent à différens villages dont les habitans ſeuls ont droit d'y étaler leurs denrées.

Les maiſons de *Cacho* n'ont rien de remarquable, ſi l'on excepte le Palais du *Chova*, édifice très-vaſte, ſitué au centre de la ville & environné d'une bonne muraille. Son enceinte renferme un grand nombre de bâtimens à deux étages, dont les portes & la façade ont quelque choſe de grand & de majeſtueux. Les appartemens du *Chova* & ceux de ſes femmes ſont ſuperbement décorés. L'or & le vernis y éclatent de toutes parts. Dans la première cour il y a de vaſtes écuries pour les chevaux & pour les éléphans du Prince. Le Palais eſt terminé par de magnifiques jardins.

Toutes les maiſons des particuliers ſont bâties de bois & de terre. La plûpart n'ont qu'un étage. Il n'y a que les comptoirs étrangers qui ſoient conſtruits de brique. Ces derniers bâtimens

quoique d'une architecture très-commune, ne laiſſent pas de figurer avec avantage parmi un ſi grand nombre de chaumieres. On voit à *Cacho* les reſtes d'un vieux Palais de marbre, qui, à en juger par ſes ruines, doit avoir été un des plus ſuperbes édifices de l'Orient. On prétend qu'il fut conſtruit par *Li-bal-vié* : ſa circonférence embraſſoit, dit-on, ſix ou ſept milles. Ce Palais a été preſque entierement détruit pendant les guerres civiles. On y voit encore quelques cours pavées de marbre, & quelques débris d'arcades & de portiques.

Baron, *ubi ſuprà.*

Il y a à *Cacho* un Arſenal aſſez bien pourvu d'artillerie & d'autres munitions de guerre. Il eſt bâti ſur le bord de *Songkoi*. Ce fleuve prend ſa ſource dans la Chine d'où il ſe répand dans le Tonquin. Après un fort long cours, dit Baron, il ſe décharge par huit ou neuf embouchures dans la baye de Hainan. Dampierre ne lui donne que deux embouchures ou deux bras, dont l'un s'appelle *Rokbo*, & l'autre *Domea*. Celui ci eſt beaucoup plus large & plus profond que l'autre. Les vaiſſeaux d'Europe arrivent au Tonquin par le canal de *Domea*, qui vers ſon embouchure a

Dampierre cité par Salmon, dans l'*Etat du Tonquin.*

environ deux milles de largeur. On ne peut entrer dans ce canal que dans un tems calme & à la faveur du flux. Le fond eſt ſi ſabloneux & ſi mauvais, qu'on eſt obligé de ſe faire conduire par un pilote du pays. Après avoir fait environ trente milles ſur la riviere, on arrive à une ville nommée *Domea*, qui donne ſon nom à ce canal. C'eſt la premiere ville qui s'offre aux étrangers de ce côté-là. Elle eſt bâtie ſur la rive droite du fleuve. Les Hollandois ont coutume de jetter l'ancre dans ſon port: les Anglois mouillent un peu plus loin, dans un lieu où le courant eſt moins rapide. Dès que les habitans de *Domea* & des villages voiſins, voyent arriver un bâtiment d'Europe, ils conſtruiſent à la hâte pluſieurs cabanes pour les louer aux paſſagers. Ces cabanes ſont pourvues de toutes les commodités néceſſaires; & ſi l'on en croit le voyageur que j'ai cité, les Tonquinois y laiſſent leurs femmes pour ſervir les étrangers & même pour contribuer à leurs plaiſirs, ne faiſant aucune difficulté de les proſtituer pour quelques mois, moyennant une ſomme d'argent. Dampierre *ibid.*

Quant au climat de Tonquin, comme ce pays eſt ſitué ſous le Tropique,

l'air y eſt ſujet à de grandes révolutions. Cependant on n'y diſtingue proprement que deux ſaiſons, l'une ſéche, & l'autre pluvieuſe. La première eſt la plus agréable : elle dure depuis le mois de Septembre juſqu'au mois de Mars. Pendant ce tems le vent du Nord ſouffle ſans interruption & alors le climat eſt ſain & tempéré. Néanmoins les mois de Janvier & de Février ſont ſouvent très-froids, quoiqu'on ne voye jamais de neige ni de glaces. La ſaiſon pluvieuſe commence au mois d'Avril, & finit avec le mois d'Août. Durant ce tems le vent du Sud ſe fait ſentir continuellement. Les trois premiers mois de cette ſaiſon ſont très-mal ſains, ſoit à cauſe des pluyes exceſſives qui tombent & qui ſont accompagnées de brouillars épais, ſoit parce que le ſoleil arrive alors à ſon zénith. Dans le cours de Juin, de Juillet & d'Août, il fait des chaleurs inſupportables. Cependant la campagne eſt alors très-belle ; & les plaines couvertes de riches moiſſons & d'arbres chargés de fruits, offrent un ſpectacle admirable.

Les plus beaux mois de l'année ſont Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ſi ce n'eſt que des vents im-

pétueux, appellés *Typhons* par les Aſiatiques & connus en Europe ſous le noms d'*ouragans*, ſe font ſentir alors & exercent quelquefois de terribles ravages ſur la côte du Tonquin & dans les Mers voiſines.

Comme les terres de ce Royaume ſont fort baſſes, principalement vers la Mer, elles ſont ſujettes à de grandes inondations dans le tems des pluyes; & quand ces inondations ſont trop abondantes, les gens de la campagne ſouffrent beaucoup. D'un autre côté, ſi les pluyes néceſſaires pour la culture du ris viennent à manquer, une horrible famine ſe fait ſentir dans le pays, & telle eſt quelquefois la miſere du peuple, que les peres ſe trouvent reduits à vendre leurs propres enfans, pour avoir de quoi ſubſiſter. Salmon obſerve que cette barbare coutume eſt aſſez ordinaire dans pluſieurs autres pays des Indes; mais qu'elle eſt beaucoup plus rare au Tonquin que dans les côtes de Malabar & de Coromandel.

Le même Auteur nous apprend que vers les côtes du Tonquin la Mer a dans ſon flux & ſon reflux des variations abſolument inconnues dans nos Mers d'Europe. L'un & l'autre n'arrive qu'une fois dans l'eſpace de vingt qua-

tre heures : la Mer eſt douze heures à monter, & le flux n'eſt ſenſible que durant deux quartiers de lune, tandis qu'il ſe fait à peine obſerver pendant les deux autres quartiers. Dans les hautes marées, qui durent quatorze jours, l'eau commence à croître lorſque la lune ſe leve ; au lieu que dans les baſſes marées qui ſont auſſi de quatorze jours, le flux ne commence que lorſque la lune ceſſe d'éclairer l'horiſon. Quand la lune paſſe par les ſignes ſeptentrionaux du Zodiaque, on remarque de grandes variations dans les marées, qui tantôt ſont plus hautes & tantôt plus baſſes : au contraire lorſqu'elle a paſſé la ligne équinoxiale & qu'elle parcourt les ſignes méridionaux, les marées ſont égales. J'ai cru que le Lecteur ne ſeroit point fâché de trouver ici ces obſervations, que M. Salmon a tirées des *Tranſactions philoſophiques*.

Le terroir du Royaume eſt excellent : d'ailleurs le pays eſt arroſé de quantité de canaux qui fertiliſent les terres. Ainſi il n'y a point lieu de douter que le Tonquin ne fût capable de produire toutes ſortes de grains & de fruits. Mais comme le ris eſt la principale nourriture de ſes nombreux habitans,

ils s'adonnent preſque uniquement à la culture de ce grain. Dans les années ordinaires il s'en fait deux récoltes. On ne voit dans ces contrées ni raiſin ni bled.

Baron aſſure que les oranges ſont ici de meilleur goût que dans tout autre pays de l'Orient. Les *Guaves*, les *Papays*, les *Bancous*, le *Li chi*, l'*Areka*, le *Mite*, l'*Anana*, & d'autres fruits Indiens ſont très-communs dans ce pays. On y trouve auſſi des fleurs de pluſieurs eſpéces, quoiqu'en général les Tonquinois s'appliquent peu à les cultiver. Le lys & le jaſmin ſont d'une grande beauté. Il croît dans les jardins une eſpéce de capre dont l'odeur eſt admirable & ſe conſerve quinze jours après que la fleur a été cueillie. Si l'on en croit Baron, ſon parfum eſt plus délicat que celui de toutes les fleurs que nous connoiſſons. Cette capre fait les délices des Dames, & c'eſt un des principaux ornemens de leur parure.

Le Royaume ne produit point de mines d'or ni d'argent, ou s'il en produit, les Tonquinois n'ont point encore trouvé le ſecret de les decouvrir. L'argent leur vient des Anglois & des Hollandois. Ils tirent l'or de la Chine.

Ils ont des mines abondantes de fer & de plomb.

Les vers à ſoye ſont une des plus riches productions du Tonquin. La ſoye eſt ſi commune dans le pays, qu'elle n'eſt guères plus chere que le coton. Ainſi les pauvres s'en habillent comme les riches. Les cannes de ſucre y croiſſent avec ſuccès : mais les Tonquinois, comme tous les autres Orientaux, ignorent l'art de le rafiner.

On trouve auſſi dans le pays une plante qui reſſemble aſſez au Thé Chinois. Il y en a de deux eſpéces. L'une s'appelle *Chiabang :* on fait bouillir ſes feuilles. L'autre ſe nomme *Chia vay :* ſa feuille eſt inutile ; mais on fait ſécher & rôtir ſa fleur, &, l'infuſant dans de l'eau, on en compoſe une liqueur fort agréable.

Les montagnes & les bois produiſent ici une grande quantité d'éléphans. Les chevaux ſont rares, & l'eſpéce en eſt petite. On trouve beaucoup de bœufs, de vaches, de pourceaux & d'autres animaux domeſtiques. Les tigres & les cerfs ſont en petit nombre : on ne voit point de lions. Les liévres ſont peu communs : mais les oiſeaux ſauvages & domeſtiques ſe trouvent abondamment.

Le Tonquin produit beaucoup de ſouris d'une forme aſſez extraordinaire. Ce ne ſont point les chats qui leur font la guerre, mais on exerce les chiens à cette chaſſe; & on ne les employe guères à d'autres exercices.

Le pays eſt fort incommodé des mouches & des inſectes, principalement des fourmis blanches, vermine très-commune dans toutes les Indes.

ARTICLE III.

Sciences du Tonquin. Arts méchaniques. Commerce & Monnoyes.

LES HABITANS du Tonquin doivent aux Chinois, leurs anciens maîtres, la plûpart des ſciences & des arts qu'ils cultivent. Tous leurs Savans ſont gradués & ils en diſtinguent trois ordres, à l'exemple de leurs voiſins. Il eſt néceſſaire de paſſer par ces grades pour parvenir à la Magiſtrature & aux autres charges de l'Etat.

Dampierre prétend que leur langue a pluſieurs rapports avec le langage vulgaire des Chinois, & que ces rapports ſeroient encore plus ſenſibles, ſi les Tonquinois ſerroient moins les dents,

& ne parloient pas de la gorge. Leur ton eſt une eſpéce de chant. Leur langue eſt remplie d'une infinité de mono-ſyllabes dont un ſeul exprime quelquefois onze ou douze choſes différentes ; de maniere que le ſens n'eſt déterminé que par la différence des inflexions de la voix. Le peuple & la Cour parlent le même langage : mais, dans les matieres ſavantes, on employe la langue Chinoiſe. Il eſt faux que la langue Malaye ſe parle au Tonquin, comme Tavernier l'a avancé. Cet Ecrivain a débité quantité de fables au ſujet de ce Royaume & des autres pays qu'il dit avoir vus.

Les Tonquinois font une étude particuliere de la Morale. Ils la puiſent dans les mêmes ſources que les Chinois, c'eſt à dire, dans les ouvrages philoſophiques de Confucius. Ils ſont peu verſés dans les mathématiques & dans l'aſtronomie. Il n'y a point d'écoles publiques dans le Royaume : chacun fait inſtruire ſes enfans en particulier. L'art de la Médecine ſe réduit parmi eux à la connoiſſance des ſimples. Le feu & les ventouſes ſont des remedes qu'on employe ici dans la plûpart des maladies : ils ſe ſervent de ca-

le baſſes au lieu de verres. La ſaignée ſe pratique rarement : elle ſe fait au front avec un os de poiſſon dont la forme reſſemble aſſez à la flamme de nos Maréchaux. On l'applique ſur la veine, en frappant deſſus avec le doigt, & le ſang coule auſſi tôt. La fiévre, la dyſenterie, la jauniſſe & la petite vérole ſont des maladies très-communes au Tonquin. On les guérit avec des breuvages de différentes eſpéces, & ſur-tout avec la diette. La peſte, la gravelle & la goutte ſont des maux preſque inconnus.

Ces peuples ſont aſſez adroits dans les arts méchaniques. Ils ont de bonnes Manufactures de ſoye, de poterie, & de papier. Ils font des ouvrages de vernis aſſez eſtimés : ils travaillent avec induſtrie le fer & le bois : ils connoiſſent la fonte des métaux : ils ſavent même fabriquer l'artillerie. Mais ils ne tirent que de foibles avantages de tous ces arts, faute d'eſprit & d'intelligence pour les faire valoir au-dehors. La proximité de la Chine les mettroit à portée de trafiquer dans ce vaſte Empire & d'en rapporter pluſieurs marchandiſes qu'ils vendroient avec avantage à l'étranger. Il ne leur ſeroit guê-

re moins facile d'attirer dans leur golphe les vaiſſeaux d'Europe & des Indes. Mais des défiances mal entendues éloignent le Gouvernement de toute communication intime avec l'étranger; & la crainte d'un péril éloigné & même imaginaire, fait renoncer à des avantages prochains & réels. Le commerce eſt ſi peu floriſſant dans ce Royaume, qu'il ne s'y trouve pas un ſeul négociant qui ait dans ſes magaſins pour deux mille écus de marchandiſes. Les Hollandois & les Chinois font le principal commerce du pays : ils en tirent des ſoyes crues & filées, qu'ils tranſportent au Japon. Les Anglois y achetent auſſi beaucoup de ſoyes travaillées.

Il ne paroît pas que les Tonquinois ayent d'eſpéces marquées au coin de leur pays. Ils ſe ſervent des monnoyes étrangeres, principalement des piéces de cuivre qu'ils tirent de la Chine, & qu'ils achetent avec de l'argent : échange d'autant plus déſavantageux, que la marque de ces piéces étrangeres venant à s'altérer avec le tems, elles ceſſent d'avoir cours & deviennent preſque inutiles.

ART. IV.

ARTICLE IV.

Portrait des Tonquinois. Loix & Coutumes du Pays.

LES TONQUINOIS ſont d'une taille médiocre, mais aſſez bien proportionnée; d'une conſtitution peu robuſte; le teint bazanné & tirant ſur le jaune, mais moins noir que celui des Chinois & des Japonnois. Ils ont les narines moins ouvertes, & le viſage plus rond que les Chinois. Leurs cheveux ſont noirs, bien fournis, & ils les laiſſent flotter ſur les épaules. Ils naiſſent preſque tous avec de très-belles dents: mais à peine ont-ils atteint l'âge de puberté qu'ils ſe les noirciſſent. Ils employent pour cela une compoſition corroſive & même vénéneuſe, qui leur cauſe un tel dégout qu'ils ſont quelquefois trois ou quatre jours ſans pouvoir manger. La raiſon qu'ils apportent pour juſtifier cette bizarre coutume, c'eſt qu'ils ne veulent point reſſembler aux bêtes qui ont preſque toutes les dents fort blanches. Salmon, *Ibid.*

Leurs habits conſiſtent en de longues robes, peu différentes de celles des Chi-

nois. Une ancienne loi leur ordonne d'aller nuds pieds : cependant les Lettrés ont droit de porter des ſandales, & depuis quelques années pluſieurs perſonnes s'arrogent le même privilege. La coutume des Grands eſt de laiſſer croître leurs ongles : ce qui paſſe chez eux pour une diſtinction qui n'appartient qu'aux gens de qualité.

Baron, *ubi ſuprà.*

Les Tonquinois ſont inconſtans, ſuperſtitieux, adonnés à l'intempérance & au ſommeil. Leur humeur eſt aſſez douce ; mais ils ſont médiſans & envieux. Ils ont une eſtime aveugle pour leur patrie, & un mépris ſouverain pour tous les autres peuples. Ils traitent de fables tout ce qu'on leur raconte de merveilleux concernant les autres pays.

La civilité Chinoiſe s'eſt introduite parmi eux : mais ils ſont un peu moins eſclaves des cérémonies & des complimens. Leur coutume eſt de ſe viſiter de grand matin. C'eſt une incivilité d'arriver tard dans une maiſon, & ſurtout de s'y préſenter vers l'heure du dîner. Les grands Seigneurs choiſiſſent eux-mêmes le matin pour faire leur cour. Ils aſſiſtent au lever du Prince ; ils viſitent les Miniſtres, & à huit heures tous

leurs devoirs doivent être rendus. Ils retournent alors dans leurs maiſons & ils vaquent à leurs affaires domeſtiques. Le reſte de la matinée, principalement l'heure qui précede le dîner, eſt conſacrée au repos, comme une préparation convenable pour rendre la réfection plus ſalutaire. Leur converſation eſt gaie, & ils ont ſoin d'en écarter tous les ſujets triſtes. C'eſt par cette raiſon qu'ils viſitent rarement les malades, & qu'ils ſe gardent bien de les entretenir de leurs maux. On aime mieux laiſſer mourir ſes parens & ſes amis ſans teſtament, que de les avertir de leur état. Cet avis paſſeroit pour une incivilité & même pour une offenſe. L'uſage veut qu'on préſente du bétel à celui qui rend la viſite, à moins qu'il ne ſoit d'un rang trop ſupérieur. Le *Bétel* eſt une plante qui ſe mâche : on en fait grand cas dans toutes les Indes. Il rougit les dents & les lévres, & il provoque une ſalivation qui paroît ſanglante. Ils ont coutume de l'enfermer dans des boëtes très-propres, de laque rouge ou noir, & quelquefois d'or.

Les Tonquinois, ſi l'on en croit Baron leur compatriote, ſont les plus

gourmands de tous les hommes. Ils mangent avec une telle avidité qu'ils ne ſe permettent pas la moindre diſtraction. Si on leur fait une queſtion lorſqu'ils ſont à table, ils refuſent d'y répondre. Cependant le même Auteur aſſure que cette voracité n'eſt ordinaire que parmi le peuple : les gens de qualité mangent avec plus de retenue : mais ils ſont fort adonnés à l'yvrognerie, vice plus rare parmi le peuple. Dans les repas qu'ils ſe donnent, l'uſage eſt qu'on demande auparavant à chaque convive la liſte des mets qu'il déſire, afin que tout le monde ſoit ſervi ſelon ſon goût.

Leurs alimens ſont préparés & ſervis avec beaucoup de propreté : on parfume les tables, & même les viandes. Les mets les plus uſités ſont le ris, qu'on aprête de pluſieurs manieres, les racines & les légumes, les œufs, le poiſſon, les grenouilles, toutes ſortes d'oiſeaux ſauvages & domeſtiques, la chair de porc, le bœuf, le bufle, le chevreau, le cheval, &, ſi l'on en croit Salmon, le chien & le chat ; à quoi Tavernier ajoute la ſouris : mais Baron s'inſcrit en faux contre ſon récit. Le peuple vit principalement de ris, de

poiſſon ſalé, & de légumes. On ne ſert ni ſerviettes ni nappes : on prend les viandes avec deux petits bâtons qui tiennent lieu de fourchettes. Toutes les viandes ſont coupées lorſqu'on les met ſur la table, & on les ſert dans des petits plats de porcelaine, ou de terre commune. La boiſſon ordinaire du peuple eſt le thé : les gens aiſés y mêlent de l'*Arak*, qui eſt une liqueur forte, dont ils font grand cas. L'uſage du pays eſt de manger quatre fois par jour.

Tavernier a tort de repréſenter les Tonquinois comme un peuple laborieux & actif. Cet éloge convient tout au plus aux femmes. Pour ce qui eſt des hommes, ils ſont voluptueux & pareſſeux : la pauvreté ſeule les force au travail. Le chant & la danſe ſont leurs plus chers amuſemens : ils y employent toutes les ſoirées, & ſouvent une bonne partie de la nuit. Dans toutes les maiſons des grands Seigneurs, il y a une ſalle deſtinée à ces paſſe-tems. Les villages mêmes ont des *maiſons de chant*, où les habitans s'aſſemblent les jours de fête. On y joue des farces mêlées de chants & de danſes. Les acteurs ſont au nombre de quatre ou cinq. La partie de la danſe eſt toujours exécutée

Baron, *Ibid.*

par des femmes qui chantent auſſi quelquefois. L'action eſt ſouvent interrompue par un bouffon qui, par ſes bons mots & ſes geſtes comiques, tâche de faire rire les ſpectateurs. Leurs chants roulent ſur cinq ou ſix airs : les paroles contiennent l'éloge de leurs Rois & de leurs héros : on y mêle ordinairement quelques couplets de galanterie. Ils ont une eſpece de danſe aſſez particuliere. Une femme ſe préſente ſur le théatre, ayant ſur la tête un baſſin rempli de petites lampes : elle ſaute avec une légereté ſurprenante, & elle fait toutes ſortes de mouvemens, ſans qu'aucune des lampes tombe ou ſe dérange. Cet exercice dure quelquefois une demi-heure. Il y a auſſi des femmes qui danſent ſur la corde. Les Tonquinois ont pluſieurs inſtrumens de muſique, des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois & des guittares, & différentes ſortes de violons.

Les grands Seigneurs ſe plaiſent beaucoup à faire combattre les cocqs : c'eſt un divertiſſement très-commun à la Cour. Ils les mettent aux priſes avec les cocqs du *Chova*, qui ſortent toujours victorieux du combat. Ces défis, accompagnés d'une gageure, coutent

quelquefois des ſommes conſidérables aux courtiſans. La pêche eſt un autre amuſement très-recherché au Tonquin. Le plaiſir de la chaſſe leur eſt à peine connu, parce que le gibier eſt fort rare, & qu'il y a peu de forêts dans le Royaume.

L'humeur voluptueuſe de ce peuple a extrêmement multiplié les fêtes dans le pays. Il y en a deux ſolemnelles, dont l'une ſe célebre au retour du nouvel an qui commence au Tonquin dans la nouvelle lune la plus proche de la fin de Janvier, & quelquefois trois ou quatre jours plutôt. Cette fête eſt de douze jours, ſuivant Salmon; Baron la fait durer pendant un mois. Le premier jour ſe paſſe fort triſtement: toutes les maiſons ſont fermées: chacun reſte chez ſoi par ſuperſtition, de peur de rencontrer quelque objet ſiniſtre, qui porte malheur tout le reſte de l'année. Le lendemain on ſe viſite, & c'eſt alors que les plaiſirs commencent. On éleve dans toutes les rues des théatres deſtinés à diverſes repréſentations; l'air retentit des inſtrumens de muſique: la joie & le libertinage ſont portés aux derniers excès. Toutes les affaires publiques & particulieres ſont ſuſ-

pendues : le grand ſceau de l'Etat eſt mis dans une boëte pour un mois : on ferme les Tribunaux de Juſtice : les créanciers ne peuvent pourſuivre leurs débiteurs : les vols, les violences & d'autres crimes demeurent impunis.

La ſeconde fête arrive dans la ſixiéme lune, un peu après la premiere récolte. On la célebre avec la même gayeté. Il y a outre cela dans chaque mois deux fêtes ſolemnelles, l'une au commencement, l'autre au quinziéme jour de la l'une. La dévotion a un peu plus de part à ces deux fêtes : on offre à ſes ancêtres des ſacrifices qui conſiſtent à porter des viandes ſur leur tombeau. Les grands célebrent auſſi avec beaucoup de pompe le jour de leur nativité. Baron parle de deux autres fêtes, dont l'une ſe nomme *Can-ja*, & l'autre *Thecki-da* : dans la premiere le Bova donne ſa bénédiction aux campagnes, & laboure ſolemnellement quelques ſillons. Les Monarques du Tonquin ont emprunté cet uſage des Empereurs Chinois. Ils ſe préparent à cette fête par des jeûnes & par des prieres. Le Thecki-da eſt une eſpece d'exorciſme, en vertu duquel on croit bannir du pays tous les eſprits mal-faiſans. Toute la

milice a droit d'assister à cette fête : mais par cette même raison il est défendu au Bova de s'y trouver, de peur qu'il ne soit tenté de profiter de cette occasion, pour recouvrer l'autorité que les Chova ont usurpée sur ses ancêtres.

Le Tonquinois joint à un grand fond de paresse une humeur indocile & séditieuse. Il seroit indisciplinable, s'il n'étoit contenu par la séverité. Ses maîtres l'accablent d'impôts & de corvées pénibles. Depuis l'âge de dix-huit ans, chaque particulier est taxé à une taille annuelle, plus ou moins forte, selon ses biens & la fertilité du canton. Ce tribut se paye en deux termes, vers le tems de chaque moisson. On en exempte les Princes du sang Royal, les domestiques du Roi, les Ministres & les Officiers publics, les Lettrés & les gens de guerre. Dans les villages, où le terroir est si stérile que les habitans ne sont pas en état de payer la taille, on condamne ces misérables à couper de l'herbe pour nourrir les éléphans & la cavalerie du Royaume. Ils sont obligés de la transporter eux-mêmes tour à tour dans les magasins de *Cacho*, quelque éloignés que soient leurs villages de cette capitale.

Outre la taxe dont je viens de parler, les peuples ſont ſujets à une corvée fort onéreuſe, qu'on appelle *Vecquan*. Cette corvée conſiſte à travailler aux réparations des chemins, des remparts des villes, des Palais du Prince, & de tous les édifices publics. Ceux qui veulent s'exempter perſonnellement de ces travaux, doivent fournir un homme qui s'en acquitte en leur nom. Les marchands & les artiſans établis dans les villes n'en ſont point diſpenſés : ils travaillent ſix mois de l'année aux ouvrages publics ſans aucune récompenſe, à moins qu'on ne leur accorde par grace la nourriture.

Au Tonquin, ainſi qu'à la Chine, les jeunes-gens ne peuvent ſe marier ſans le conſentement de leurs peres & de leurs meres. On ne marie guère les filles avant ſeize ans. Ceux qui les recherchent, vont faire la demande au pere, & lui offrent quelques préſens.

Quand on eſt convenu des articles, le mari envoye chez la fiancée toutes les choſes qu'il a promiſes. Le jour du mariage les peres des deux familles, accompagnés de leurs amis, conduiſent l'épouſée dans la maiſon de ſon mari. Cette cérémonie ſe fait avec beau-

coup d'appareil ; mais les Prêtres n'y ſont point appellés, comme Tavernier l'a fauſſement débité.

La polygamie eſt tolérée chez les Tonquinois: mais, quoiqu'ils ayent pluſieurs compagnes, il n'y en a qu'une qui ait le titre d'épouſe. Les hommes peuvent les répudier quand ils s'en dégoutent. Les femmes n'ont pas le privilége de quitter leurs maris, à moins qu'ils ne conſentent au divorce. L'acte de répudiation conſiſte dans un billet ſigné du mari, par lequel il renonce à tous les droits qu'il avoit ſur ſon épouſe, lui laiſſant la liberté de diſpoſer de ſa main. Une femme renvoyée par ſon mari a la permiſſion d'emporter ſon bien, & même tout ce que ſon époux lui a donné le jour de ſes noces. Les enfans reſtent à la charge du mari. Baron obſerve judicieuſement que ces loix de compenſation rendent les divorces très-rares.

L'adultere eſt puni dans les femmes par un ſupplice très-cruel. On les condamne à être écraſées ſous les pieds d'un éléphant : leurs amans ſont auſſi condamnés à mourir, mais leur ſupplice eſt moins cruel.

Dans les partages des ſucceſſions,

les aînés ont le principal lot : les autres enfans mâles ſont réduits à une légitime médiocre : les filles n'ont preſque rien.

L'uſage des adoptions eſt très-fréquent ici. Il s'étend indifféremment aux deux ſexes. Les enfans adoptés partagent preſque également l'héritage du pere avec les véritables enfans : mais auſſi ils ſont ſoumis aux mêmes devoirs. Ils doivent honorer leur pere d'adoption, & obéir à toutes ſes volontés. Lorſqu'il meurt, ils prennent le deuil, comme pour leur propre pere. Une des principales cérémonies de l'adoption conſiſte à offrir deux flaccons d'Arack au chef de la famille dans laquelle on eſt admis. Les étrangers qui veulent ſe ménager quelque protecteur à la Cour, ont coutume de ſe faire adopter par un patron puiſſant, & tâchent de mériter cette faveur par des préſens conſidérables. Baron raconte qu'il employa cette voie auprès de l'héritier préſomptif du *Chova* : mais, après avoir obtenu l'adoption, ſon protecteur vint à tomber en démence, & Baron débourſa inutilement une ſomme conſidérable.

Les Eunuques ont un grand pouvoir

à la Cour : les portes du Palais leur ſont ouvertes à toutes les heures. On les charge des commiſſions les plus ſecrettes, & ils ont toute la confiance du Prince. Une de leurs fonctions eſt de recevoir les requêtes des particuliers & des Mandarins. Ils les préſentent au Chova, & ils y répondent en ſon nom. Le crédit dont ils jouiſſent les rend ſi fiers & ſi inſolens, qu'ils ſont déteſtés de toute la nation. Cependant, parmi ces hommes efféminés & naturellement corrompus, il s'eſt trouvé des Miniſtres d'une intégrité admirable, & des Généraux d'une bravoure extraordinaire, dont la mémoire eſt encore en vénération dans le pays. Une choſe très-remarquable, c'eſt que l'état d'Eunuque n'a rien ici d'humiliant, ſurtout lorſqu'on perd la virilité par un accident imprévû. Ces ſortes d'accidens paſſent pour une faveur du ciel, & on les regarde comme des préſages preſque aſſurés d'une grande fortune. Tous les emplois importans & toutes les richeſſes du Royaume ſont entre les mains de ces vils favoris. Lorſqu'ils meurent, le Chova hérite de leurs tréſors, & n'abandonne à leurs parens qu'une très-légere partie de leur dépouille.

ARTICLE V.

Religions du Tonquin. Leur rapport avec les Religions de la Chine.

IL Y A au Tonquin deux Religions principales, que ces peuples ont reçues des Chinois. La premiere eſt celle de Confucius, que les Tonquinois appellent *Ong-congne*. Ils ont épuré ſon culte de la plûpart des minuties ſuperſtitieuſes qui s'obſervent à la Chine. Toute cette Religion ſe réduit au Tonquin, à honorer intérieurement le Roi du Ciel, à rendre en ſecret quelques devoirs aux morts, & à pratiquer les vertus morales. Ils n'ont ni Temples, ni Prêtres, ni aucune forme de culte bien marquée; chacun ſert Dieu à ſa maniere. Ils croyent le monde éternel: ils adorent un Dieu Créateur, & quelques Eſprits ſubalternes. Les uns croyent l'ame immortelle ſans aucune exception, & admettent des peines & des récompenſes après la vie. D'autres n'attribuent l'immortalité qu'à l'ame des juſtes, & croyent que celle des méchans périt avec le corps. Le Roi, le Chova, les Mandarins & tous les

Lettrés profeſſent cette premiere Religion. Autrefois le droit de ſacrifier au Dieu du Ciel appartenoit au Roi ſeul. Dans la ſuite les Chovas ont uſurpé cette importante fonction. Ils font de tems en tems des ſacrifices dans leur Palais, principalement dans les calamités qui affligent l'Etat.

La ſeconde Secte en vogue au Tonquin eſt celle de *Fo*, dont j'ai ſuffiſamment parlé dans l'Hiſtoire des Chinois. C'eſt la Religion du peuple, des femmes & des eunuques. Les Sectateurs de ce culte adorent quantité d'Idoles : ils ont des Temples & quelques Prêtres pour les deſſervir. Ces Temples conſiſtent dans de ſimples apentis ouverts de tous les côtés : leur forme eſt pour l'ordinaire un quarré long. On n'y voit point d'autel. Quelques Idoles ſuſpendues au milieu du faîte, ou poſées ſur des planches, font tout l'ornement de ces édifices groſſiers. Leur ſol eſt ordinairement élevé de quelques pieds, pour les garantir de l'inondation. On y monte par des dégrés qui regnent tout autour.

La Religion de Fo ſe ſoudiviſe ici en pluſieurs Sectes, dont la plus conſidérable eſt celle de *Lanzo*. Ses partiſans

ſont profeſſion ouverte de magie, & ſe ſont acquis une grande autorité parmi le peuple. Ils ſe mêlent principalement d'annoncer l'avenir : leurs prédictions paſſent pour des oracles du Ciel. On diſtingue pluſieurs claſſes de ces devins. Les uns s'appellent *Thay-bou* ; on les conſulte particulierement ſur les mariages, ſur les bâtimens & ſur d'autres entrepriſes de même nature. Tous les devins de cette claſſe ſont aveugles.

Les *Tay-bou-to-ni* ſont une autre eſpece de magiciens, auxquels on a recours dans les maladies. On leur attribue auſſi le pouvoir de chaſſer les eſprits malfaiſans. Lorſqu'un malade les conſulte, dit Baron, » ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient du diable, ou de quelques » Dieux de l'eau : leur remede ordinaire eſt le bruit des timbales, des » baſſins & des trompettes. Le conjurateur eſt vêtu d'une maniere bizarre, chante fort haut, prononce, au » bruit dès inſtrumens différens mots » qu'on entend d'autant moins qu'il » tient lui-même à la main une petite » cloche qu'il fait ſonner ſans relâche. » Il s'agite, il ſaute : &, comme on n'a

Baron, cité dans l'Hiſt. des Voyages, T. IX. Liv. II.

» recours à ces impoſteurs qu'à l'extrê-
» mité du mal, ils continuent cet exer-
» cice juſqu'au moment où le ſort du
» malade ſe déclare pour la vie ou pour
» la mort. Il ne leur eſt pas difficile alors
» de conformer leur oracle aux circon-
» ſtances «.

Les devins, qu'on appelle *Thay-delis* ſont conſultés ſur le choix des lieux les plus favorables pour enterrer les morts. Ce choix eſt d'une grande importance pour les Tonquinois qui regardent les devoirs funebres comme un acte eſſentiel de religion. Quelque Secte qu'ils profeſſent, ils ont à cet égard quantité de foibleſſes ſuperſtitieuſes, dont les grands ne ſont pas plus exempts que le peuple. Ceux qui admettent un état futur croyent que les ames, au ſortir du corps, deviennent autant de Génies, nuiſibles ou propices aux hommes, ſuivant le ſoin qu'on a de pourvoir à leur ſubſiſtance. Si leur famille les aſſiſte, elles vivent dans une délicieuſe aiſance, & elles ne font aucun mal : ſi on néglige de les ſecourir, elles errent dans le monde, elles ſont ſujettes à toutes ſortes de beſoins ; &, pour ſe procurer les ſecours qui leur manquent, elles ſe trou-

vent ſouvent réduites à tourmenter les vivans.

Les Tonquinois obſervent avec une attention ſuperſtitieuſe le jour & l'heure du décès de leurs proches. Si une perſonne expire le même jour & à la même heure que ſon pere, ou quelqu'un de ſes plus proches parens eſt né, on regarde cela comme un préſage très-funeſte pour ſes héritiers : on ſe garde bien alors d'inhumer au hazard le corps du défunt : on conſulte les devins touchant le lieu & le jour de la ſépulture. Quelquefois deux ou trois ans ſe paſſent avant qu'on ait obtenu des réponſes préciſes, & les éclairciſſemens qu'on exige. Pendant ce tems le corps enfermé dans un cercueil, reſte en dépôt dans un lieu particulier de la maiſon. Plus les funérailles ſont différées, plus leur dépenſe augmente : car les plus proches parens du mort ſont obligés d'offrir trois fois le jour ſur ſon cercueil pluſieurs ſortes de viandes, d'entretenir au même lieu des flambeaux & des lampes qui brulent continuellement, de jetter dans un braſier différens parfums & pluſieurs figures de papier doré, repréſentant des chevaux, des éléphans, & d'autres choſes qu'on

croit pouvoir ſervir à l'uſage du mort. Un devoir indiſpenſable oblige les autres parens à venir ſe proſterner pluſieurs fois le jour devant le cercueil, avec des lamentations & des cérémonies fort triſtes. Je n'ai pas beſoin d'avertir que ces uſages ne ſe pratiquent avec une certaine rigueur que dans les conditions opulentes : les pauvres n'ont pas le moyen d'obſerver toutes ces formalités diſpendieuſes : ils ne gardent leurs morts que douze ou quinze jours.

Ces peuples ſont fort jaloux de ſe procurer de leur vivant un beau cercueil, autre fantaiſie dont les Chinois leur ont inſpiré le gout. Les morts ſont revêtus de leurs plus riches habits. Dans les conditions aiſées les hommes ont ſept robes les unes ſur les autres, & les femmes neuf. On met dans la bouche des riches pluſieurs petites pieces d'or & d'argent, avec de la ſemence de perles ; & dans la bouche des pauvres des piéces de cuivre & d'autres bagatelles. On croit par-là garantir les morts de l'indigence dans l'autre monde, & mettre les vivans à l'abri de leurs perſécutions. On n'employe point de clous dans la conſtruction des cercueils : ce ſeroit commettre une eſpece d'attentat

envers les morts; mais les planches s'uniſſent & ſe calfatent avec un ciment précieux, dont Baron vante la compoſition, ſans nous apprendre en quoi elle conſiſte.

Lorſque le lieu de la ſépulture eſt arrêté, on y porte le corps avec des cérémonies très-lugubres. Les fils l'accompagnent, vêtus de groſſes robes de toile griſe, le corps incliné, ayant à la main un bâton ſur lequel ils s'appuyent, comme des gens que la douleur accable. Les femmes & les filles ont la tête couverte d'un voile de même étoffe & de même couleur, qui les dérobe aux regards de tout le monde. Elles font retentir l'air de leurs cris & de leurs gémiſſemens. Dans le cours de la marche l'aîné des fils ſe proſterne pluſieurs fois devant le cercueil, & le laiſſe paſſer ſur ſon corps: ce qu'on regarde ici comme un acte éclatant de piété filiale. Lorſqu'il ſe releve, il pouſſe des deux mains le cercueil en arriere, comme pour rappeller ſon pere à la vie. Le reſte des funérailles n'a preſque rien qui différe du cérémonial Chinois. Le deuil eſt auſſi le même, ſoit pour la durée, ſoit pour la forme des habillemens.

CHAPITRE II.

DE LA COCHINCHINE.

LA COCHINCHINE, ancienne Province du Tonquin, compoſe depuis plus de trois cens ans un Royaume particulier, indépendant de cet Etat, mais tributaire de la Chine, aux mêmes conditions que le Tonquin. J'ai parlé dans l'autre Chapitre de l'origine & des principales circonſtances de ce démembrement : je me bornerai dans celui-ci à donner quelques notions concernant le pays même, & le génie particulier de ſes habitans.

ARTICLE I.

Notions Géographiques concernant la Cochinchine.

LA COCHINCHINE eſt ſituée ſous la Zone torride. Elle s'étend, ſuivant le P. de Rhodes, depuis le douziéme degré juſqu'au dix-huitiéme; & ſuivant Salmon, depuis le huitiéme degré juſqu'au dix-ſeptiéme, latitude

ſeptentrionale. Salmon lui donne plus de cinq cens milles de longueur : mais il ajoute que ſa largeur eſt beaucoup moindre. Ce Royaume eſt borné à l'Orient par la Mer de la Chine : à l'Occident par les Royaumes de Laos & de Camboye : au Sud par le pays de *Champa* ou de *Chiampa*, petit Royaume tributaire de la Cochinchine : & au Nord par le Tonquin.

On diviſe la Cochinchine en cinq ou ſix Provinces dont la principale eſt celle de *Sinuva* qui confine avec le Tonquin. Le pays eſt fort peuplé : on y compte pluſieurs villes, mais toutes aſſez mal bâties. La capitale du Royaume ſe nomme *Kehué* : c'eſt-là que le Roi fait ſa réſidence.

Salmon l'appelle *Foëfoë*.

La Cochinchine, qui à l'Orient eſt baignée par la Mer, a pluſieurs ports très-sûrs, d'un accès facile, & ſi profonds, qu'on trouve partout, même aux approches du rivage, juſqu'à ſoixante & quatre-vingts braſſes d'eau. On voit le long des côtes pluſieurs Iſles, ſoumiſes aux Cochinchinois. On les appelle *Kondore*, ou *Pulokondore*, & elles ſont ſituées au huitiéme degré de latitude ſeptentrionale. La plus conſidérable a quinze milles de longueur, ſur

neuf de large. Ces Iſles produiſent quantité d'arbres utiles, entr'autres l'arbre appellé *Damar*, dont on tire une ſorte de térébenthine. On y recueille auſſi beaucoup de fruits, comme le *Mangoës* qui eſt une eſpece de raiſin, la noix muſcade, du coco ſauvage, &c. On y trouve des coquillages de toute eſpece, & ſurtout une grande quantité de tortues dont les habitans tirent une huile qu'ils vendent dans le continent. Dampierre raconte que ces Inſulaires ſont ſi peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les menent à bord des navires étrangers, & les proſtituent eux-mêmes aux matelots.

Les Anglois, ſur la fin du dernier ſiécle, entreprirent d'établir une Colonie dans les Iſles de Kondore, & bâtirent une fortereſſe qu'ils environnerent d'une paliſſade. L'ouvrage n'étoit conſtruit que de terre, & l'on y plaça quelques batteries pour le défendre. Mais cet établiſſement fut renverſé en 1705, par la trahiſon de quelques ſoldats Macaſſarois que les Anglois avoient à leur ſervice. Ces traîtres ayant mis le feu à la fortereſſe, ſurprirent les Anglois pendant leur ſommeil, & les égorgerent.

Les Iſles de Kondore ſont environ-

nées de plusieurs écueils, connus des Européens sous le nom de *Paracelles*, & célebres par quantité de naufrages. Les disgraces fréquentes qui arrivent dans ce parage engagent le Roi à y envoyer, dans certains tems de l'année, plusieurs bâtimens pour pêcher les balots de marchandises & d'autres débris. L'an 1714 l'*Arion*, fameux vaisseau Européen, y périt.

La Cochinchine est un pays très-fertile en ris. Les inondations réglées qui arrivent tous les ans vers le milieu de l'automne contribuent principalement à cette abondance. Elles submergent le pays pendant deux mois, & y laissent un limon qui engraisse les campagnes. Dans cette saison on ne peut voyager qu'en barques, & l'on ne seroit point en sûreté dans les maisons, si elles n'étoient toutes élevées sur des piliers, qui laissent aux eaux un passage libre.

On trouve des carrieres de marbre dans cette contrée, des mines de fer, & même d'or. Mais sa principale richesse consiste dans le poivre & dans la soye. Cette derniere marchandise est si commune, qu'on ne se sert point d'autre matiere pour les filets des pêcheurs, & pour les cordages des navires. Le

sucre

ſucre eſt très-abondant à la Cochinchine & ne vaut communément que deux ſols la livre. On en tranſporte beaucoup au Japon. Ce pays produit auſſi pluſieurs bois odoriférans & précieux, comme le bois d'aigle & le calambak. On y trouve du thé, mais d'une qualité médiocre, du *pinang*, du bétel & d'autres drogues. Ces nids d'oiſeaux ſi exquis & ſi recherchés des Aſiatiques, s'y trouvent auſſi : mais le P. de Rhodes a tort d'avancer, contre le témoignage formel de quantité de Voyageurs, que ces nids ne ſe rencontrent que dans la Cochinchine. Cet Ecrivain ajoute qu'il croît dans ce pays une eſpéce d'arbre dont les fruits reſſemblent à de gros ſacs remplis de chataignes. » Un ſeul de ces ſacs, dit-il, » fait la charge d'un homme. Auſſi la » Providence ne les a-t-elle pas fait ſortir des branches qui n'auroient pas » la force de les ſoutenir, mais du » tronc même. Le ſac eſt une peau fort » épaiſſe dans laquelle on trouve quelquefois cinq cens chataignes plus » groſſes que les nôtres. Mais ce qu'elles ont de meilleur eſt une peau blanche & ſavoureuſe qu'on tire de la » chataigne avant que de la cuire ».

De Rhodes, cité dans l'Hiſt. des Voyag. Tom. IX. Liv. II.

On voit à la Cochinchine les mêmes animaux qu'au Tonquin, des ſinges, des buſtes, des bœufs, des porcs, des chevaux, des tigres & des éléphans. Les dents d'éléphant ſont un des principaux revenus du Prince. Les tortues de terre ſont très-communes dans ce pays.

ARTICLE II.

Du gouvernement civil & eccléſiaſtique de la Cochinchine.

LE Gouvernement de la Cochinchine eſt deſpotique : le Roi diſpoſe ſouverainement de toutes les Charges de l'Etat : la fortune & la vie des particuliers ſont dans ſes mains. Nul citoyen ne peut l'aborder, ni lui préſenter une requête, ſans s'adreſſer auparavant à ſes Miniſtres. Le Monarque donne ſes audiences à la porte de ſon Palais dans une litière haute & dorée, qui reſſemble aſſez à une cage. Ceux à qui l'on accorde la permiſſion de paroître en ſa préſence, doivent toujours être à la diſtance de quatre-vingts pas. S'il ſe montre en public, ce qui arrive très-rarement, tout le monde eſt obligé

de ſe proſterner, le viſage contre terre.

Les Provinces ſont gouvernées par des Mandarins & par différens Tribunaux de Juſtice. Les Mandarins convaincus de malverſation ſont punis de mort : mais il eſt rare que les plaintes des peuples pénétrent juſqu'aux oreilles du Prince. Les loix du pays ſont très-rigoureuſes : la trahiſon & le crime de leze-Majeſté ſont châtiés d'un ſupplice terrible, & la peine s'étend ſur tous les parens du traître. Les autres délits capitaux ſe puniſſent par la mort ou par la mutilation de quelque membre. Mais les préſens ont ici le même pouvoir qu'au Tonquin & font ſouvent abſoudre les coupables. Salmon rapporte, ſur le témoignage de pluſieurs Hollandois, qu'un aſſaſſin qui avoit été condamné à perdre une main, ſe racheta du ſupplice au moyen de quelques bagatelles qu'il donna à ſes Juges.

Les impôts du Royaume ſe payent communément en ſacs de ris qui ſe dépoſent dans des magaſins royaux, conſtruits dans pluſieurs endroits de l'Empire. Cependant toutes les Provinces ne ſont pas ſujettes à ce tribut ; mais elles ont d'autres charges. Les unes fourniſſent des eſclaves au Prince,

d'autres des ſoldats ; quelques-unes des vaiſſeaux, d'autres des chevaux & des fourages. Lorſque le Roi entreprend une guerre contre ſes voiſins, tous ſes ſujets ſont obligés de marcher & de ſe ranger ſous ſes drapeaux. Ces troupes s'aſſemblent en très-peu de tems, & témoignent en ces occaſions beaucoup de bonne volonté.

Les Cochinchinois ſont perpétuellement en guerre avec les Tonquinois : mais il eſt rare que ces peuples décident leurs querelles dans une bataille rangée. Leurs guerres conſiſtent dans des incurſions ſubites & paſſageres ou tout au plus dans de petits combats entre les partis qui ſe rencontrent. Les Cochinchinois ont une haine ſi implacable pour les Tonquinois, que, lorſque ceux-ci ſont jettés par la tempête ſur les côtes de la Cochinchine, on les condamne à un rude eſclavage. Au reſte Salmon obſerve que tous les étrangers, de quelque endroit qu'ils viennent, reçoivent en pareil cas le même traitement.

Le Roi réſide, comme on l'a dit, à *Kéhué*, capitale de la Cochinchine Tous les gens attachés au ſervice du ſerrail doivent être Eunuques. Le Pa

lais du Roi, quarré dans ſa forme, a une double enceinte, l'une de terre & de bois, l'autre de pierre. Celle-ci eſt la plus intérieure. Avant que d'arriver à l'appartement du Prince, on traverſe ſix ou ſept portes. La premiere qui eſt la plus grande, eſt défendue par trois piéces d'artillerie de dix-huit livres de balles. Chaque piéce eſt couverte d'un drap de ſoye jaune, broché d'or. Ce Palais eſt flanqué à droit & à gauche de boulevarts, bordés de quatre cens canons de différente grandeur, les uns de fer & les autres de bronze. Quatre de ces piéces ont été fondues à Amſterdam en 1656 : toutes les autres viennent des Portugais. Car les Cochinchinois ignorent l'art de fondre l'artillerie, quoique ce ſecret ſoit connu des Tonquinois leurs voiſins. Le Roi habite quelquefois un autre Palais, bâti dans le voiſinage du premier, ſur les bords d'une riviere. Ce n'eſt proprement qu'une maiſon de plaiſance dont l'enceinte eſt formée par une paliſſade. Sa forme reſſemble à un grand navire Chinois : ſa diſtribution eſt élégante & commode.

La Religion des Cochinchinois eſt la même que celle des Tonquinois,

c'eſt-à-dire, que le Roi & les Mandarins ſuivent la loi de Confucius, tandis que le peuple embraſſe la Secte de Foë & s'abandonne à une groſſiere idolatrie. Les Temples ſont conſtruits de terre & de bois, & couverts de paille. Leur entretien eſt ſi négligé qu'ils tombent la plûpart en ruine. Souvent lorſqu'on veut faire quelque ſacrifice ſolemnel, on eſt obligé de conſtruire à la hâte une méchante cabane, qu'on convertit enſuite en cabaret ou en écurie. Le porc eſt la victime la plus ordinaire que ſacrifie le peuple : ils ne craignent point de répandre le ſang des animaux, contre le préjugé preſque général de tous les Indiens.

Des Miſſionnaires Européens ont eſſayé de convertir ces peuples à l'Evangile. Les peres Buzoni & Carvaille Jéſuites, ouvrirent cette Miſſion en 1615. Le P. de Rhodes & cinq autres Religieux du même ordre ſe rendirent à la Cochinchine en 1624, & y firent d'aſſez grands progrès. Des Hollandois jettés par la tempête ſur les côtes de la Cochinchine, l'an 1714, rendirent témoignage qu'ils avoient trouvé dans le pays pluſieurs Miſſionnaires François & Portugais, entre leſque

Salmon, *Etat de la Cochinchine.*

il y avoit un Evêque. Ils furent accueillis fort charitablement par les Jésuites François de qui ils apprirent que dans la seule Province de *Hoë* il y avoit jusqu'à dix mille Chrétiens & plus de quarante Eglises.

ARTICLE III.

Mœurs des Cochinchinois.

LE P. de Rhodes & d'autres Voyageurs vantent la douceur & l'humanité des habitans de la Cochinchine. Mais les Hollandois, qui en ont été fort maltraités, les représentent comme un peuple cruel, perfide, injuste & ingrat, adonné au larcin, aux rapines & aux extorsions. Ils ajoutent que c'est une nation très-orgueilleuse. Leur vie est sobre, comme celle de tous les autres peuples de l'Orient. Ils se nourrissent principalement de ris & de poisson. Ces vivres sont ici à très-bon compte : Salmon assure que pour six deniers de France on a du ris, des légumes & même du poisson pour la subsistance d'un jour. Ils ne font point la cuisine dans leurs maisons de peur des accidens du feu : mais ils préparent leurs viandes

Salmon, *Etat de la Cochinchine.*

hors de leurs habitations ſur le bor des rivieres, dans le voiſinage deſque les la plûpart de leurs villes ſont bâtie Auſſi-tôt que le vent de Mer commer ce à ſouffler, un ſoldat fait la ronde ſu le rivage, frappant ſur une eſpéce d tambour, & à ce ſignal chacun do éteindre ſon feu. Ces peuples ſont d'ur luxure effrénée. Les courtiſannes abor dent dans le pays, & ſe livrent à tou le monde pour une très-légere rétribu tion. Les maris proſtituent ici leu femmes de même qu'au Tonquin.

Les maiſons ſont bâties de canne entrelaſſées qu'on enduit d'un peu d terre ou de chaux : leurs murailles re ſemblent aux parois d'une corbeill Les toits ſont couverts de paille ou d feuilles de coco. Dans les lieux ſujets l'inondation, ces cabanes ſont élevé ſur des piliers de bois. On voit quel ques maiſons à deux étages : mais l plûpart n'ont que le rez-de-chauſſé Les fenêtres ſont fermées par des cha ſis garnis de papier Japonnois, ou d nacres tranſparentes. Des paravents d différente grandeur forment la diviſio des chambres. Les planchers ſont cou verts de nattes qui ſervent de ſiéges & même de lits. Néanmoins dans l

maiſons opulentes on voit des chaiſes longues, hautes de deux ou trois pieds qui regnent autour de l'appartement.

Leurs armes ſont la lance, l'arquebuſe, l'épée, & certains couteaux grands & recourbés qu'ils ſuſpendent au haut de leurs lances. Leurs navires ſont longs & étroits : les planches ſe joignent avec des brins de cannes : les voiles ſont en forme de coquilles. Ils ont une eſpéce de galeres que les Anglois appellent *Millepieds*, à cauſe de la multitude des rames. Ces bâtimens ſervent principalement dans la guerre, ſoit pour tranſporter les hommes, ſoit pour voiturer l'artillerie. De Rhodes aſſure que le Roi de la Cochinchine entretient une flotte de cent cinquante vaiſſeaux.

Dans les voyages ils vont à cheval, ou ils ſe font porter dans une eſpéce de filet ſuſpendu à deux bâtons que deux hommes ſoutiennent ſur leurs épaules. Il n'y a point d'autres voitures pour les voyages qui ſe font par terre. Mais comme le pays eſt coupé d'un grand nombre de rivieres, ſur le bord deſquelles ſont conſtruites la plupart des habitations, il y a plus de commodité à voyager par eau.

Les villes de la Cochinchine ſont

toutes ouvertes & ſans défenſe. Le
Voogt cité par Salmon. rues & les places ne ſont point alignées
dans certains quartiers les maiſons ſon
extraordinairement preſſées : ailleu
elles ſont éloignées les unes des autre
& comme éparpillées. Après *Kehué*, l
capitale du Royaume, une des princi
pales villes eſt Taifoe. *Voogt* lui donn
deux milles de longueur. Les Chinoi
y ont pluſieurs maiſons de pierre &
un Temple. Ils poſſedent d'autres éta
bliſſemens conſidérables dans pluſieu
villes de la Cochinchine, où ils ſe ré
fugierent en grand nombre vers le mi
lieu du dernier ſiécle, lorſque les Tar
tares ſubjuguerent l'Empire Chinois
Ils vivent ſous la protection de certain
chefs qu'ils éliſent eux-mêmes.

L'argent eſt ici très-rare : un homm
qui poſſéde quatre-vingts ou cent pia
ſtres eſt cité pour ſon opulence. On n
voit ni or ni argent ſur les habits : ſ
le hazard fait tomber dans leurs main
quelque étoffe précieuſe, ils la jetten
au feu pour en tirer l'argent ou l'or
ne faiſant aucun cas de la façon ni d
travail. Ainſi le faſte & le luxe ſont ab
ſolument bannis de cette contrée. Ce
pendant les gens aiſés ne laiſſent pas en
certaines occaſions de traiter aſſez ſplen

dideinent leurs amis, leurs parens & même les étrangers. De Rhodes assure que les tables de la Cochinchine ne le cédent point à celles d'Europe, pour le choix ni pour la préparation des viandes. Les jours de fêtes, le peuple s'assemble dans les places publiques, & se rangeant en cercle sur des nattes, chacun mange le dîner qu'il a apporté. Il y a ici des Baladins qui jouent des farces dans les rues ou dans les maisons particulieres, principalement dans celles où l'on donne quelque grand repas.

Ces peuples vivent dans une ignorance profonde de toutes les sciences; mais ils sont fort adroits dans les arts méchaniques. Ils fabriquent des étoffes de soye, fort supérieures à celles du Tonquin. Ils connoissent l'usage des chapelets pour faire monter l'eau : ils ont des moulins pour le sucre. L'usage de l'artillerie leur est familier, & l'on prétend même qu'ils ajustent avec autant & plus d'industrie que nos meilleurs canoniers. Mais ils ignorent l'art de fondre le canon & de fabriquer toute espéce d'armes à feu.

Leur année commence vers la fin de Janvier : ils la partagent en douze lu-

nes : de trois en trois ans ils ont un année biſſextile de treize lunes.

Leur commerce avec les étranger n'eſt pas fort conſidérable. L'aloës, l bétel, la ſoye, le coton, le bois de ſa pan, la cire, le ſucre & la caſſe ſon les principales marchandiſes qu'ils débitent au-dehors. Les Chinois enleven la plus grande partie de ces denrées & tirent preſque toute l'utilité de c commerce.

L'unique monnoie qui ait cours dan ce pays conſiſte dans des piéces de cuivre frappées à la Chine, & ſemblable à celles dont on ſe ſert dans le Tonquin

CHAPITRE III.

DE LA CORÉE.

ARTICLE I.

Particularités concernant l'Hiſtoire ancienne des Coréens. En quoi conſiſte leur dépendance de la Chine.

LE ROYAUME que les Européens appellent *Corée*, n'eſt connu en Aſie que ſous le nom de *Trozembouc* ou de *Kauli*. Cette région étoit autrefois habitée par diverſes nations qui avoient chacune leurs loix, leurs coutumes & leurs Princes particuliers. Les Annales de la Chine nous apprennent qu'une de ces principales Colonies s'appelloit *Kau kiu-li*, & deſcendoit des Tartares, qu'on doit peut-être regarder comme les premiers habitans de la Corée. Dans la ſuite, ces différentes nations ſe réunirent ſous un chef commun, & compoſerent un ſeul Royaume & un même peuple.

Ki-tſé paſſe pour le premier Roi des Coréens; il étoit neveu d'un Empereur

Mémoires du P. Régis, cités par le P. du Halde.

de la Chine nommé *Gheou* ou *Tcheou*. Son oncle le fit empriſonner, pour le punir de lui avoir donné quelques avis trop libres. Mais *Gheou* ayant été détrôné par *Vou-vang*, fondateur de la troiſiéme Dynaſtie Chinoiſe, *Ki-tſé* fut remis en liberté. Ce bienfait ne put faire oublier à *Ki-tſé* que *Vou-vang* étoit un uſurpateur; & pour ne point obéir à un Prince qui avoit enlevé la Couronne à ſa famille, il ſe retira en Corée, & ſoumit à ſes loix les nations diverſes qui habitoient ce pays. Le P. du Halde rapporte cet événement environ à l'année 1120 avant Jeſus-Chriſt. *Ki-tſé* gouverna ſes nouveaux ſujets avec beaucoup de ſageſſe. Il polit & civiliſa la Corée, où il introduiſit les loix de la Chine.

Ce Prince porta le titre de *Vang*, c'eſt-à-dire, de Roi, & le laiſſa à ſes deſcendans qui en jouirent pendant près de neuf cens ans. Mais vers l'an 246 avant Jeſus-Chriſt, *Tchuang-ſiang-vang* fondateur de la quatriéme Dynaſtie Chinoiſe, ſubjugua la Corée & réduiſit ſes Rois au titre ſubalterne de *Hean* * qui ne leur donnoit qu'un

* Le P. du Halde fait répondre ce titre à celui de Marquis.

autorité très-bornée. Quarante ans après, un Prince de la famille de *Ki-tsé*, nommé *Chun*, reprit le titre de *Vang*. Mais il n'en jouit guères, ayant été détrôné vers l'an 200 avant Jesus-Christ. C'est en lui que s'éteignit la race de *Ki-tsé*, laquelle régna environ neuf cens quarante ans.

La Dynastie qui succéda reconnoît pour son fondateur un avanturier Chinois, nommé *Vey-man* ou *Nyang*, né dans la Province de *Pe-tche-li*, lequel s'étant mis à la tête de quelques bandits, parvint à s'emparer du Trône. Pour affermir son usurpation, il rechercha successivement l'appui de plusieurs Monarques Chinois, & il obtint enfin le titre de *Vang*, sous le régne de l'Empereur *Weng-ti*.

La Royauté ne resta pas long-tems dans la famille de cet usurpateur. Environ l'année 110 avant Jesus-Christ, *Yeu-kiu*, petit-fils de *Vey-man*, fut massacré, & les Chinois profitant du trouble où cet événement plongea le Royaume, s'emparerent pour la seconde fois de la Corée. Une partie du pays fut annexée à l'ancienne Province de *Leao-tong*, aujourd'hui appellée *Chan-tong*. Le reste fut partagé en quatre

Provinces dont le gouvernement fu confié à des Vice-rois. L'an 25 avan Jéſus-Chriſt, la Monarchie Coréenne ſ releva : mais ſes Rois ſe ſoumirent payer un tribut à l'Empereur de l Chine.

Depuis ce tems la Corée a ſubi plu ſieurs révolutions ; tantôt eſclave de Chinois, tantôt tributaire, quelque fois indépendante, preſque toujours e guerre avec ce peuple. Les Japonois & les Tartares l'ont auſſi ſoumiſe en di vers tems. Les premiers lui firent l guerre dès le ſixiéme ſiécle, & ſubju guerent une partie de ſes Provinces. Il y poſſédent encore aujourd'hui un pet territoire, appellé *Tſioſi-in*, ſitué ſ la frontiere maritime la plus proche d *Tſuſſima*, une des Iſles dépendantes d Japon. Pour ce qui eſt des Tartares, l voiſinage les a mis à portée de fai pluſieurs excurſions dans ce Royaum qu'ils ont ravagé & même conquis pl d'une fois. La plus mémorable de c excurſions eſt celle qu'ils firent vers milieu du dernier ſiécle & qui précéc immédiatement la révolution fameu qui mit un de leurs Princes ſur Trône de la Chine. Ils commencere par ſubjuguer la Corée, & de-là ils

répandirent dans l'Empire Chinois, dont ils firent la conquête. Les Annales de Corée s'expliquent d'une maniere très-confuſe ſur la plûpart de ces événemens, & l'on en trouve à peine quelques veſtiges dans celles de la Chine. Ainſi je me diſpenſerai de m'étendre davantage ſur l'hiſtoire des Coréens. Je me contenterai de remarquer que leurs Rois doivent aux Monarques de la Chine un tribut & des hommages qui ſe renouvellent tous les ans. Le P. du Halde ne nous dit point à quoi monte ce tribut : mais il nous apprend que les Rois de Corée, à leur avénement au Trône, ſont obligés de ſe faire confirmer par l'Empereur de la Chine qui envoye deux Mandarins pour leur conférer le titre de *Kouévang*, c'eſt-à-dire, de *Roi*. Le Prince reçoit à genoux cette eſpéce d'inveſtiture, & paye pour cela 800 *taëls*, qui ſont 400 piſtoles de notre monnoie. Rien ne prouve davantage la dépendance des Rois de Corée, qu'une ſupplique préſentée en 1694 par un de ces Princes à l'Empereur *Cang-hi*, pour ſolliciter la permiſſion de donner un titre d'honneur à ſa mere. Cette ſupplique eſt conçue en ces termes :

Hiſt. génér. des Voyages, Liv. III. ch. I. T. VI.

» Moi, votre ſujet, je ſuis un hom
» me des plus infortunés. Je me ſui
» vû long tems ſans héritier, juſqu'
» ce qu'enfin il m'eſt né un fils d'un
» concubine dont j'ai cru devoir éle
» ver la fortune à cette occaſion. C'eſ
» de cette fauſſe démarche qu'eſt ven
» tout mon malheur. J'ai obligé l
» Reine *Min-chi* de ſe retirer, & j'a
» fait Reine à ſa place ma concubin
» *Chang-chi*, comme je n'ai pas man
» qué alors d'en informer Votre Maje
» ſté. Mais, faiſant aujourd'hui réflexio
» que *Min-chi* avoit été créée Rein
» par Votre Majeſté; qu'elle a gou
» verné long-tems ma famille; qu'ell
» m'a aſſiſté dans les ſacrifices; qu'ell
» a rendu ſes devoirs à la Reine m
» grand-mere & à la Reine ma mere
» & qu'elle m'a pleuré pendant tro
» ans, je reconnois que j'aurois dû l
» traiter plus honorablement, & j
» ſuis extrêmement affligé de m'êt
» conduit avec tant d'imprudence. Er
» fin, pour me rendre aux deſirs c
» mon peuple, je ſouhaiterois aujou
» d'hui de rétablir *Min-chi* dans ſc
» ancienne dignité, & de faire rentr
» *Chang-chi* dans ſa condition de co
» cubine. Par ce moyen le bon ord

» régnera dans ma famille, & la réfor-
» mation des mœurs commencera heu-
» reuſement dans mon Royaume.

» Moi, votre ſujet, quoique, par
» mon ignorance & ma ſtupidité, j'aie
» fait une tache à l'honneur de mes an-
» cêtres, j'ai ſervi Votre Majeſté de-
» puis vingt ans, & je ſuis redevable de
» tout ce que je ſuis à votre bonté qui
» me ſert de bouclier & qui me prote-
» ge. Je n'ai point d'affaire, publique
» ou particuliere, que je veuille vous
» cacher; & c'eſt ce qui m'a fait pren-
» dre deux ou trois fois la hardieſſe de
» ſolliciter Votre Majeſté ſur celle-ci.
» J'ai honte à la vérité de ſortir des
» bornes de mon devoir; mais comme
» il eſt queſtion du bien de ma famille
» & des deſirs de mon peuple, j'ai crû
» que, ſans bleſſer le reſpect, je pouvois
» préſenter cette ſupplique à Votre
» Majeſté.

Cette requête fut envoyée au Tribunal des Rites, qui jugea qu'elle étoit juſte. En conſéquence on envoya en Corée des Commiſſaires pour rétablir la Reine dans ſa premiere dignité, & pour deſtituer la concubine. Mais l'année ſuivante, ce Prince imbécile, ayant préſenté à l'Empereur une autre ſuppli-

que dont les termes parurent peu reſ pectueux, on le condamna à payer un amende de dix mille onces d'argent.

Lorſque l'Empereur de la Chine en voie quelque Ambaſſadeur en Corée le Roi va le recevoir en perſonne hor de la ville, accompagné d'une troup nombreuſe de courtiſans & de garde Au contraire les Ambaſſadeurs de Co rée ne reçoivent à la Chine que de diſtinctions médiocres. Ils ſont obligé de céder le pas aux Mandarins de l premiere claſſe. On les loge dans un maiſon particuliere, où on les tien dans une eſpéce de captivité : jamai ils n'en ſortent qu'ils ne ſoient accom pagnés d'une garde qui rend compt de toutes leurs actions. Il eſt vrai qu les Ambaſſadeurs Chinois ne jouiſſen guères ici d'une plus grande liberté Tout l'eſpace qui eſt entre leur logis & le Palais du Roi, eſt bordé d'une trou pe de ſoldats, uniquement occupés ſe donner de main en main des billet qu'on porte au Prince : on les jette toute heure par les fenêtres de la mai ſon où logent les Envoyés, & ils con tiennent un détail exact de leurs action & de toutes leurs paroles.

ARTICLE II.

Position de la Corée. Productions, Commerce du Pays. Sciences & Arts.

LA CORÉE est une grande Péninsule, située entre la Chine & le Japon. Son étendue n'a point encore été déterminée par de bonnes Cartes. Le P. Régis lui donne cent quatre-vingts lieues de longueur du Nord au Midi, & cent vingt de l'Est à l'Oueſt dans sa plus grande largeur. Il établit sa position depuis trente-quatre jusqu'à quarante-trois degrés de latitude septentrionale. Ses habitans la représentent dans leurs Cartes informes sous la figure d'un quarré long, quoiqu'elle ait plusieurs pointes de terre qui s'avancent fort loin dans la Mer. Du côté du Nord elle est contiguë à cette partie de la Tartarie Chinoise, qu'on appelle le pays des *Mantcheoux*. Elle s'y joint par une montagne aussi vaste que haute, sans laquelle la Corée ne seroit qu'une Isle. Outre ce rempart naturel, on a construit de ce côté-là une haute palissade, qui sert de séparation aux deux

Observations Géographiques du Pere Régis, citées dans le P. du Halde, T. I.

Royaumes, & que les Chinois appe
lent *Muteou ching*, c'eſt-à-dire, mu
raille de bois. A l'Oueſt, la Corée
pour aſpect la Province de la Chir
qu'on nomme *Chan-tong*, dont el
n'eſt ſéparée que par une baye : c'eſ
là le paſſage le plus fréquenté pour pa
ſer de Corée en Chine ; car le chem
de la montagne eſt preſque impratic
ble. En hiver la baye ſe traverſe à pie
ſec, parce qu'elle eſt alors couverte
glace. A l'Orient & au Midi le Roya
me a pour bornes le vaſte Océan. H
mel conjecture que du côté du Nor
Eſt la mer de Corée communique
cette partie de l'Océan ſeptentriona
ſituée aux extrémités de l'Europe,
nos navigateurs font tous les ans la p
che des baleines & du hareng. C
prend, dit-il, ſur les côtes de Cor
pluſieurs baleines ſur le dos deſquel
on trouve quelquefois des crocs & d
harpons fabriqués en France & en H
lande. Cela fait croire à ce voyage
qu'au-deſſus de la Corée & du Jap
il y a une Mer qui communique au
troit de Weigats. « Nous demandâm
» ſouvent, dit Hamel, aux matel
» Coréens qui fréquentoient la M
» du Nord-Eſt, quelles terres étoi

Journal de Hamel, inſeré au Tom. VI. de l'Hiſt. des Voyages.

» au-delà : & ils nous répondirent tous » qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût » autre choſe de ce côté-là qu'une Mer » ſans bornes » Nous dirons ailleurs * quelque choſe de plus particulier concernant ce prétendu paſſage de la Mer du Nord dans celle des Indes.

* Au T. II. dans l'Hiſt. des Japonnois, chap. IV, Art. III.

Les rochers & les bancs de ſable qui environnent les côtes de la Corée, en rendent l'abord difficile & périlleux. Au Sud-eſt ſon continent touche preſque au Japon, n'y ayant que douze lieues de diſtance entre *Pouſan*, ville de Corée, & l'Iſle de *Tſuſſima* qui appartient aux Japonnois.

On diviſe le Royaume en huit Provinces qui, ſelon Hamel, contiennent trois cens ſoixante villes, outre un grand nombre de châteaux & de places fortes, qu'on bâtit ordinairement ſur des éminences. Régis ne compte en Corée qu'environ cent cinquante villes dont la capitale s'apppelle *King-ki-tao*.

Le pays eſt arroſé de deux fleuves conſidérables dont l'un ſe nomme *Yalu* & l'autre *Tu-men*. Ils prennent tous deux leur ſource dans la haute montagne qui joint la Corée au Continent

de la Tartarie Chinoiſe. L'un coule
l'Oueſt & l'autre à l'Eſt. Cette mon
tagne eſt toujours couverte de neiges
c'eſt pourquoi les Chinois l'appellen
Chang-pe-chang, & les Tartares *Chan*
alia, c'eſt-à-dire montagne blanche
C'eſt une des plus hautes montagnes d
l'Aſie.

Le climat de la Corée eſt exceſſive
ment froid; ſur-tout dans les contrée
ſeptentrionales. Les neiges y tomber
quelquefois dans une telle abondanc
qu'on eſt obligé de pratiquer des rou
tes par-deſſous, pour aller d'une ma
ſon à l'autre. Dans l'hiver les Coréen
attachent à leurs pieds une petite pla
che, taillée en forme de raquette, q
leur ſert à ſe ſoutenir ſur la neige. I
grand froid réduit les habitans des pa
ties ſeptentrionales à ne vivre que d'o
ge, qui eſt même aſſez mauvais da
ces quartiers. Le ris n'y ſçauroit cr
tre : on n'y recueille point de coto
& le peuple n'a pour vêtemens que
groſſes toiles de chanvre & des pea
de brebis. En récompenſe on y trou
une grande abondance de Gin-ſen
que les Coréens appellent *Niſi*, & d
ils font un grand commerce, ſoit à
Chin

Chine, ſoit au Japon, quoiqu'il ne ſoit pas de la même bonté que celui de Tartarie.

Les autres contrées ſont très-fertiles, & produiſent toutes les choſes néceſſaires à la vie : du ris, du millet & d'autres grains, du coton, du chanvre, de la ſoye. Mais les Coréens ne ſavent pas mettre en œuvre cette derniere matiere, pour en fabriquer des étoffes. Ils ont une eſpece de grain, appellé *Paniz*, dont ils font une boiſſon forte. Les Japonnois leur ont appris depuis un ſiécle à cultiver & à préparer le tabac dont l'uſage étoit abſolument inconnu dans le pays. Comme les Coréens ſont perſuadés que cette plante vient originairement de la Hollande, qu'ils appellent en leur langue *Nampan-kouk*, de-là eſt venu le nom de *Nam-pan koi* qu'ils ont donné au tabac. L'uſage en eſt aujourd'hui général dans le Royaume parmi les deux ſexes : on accoutume même les enfans à fumer dès l'âge de cinq ou ſix ans. La premiere fois qu'on apporta du tabac dans le pays, les habitans l'achéterent, dit-on, au poids de l'argent. Journal de Hamel.

On trouve dans la Corée des mines de fer, de plomb & d'argent, des

peaux de tigres, de martres, de c
ſtors ; beaucoup de beſtiaux de tou
eſpece, & quantité d'oiſeaux domeſ
ques & ſauvages. Régis aſſure qu'il
a ici des chevaux qui n'ont que trc
pieds de hauteur. Hamel y vit des our
des cerfs, des ſangliers & d'autr
eſpeces ſemblables : mais il n'apperç
point d'éléphans. Les *Kaimans* ou *cr*
codiles ſont très-communs dans les r
vieres. Leur dos eſt à l'épreuve c
mouſquet ; mais la peau de leur vent
eſt fort tendre. Ils ont la tête large
le muſeau allongé comme celui d'u
pourceau, la gueule fendue juſqu'a
oreilles, l'œil petit, mais vif, les den
blanches & très-fortes. Ces animau
ne remuent en mangeant que la m
choire ſupérieure ; leur épine eſt cor
poſée d'un long tiſſu de vertebres ;
ont des eſpeces de griffes aux nage
res ; leur queue eſt auſſi longue que
reſte de leur corps. Il s'en trouve da
le pays, dit Hamel, qui ont dix-hu
à vingt aunes de long (1). Ils ſo
également avides de poiſſon & de cha
ſurtout de chair humaine. La Cor

Le même cité dans l'Hiſt. des Voyages, *ubi ſuprà.*

(1) Hamel veut ſans doute parler des a
nes de Hollande, ſa patrie, dont ſept fo
quatre aunes de France.

produit auſſi quantité de ſerpens & de reptiles venimeux.

Les Coréens font leur principal commerce avec les Japonnois, ſurtout avec les habitans de l'Iſle de Tſuſſima. Ces Inſulaires ont un comptoir à *Pouſan*, ville de Corée, où ils portent du papier, du poivre, des bois de ſenteur, de l'alun, des cornes de bufle, & d'autres marchandiſes. Ils reçoivent en échange de l'argent, du plomb, du Gin-ſeng, du coton. Les habitans de la Corée, particulierement les marchands de *Sior*, font auſſi quelque commerce à Pe-king, & dans les autres contrées ſeptentrionales de la Chine, où ils portent leur Gin-ſeng, ainſi que des toiles de chanvre & de coton. Mais ce trafic eſt peu avantageux, à cauſe de la difficulté de la communication & des tranſports. On ne connoît dans le pays d'autres monnoyes que les *Caſis*, ou *Caſies* qui ſont des pieces de cuivre : encore n'ont-elles cours que vers les frontieres de la Chine. Par tout ailleurs les payemens ſe font en petits lingots d'argent, qui n'ont point de marque.

Les Coréens ont appris des Chinois à faire une eſtime particuliere des Scien-

ces. Ils ont des *Lettrés* & des Docteurs qu'on distingue à deux plumes dont leur bonnet est orné. On parvient à ces grades par la voie des examens qui se font annuellement dans les grandes villes, à la maniere des Chinois. Le concours des candidats est toujours fort grand mais pour l'ordinaire les suffrages s'achetent, ce qui rend ces poursuites ruineuses pour plusieurs particuliers. Ceux qui parviennent au Doctorat sont communément pourvus de quelque charge municipale, ou de quelque emploi militaire. Le plus grand objet de l'ambition des Lettrés est d'être à la fois employés dans la robe & dans l'épée. Ceux qui meurent dans la poursuite des dignités, tiennent à honneur d'y être nommés par le Prince avant que d'expirer. C'est une faveur qu'ils payent fort cher.

Toutes les personnes libres font instruire de bonne heure leurs fils dans les sciences du pays. L'éducation n'a rien de sévere chez les Coréens ; mais on tâche d'exciter les enfans par des motifs d'honneur & d'émulation. On leur parle souvent des vertus & du savoir de leurs ancêtres, & l'on ne cesse de leur représenter que l'étude est la

ſeule route qui puiſſe les conduire à la fortune & aux honneurs. Toutes leurs ſciences ſe réduiſent à la connoiſſance de la morale, telle qu'elle eſt enſeignée dans les livres de Confucius.

La Langue Coréenne eſt différente de celle des Chinois, & s'écrit avec des caracteres qui lui ſont particuliers. Le peuple & les femmes n'employent point d'autres lettres dans leurs écritures. Mais les Lettrés ſe ſervent des caracteres de la langue Chinoiſe, & l'étude de cette langue fait même une des principales occupations des Savans. Hamel diſtingue une troiſiéme maniere d'écrire, qui conſiſte en certains ſignes ou caracteres myſterieux, dont il prétend que les Miniſtres & les Mandarins ſe ſervent dans les affaires ſecretes. Les Coréens ont un grand nombre de Livres, ſoit imprimés ſoit manuſcrits. Ils impriment ſur des planches de bois, comme on fait à la Chine. Il y a dans la capitale une Bibliotheque fameuſe, dont le ſoin eſt confié au premier Prince du ſang.

L'ignorance des Coréens eſt extrême en matiere de Géographie. L'opinion commune de leurs Savans eſt qu'il n'y a dans le monde que douze Royaumes,

autrefois dépendans de la Chine : mais devenus libres, disent-ils, depuis la conquête des Tartares. Leurs Cartes géographiques ne s'étendent pas au-delà du Royaume de Siam. Quand les Européens leur parlent des nombreuses régions que l'Europe, l'Afrique & l'Amérique contiennent, les Coréens se mettent à rire : *Comment s'imaginer*, disent-ils, *que le soleil puisse éclairer tant de pays ? il faut que les Européens appellent Royaume, ce qui mérite à peine le nom de petite Isle, ou de misérable écueil.* Cependant quelques-uns de leurs Auteurs disent que la terre renferme plus de quatre-vingts mille pays.

Hamel, cité dans l'Hist. des Voyages. *Ibid.*

ARTICLE III.

Du Gouvernement civil & militaire de la Corée.

LA CORÉE est gouvernée par un Roi qui, bien que vassal & tributaire de l'Empereur Chinois, ne laisse pas d'avoir une autorité sans bornes sur ses sujets. Le fond de toutes les terres lui appartient : nul particulier, de quelque rang qu'il soit, n'a la propriété d'aucun

domaine. Le Roi donne les terres à qui il lui plaît, & pour le tems qu'il veut; & elles rentrent dans le Domaine royal après la mort de ceux à qui il en accorde l'uſufruit.

Le Prince a un Conſeil d'Etat, compoſé de pluſieurs Miniſtres qui s'aſſemblent chaque jour dans ſon Palais. Mais nul de ces Miniſtres n'a droit d'opiner, à moins que le Prince ne l'interroge; & il leur eſt défendu de ſe mêler d'aucune affaire, ſans un ordre exprès. Quand leur conduite eſt bonne, on les laiſſe jouir de leur emploi pendant toute leur vie. On en uſe de même à l'égard des autres Officiers de la Cour: s'ils ſervent bien, ils meurent ordinairement dans leurs charges; mais elles ne paſſent point à leurs enfans. Pour ce qui eſt des Gouverneurs des Places, & des Magiſtrats des Villes & des Provinces, leur emploi n'eſt que triennal. La mort ou le baniſſement ſont les peines ordinaires de leurs malverſations dont le Prince eſt preſque toujours averti par le grand nombre d'eſpions qu'il entretient par tout.

Les richeſſes du Roi conſiſtent dans le produit de ſes Domaines & des droits qui ſe levent ſur les terres qu'il

cede aux particuliers. Il a le dixiéme de toutes les choſes que la terre & la mer produiſent. Ce dixiéme ſe paye en nature, non en argent, & on le dépoſe dans des magaſins royaux, conſtruits dans les villes & dans les villages. La dixme des productions de la terre ſe recueille au tems de la moiſſon, dans les champs mêmes, avant qu'on en ait rien enlevé. Outre ce tribut, dont perſonne n'eſt exempt, chaque particulier qui n'eſt point ſoldat, doit travailler trois mois de l'année pour le Prince. J'ai déja expliqué en quoi conſiſtent ces corvées.

La Juſtice criminelle ne peut être que très-ſévere dans un pays où le gouvernement eſt ſi tyrannique. Les rebelles & les traîtres ſont exterminés avec toute leur race, & la maiſon du coupable eſt raſée. Si une femme tue ſon mari, on l'enterre toute vive juſqu'aux épaules dans un grand chemin. On place près d'elle une hache : chaque paſſant, qui n'eſt pas noble, doit lui donner un coup ſur la tête, juſqu'à ce qu'elle expire. Les Magiſtrats du lieu où l'attentat s'eſt commis, ſont interdits pour un tems. Si c'eſt une ville conſidérable, elle perd ſon Gouver-

Journal de Hamel.

neur, & elle devient dépendante d'une autre ville. On impose le même châtiment aux villes qui se révoltent contre leur Commandant, ou qui lui intentent une accusation injuste.

Un mari qui surprend sa femme en adultere, ou dans quelque autre faute du premier ordre, a le pouvoir de la tuer, pourvu que le délit soit bien prouvé. S'il la met entre les mains des Juges, ils la condamnent à mourir: mais on lui laisse le choix du supplice. Dans ce cas les femmes se font communément couper la gorge. L'adultere, si l'on en croit Hamel, est aussi puni de mort dans les hommes, principalement parmi les gens de qualité. Le pere du coupable, s'il est en vie, ou son plus proche parent, doit faire l'office d'exécuteur. Le patient peut choisir le genre de mort: ordinairement il se fait percer le dos à coups d'épée. Un homme qui n'est point marié, convaincu d'avoir eu commerce avec la femme d'un autre, est puni d'un supplice assez particulier. On le dépouille jusqu'à la ceinture, ne lui laissant qu'un caleçon: on lui barbouille le visage avec de la chaux, on lui passe une fléche dans chaque oreille, on lui attache

ſur le dos un tambour, ou un baſſin de cuivre, & dans cet état les exécuteurs le promenent dans tous les carrefours, frappant de tems en tems ſur le baſſin. Enſuite on ôte au patient ſon caleçon, & on lui applique ſur le derriere quarante ou cinquante coups de bâton.

Un maître qui tue ſon eſclave, même pour une faute légere, n'eſt ſoumis à aucune peine : mais ſi l'on ôte la vie à l'eſclave d'autrui, on doit payer trois fois ſa valeur au maître de l'eſclave. L'homicide commis contre une perſonne libre ſe punit de la maniere ſuivante. On foule le coupable avec les pieds, on lui fait avaller une certaine quantité de vinaigre dans lequel on a lavé le cadavre du mort, & on l'acheve à coups de bâton, qu'on lui applique ſur le ventre. Le ſupplice du vol conſiſte auſſi à fouler aux pieds le criminel, juſqu'à ce qu'il expire. Hamel obſerve que la rigueur de ce tourment n'empêche pas que les Coréens ne ſoient fort adonnés au larcin.

Ceux qui ſont redevables au Roi, ou qui refuſent de payer leurs autres créanciers, ſont condamnés à recevoir la baſtonade ſur les os des jambes; & quinze en quinze jours ce châtiment

ſe renouvelle, juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé le moyen de s'acquiter. S'ils meurent ſans l'avoir fait, leurs parens ſont obligés de payer, ou de ſubir la baſtonade. Cette derniere peine eſt très-commune ici, & n'a rien de flétriſſant. On l'applique tantôt ſur les jambes, tantôt ſur la plante des pieds, & plus ordinairement ſur le derriere. Voici ce que Hamel a vû pratiquer. » Quand la » baſtonade, *dit-il*, ſe donne ſur les » os des jambes, on lie les pieds du cri- » minel ſur un petit banc, large de qua- » tre doigts. On lui met un autre banc » ſous les jarrets, qu'on y attache auſſi » ferme qu'il eſt poſſible. Dans cette » poſture on lui frappe les os avec une » latte de bois d'aune ou de chêne, de » la longueur du bras, un peu ronde » d'un côté, & plate de l'autre, lar- » ge de deux doigts, & de l'épaiſſeur » d'un écu. On ne doit pas donner à la » fois plus de trente coups. Mais deux » ou trois heures après on répete l'exé- » cution, juſqu'au nombre porté par » la ſentence. Lorſqu'un criminel eſt » condamné à recevoir la baſtonade ſous » la plante des pieds, on le fait aſ- » ſeoir à terre, on lui lie les pieds en-

Journal de Hamel, cité dans l'Hiſt. des Voyages. T. VI. Livre III. chap. II.

» ſemble par les gros orteils, on les
» place ſur le bout d'une piece de bois,
» dont le reſte lui paſſe entre les jam-
» bes; & dans cet état on frappe ſur les
» plantes avec un bâton de la groſſeur
» du bras, & long de deux ou trois
» pieds. On donne autant de coups que
» le Juge l'a ordonné. Pour la baſto-
» nade ſur les feſſes, *c'eſt toujours Ha-*
» *mel qui parle*, on dépouille le coupa-
» ble de ſes habits, on le fait étendre
» à terre, la face en bas; on le lie au
» banc, & l'on frappe ſur lui dans cet-
» te ſituation, avec une latte plus lon-
» gue & plus large que la précédente.
» Les femmes prennent un caleçon.
» Cent coups ſont équivalens à la mort,
» & cinquante même ont quelquefois
» produit le même effet. La baſtonade
» ſur le gras des jambes ſe donne avec
» des baguettes de la groſſeur du pou-
» ce. C'eſt le châtiment commun des
» femmes & des apprentis.

Les Gouverneurs particuliers des villes, & les autres Juges ſubalternes, ne peuvent infliger une peine capitale à moins que leur ſentence n'ait été confirmée par le Gouverneur général de la Province. Les criminels d'Etat doivent

être jugés par le Conseil royal, qui lui-même ne peut décider de leur sort sans en instruire le Prince.

Le Gouvernement militaire est réglé avec le même ordre que le Gouvernement civil. Chaque Province a un Général, ou Chef de milice, auquel sont subordonnés quatre ou cinq Officiers, qui commandent chacun un Régiment. Ces Colonels ont sous eux des Capitaines, à chacun desquels on donne le gouvernement de quelque petite ville, ou de quelque forteresse. Il n'y a point de village où l'Etat n'entretienne un Commandant pour y maintenir l'ordre. Les bas Officiers sont obligés de tenir un rôle des soldats incorporés dans chaque troupe, & de le remettre tous les ans au Capitaine. De cette maniere on a toujours un dénombrement exact des gens enrôlés au service du Prince.

Les fantassins sont armés d'un mousquet, d'une épée ou d'une demi-pique, d'un corselet, & d'un casque. Chaque soldat est obligé de se pourvoir à ses dépens de cinquante charges de poudre & de plomb. Les cavaliers ont aussi un casque & une cuirasse; mais au lieu de mousquet, ils portent un arc garni de

fléches. Outre cela ils ont un ſabre, & une eſpece de fouet, ou de fleau armé de pointes. On diſtribue tous les ans à chaque cavalier & à chaque fantaſſin trois pieces de toiles pour s'habiller.

Il y a dans ce pays une eſpece de milice aſſez particuliere. Elle n'eſt compoſée que de Moines dont le nombre eſt ici fort grand. Chaque ville fournit à ſon tour un détachement de ces Religieux, qu'elle tire de ſon diſtrict, & l'on en compoſe ordinairement les garniſons qu'on envoye dans les châteaux & dans les places fortes. Ils obéiſſent à des Officiers de même profeſſion qu'eux : du reſte ils ſont ſoumis aux mêmes reglemens que la milice ordinaire. On prétend qu'ils ſont très-braves, & ils paſſent pour les meilleurs ſoldats du pays.

Le Prince entretient toujours dans la capitale un grand nombre de gens de guerre, dont le principal emploi eſt de faire la garde autour de ſon Palais. Ces mêmes ſoldats l'accompagnent toutes les fois qu'il ſort. Chacun d'eux garde alors un profond ſilence ; & de peur qu'on ne les ſoupçonne de l'avoir rompu, la plûpart mettent dans leur bouche un petit bâton. Ceux qui ſe

trouvent ſur le paſſage du Monarque, doivent tourner le dos, ſans jetter ſur lui le moindre regard. Hamel aſſure que dans ces occaſions le Roi eſt toujours précédé d'un Officier de diſtinction, qui tient une boëte, dans laquelle il met les requêtes & les mémoires que le peuple lui préſente au bout d'une canne. Quelquefois on ſe contente d'attacher ces placets le long des murailles, & ils ſont recueillis par des gens prépoſés. Dans les rues où le Roi paſſe, toutes les portes & toutes les fenêtres des maiſons doivent être fermées. Si quelqu'un, pour ſatisfaire une curioſité indiſcrete, avoit la hardieſſe de les ouvrir, ou de monter ſur les murs & ſur les paliſſades des maiſons, ſon inſolence ſeroit punie ſur le champ.

Comme la Corée eſt une preſqu'Iſle, qui ne tient à la terre que par une montagne preſque impraticable, le Gouvernement tourne ſa principale attention à la défenſe de ſes ports, & entretient pour cet effet une flotte conſidérable. Chaque ville doit équiper un navire. Leurs vaiſſeaux de guerre ont communément deux mâts, & trente rames, à chacune deſquelles il y a cinq ou ſix rameurs : ce qui, joint aux

ſoldats qu'on embarque ne fait guère moins de trois cens hommes d'équipage ſur chaque navire. On les arme de quelques petites pieces d'artillerie, & d'un grand nombre de pots d'artifice. Il y a dans chaque Province un Amiral particulier, chargé de faire tous les ans la revûe des vaiſſeaux que cette contrée fournit, & d'en rendre compte au grand Amiral. Si quelqu'un de ces Officiers manque à ſon devoir, on le condamne à mourir, ou à s'exiler de ſon pays. Souvent même on les punit pour des fautes involontaires. C'eſt ainſi qu'on en uſa en 1666 à l'égard d'un Amiral de Province, qui commandoit une flotte de dix-ſept vaiſſeaux. Comme il étoit à bord d'un grand navire qu'il viſitoit, le feu prit à la chambre des poudres, & fit ſauter la proue. Cinq hommes périrent dans cet accident. La Cour en ayant été informée, on deſtitua l'Amiral, on lui fit donner quatre-vingt-dix coups de bâton ſur les jambes, & on le bannit à perpétuité du Royaume.

Journal de Hamel.

ARTICLE IV.

De la Religion des Coréens.

LA RELIGION de *Foë*, si accréditée à la Chine chez les petites gens, compte aussi beaucoup de Sectateurs en Corée, non-seulement parmi le peuple, mais parmi les grands. Tout le pays est rempli de Temples consacrés à cette Divinité Indienne; mais ils sont bâtis hors des villes, dans l'enceinte desquelles on ne souffre point de Pagodes. Ceux qui n'adorent point *Foë* suivent la loi de Confucius. En général les Coréens s'occupent assez peu du service des Dieux. Les grands, si l'on en croit Hamel, sont fort indévots. Le peuple extérieurement plus religieux, selon son génie, fait quelques contorsions devant ses Pagodes; mais au fond il les révére peu. Dans certaines fêtes solemnelles on s'assemble dans les Temples: chacun allume un morceau de bois odoriférant, qu'il place dans un vase devant l'Idole; après quoi il se retire, faisant au Dieu une profonde révérence. Hamel assure que c'est à quoi se réduit tout leur culte

Mémoires de Régis.

envers la Divinité. Ils ſont à proportion plus religieux envers les morts. Lorſqu'ils perdent un parent ou un ami, ils s'aſſemblent pour honorer ſa mémoire, & ils font pluſieurs offrandes à ſon image par le miniſtere d'un Prêtre. Ce devoir leur paroît ſi indiſpenſable, qu'ils entreprennent quelquefois un voyage de trente ou quarante lieues, dans la ſeule vûe d'aſſiſter à ces cérémonies funebres. La plûpart croyent la Métempſicoſe, & admettent des peines & des récompenſes après cette vie.

Le pays eſt inondé de Moines qui font une profeſſion plus particuliere d'honorer les Dieux. Ils leur offrent deux fois le jour des parfums. Dans les grandes ſolemnités le Supérieur du Monaſtere préſide à ces ſacrifices; tous les autres Religieux y aſſiſtent; le Temple retentit d'un bruit confus de baſſins de cuivre & de tambours. Les Monaſteres, ainſi que les Temples, ſont bâtis hors des villes; chaque Couvent dépend de celle qui a contribué à ſa fondation. Telle ville nourrit dans ſon diſtrict juſqu'à quatre mille Moines, & il y a des maiſons où l'on compte cinq ou ſix cens Religieux. Ils ſont diſtribués en différentes claſſes, les unes

de dix hommes, les autres de vingt, & quelques-unes de trente. Le plus âgé commande, & si ses inférieurs violent la règle, il peut leur faire donner la bastonade. Si le délit mérite un châtiment plus sévere, le coupable est livré au Gouverneur de la ville dont le Monastere dépend.

Ces Moines ne sont point liés par des vœux, & il leur est libre de rentrer dans le monde, quand ils s'ennuyent de la solitude. Leur vie est très-dure : l'Etat les accable d'impôts & de corvées, & la nation les mépriſe. Il y en a qui vivent à la Cour, & on les appelle *les Moines du Roi*. Ceux-ci sont plus estimés, on les charge de plusieurs emplois importans, & ils portent sur leurs habits une marque qui les distingue.

Tous les Moines du pays se rasent les cheveux & la barbe : le commerce des femmes leur est interdit : ils s'abstiennent de la chair de toute espece d'animaux. Ces trois articles leur sont si étroitement recommandés, que si quelqu'un les viole on le chasse du Monastere, après lui avoir donné la bastonade. Le jour qu'on leur rase la tête, on leur imprime sur le bras une marque

qui ne s'efface jamais. Ils vivent de leur travail manuel, du commerce, de la quête & de quelques gratifications que leur donnent les Gouverneurs. Ils s'appliquent auſſi à inſtruire les enfans. Si leurs diſciples veulent ſe faire raſer, on les retient au ſervice du Monaſtere, & ils travaillent pour le compte du maître qui les a inſtruits. Mais à ſa mort ils ſont affranchis de cette ſervitude, & ils héritent même du bien de leur Précepteur, dont ils ſont obligés de porter le deuil.

Il y a ici une autre eſpece de dévots, qui ſe conſacrent au ſervice des Idoles, & qui vivent en communauté. Ils s'abſtiennent de la chair, comme les Moines, mais ils ne ſe raſent point la tête, & ils ont la liberté de ſe marier. Hamel parle auſſi de deux Monaſteres de Religieuſes, qu'il vit à Sior. On ne recevoit dans le premier que des filles nobles : les filles du commun étoient admiſes dans l'autre. Toutes ces Religieuſes avoient les cheveux coupés, elles faiſoient l'Office dans les Temples, & elles vivoient dans le célibat. Mais notre voyageur ajoute que trois ou quatre ans avant ſon retour en Hollande, c'eſt-à-dire, vers l'année 1660, le Roi les

diſpenſa de cette derniere obligation, & leur permit de ſe marier.

La plûpart des Monaſteres ſont bâtis ſur des éminences, dans un lieu riant & commode. La beauté de la ſituation y attire quantité de nobles, qui viennent s'y réjouir avec leurs concubines, & quelquefois avec des femmes publiques. Il eſt vrai que ces déſordres n'arrivent jamais dans les grands Monaſteres : mais on les tolere dans pluſieurs petits Couvens, que la pauvreté force peut-être de recourir à ces honteuſes reſſources : le déréglement y eſt tel, qu'ils reſſemblent plutôt à des maiſons de débauche, qu'à des retraites conſacrées à l'auſtérité.

ARTICLE V.

Mœurs des Coréens : ce que leurs uſages offrent de plus remarquable.

A PARLER en général, les Coréens ſont d'une taille & d'une phiſionomie avantageuſe. Leur naturel eſt doux & ſociable envers les étrangers, excepté ceux qui ont le malheur d'échouer ſur les côtes du Royaume ; car on les traite ici avec la même rigueur

qu'à la Cochinchine. Hamel & trente-cinq autres Hollandois l'éprouverent en 1655, lorſqu'ayant fait naufrage à la hauteur de la Corée, ils ſe ſauverent à la nage dans l'Iſle de *Quelpaert* qui dépend de ce Royaume. On les retint près de quatorze ans dans une affreuſe captivité, dont ils ſe délivrerent enfin en s'échapant ſur une méchante barque. Cependant ce même Hamel témoigne que les étrangers reçoivent toutes ſortes de careſſes des Coréens, principalement des Moines du pays.

Ce peuple eſt ſimple & crédule, mais en même tems très fourbe, menteur & ſujet au larcin. La fraude n'a rien d'infame parmi eux : au contraire ils attachent une eſpece de gloire à ſe tromper les uns les autres. Cependant la mauvaiſe foi eſt de tems en tems réprimée, & ils ont une loi qui annulle les marchés où la lézion eſt manifeſte.

Le Coréen eſt de ſa nature mou, efféminé, adonné au plaiſir & à la débauche. Il aime paſſionnément la danſe & la muſique. Hamel obſerve qu'avant la derniere conquête des Tartares *, le luxe & l'intempérance n'avoient point ici de bornes. L'unique occupation des Coréens étoit de boire, de manger &

* En 1644.

de s'abandonner à toutes ſortes de diſſolutions. Aujourd'hui que le pays eſt réduit à payer un tribut conſidérable à la Chine, le peuple eſt pauvre, & par conſéquent plus induſtrieux & moins corrompu. Il ne s'habille que de toile de chanvre, ou de peaux communes.

L'humeur du Coréen n'eſt rien moins que belliqueuſe: il craint ſa deſtruction, & il met au rang des plus grandes infortunes la triſte obligation d'expoſer ſes jours dans les combats. Les Hollandois, durant leur captivité, apprirent de pluſieurs perſonnes dignes de foi, que dans la derniere guerre contre les Japonnois (*a*), les Coréens abandonnerent leur Roi qui fut tué par le Général ennemi, & ſe cacherent dans les bois où il périt beaucoup plus de monde par la faim que par le fer. Ils ſe comporterent avec la même lâcheté dans la fameuſe invaſion des Tartares dont j'ai parlé. On les a vû fuir plus d'une fois

(*a*) Hamel ne nous apprend rien de particulier touchant cette expédition. Il veut ſans doute parler de celle qui ſe fit vers la fin du ſeiziéme ſiécle, ſous l'Empereur *Tai-koſama*. Il a tort de dire que ce Prince y aſſiſta en perſonne, & qu'il tua de ſa main le Roi de Corée. Voyez l'*Hiſtoire des Japonnois*, chap. IV. art. III.

devant une poignée d'Européens, lorſqu'ils ſe diſpoſoient, ſuivant leur coutume barbare, à piller quelque vaiſſeau qui avoit échoué ſur la côte. Ces peuples ont une telle horreur du ſang, qu'ils prennent la fuite lorſqu'ils en rencontrent les moindres traces. La vûe des malades ne les épouvante guère moins, ſurtout de ceux qui ſont attaqués d'un mal contagieux. On les tranſporte hors des villes & des villages, & on les place au milieu des champs dans des huttes de paille, où leurs plus proches parens ſont chargés de les garder, avec ordre d'avertir les paſſans de s'éloigner de cet endroit. Quelquefois ces miſérables ſe trouvent abandonnés de tout le monde, & on les laiſſe mourir ſans ſecours. Lorſqu'une ville eſt attaquée de la peſte, on en bouche toutes les avenues avec une haie d'épine, & l'on met un ſignal ſur le toit des maiſons infectées, afin que les paſſans s'en écartent.

Toutes les maiſons du pays ſont très-pauvres, ſi l'on excepte les habitations de quelques perſonnes qualifiées. Les toits ſont communément couverts de paille, ou de roſeaux entrelaſſés : Hamel aſſure qu'il faut une permiſſion

miſſion particuliere du Gouvernement pour les couvrir de tuiles. Ces maiſons ſont baſſes & étroites : elles ſont ſéparées les unes des autres par un eſpace vuide. On les éléve ordinairement ſur des piliers de bois : les murs ſont de terre ou de maçonnerie légere : le toît, de charpente enduite de mortier : le plein pied eſt vouté : l'hiver on allume du feu ſous cette voute qui répand la même chaleur qu'un four. Les meubles ſont ici de la plus grande ſimplicité & ſe réduiſent au pur néceſſaire.

Les maiſons des nobles ſont plus agréables & plus vaſtes. Elles ont toujours un avant-corps, deſtiné à loger les étrangers, à donner les repas, à recevoir les viſites. C'eſt un lieu conſacré aux divertiſſemens. Ces maiſons ont d'autres commodités : on y voit ordinairement une grande cour, une piéce d'eau, un jardin planté d'arbres qui forment des allées couvertes. L'appartement des Dames eſt au fond de la cour : c'eſt un lieu dont l'accès eſt fermé aux étrangers. Cependant les maris permettent quelquefois à leurs femmes de recevoir des viſites dans la ſale des hôtes, & même de manger à

table. Mais elles ſont aſſiſes à part, & toujours en face du mari.

Les Coréens ne connoiſſent point l'uſage des Hôtelleries : mais ils y ſuppléent par la maniere noble & généreuſe dont ils pratiquent l'hoſpitalité. Quand les voyageurs paſſent dans un lieu habité, ils n'ont qu'à s'aſſeoir contre la paliſſade de la premiere maiſon qu'ils rencontrent, & là on leur apporte une quantité ſuffiſante de ris & de viandes aſſaiſonnées. Ces procédés ſe pratiquent par les pauvres comme par les riches : les paſſans peuvent ſéjourner dans le lieu autant qu'ils veulent, pourvû qu'ils ne retournent pas deux fois à la même maiſon : ils ſont sûrs de recevoir par-tout les mêmes ſecours.

Les mariages ſont défendus au premier, au ſecond, & au troiſiéme degré de parenté : on les arrête quelquefois entre des enfans qui n'ont que ſept ou huit ans. En attendant le jour de la célébration, les fiancées vont habiter chez le beau-pere, à moins qu'elles ne ſoient filles uniques. Le jour qu'un homme ſe marie, il monte à cheval, accompagné de ſes amis. Après s'être promené dans tous les quartiers de la ville, il s'arrête

devant la maiſon de ſa prétendue : les parens ſortent & conduiſent chez lui la mariée. Les noces ſe célébrent ſans autre cérémonie.

Un homme peut entretenir au-dehors pluſieurs femmes : mais la loi défend d'en avoir plus d'une dans ſa maiſon. Cependant les nobles en ont quelquefois trois ou quatre : mais une ſeule domine & a l'intendance de tout. Au fond les Coréens ont très-peu d'égards pour les femmes : ils ne les traitent guères mieux que leurs eſclaves : ils les répudient quand ils veulent, & ils les obligent d'emmener leurs enfans.

Le partage des ſucceſſions ſe fait de la maniere ſuivante. La plus riche portion de l'héritage, comme la maiſon paternelle & les effets qui y ſont ou qui en dépendent, appartient à l'aîné des fils. Le reſte des biens ſe partage à portion égale entre les enfans mâles, à l'excluſion des filles qui n'ont point de légitime. Lorſqu'un chef de famille eſt parvenu à une extrême vieilleſſe, il a coutume de renoncer volontairement à la jouiſſance de ſes biens. Alors l'aîné des fils prend poſſeſſion de la maiſon paternelle, & en fait conſtruire une autre de moindre étendue où il loge ſon pere.

il a ſoin de pourvoir à la ſubſiſtance & aux beſoins de ce vieillard : & quoiqu'il n'ait plus rien à en attendre, il n'en eſt ni moins attentif, ni moins ſoumis. Cette bonté de mœurs doit nous paroître remarquable.

Le deuil d'un pere eſt de trois années. Il eſt auſſi ſévere chez les Coréens que chez les Chinois. Pendant ces jours de triſteſſe il eſt défendu d'exercer aucune charge ; de ſe mettre en colere, de ſe battre, & ſur-tout de s'enyvrer. Les gens mariés doivent faire lit à part, & les enfans qui naîtroient alors ſeroient déclarés bâtards. Les vêtemens ſont pauvres & lugubres. Ils conſiſtent dans une robe de groſſe toile, ſous laquelle on met une eſpéce de haire compoſée de fils tors preſque auſſi gros que les brins de Bambou dont on fait les cables des navires. On porte, en forme de crêpe pendant, une corde de la même matiére : on l'attache au chapeau, qui eſt un tiſſu de roſeaux verds. L'uſage des bains eſt interdit, & chacun affecte une mal-propreté qui a quelque choſe de hideux & d'effrayant.

Dès qu'un homme a fermé les yeux, ſa femme, ſes enfans, ſes freres & ſes plus proches parens ſortent de leurs

maiſons, & courent dans les rues comme des inſenſés, s'arrachant les cheveux & pouſſant des cris lamentables. Les morts ne s'enterrent qu'en deux ſaiſons de l'année, au Printems & en Automne. En attendant le jour des obſeques on dépoſe le corps dans une hutte compoſée de joncs entrelaſſés, qu'on bâtit dans la cour ou dans le jardin, & qu'on éleve ſur quatre pieux. Le mort eſt enfermé dans un cercueil double, dont les jointures ſont exactement bouchées. Il eſt revêtu de ſes plus beaux habits, & l'on met à côté de lui quelques bijoux. Quand le jour & le lieu de la ſépulture ſont arrêtés, ce qu'on ne fait jamais ſans conſulter les devins, les parens ſe tranſportent au logis du mort la veille des funérailles, & paſſent la nuit à manger & à ſe réjouir. On ſe met en marche dès la pointe du jour: ceux qui portent le corps chantent d'un ton meſuré, & marchent en cadence: les autres font retentir l'air de cris confus & lugubres. On fait une foſſe de cinq ou ſix pieds pour les gens du commun, & on les inhume dans cette foſſe. On dépoſe les perſonnes qualifiées dans un caveau de pierre, qu'on conſtruit exprès, & ſur lequel on place ordinaire-

ment leur ſtatue, avec une inſcription au bas, qui contient le nom & les qualités du mort. Trois jours après les funérailles, les mêmes gens retournent au lieu de la ſépulture, pour faire quelque offrande au mort. Tous les mois, dans la pleine lune, on a ſoin de couper l'herbe qui croît ſur la foſſe ou ſur le caveau, & l'on renouvelle les mêmes offrandes. Ces devoirs funébres ſont ici, comme à la Chine, le principal & preſque le ſeul article de Religion.

Fin du premier Tome.

Biblioteca Nazionale V. E. III. NAPOLI
644994